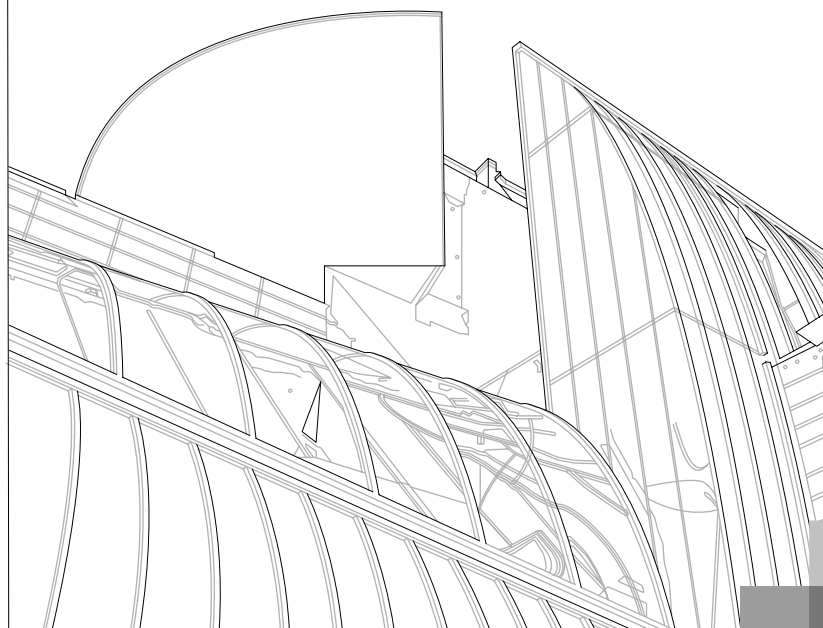




**Ecole normale supérieure**  
Lettres et Sciences humaines

# Concours d'entrée

## Rapport 2004



Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.  
Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© École normale supérieure  
Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07  
Téléphone 04 37 37 60 00  
Télécopie 04 37 37 60 60

ISSN 0335-9409  
ISBN 2-84788-069-0  
10 euros

## Sommaire

Liste des membres du jury du concours d'entrée à l'ENS Lettres et Sciences humaines	5
Programme du concours d'entrée, session 2004	15
Statistiques générales	25
Résultats par séries	27

### Séries Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines

<b>COMPOSITION FRANÇAISE</b>	
Épreuve commune	61
<b>CULTURE GÉNÉRALE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE</b>	69
<b>LETTRES CLASSIQUES</b>	
Latin	77
Grec	80
<b>LETTRES MODERNES</b>	87
<b>ARTS</b>	
Études théâtrales	97
Études cinématographiques	101
Histoire de la musique	103
Histoire et théorie des arts	111
<b>PHILOSOPHIE</b>	
Épreuve commune	113
Option	118
<b>GÉOGRAPHIE</b>	
Épreuve commune	123
Option	126
<b>HISTOIRE</b>	
Épreuve commune	133
Option	144

ALLEMAND	153
ANGLAIS	165
ARABE	179
ESPAGNOL	181
ITALIEN	189
POLONAIS	193
PORTUGAIS	197
RUSSE	199
<b>ORAL DE LANGUE DE LA SÉRIE LETTRES ET ARTS</b>	
Allemand	207
Anglais	209
Espagnol	209
Latin	209
<b>ORAL DE LATIN (LV2) DE LA SÉRIE LANGUES VIVANTES</b>	211
 <b>Série Sciences économiques et sociales</b>	
ÉCONOMIE	215
SOCIOLOGIE	219
GÉOGRAPHIE	221
HISTOIRE	223
<b>ORAL DE LANGUE DE LA SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES</b>	
Allemand	225
Anglais	225
Espagnol	226
Italien	226
Latin	226
 <b>Liste des usuels mis à la disposition des candidats</b>	 227

## **Liste des membres du jury des concours d'entrée à l'ENS Lettres et Sciences humaines**

**Session 2004**

Le jury du concours – session 2004 – a siégé dans la composition ci-après consignée

### **Président du jury**

Sylvain AUROUX, Directeur de l'ENS Lettres et Sciences humaines  
Directeur de recherche CNRS

### **Présidente adjointe**

Christine de BUZON, Directrice adjointe de l'ENS Lettres et Sciences humaines

### **Vice-présidents**

Nicolas RICHER, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
Alain SAND, Professeur des Universités, Université Lumière, Lyon 2  
Catherine VOLPILHAC-AUGER, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
Jean-Claude ZANCARINI, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines

## **SERIES LETTRES ET ARTS, LANGUES VIVANTES, ET SCIENCES HUMAINES (écrit et oral)**

### **Arts**

Christian BIET, Professeur des Universités, Université Paris 10, Nanterre  
Jean-Loup BOURGET, Professeur des Universités, ENS, Paris  
François FOSSIER, Professeur des Universités, Université Lumière, Lyon 2  
Henry-Jean FOURÈS, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse,  
Lyon  
Marie GAUTHERON, Professeur agrégée, ENS Lettres et Sciences humaines  
Jacques GERSTENKORN, Professeur des Universités, Université Lumière, Lyon 2  
Lukas HEMLEB, Professeur associé, ENS Lettres et Sciences humaines  
Hervé LACOMBE, Professeur des Universités, Université Rennes 2  
Christian LALLIER, Professeur associé, ENS Lettres et Sciences humaines  
Denis LE TOUZÉ, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
Jean-Loup RIVIÈRE, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
Guillaume SOULEZ, Maître de conférences, Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle  
Paul-Louis RINUY, Maître de conférences, Université Paris 10, Nanterre

**Culture générale littéraire et artistique**

Nathalie BARBERGER, Maître de conférences, Université de Lille 3  
 Marc DESMET, Maître de conférences, Université de Saint-Etienne  
 Marie GAUTHERON, Professeur agrégée, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Brigitte GAUTHIER, Professeur des Universités, Université de Lyon 3  
 Jacques GERSTENKORN, Professeur des Universités, Université Lumière, Lyon 2  
 Hédi KADDOUR, Professeur agrégé, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Alban RAMAUT, Professeur des Universités, Université Jean Monnet, Saint-Etienne  
 Jean-Loup RIVIÈRE, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Anne SAUVAGNARGUES, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Catherine VOLPILHAC-AUGER, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines

**Géographie**

Céline BARTHON, Maître de conférences, Université d'Angers  
 Antoine BEYER, Maître de conférences, Université Louis Pasteur, Strasbourg  
 Caroline BLONDY, Professeur agrégée, Université de La Rochelle  
 Emmanuelle BONERANDI, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Céline BROGGIO, Maître de conférences, Université Lyon 3  
 Florence BRONDEAU, Maître de conférences, Université de Paris 4, Sorbonne  
 Vincent CLEMENT, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Pascal CLERC, Maître de conférences, IUFM Aix-en-Provence  
 Michel DESHAIES, Maître de conférences, Université de Nancy 2  
 Anne GAUGUE, Maître de conférences, Université de Clermont-Ferrand 2  
 Anne-Peggy HELLEQUIN, Maître de conférences, Université du Littoral, Dunkerque  
 Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Sophie LESTRADE, Maître de conférences, Université de Limoges  
 Xavier LONG, Maître de conférences, Université Grenoble 2  
 Luc MERCHEZ, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Perrine MICHON, Professeur agrégée, Université Paris 12-Val de Marne, Créteil  
 Sarah MILLE, Maître de conférences, Université Jean Monnet, Saint-Etienne  
 Vincent MORINIAUX, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne  
 Jean-Pierre PICHOT, Professeur agrégé, Université de La Rochelle  
 Guillaume PROST, Professeur agrégé, Université de Lille  
 François SAUR, Professeur bi-admissible, Lycée Simone de Beauvoir, Garges-lès-Gonesse  
 Alexis SIERRA, Professeur agrégé, Lycée Joliot-Curie, Nanterre  
 Philippe SIERRA, Professeur agrégé, Lycée Simone de Beauvoir, Garges-lès-Gonesse  
 Anthony SIMON, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Philippe THIARD, Maître de conférences, Université Paris 12-Val de Marne, Créteil  
 Anne VOLVEY, Maître de conférences, Université d'Artois, Arras  
 Didier VYE, Professeur agrégé, Université de La Rochelle

**Histoire**

Frédéric ABECASSIS, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Laurence AMERICI, Professeur agrégée, Université de Provence Aix-Marseille 1  
 Nadine BELIGAND-RIGAULT, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Thierry BONZON, Maître de conférences, Université de Marne-la-Vallée  
 Pascal BRIOIST, Maître de conférences, Université de Tours

Pascal BURESI, Chargé de recherches au CNRS, Paris  
 Pascal BUTTERLIN, Maître de conférences, Université Paris 8-Vincennes, Saint-Denis  
 Anna CAIOZZO-ROUSSEL, Maître de conférences, Université Paris 7 Denis Diderot, Paris  
 Jean CENTINI, Professeur agrégé, Collège Henri Matisse, Nice  
 Martine CHALVET, Professeur agrégée, Université de Provence Aix-Marseille 1  
 Marilyn CRIVELLO, Maître de conférences, Université de Provence Aix-Marseille 1  
 Bernard CUBY, Professeur agrégé, Lycée Jean-Baptiste de Baudre, Agen  
 Matthieu de OLIVEIRA, Maître de conférences, Université de Lille 3  
 Jean-François DUNYACH, ATER, Université Paris 4, Sorbonne  
 Guillaume GARNER, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Pierre MARTIN, Professeur agrégé, Lycée Fulbert, Chartres  
 Georges MIROUX, Maître de conférences, Université d'Orléans  
 Pap N'DIAYE, Maître de conférences, EHESS – CENA, Paris  
 Evelyne OLIEL-GRAUSZ, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Isabelle POUTRIN, Maître de conférences, Université de Paris 12, Créteil  
 Emmanuelle RETAILLAUD-BAJAC, Maître de conférences, IUT de Tours  
 Nicolas RICHER, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Oïssila SAAÏDA, Maître de conférences, IUFM d'Alsace, Strasbourg  
 Sylvie SCHWEITZER, Professeur des Universités, Université Lumière, Lyon 2  
 Taline TER MINASSIAN, Maître de conférences, Université Jean Monnet, Saint-Étienne  
 Jean THIBAUT, Maître de conférences, Université Jean Moulin, Lyon 3

### **Littérature française**

Nathalie BARBERGER, Maître de conférences, Université de Lille 3  
 Martine BOYER-WEINMANN, Professeur agrégée, CIEF, Université Lumière, Lyon 2  
 Guillaume BRIDET, Professeur agrégé, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Emmanuel BURON, Maître de conférences, Université Rennes 2  
 Eric DAYRE, Maître de conférences, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle  
 Bruno DELIGNON, Professeur agrégé, Lycée Sonia Delaunay, Cesson-Vert-Saint-Denis  
 Olivier FERRET, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Michèle GALLY, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Henri GARRIC, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Gérard GENGEMBRE, Professeur des Universités, Université de Caen  
 Jean-Marie GLEIZE, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Julien GOEURY, Maître de conférences, Université de Nantes  
 Nicolas LAURENT, Professeur agrégé, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Florence LOTTERIE, Maître de conférences, Université Marc Bloch - Strasbourg 2  
 Bénédicte LOUVAT-MOLOZAY, Maître de conférences, Université Paul Valéry - Montpellier 3  
 Bénédicte MILLAND-BOVE, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Claude MILLET, Professeur des Universités, Université de Lille  
 Sarah MOMBERT, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Emmanuel NAYA, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Claudine NEDELEC, Professeur des Universités, Université d'Artois, Arras  
 Jean-Noël PASCAL, Professeur des Universités, Université Toulouse 2, Le Mirail  
 Philippe REGNIER, Directeur de recherche au CNRS, Villeurbanne  
 Isabelle RIBARD, Maître de conférences, EHESS, Paris  
 Michèle ROSELLINI, Professeur agrégée, ENS Lettres et Sciences humaines

Laurette SUBILLE, Professeur agrégée, Université de Sophia-Antipolis, Nice  
 Norman THAU, Maître de conférences, Université d'Amiens  
 Marie-Eve THERENTY, Maître de conférences, Université de Montpellier 3  
 Cécile VAN DEN AVENNE, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Catherine VOLPILHAC-AUGER, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Anne-Gaëlle WEBER, Maître de conférences, Université d'Artois, Arras  
 Philippe ZARD, Maître de conférences, Université de Paris 10, Nanterre

### **Philosophie**

Jean-Michel BUEE, Maître de conférences, IUFM de Grenoble  
 Sarah CARVALLO, Maître de conférences, Ecole Centrale de Lyon  
 Fabien CHAREIX, Maître de conférences, USTL Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq  
 André CHARRAK, Maître de conférences, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne  
 Tristan DAGRON, Chargé de recherches CNRS, Institut Claude Longeon, Saint-Étienne  
 Laurence DEVILLAIRS, Maître de conférences, Collège de France, Paris  
 Sara FRANCESCHELLI, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Marie GAILLE-NIKODIMOV, Professeur agrégée, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Laurent GERBIER, Maître de conférences, Université François Rabelais, Tours  
 Pascale GILLOT, Professeur agrégée, Lycée François Arago, Villeneuve-Saint-Georges  
 Pierre GUENANCIA, Professeur des Universités, Université de Bourgogne, Dijon  
 Stéphane HABER, Maître de conférences, Université de Franche-Comté, Besançon  
 Joël JANIAUD, Professeur agrégé, Lycée Charles Nodier, Dôle  
 Adrien KLAJNMAN, Professeur agrégé, Lycée Marx Dormoy, Champigny-sur-Marne  
 Eléonore LACROIX, Professeur agrégée, Lycée W.A. Mozart, Le Blanc Mesnil  
 Jean-Marie LARDIC, Professeur des Universités, Université Pierre Mendès-France, Grenoble 2  
 Annie LECHENET, Professeur agrégée, Lycée François Mauriac-Forez, Andrézieux-Bouthéon  
 Béatrice LENOIR, Professeur agrégée, Lycée Jeanne Hachette, Beauvais  
 Jacques MICHEL, Professeur des Universités, Institut d'Etudes Politiques, Lyon  
 Pierre-François MOREAU, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Jean-Marc MOUILLIE, Professeur agrégé, Université d'Angers  
 Didier OTTAVIANI, Professeur agrégé, Lycée Pierre Méchain, Laon  
 Marie-Frédérique PELLEGRIN, Maître de conférences, Université Lyon 3  
 Nicolas PIQUE, Professeur certifié, IUFM de Grenoble  
 Emmanuel RENAULT, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Elsa RIMBOUX, Professeur agrégée, Lycée Vincent d'Indy, Privas  
 Sophie ROUX, Maître de conférences, Université de Grenoble 2  
 Patrick THIERRY, Professeur agrégé, IUFM, Cergy-Pontoise

### **Allemand**

Sylvie ARLAUD, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Dominique BOSQUELLE, Maître de conférences, Université de Sophia-Antipolis, Nice  
 Denis BOUSCH, Maître de conférences, Université Paris 12 – Val de Marne, Créteil  
 Jean-François CANDONI, Maître de conférences, Université de Picardie-Jules Verne, Amiens  
 Laurent CASSAGNAU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Olivier DUCHATELLE, Maître de conférences, Université Paris 4, Sorbonne  
 Christian HELMREICH, Maître de conférences, Université Paris 8, Vincennes, Saint-Denis  
 Marie-Sophie MASSE, Maître de conférences, Université de Picardie-Jules Verne, Amiens



Alain MUZELLE, Maître de conférences, Université Paris 4, Sorbonne  
 Marcel TAMBARIN, Maître de conférences, IUT de Dijon

### **Anglais**

Camille FORT-CANDONI, Maître de conférences, Université Marc Bloch, Strasbourg  
 Jean-Marie FOURNIER, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Pascal GUEGO, Professeur agrégé, Lycée Chateaubriand, Rennes  
 Sylvie MAUREL, Maître de conférences, Université Toulouse 2, Le Mirail  
 Vincent MICHELOT, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Aliyah MORGENSTERN, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Axel NESME, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
 Christine REYNIER, Professeur des Universités, Université Paul Valéry – Montpellier 3  
 Lacy RUMSEY, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Anthony SABER, Professeur agrégé répétiteur, ENS Cachan  
 Sophie VALLAS, Maître de conférences, Université de Provence Aix-Marseille 1  
 Claire VIAL, Maître de conférences, IMA, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle  
 Jean VIVIES, Professeur des Universités, Université de Provence Aix-Marseille 1

### **Arabe**

Makram ABBES, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Georges BOHAS, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines

### **Chinois**

Redouane DJAMOURI, Chargé de recherche CNRS – EHESS, Paris  
 Frédéric WANG, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

### **Espagnol**

Ascension BERTHELOT, Professeur agrégée, Lycée Ozenne, Toulouse  
 Isabelle BLETON-BONNET, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Jean-Pierre JARDIN, Professeur des Universités, Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle  
 Georges MARTIN, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Thomas OLIU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

### **Grec**

Anne-Marie GONIDOU, Professeur agrégée, ENS Lettres et Sciences humaines  
 Marie-Rose GUELFUCCI, Professeur des Universités, Université de Franche Comté, Besançon

### **Grec moderne**

Vasiliki COAVOUX-DANGOUNAKIS, Maître de conférences, Université Jean Moulin, Lyon 3  
 Michel LASSITHIOTAKIS, Maître de conférences, Université Paris 4, Sorbonne

### **Hébreu**

Sophie KESSLER-MESGUICH, Professeur des Universités, Université Paris 3, Sorbonne  
 Nouvelle  
 Monique OHANA, Inspectrice pédagogique régionale, Rectorat de Paris

### **Italien**

Romain DESCENDRE, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2  
Michel FEUILLET, Professeur des Universités, Université Jean Moulin – Lyon 3  
Sylvie MARTIN MERCIER, Maître de conférences, Université Grenoble 3  
Giuseppe SANGIRARDI, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Dijon

### **Japonais**

Daniel STRUVE, Maître de conférences, Université Paris 7, Denis Diderot  
Akira TERADA, Maître de conférences, Université du Havre

### **Latin**

Bruno BUREAU, Professeur des Universités, Université Jean Moulin, Lyon 3  
Bernard COLOMBAT, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
Christian NICOLAS, Professeur des Universités, Université Stendhal, Grenoble 3  
Gérard SALAMON, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

### **Polonais**

Krystyna BELTER, Professeur agrégée, Collège de Belledonne, Villard-Bonnot  
Anna SAIGNES, Maître de conférences, Université Stendhal, Grenoble 3

### **Portugais**

Saulo NEIVA, Maître de conférences, Université de Clermont-Ferrand 2  
Anne-Marie PASCAL, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2

### **Russe**

Gayaneh ARMAGANIAN-LE VU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
Sylvie MARTIN, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines

## **SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

### **ÉPREUVES ÉCRITES**

#### **Français**

Hélène LAPLACE-CLAVERIE, Maître de conférences, Université de Paris 4  
Sophie LUCET, Maître de conférences, Université du Mans  
Corinne SAMINADAYAR-PERRIN, Maître de conférences, Université Jean Monnet, Saint-Etienne  
Jean VIGNES, Professeur des universités, Université de Paris 7 – Denis Diderot

#### **Philosophie**

Yves DUROUX, Ingénieur de recherche, C.N.R.S.  
Bertrand OGILVIE, Professeur agrégé, Université Paris 10, Nanterre

Emmanuel PICAVET, Maître de conférences, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne  
Elisabeth SCHWARTZ, Professeur des universités, Université de Clermont-Ferrand

### **Histoire contemporaine**

Frédéric ATTAL, Maître de conférences, Université d'Orléans  
Sophie COEURE, Maître de conférences, ENS, Paris  
Justine FAURE, Maître de conférences, Université Robert Schuman, Strasbourg 3  
Claire ZALC, Agrégée – répétitrice, ENS, Paris

### **Mathématiques**

Pascal MASSART, Professeur des universités, Université de Paris Sud – Orsay  
Patricia REYNAUD-BOURET, Chargée de Recherche, ENS, Paris

### **Sciences sociales**

Pierre FRANÇOIS, Chargé de recherche, C.N.R.S  
Florence JUSOT, Chargée de recherche au CREDES, laboratoire DELTA – Département de Sciences sociales  
Frédérique HOUSEAUX, Professeur agrégée, INSEE – Division Enquête et Démographie  
Caroline VINCENSINI, Agrégée préparatrice, ENS, Cachan

### **Géographie**

Henri DESBOIS, Maître de conférences, Université Paris 10, Nanterre  
Sébastien VELUT, Professeur agrégé, ENS, Paris

### **Allemand**

Patrice NEAU, Professeur des universités, Université de Nantes  
Herta-Luise OTT, Maître de conférences, Université Stendhal, Grenoble 3

### **Anglais**

Olivier FRAYSSÉ, Professeur des universités, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne  
Rose-May PHAM DINH, Maître de conférences, Université Paris 13

### **Arabe**

Houda AYOUB, Agrégée répétitrice, ENS, Paris  
Jean TARDY, Maître de conférences, INALCO

### **Chinois**

Anne CHENG WANG, Professeur à l'INALCO  
Stéphane FEUILLAS, Professeur à l'Université de Paris 7, Denis Diderot

### **Espagnol**

Pedro CORDOBA, Professeur à l'Université de Reims  
Manuelle PELOILLE, Maître de conférences, Université de Paris 10, Nanterre

**Grec moderne**

Michel LASSITHIOTAKIS, Maître de Conférences, Université Paris 4, Sorbonne

**Hébreu**

Lily PERLEMUTER, Maître de Conférences, INALCO

**Italien**

Pérette BUFFARIA, Professeur à l'Université de Poitiers

Giuseppe SANGIRARDI, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Dijon

**Japonais**

Anne BAYARD-SAKAI, Professeur à l'INALCO

Véronique PERRIN, Agrégée préparatrice, ENS, Paris

**Polonais**

Brigitte GAUTIER, Maître de conférences, Université Lille 3

Hanna KONICKI, Maître de conférences, Université Paris 4, Sorbonne

**Portugais**

Ilda DOS SANTOS, Maître de conférences, Université Paris 3, Sorbonne nouvelle

Marie-Christine PAIS-SIMON, Maître de conférences, Université Paris 3, Sorbonne nouvelle

**Russe**

Olivier AZAM, Maître de Conférences, ENS, Paris

Françoise GRÉCIET, Maître de Conférences, Université Paris 4, Sorbonne

**Latin**

Valérie NAAS, Maître de conférences, Université Lille 2

Vincent ZARINI, Professeur à l'Université Paris 4, Sorbonne

**Grec**

Charles de LAMBERTERIE, Professeur à l'Université Paris 4, Sorbonne

Jean YVONNEAU, Maître de Conférences, Université de Bordeaux

**ÉPREUVES ORALES**

**Économie**

Pascal LE MERRER, Agrégé répétiteur, ENS Lettres et Sciences humaines

Alain SAND, Professeur des Universités, Université Lumière, Lyon 2

**Sociologie**

Christine DETREZ, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

Isabelle MALLON, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2

**Géographie**

Philippe THIARD, Maître de conférences, Université Paris 12 – Val de Marne, Créteil  
Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

**Histoire**

Anne-Marie SOHN, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
Jean SOLCHANY, Maître de conférences, Institut d'Etudes Politiques, Lyon

**Allemand**

Olivier DUCHATELLE, Maître de conférences, Université Paris 4, Sorbonne  
Sylvie TOSCAR-ANGOT, Maître de conférences, Université Paris 12 – Val de Marne, Créteil

**Anglais**

Pascal GUEGO, Professeur agrégé, Lycée Chateaubriand, Rennes  
Axel NESME, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2

**Arabe**

Makram ABBES, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
Georges BOHAS, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines

**Chinois**

Redouane DJAMOURI, Chargé de recherches CNRS – Directeur du CRCAO, EHESS, Paris  
Frédéric WANG, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

**Espagnol**

Georges MARTIN, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines  
Thomas OLIU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

**Grec moderne**

Vasiliki COAVOUX-DANGOUNAKIS, Maître de conférences, Université Jean Moulin – Lyon 3  
Michel LASSITHIOTAKIS, Maître de conférences, Université Paris 4 – Sorbonne

**Hébreu**

Sophie KESSLER-MESGUICH, Professeur des Universités, Université Paris 3, Sorbonne  
Nouvelle  
Monique OHANA, Inspectrice pédagogique régionale, Rectorat de Paris

**Italien**

Sylvie MARTIN MERCIER, Maître de conférences, Université Grenoble 3  
Giuseppe SANGIRARDI, Maître de conférences, Université de Bourgogne, Dijon

**Japonais**

Daniel STRUVE, Maître de conférences, Université Paris 7, Denis Diderot  
Akira TERADA, Maître de conférences, Université du Havre

**Latin**

Bruno BUREAU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
Gérard SALAMON, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines

**Polonais**

Krystyna BELTER, Professeur agrégée, Collège de Belledonne, Villard-Bonnot  
Anna SAIGNES, Maître de conférences, Université de Grenoble 3

**Portugais**

Saulo NEIVA, Maître de conférences, Université de Clermont-Ferrand 2  
Anne-Marie PASCAL, Maître de conférences, Université Lumière, Lyon 2

**Russe**

Gayaneh ARMAGANIAN-LE VU, Maître de conférences, ENS Lettres et Sciences humaines  
Sylvie MARTIN, Professeur des Universités, ENS Lettres et Sciences humaines

**Secrétaires d'oral**

Gayaneh ARMAGANIAN-LE VU, Maître de conférences à l'ENS Lettres et Sciences Humaines  
Emmanuelle BONERANDI, Maître de conférences à l'ENS Lettres et Sciences Humaines  
Michel JOURDE, Maître de conférences à l'ENS Lettres et Sciences Humaines  
Marie VOGEL, Maître de conférences à l'ENS Lettres et Sciences Humaines

**Liste des personnels du service concours  
de l'ENS Lettres et Sciences Humaines**

Alain STRACHECKY, Responsable du service concours  
Madeleine GUERRERO, Secrétaire du concours  
Rose-Line NEHRING, Secrétaire du concours  
Dalila TIDADINI, Secrétaire du concours

1864

B.O.  
N° 33  
11 SEPT.  
2003

ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, RECHERCHE  
ET TECHNOLOGIE

**ENS DE FONTENAY -  
SAINT-CLOUD**

NOR : MENS0301854A  
RLR : 441-0c

ARRÊTÉ DU 11-8-2003  
JO DU 26-8-2003

MEN  
DES A10

## **P**rogramme des concours d'admission - session 2004

*Vu D. n° 87-696 du 26-8-1987 mod. ; A. du 7-1-2002 ;  
avis du CNESER du 21-7-2003*

**Article 1** - Le programme des épreuves du concours d'admission à l'École normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud pour la session 2004 dans les séries lettres et arts, langues vivantes et sciences humaines est fixé conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2** - L'arrêté du 30 août 2002 fixant le programme des épreuves du concours d'admission à l'École normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud pour la session 2003

dans les séries lettres, langues vivantes et sciences humaines est abrogé.

**Article 3** - Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 11 août 2003  
Pour le ministre de la jeunesse,  
de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,  
Par empêchement du directeur  
de l'enseignement supérieur,  
Le chef de service  
Jean-Pierre KOROLITSKI

## A

### Annexe

---

#### PROGRAMME D'ADMISSION À L'ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - SESSION 2004

---

#### SÉRIES "LETTRES ET ARTS", "LANGUES VIVANTES", "SCIENCES HUMAINES"

##### Littérature française

- a) Corneille, *La place royale*, Paris, Flammarion, 2001, GF n° 1116. ISBN 2-8-71116-4.
- b) Crébillon, Claude-Prosper Jolyot de, *La nuit et le moment* et *Le hasard au coin du feu*, Garnier Flammarion, 1993, GF n° 736. ISBN 2-8-70736-1.
- c) Flaubert, *L'éducation sentimentale*, édition Pierre-Marc de Biasi, Le livre de poche classique, 2002. ISBN 2-253-01069-3.
- d) Michaux, Henri, *Plume précédé de Lointain intérieur*, Paris, Gallimard, Poésie n° 201. ISBN 2-7-32317-X.

##### Arts

##### 1 - Études cinématographiques

- a) Le montage.
- b) La "nouvelle vague" (1957-1963).

##### 2 - Études théâtrales

- a) Corneille, *Trois discours sur le poème dramatique*, Paris, Flammarion, 1999, GF -dossier. ISBN 2-8-71025-7.
- Corneille, *Rodogune* in *Théâtre complet*, tome 2, Paris, Dunod, 1995. ISBN 2-10-201943-0.
- b) Brecht, *Petit Organon pour le théâtre*, édition l'Arche, 1997. ISBN 2-85181-172-X.
- Brecht, *Le Cercle de craie caucasien*, édition l'Arche, 1983. ISBN 2-85181-206-8.

##### 3 - Histoire des arts

- a) Le paysage.
- b) Art et monument depuis 1945.

##### 4 - Musique

- a) Une nouvelle pensée du théâtre lyrique : les drames musicaux de Richard Wagner  
Partition : *L'Or du Rhin*, édition Eulenburg.
- b) Le clavecin en Angleterre de William Byrd à Thomas Tomkins : évolution de l'instrument et constitution du répertoire. Œuvre de référence : *Fitzwilliam Virginal Book*, édition Dover, 2 volumes, ISBN 0-486-21068-5 (n° 1). ISBN 0-486-21069-3 (n° 2).

##### Philosophie

##### 1 - Programme commun à tous les candidats

- L'art.

##### 2 - Programme complémentaire pour l'option philosophie

##### 1 - Questions

- a) La raison.
- b) L'infini.

##### 2 - Auteurs

- a) Platon, *Phédon*, Paris, Flammarion, 1991, GF n° 489. ISBN 2-8-70489-3.
- b) Hegel, *Préface de La phénoménologie de l'esprit*, édition et trad. par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Flammarion, 1996, GF n° 953. Éd. bilingue. ISBN 2-8-70953-4.



**1866** | **L.B.O.**  
N° 33  
11 SEPT.  
2003

ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, RECHERCHE  
ET TECHNOLOGIE

## Histoire

### 1 - Programme commun à tous les candidats

- L'Espagne au XVIème siècle.

### 2 - Programme complémentaire pour l'option histoire/géographie

- Les relations entre communautés grecques dans le monde méditerranéen (750-446).  
- Économie et société aux États-Unis (début des années 1890 - début des années 1980).

## Géographie

### 1 - Programme commun à tous les candidats

- L'Asie du Sud-Est (Myanmar, Thaïlande, Laos, Cambodge, Vietnam, Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Brunei, Timor oriental).

### 2 - Programme complémentaire pour l'option histoire-géographie

- À l'écrit : un commentaire de documents géographiques relatifs à la France métropolitaine. Le document de base est une carte topographique. À l'appui du commentaire de celle-ci, le jury peut proposer un extrait de carte topographique (à une autre échelle ou d'une autre édition) ou un carton géologique adapté.

- À l'oral : un commentaire de carte topographique au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème portant sur la France (DOM compris). La carte est accompagnée de documents complémentaires (cartes d'autres éditions ou d'autre échelle, cartes thématiques, photographies, statistiques, extraits de textes...).

## Explications d'auteurs

### A - Auteurs anciens (option lettres classiques)

1 - Grec

a) Eschyle, *Les Perses* (sauf les vers 65-139, 256-289, 548-597, 633-680, 852-1077), Paris, Belles Lettres, 2000, Collection Classiques en poche, n° 55. ISBN 2-251-79956-7.

b) Platon, *La république*, livres II et III jusqu'à 392c (fin du chapitre V), Paris, Belles Lettres, 1989, Collection des universités de France, tome VI. ISBN 2-251-00220-0.

2 - Latin

a) Cicéron, *Catilinaires*, 1 à 4, Paris, Belles Lettres, 1969, Collection des universités de France. ISBN 2-251-01061-0.

b) Claudien, *Le rapt de Proserpine*, livres 1 et 2, Paris, Belles Lettres, 1991, Collection des universités de France.

### B - Auteurs français (option lettres modernes)

a) Maurice Scève, *Délie*, Paris, Gallimard, 1984, Poésie. ISBN 2-7-32252-1.

b) Molière, *Tartuffe*, Flammarion, 1999, GF classique n° 995. ISBN 2-8-70995-X.

### C - Auteurs étrangers (option langues vivantes)

1 - Auteurs de langue allemande

a) Friedrich von Schiller, *Maria Stuart*, Reclam Verlag, 2001. ISBN 15-3-200064-5.

b) Clemens Brentano, *Gedichte*, Reclam Verlag, 1995. ISBN 15-3-198669-8.

c) Thomas Bernhard, *Ein Kind*, DTV, 1985. ISBN 3-423-10385-X.

2 - Auteurs de langue anglaise

a) William Shakespeare, *The Winter's Tale*, Ed. Stephen Orgel, Oxford university press, 1996, Oxford world's classics. ISBN 15-3-198677-6.

b) Henry Fielding, *Tom Jones*, Ed. S. Baker, London, Norton, 1995, Norton Critical Edition. ISBN 0-393-96594-5.

c) Wystan Hugh Auden, Les poèmes :

- "Now Through Night's Caressing Grip"

- "Under Which Lyre"

- "Song : The Chimney Sweepers"
- "Give Up Love"
- "Lullaby : Lay Your Sleeping Head, My Love"
- "Funeral Blues"
- "O Tell Me the Truth About Love"
- "Carry Her over the Water"

In *As I Walked Out One Evening*, London, Faber and Faber, 1996. ISBN 0-571-17898-7.

### 3 - Auteurs de langue arabe

- a) Naguib Mahfouz : **1998** : **ابن المقفع : كلیة ودمنة ذي مل على ابتكلك اراد**  
 نجيب محفوظ : **المقفع : كلیة ودمنة ذي مل على ابتكلك اراد**
- b) Ibn al-Muqaffa' : *Kalī la wa Dimna*, Dar el kutub el ilmiya, 1998. ISBN 2745100416

### 4 - Auteurs de langue chinoise

- a) Lao She 老舍, *Chaguan* 茶馆, Beijing, édition Renmin Wenxue Chubanshe 人民文学出版社, 1998, 66 p. ISBN 7-02-001857-2.  
 Traduction française : *Maison de thé*, Beijing, édition en langues étrangères, 2002.  
 ISBN 7-119-02968-1.
- b) A Cheng 阿城, *Qiwang* 棋王, [Toute édition].  
 (Première parution dans *Shanghai wenxue* 上海文学, 1984, n° 7).  
 Traduction française : *Le roi des échecs* dans *Les Trois Rois*, L'aube, 1994.  
 ISBN 2-87678-188-3.

### 5 - Auteurs de langue espagnole

- a) Jorge Manrique, *Coplas por la muerte de su padre*, in : *Poesía*, édition Vicente Beltrán, Barcelone : Crítica, 2000, (Biblioteca clásica, 15). ISBN 84-8432-048-0.
- b) Miguel de Cervantes, *El retablo de las maravillas* et *La cueva de Salamanca*, in : *Entremeses*, édition Nicholas Spadaccini, Madrid : Cátedra, 2000, Letras hispánicas, 162.  
 ISBN 84-376-0346-3.
- c) Juan Rulfo, *Pedro Páramo*, édition José Carlos González Boixo, Madrid : Cátedra, 2002, Letras hispánicas, 189. ISBN 84-376-0418-4.

### 6 - Auteurs de langue grecque moderne

- a) **Μάρω Δούκα**, *Εἰς τὸν πάτο τῆς εἰκόνας*, Ἀθήνα Κέδρος, 1990.  
 Maro Douka, *Is ton pato tis ikonas*, Athènes, Kedros, 1990. ISBN 960-04-0434-8.
- b) **Γεώργιος Βιζυηνός**, « Αἱ συνέπειαι τῆς παλαιᾶς ἱστορίας », 1884.  
 Georges Vizyinos, *E sinépiei tis paléas istorias*, 1884.  
 Utiliser de préférence l'édition : Γ. Μ. Βιζυηνός, *Νεοελληνικά διηγήματα*, ἐπιμ. : Π. Μουλλάς, Ἀθήνα, Ἐρμῆς, 1980, réédition par Ἐστία, 2001.  
 G.M. Vizyinos, *Néοéllinika diligimata*, épim. P. Moullas, Athènes, Hestia, 2002, p. 104-167.  
 ISBN 960-05-0563-2

1868

L.B.O.  
N° 33  
11 SEPT.  
2003ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, RECHERCHE  
ET TECHNOLOGIE

## 7 - Auteurs de langue hébraïque

a) Bible : Ecclésiaste, chapitres 1 et 3.

b) Yehuda Amichai, (*Akšav u-va-yamim ha-aherim*) סירחא פייבו רישכו, première partie du recueil (*Širim*) סיריש 1948-1962, Jérusalem/Tel-Aviv, édition Shoken, 1974, p. 9 à 59.c) Ya'akov Shabtai, quatre nouvelles extraites du recueil (*Ha-dod Peres manri*), ארומ קרפ חודה, Tel-Aviv, Sifriyat Po'alim, 1972 : (*Ha-dod Šmu'el*) חודה לאומש (p. 40-52), (*Zikron Dvarim*) חודו חודו (p. 60-69), (*Qordoba*) חודו חודו (p. 70-92), (*Histalqut*) חודו חודו (p. 185-194).

## 8 - Auteurs de langue italienne

a) Francesco Petrarca, *Canzoniere*, 1, 12, 31, 35, 41, 42, 90, 126, 128, 134, 189, 279, édition au choix.b) - Giorgio Vasari, *Le vite de' più eccellenti architetti, pittori, et scultori italiani, da Cimabue, insino a' tempi nostri* (nell'edizione per i tipi di Lorenzo Torrentino, Firenze, 1550), a cura di Luciano Bellosi e Aldo Rossi, presentazione di Giovanni Previtali, Torino, Einaudi, 1991, 2 vol. - ISBN 7-2-20187-X.

- Giovanni Cimabue : depuis le début (p. 103) jusqu'à "... et utile certo grandissimo" (p. 104) ;

- Giotto : depuis "Finite queste opere si condusse a Asceti" (p. 121) jusqu'à "...meritamente se le convengono." (p. 122) ;

- Buonamico Buffalmacco : depuis le début (p. 144) jusqu'à "...il colore medesimamente mantenne." (p. 146) ;

- Masaccio : depuis le début jusqu'à "...si dimostrano vive e vere che contraffatte." (p. 266) ;

- Filippo Brunelleschi : depuis "Venne l'anno MCCCCXX..." (p. 287) jusqu'à "...i Consoli e gli operai." (p. 289) ;

- Donato : depuis "Nella chiesa medesima..." (p. 312) jusqu'à "...et a me i contadini." (p. 313) ;

- Piero della Francesca : depuis "E fu condotto in Arezzo..." (p. 340) jusqu'à "...che egli aveva tanto illustrata." (p. 341) ;

- Lionardo da Vinci : depuis "Prese Lionardo..." jusqu'à "per non essere il vivo altrimenti." (p. 552) ;

- Rafael da Urbino : depuis "Laonde veramente..." (p. 623) jusqu'à "...la più rara." (p. 624) ;

- Michelangelo Bonarroti : depuis "Onde, scoperto questo Giudizio..." (p. 907) jusqu'à "... non furono dipinti." (p. 908).

c) Carlo Collodi, *Pinocchio*, édition au choix.d) Erri de Luca, *Montedidio*, Feltrinelli, 2001. ISBN 7-2-20180-1.

## 9 - Auteurs de langue japonaise

a) 永井荷風、「ふらんす物語」、新潮文庫、新潮社、1951年、

Kafū Nagai, *Furansu monogatari*, coll. Shinchō, Shinchōsha, 1951. ISBN 4-10-106901-8.

b) 坂口安吾、「二流の人」、「桜の森の満開の下」収録、文芸文庫、講談社、

1989年、

Ano Sakaguchi, *Niryū no hito*, in *Sakura no mori no mankai no shita*, coll. Bungei, Kōdansha, 1989. ISBN 4-06-196042-3.

c) 坂口安吾、「梟雄」、「桜の森の満開の下」収録、文芸文庫、講談社、

1989年、

Ano Sakaguchi, *Kyōyū*, in *Sakura no mori no mankai no shita*, coll. Bungei, Kōdansha, 1989. ISBN 4-06-196042-3.

ENSEIGNEMENT | **L.B.O.** | **1869**  
SUPÉRIEUR, RECHERCHE | N° 33  
ET TECHNOLOGIE | 11 SEPT.  
2003

10 - Auteurs de langue polonaise

- a) Juliusz Słowacki, *Kordian*, édition laissée au choix du candidat.
- b) Tadeusz Zeleński Boy, *Słowka*, Biblioteka Narodowa, Wrocław, 1988. ISBN 4-6-19601-6.
- c) Tadeusz Borowski, *Kamienny świat*, Biblioteka Narodowa, Wrocław, 1991. ISBN 4-6-19602-4.

11 - Auteurs de langue portugaise

- a) Luís de Camões, *Os Lusíadas*, I, 1-18 ; III, 118-135 ; IV, 88-104 ; V, 37-61 ; IX, 64-83, édition bilingue, Paris, Robert Laffont, 1992. ISBN 2-221-08243-5.
- b) Machado de Assis, *Dom Casmurro*, São Paulo, Editora Ática, 2002. ISBN 4-6-19601-4.
- c) Eduardo Agualusa, *Nação crioula*, Lisboa, Publicações Dom Quixote, 1997. ISBN 4-6-1960-5.

12 - Auteurs de langue russe

- a) A.S. Puškin, *Skupoj rycar'*, édition au choix.
- b) A.N. Ostrovskij, *Groza*, Izdatel'stvo Olimp, Serija "Škol'naja hrestomatija", Moscou, 2000. ISBN 5-8195-0105-5.
- c) A.I. Solženicyn, *Odin den' Ivana Denisoviča*, YMCA-PRESS, Paris, 1987. ISBN 2-85065-122-2.

Le B.O.	2043
N° 35	
25 SEPT.	
2003	

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

## ERRATUM

À la suite d'une erreur technique, l'arrêté du 11 août 2003 relatif au "programme des concours d'admission - session 2004 à l'ENS de Fontenay - Saint-Cloud" paru au B.O. n° 33 du 11 septembre 2003, comporte des numéros ISBN erronés dans l'annexe.

• Page 1865, il convient de lire :

### Littérature française

- a) Corneille, *La place royale*, Paris, Flammarion, 2001, GF n° 1116. ISBN 2-08-071116-4.
- b) Crébillon, Claude-Prospère Jolyot de, *La nuit et le moment* et *Le hasard au coin du feu*, Garnier Flammarion, 1993, GF n° 736. ISBN 2-08-070736-1.
- d) Michaux, Henri, *Plume précédé de Lointain intérieur*, Paris, Gallimard, Poésie n° 201. ISBN 2-07-032317-X.

### Arts

#### 2 - Études théâtrales

- a) Corneille, *Trois discours sur le poème dramatique*, Paris, Flammarion, 1999, GF -dossier. ISBN 2-08-071025-7.
- Corneille, Rodogune in *Théâtre complet*, tome 2, Paris, Dunod, 1995. ISBN 2-10-001943-0.

### Philosophie

#### 2 - Programme complémentaire pour l'option philosophie

##### 2 - Auteurs

- a) Platon, *Phédon*, Paris, Flammarion, 1991, GF n° 489. ISBN 2-08-070489-3.
- b) Hegel, *Préface de La phénoménologie de l'esprit*, édition et trad. par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Flammarion, 1996, GF n° 953. Éd. bilingue. ISBN 2-08-070953-4.

**2044** | *Le* **B.O.**  
N° 35  
25 SEPT.  
2003 | **ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, RECHERCHE  
ET TECHNOLOGIE**

• Page 1866, il convient de lire :

### Explications d'auteurs

#### B - Auteurs français (option lettres modernes)

- a) Maurice Scève, *Délie*, Paris, Gallimard, 1984, Poésie. ISBN 2-07-032252-1.  
b) Molière, *Tartuffe*, Flammarion, 1999, GF classique n° 995. ISBN 2-08-070995-X.

#### C - Auteurs étrangers (option langues vivantes)

##### 1 - Auteurs de langue allemande

- a) Friedrich von Schiller, *Maria Stuart*, Reclam Verlag, 2001. ISBN 3-15-000064-5.  
b) Clemens Brentano, *Gedichte*, Reclam Verlag, 1995. ISBN 3-15-008669-8.

##### 2 - Auteurs de langue anglaise

- a) William Shakespeare, *The Winter's Tale*, Ed. Stephen Orgel, Oxford university press, 1996, Oxford world's classics. ISBN 0-19-283877-6.

• Page 1867, il convient de lire :

##### 3 - Auteurs de langue arabe

- a) Naguib Mahfouz : *Al-Šahhād*, Dar miṣr li-l-ṭibā'a, sans date.

نجيب محفوظ : الشهادة ؛ دار مصر للطباعة ؛ القاهرة . د.ت

- b) Ibn al-Muqaffa' : *Kallā wa Dimna*. Dar el kutub el ilmiva. 1998. ISBN 2745100416

ابن المقفع : كليلة ودمنة ؛ دار الكتب العلمية ؛ 1998

##### 6 - Auteurs de langue grecque moderne

- a) Μάρω Δούκα, *Εἰς τὸν πάτο τῆς εἰκόνας*, Ἀθήνα Κέδρος, 1990.

Maro Douka, *Is ton pato tis ikonas*, Athènes, Kedros, 1990. ISBN 960-04-0434-8.

- b) Γεώργιος Βιζυηνός, « Αἱ συνέπειαι τῆς παλαιᾶς ἱστορίας », 1884.

Georges Vizyinos, *E sinépié tis paléas istorias*, 1884.

Utiliser de préférence l'édition : Γ. Μ. Βιζυηνός, *Νεοελληνικά διηγήματα*, ἐπιμ. : Π.

Μουλλάς, Ἀθήνα, Ἑρμῆς, 1980, réédition par Ἑστία, 2001.

G.M. Vizyinos, *Néoéllinika diigimata*, épim. P. Moullas, Athènes, Hestia, 2002, p. 104-167. ISBN 960-05-0563-2

• Page 1868, il convient de lire :

7 - Auteurs de langue hébraïque

a) Bible : Ecclésiaste, chapitres 1 et 3.

b) Yehuda Amichai, (*'Aššav u-va-yamim ha-aherim*) עכשיו ובימים האחרים, première partie du recueil (*Širim*) שירים 1948-1962, Jérusalem/Tel-Aviv, édition Shoken, 1974, p. 9 à 59.

c) Ya'akov Shabtaï, quatre nouvelles extraites du recueil (*Ha-dod Pereš mamri*), הדוד פרץ ממריא, Tel-Aviv, Sifriyat Po'alim, 1972 : (*Ha-dod Šmu'el*) הדוד שמואל (p. 40-52), (*Zikron Dvarim*) זכרון דברים (p. 60-69), (*Qordoba*) קרדובה (p. 70-92), (*Histalqut*) הסתלקות (p. 185-194).

8 - Auteurs de langue italienne

b) - Giorgio Vasari, *Le vite de'più eccellenti architetti, pittori, et scultori italiani, da Cimabue, insino a'tempi nostri* (nell'edizione per i tipi di Lorenzo Torrentino, Firenze, 1550), a cura di Luciano Bellosi e Aldo Rossi, presentazione di Giovanni Previtali, Torino, Einaudi, 1991, 2 vol. - ISBN 88-06-12787-X.

d) Erri de Luca, *Montedidio*, Feltrinelli, 2001. ISBN 88-07-01600-1.

• Page 1869, il convient de lire :

10 - Auteurs de langue polonaise

b) Tadeusz Zeleniński Boy, *Słowska*, Biblioteka Narodowa, Wrocław, 1988. ISBN 83-04-02511-6.

c) Tadeusz Borowski, *Kamienny świat*, Biblioteka Narodowa, Wrocław, 1991. ISBN 83-04-03482-4.

11 - Auteurs de langue portugaise

b) Machado de Assis, *Dom Casmurro*, São Paulo, Editora Ática, 2002. ISBN 85-08-04081-4.

c) Eduardo Agualusa, *Nação crioula*, Lisboa, Publicações Dom Quixote, 1997. ISBN 972-20-1378-5.

**2276** | **B.O.**  
N° 39  
23 OCT.  
2003

RECTIFICATIF

Dans l'annexe de l'arrêté du 11 août 2003 relatif au "programme des concours d'admission - session 2004 à l'ENS de Fontenay - Saint-Cloud", parue au B.O. n° 33 du 11 septembre 2003 et rectifiée dans le B.O. n° 35 du 25 septembre 2003 :

Dans le passage suivant du programme 2004 :

**3/ AUTEURS DE LANGUE ARABE**

a) Naguib Mahfouz : *Al-Šahfāg*, Dar mišr li-l-tibā'a, sans date.

نجيب محفوظ : الشخاڏ ؛ دار مصر للطباعة ؛ القاهرة . د.ت

b) Ibn al-Muqaffa' : *Kalīla wa Dimna*, Dar el kutub el ilmīya, 1998. ISBN 2745100416

ابن المقفع : كليلة ودمنة ؛ دار الكتب العلمية ؛ 1998

Le b) doit être remplacé par la transcription suivante (le reste sans changement) :

b) Ibn al-Muqaffa' . : *Kalīla wa Dimna*. Dār al-kutub al-'ilmīyya, Beyrouth, 1998. ISBN 2745100416

ابن المقفع : كليلة ودمنة ؛ دار الكتب العلمية ؛ 1998



## Inscrits, admissibles et admis de 1999 à 2004 par série et options

SÉRIES	OPTIONS	SPÉCIALITÉS	SESSION 1999		SESSION 2000		SESSION 2001		SESSION 2002		SESSION 2003		SESSION 2004				
			INSCRITS	ADMIS- SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS- SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS- SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS- SIBLES	ADMIS	INSCRITS	ADMIS- SIBLES	
LETTRES ET ARTS (LETTRES jusqu'à la session 2003)	CLASSIQUES	Latin	91	8	6	85	5	3	77	10	4	72	13	6	60	9	5
		Grec	43	4	2	34	3	1	44	2	1	22	4	3	13	5	3
	MODERNES		631	59	28	717	64	31	652	60	31	626	58	27	646	51	23
	ARTS														32	6	5
	<b>Sous-total lettres et arts</b>		<b>765</b>	<b>71</b>	<b>36</b>	<b>836</b>	<b>72</b>	<b>36</b>	<b>773</b>	<b>72</b>	<b>36</b>	<b>720</b>	<b>75</b>	<b>36</b>	<b>751</b>	<b>71</b>	<b>36</b>
LANGUES VIVANTES	Allemand		126	19	10	116	22	12	106	18	12	86	13	8	84	12	6
	Anglais		332	37	15	370	43	18	367	35	13	362	45	16	396	45	17
	Arabe		1	1	1	1	1										
	Chinois		1														
	Espagnol		63	8	4	75	7	5	86	13	5	81	10	9	75	8	7
	Grec moderne		1			2	1					1					
	Hébreu																
	Italien		17	4	3	13	1		13	5	5	15	2	2	21	5	5
	Japonais		1			1						1					
	Polonais											1	1	1			
	Portugais		1	1	1	1	1		1	1	1	2					
	Russe		10	3	2	6	1		4	1	1	11	1	1	9	1	
	<b>Sous-total langues vivantes</b>		<b>553</b>	<b>73</b>	<b>36*</b>	<b>581</b>	<b>77</b>	<b>35</b>	<b>576</b>	<b>72</b>	<b>36*</b>	<b>554</b>	<b>72</b>	<b>37**</b>	<b>586</b>	<b>71</b>	<b>35</b>
SCIENCES HUMAINES	HISTOIRE & GÉOGRAPHIE		557	47	22	613	45	23	619	49	23	621	44	23	692	58	31
	PHILOSOPHIE		264	27	16	266	31	15	272	29	15	276	32	16	265	18	7
	<b>Sous-total sciences humaines</b>		<b>821</b>	<b>74</b>	<b>38</b>	<b>879</b>	<b>76</b>	<b>38</b>	<b>891</b>	<b>78</b>	<b>38</b>	<b>897</b>	<b>76</b>	<b>39*</b>	<b>957</b>	<b>76</b>	<b>38</b>
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES			<b>314</b>	39	5	<b>339</b>	37	5	<b>374</b>	64	6*	<b>378</b>	64	5	<b>349</b>	43	5



# Statistiques et résultats

## Série Lettres et Arts

### Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	629	122	751
Présents à l'écrit	609	114	723
Admissibles	54	17	71
<i>Option Lettres modernes</i>	40	11	51
<i>Option Lettres classiques</i>	9	5	14
<i>Option Arts</i>	5	1	6
Équivalences Deug	162	42	204
Présents à l'oral	54	17	71
Admis	29	7	36
Liste complémentaire	3	1	4

## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits		Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.		
		F	G	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX -MARS.	P. CEZANNE	12	0	12	0	12	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
AMIENS	H. MARTIN	10	0	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	P. D'AILLY	7	2	9	2	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	THUILIER	4	0	4	0	4	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
ANTILLES-M	BELLEVUE	5	0	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	PASTEUR	7	1	8	7	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	B. DE BORN	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	JULLIAN	17	2	19	17	2	19	1	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0
CAEN	MILLET	7	0	7	7	0	7	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
CAEN	MALHERBE	9	3	12	9	3	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	9	1	10	8	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	BERTHOLLET	13	0	13	12	0	12	2	0	2	2	0	2	1	0	1	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	18	3	21	17	3	20	2	2	4	2	2	2	2	0	2	0	0
LILLE	GAMBETTA	10	0	10	10	0	10	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
LILLE	MARIETTE	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	WATTEAU	15	1	16	15	1	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	CHATELET	8	1	9	8	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	FAURIEL	10	1	11	10	1	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	LE PARC	11	0	11	10	0	10	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0
LYON	HERRIOT	10	2	12	10	2	12	2	1	3	2	1	3	2	1	3	0	0
LYON	STE MARIE	6	6	12	6	6	12	1	1	2	1	1	1	1	1	2	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles

## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits			Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
MONTP.	JOFFRE	6	0	6	6	0	6	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
MONTP.	A. DAUDET	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	DE LA TOUR	13	4	17	13	4	17	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	H. POINCARE	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	GUISTHAU	10	0	10	10	0	10	2	0	2	2	0	2	1	0	1	1	0	1
NANTES	LA PERVERIE	8	0	8	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	D'URVILLE	10	2	12	10	2	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	13	0	13	13	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-T	DESCARTES	10	3	13	9	3	12	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-T	POTHIER	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BL. DE CASTILLE	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	12	5	17	12	4	16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	MONET	20	4	24	19	4	23	2	2	4	2	2	4	2	2	4	0	0	0
PARIS	CONDORCET	16	2	18	16	2	18	4	2	6	4	2	6	3	1	4	0	1	1
PARIS	LEDERMANN	12	4	16	12	4	16	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	FENELON	20	2	22	19	2	21	6	0	6	6	0	6	1	0	1	1	0	1
PARIS	H. BOUCHER	14	2	16	14	2	16	3	0	3	3	0	3	2	0	2	0	0	0
PARIS	HENRI IV	21	11	32	21	11	32	5	3	8	5	3	8	2	2	4	1	0	1
PARIS	H. BALZAC	8	4	12	8	4	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	J. JAURES	6	1	7	6	1	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	J. D'ALBRET	11	2	13	11	2	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles

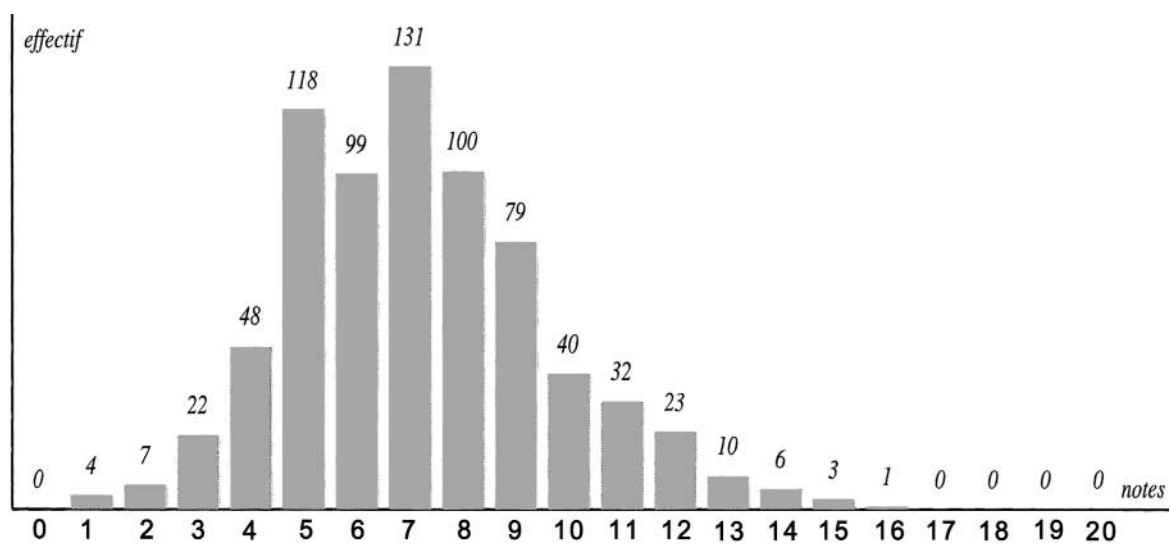
## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits			Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
PARIS	J. FERRY	13	4	17	12	3	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	L. PASTEUR	11	1	12	11	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LA BRUYERE	8	1	9	8	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	14	5	19	14	5	19	9	2	11	9	2	11	9	0	9	0	0	0
PARIS	MICHELET	9	6	15	9	6	15	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLOMET	14	6	20	14	6	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	DANIELOU	10	3	13	9	3	12	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	V. DURUY	8	8	16	7	8	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	SCHWEITZER	9	2	11	8	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLANQUI	4	1	5	4	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	ST-EXUPERY	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	L. HONNEUR	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	G. BALZAC	9	0	9	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	GUERIN	10	1	11	10	1	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	J. JAURES	13	1	14	13	1	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENNES	CHATEAUBR.	9	2	11	9	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENNES	KERICHEN	3	1	4	3	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REUNION	L DE LISLE	6	0	6	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ROUEN	J. D'ARC	7	3	10	7	3	10	1	1	2	1	1	2	0	1	1	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL C.	8	1	9	8	1	9	2	0	2	2	0	2	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	P. FERMAT	4	0	4	2	0	2	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0
TOULOUSE	ST SERGIN	10	0	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CANDIDATS LIBRES		6	6	12	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles

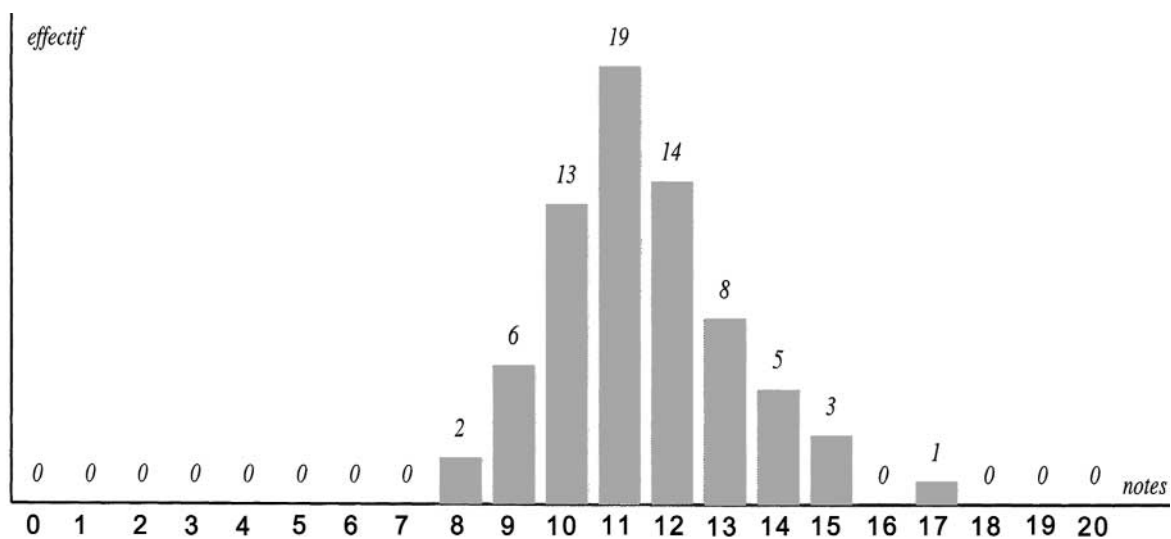
### Statistiques des moyennes générales d'admissibilité

Total inscrits : 751 – Total présents : 723  
 Moyenne mini. : 00.06 – Moyenne maxi. : 16.00 – Moyenne : 06.72 – Écart type : 02.49



### Statistiques des moyennes générales d'admission

Total admissibles : 71 – Total présents à l'oral : 71  
 Moyenne mini. : 07.64 – Moyenne maxi. : 16.45 – Moyenne : 10.99 – Écart type : 01.69



## Résultats par épreuves écrites et orales

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Mini.	Maxi.	Moy.	EC. Type	
<b>ÉPREUVES ECRITES</b>																										
Français tronc commun	0	1	14	36	66	74	116	98	36	79	53	29	42	24	3	19	6	11	9	2	0	1,00	18,50	7,66	3,56	
Geographie tronc commun	2	2	23	27	43	87	119	111	91	76	47	35	16	12	10	5	4	0	1	0	0	0,00	18,00	7,23	2,77	
Histoire tronc commun	2	21	38	60	67	92	104	79	66	51	45	30	18	17	16	7	3	1	0	0	0	0,00	17,00	6,67	3,25	
Philosophie tronc commun	0	21	56	73	82	96	105	71	77	36	40	22	11	13	6	5	2	0	0	0	0	0,50	16,00	6,04	2,97	
Version tronc commun : allemand	0	21	11	9	8	7	12	8	10	5	7	10	7	6	6	6	2	2	1	0	0	0,50	19,00	7,49	5,07	
Version tronc commun : anglais	1	27	16	14	20	19	25	44	32	49	44	36	36	20	16	16	4	4	0	0	0	0,00	18,00	8,64	4,14	
Version tronc commun : espagnol	0	0	1	4	5	4	12	13	16	8	5	2	3	4	0	4	0	0	0	0	0	1,50	15,00	7,62	2,94	
Version tronc commun : italien	2	0	1	1	0	1	1	0	1	1	1	3	3	3	0	3	1	1	0	0	0	0,00	16,50	9,73	5,33	
Version tronc commun : polonais	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9,00	9,00	9,00	0,00	
Version tronc commun : russe	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0,50	12,50	5,00	6,54	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Option lettres modernes	2	21	22	97	186	139	54	46	4	9	10	7	6	5	3	1	1	0	0	1	0	0,00	19,00	4,69	2,31	
Option lettres classiques : version grecque	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	1	0	0	3	1	0	0	2,00	18,00	11,00	5,69	
Option lettres classiques : version latine	0	5	1	0	1	2	5	4	3	7	5	8	8	0	2	3	3	1	0	1	0	0,50	18,50	9,16	4,28	
Option arts : études cinématographiques	0	0	0	0	0	1	0	3	1	0	4	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	5,00	16,00	10,14	3,25	
Option arts : études théâtrales	0	1	0	0	0	1	1	0	1	2	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	1,00	17,00	9,80	5,18	
Option arts : histoire de la musique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,00	11,00	10,50	0,71	
Option arts : histoire et théorie des arts	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,00	9,00	6,00	2,94	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Culture générale littéraire et artistique	0	1	1	1	6	11	15	7	2	2	4	2	4	2	6	5	1	0	0	1	0	1,00	19,00	8,28	4,07	
Français	0	0	0	1	2	3	7	4	5	2	8	5	4	6	8	3	4	4	5	0	0	3,00	18,00	11,18	4,15	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Lettres modernes : texte < 1715	0	0	0	2	4	6	4	5	3	7	2	3	4	2	2	3	2	0	1	1	0	3,00	19,00	9,16	4,11	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Lettres classiques : texte grec	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	3	1	1	0	4	1	0	0	1	0	3,00	18,50	11,68	4,68	
Lettres classiques : texte latin	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	1	2	1	1	0	2	0	1	0	1,00	19,00	12,14	4,52	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Option Arts : musique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	14,50	15,00	14,75	0,35	
Option Arts : études cinématographiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	13,00	18,00	15,50	3,54	
Option Arts : études théâtrales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9,00	18,00	13,50	6,36	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Oral L.M. et arts : anglais	0	0	0	1	1	2	4	2	5	2	2	3	2	1	1	0	1	0	0	0	0	3,00	16,00	8,63	3,16	
Oral L.M. et arts : allemand	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	6,00	16,00	9,50	3,57	
Oral L.M. et arts : espagnol	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7,00	8,00	7,50	0,71	
Oral L.M. et arts : italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	15,00	15,00	15,00	0,00	
Oral L.M. et arts : traduction en latin	0	2	0	1	0	1	0	1	2	1	0	2	2	1	2	1	0	0	2	0	0	1,00	18,00	9,97	5,20	



## Candidats admis sur liste principale

*E.N.S. Lettres et Sc. Humaines*  
*Série Lettres et Arts*  
**LISTE DES CANDIDATS ADMIS**

Session 2004

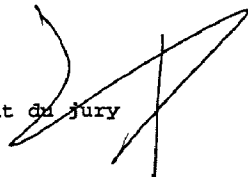
Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	M.	LONGHI Vivien Jean Achille	LYCEE CLAUDE-MONET
02	M.	VIVICORSI Jean-Francois	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
03	Melle	DAVIET Anne-Laure Marie	LYCEE BERTHOLLET
04	M.	TRIGANCE Hadrien	LYCEE CONDORCET
05	M.	GUEST Bertrand Roger Guillaume	LYCEE HENRI IV
06	Melle	NARVAEZ Annelise Flore	LYCEE G. GUIST' HAU
06	M.	LE COLLETER Thomas Ulysse Samuel	LYCEE CLAUDE-MONET
06	Melle	MONDEME Chloe Mireille, Ginette	LYCEE LAKANAL
09	Melle	ROLLINGER Gaëlle Claire Julie Marie	LYCEE FAIDHERBE
10	Melle	MOIOLI Aurelie	LYCEE HELENE-BOUCHER
11	Melle	RICHARD Claire Mariette, Micheline	LYCEE LAKANAL
12	Melle	FUSARO Melanie Claudine Raphaelle	LYCEE HENRI IV
12	Melle	BUFFARD Anne-Laure Claude, Isabelle	LYCEE LAKANAL
14	Melle	LEMESLE Alice Ella, Anne	LYCEE LAKANAL
14	Melle	LEVIN Fanny Ida	LYCEE CLAUDE-MONET
16	Melle	LEPLATRE Florine Helene, Marie	LYCEE HELENE-BOUCHER
17	Melle	AUBAGUE Mathilde	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
18	Melle	GUITTARD Ines Marcelle, Therese	LYCEE PIERRE DE FERMAT
19	Melle	DESLAURIERS Claire Clemence, Marie	LYCEE CLAUDE-MONET
20	Melle	BONANSEA Marion	LYCEE LAKANAL
20	Melle	DUCCLOS Elise Laure	LYCEE LAKANAL
22	Melle	DOURTHE Aurore Marie	LYCEE CONDORCET
23	Melle	PANTER Marie Agnes, Josyane	LYCEE LAKANAL
24	Melle	BOUCHET Pauline Julia, Marjorie	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
25	Melle	LE DOZE Helene Soazig Maude	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
26	Melle	MARTINELLI Helene Michele	LYCEE CONDORCET
27	M.	VERGER Mathias Aurelien	LYCEE HENRI IV
28	M.	BACQUET Rodolphe	LYCEE JEANNE-D'ARC
29	Melle	KRAUTH Louise	LYCEE FAIDHERBE
30	Melle	TAMBURINI Aurelia Mathilde Marie	LYCEE HENRI IV
31	Melle	IRUBETAGOYENA Keti	LYCEE CAMILLE-JULLIAN
32	Melle	SCHUTZ Julie	LYCEE LAKANAL
32	Melle	ROUX Louise Marie Solange	LYCEE CONDORCET
34	Melle	LACROIX Mylene Celine	LYCEE FENELON
35	Melle	DELATRE Claire Elsa, Marjolaine	LYCEE DE SEVRES
36	Melle	LAOT Clemence Camille, Ninon	LYCEE LAKANAL

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



**Ministère de l'Éducation Nationale**  
**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE**  
**LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
 15, Parvis René Descartes - BP 7000  
 69342 LYON CEDEX 07  
 Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 . <http://www.ens-lsh.fr>

**Candidats admis sur liste complémentaire**

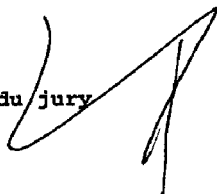
**E.N.S. Lettres et Sc. Humaines      Session 2004**  
**Série Lettres et Arts**  
**LISTE COMPLÉMENTAIRE**

<b>Rang</b>			
037	Melle	GOBIN Nathalie Anna Colette	LYCEE HENRI IV
038	Melle	SMANIOTTO Ada Marine, Victoire	LYCEE FENELON
039	Melle	PONS Sarah Vanessa	LYCEE G. GUIST' HAU
040	M.	MAHOT-BOUDIAS Florian Pierre-Maël	LYCEE CONDORCET

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Ministère de l'Éducation Nationale  
**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE**  
**LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
15, Parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 . <http://www.ens-lsh.fr>

## Série Langues vivantes

### Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	524	62	586
Présents à l'écrit	497	61	558
Admissibles	64	7	71
Équivalences Deug	229	26	255
Présents à l'oral	62	7	69
Admis	32	3	35
Liste complémentaire	4	1	5

## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits		Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.			
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX -MARS.	P. CEZANNE	14	2	16	13	1	14	2	0	2	2	0	2	1	0	1	0	0	0
AIX -MARS.	THIERS	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	H. MARTIN	4	1	5	4	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	P D' AILLY	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	THUILLIER	5	1	6	5	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES-M.	BELLEVUE	8	0	8	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	PASTEUR	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	B. DE BORN	3	0	3	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	JULLIAN	20	0	20	20	0	20	5	0	5	5	0	5	1	0	1	0	0	0
CAEN	MILLET	7	0	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAEN	MALHERBE	13	2	15	13	2	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DJON	CARNOT	2	0	2	2	0	2	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	BERTHOLLET	6	0	6	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	9	1	10	9	1	10	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	22	1	23	21	1	22	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	3	3	6	3	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	MARIETTE	7	3	10	7	3	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	FAURIEL	7	0	7	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	LE PARC	8	1	9	8	1	9	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
LYON	HERRIOT	15	5	20	15	5	20	2	1	3	2	1	3	1	0	1	0	1	1

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Crétail/Versailles

## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits		Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.			
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
MONTP.	JOFFRE	15	2	17	13	2	15	2	0	2	2	0	2	2	0	2	0	0	0
NANCY-METZ	DE LA TOUR	19	1	20	16	1	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANCY-METZ	H. POINCARE	9	1	10	7	1	8	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0
NANTES	GUIST'HAU	5	0	5	5	0	5	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
NANTES	LA PERVERIE	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	D'URVILLE	10	1	11	10	1	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	10	0	10	10	0	10	2	0	2	2	0	2	2	0	2	0	0	0
ORLEANS-T	DESCARTES	6	1	7	6	1	7	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-T	POTHIER	12	0	12	12	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	22	5	27	21	5	26	4	1	5	4	1	5	2	1	3	1	0	1
PARIS	MONET	7	1	8	7	1	8	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	CONDORCET	8	1	9	8	1	9	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEDERMANN	5	3	8	4	3	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	FENELON	26	3	29	26	3	29	7	0	7	7	0	7	5	0	5	1	0	1
PARIS	HENRI IV	15	3	18	15	3	18	10	3	13	10	3	13	7	1	8	0	0	0
PARIS	J. JAURES	4	0	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	J. D'ALBRET	8	0	8	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	J. FERRY	9	2	11	9	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Crétel/Versailles

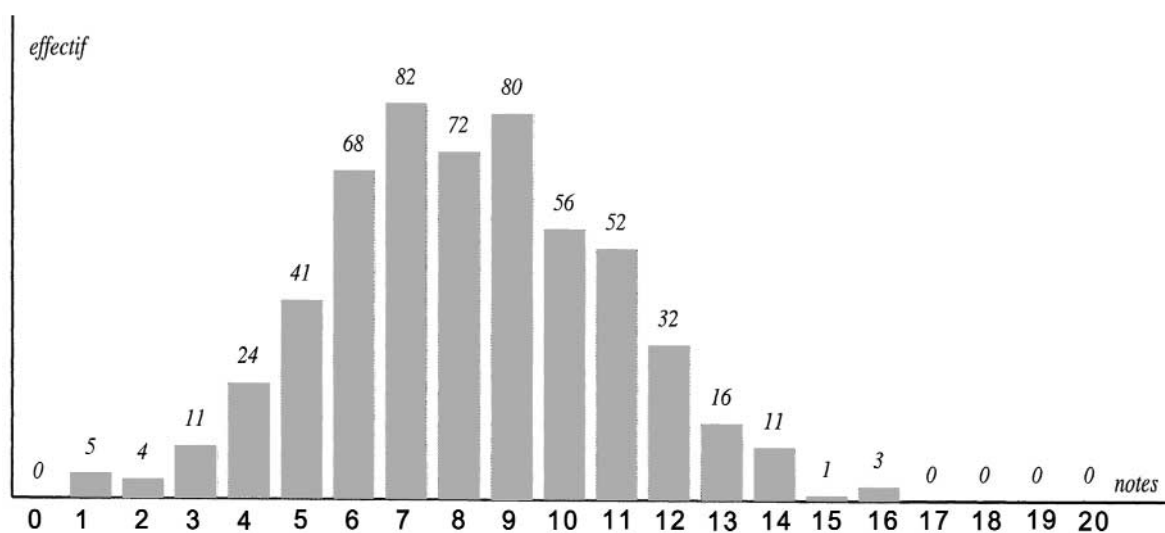
## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits			Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
PARIS	L. PASTEUR	3	1	4	3	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	LA BRUYERE	22	0	22	19	0	19	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	16	1	17	16	1	17	6	0	6	6	0	6	2	0	2	0	0	0
PARIS	MICHELET	10	2	12	10	2	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLOMET	3	3	6	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	DANIELOU	6	0	6	6	0	6	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	V. DURUY	11	1	12	10	1	11	2	0	2	2	0	2	1	0	1	1	0	1
PARIS	BLANQUI	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	L. HONNEUR	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	GUERIN	10	3	13	10	3	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	J. JAURES	13	1	14	11	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RENNES	CHATEAUBR.	15	3	18	14	3	17	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
RENNES	KERICHEN	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REUNION	L DE LISLE	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ROUEN	J. D'ARC	6	0	6	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL C.	16	2	18	16	2	18	4	1	5	4	1	5	2	1	3	1	0	1
TOULOUSE	P. FERMAT	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	ST SERVIN	19	1	20	19	1	20	4	0	4	4	0	4	3	0	3	0	0	0
CANDIDATS LIBRES		2	0	2	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles

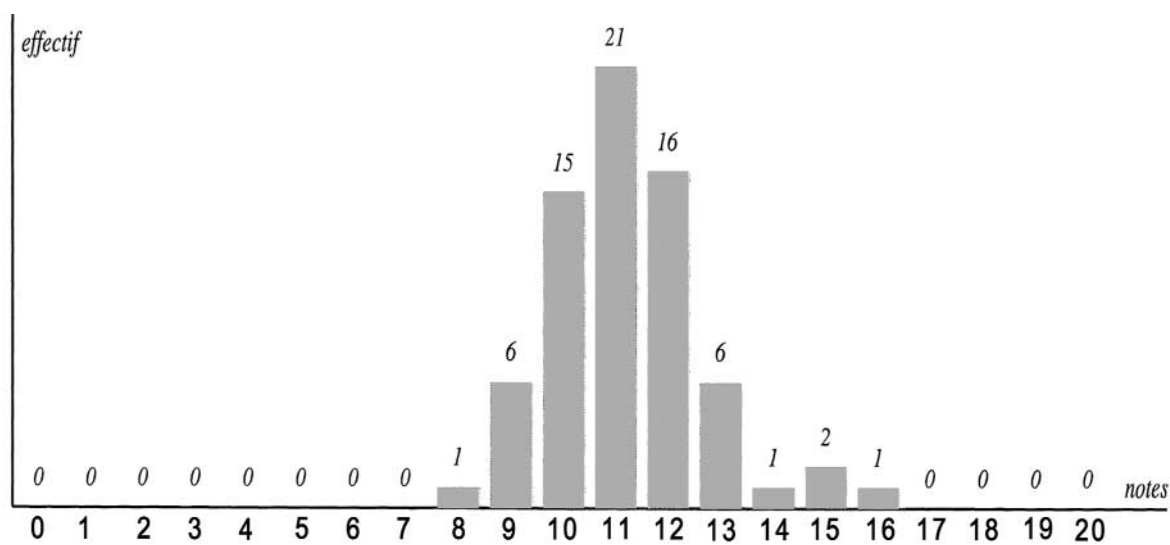
### Statistiques des moyennes générales d'admissibilité

Total inscrits : 586 – Total présents : 558  
 Moyenne mini. : 00.13 – Moyenne maxi. : 15.50 – Moyenne : 07.71 – Écart type : 02.71



### Statistiques des moyennes générales d'admission

Total admissibles : 71 – Total présents à l'oral : 69  
 Moyenne mini. : 07.68 – Moyenne maxi. : 15.57 – Moyenne : 10.74 – Écart type : 01.48



## Résultats par épreuves écrites

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Mini.	Maxi.	Moy.	EC.Type
------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-------	-------	------	---------

## ÉPREUVES ÉCRITES

Français tronc commun	0	25	1	34	87	99	124	143	14	104	72	43	39	19	0	23	20	7	2	8	0	0,50	19,00	7,50	3,54
Géographie tronc commun	0	20	15	29	39	64	110	136	123	75	93	51	31	23	11	13	2	0	0	0	0	1,00	16,00	7,70	2,91
Histoire tronc commun	2	12	14	22	61	77	101	124	114	83	41	37	74	27	28	18	11	3	4	0	0	0,00	18,00	8,07	3,37
Philosophie tronc commun	0	32	67	99	104	105	100	71	77	41	54	35	12	28	15	3	4	1	0	0	0	0,50	17,00	6,19	3,31
Version tronc commun : allemand	0	3	4	3	1	2	5	5	7	4	8	10	7	9	2	5	1	0	0	0	0	0,50	16,00	8,92	3,99
Version tronc commun : anglais	1	47	19	13	24	35	44	62	50	60	51	60	76	36	32	34	14	7	5	0	0	0,00	18,00	8,64	4,15
Version tronc commun : espagnol	0	0	0	0	0	1	1	1	6	6	14	8	6	5	3	8	5	3	1	1	1	5,00	19,50	11,66	3,18
Version tronc commun : italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	4	1	2	4	3	1	1	0	1	0	9,00	18,50	12,98	2,57
Version tronc commun : polonais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	16,00	16,00	16,00	0,00	
Version tronc commun : russe	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	0	3,00	13,50	9,83	3,95

Thème allemand	0	5	2	3	6	5	6	10	3	6	13	5	4	4	1	1	0	1	1	1	0	0,50	18,50	7,76	4,03
Thème anglais	0	11	26	42	20	31	42	45	48	76	78	97	92	47	13	3	5	0	2	0	0	0,50	17,50	8,54	3,40
Thème espagnol	2	9	4	6	6	3	1	4	2	6	4	0	6	8	2	4	1	2	0	1	0	0,00	19,00	7,59	5,20
Thème italien	0	1	1	1	1	2	1	0	2	1	5	1	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0,50	16,00	8,25	4,17
Thème polonais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	16,00	16,00	16,00	0,00	
Thème russe	0	0	0	0	2	0	1	1	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,00	10,50	7,89	2,76



### Résultats par épreuves orales

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Mini.	Maxi.	Moy.	E.C. Type	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Culture générale littéraire et artistique	0	0	0	4	10	14	8	14	4	9	6	8	4	11	5	3	0	3	5	0	0	3,00	18,00	9,04	4,14	
Français	0	1	1	4	8	13	21	10	5	6	13	4	9	7	3	1	0	0	0	0	0	1,00	15,00	7,85	3,22	
Explication texte d'auteur LV1 : allemand	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	4	2	1	0	0	2	0	0	0	10,00	17,00	12,67	2,39	
Explication texte d'auteur LV1 : anglais	0	0	0	1	4	10	13	18	10	4	6	5	0	2	4	3	0	0	0	0	0	4,00	16,00	8,71	2,92	
Explication texte d'auteur LV1 : espagnol	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	2	0	2	0	0	1	0	0	0	7,00	17,00	11,88	3,27	
Explication texte d'auteur LV1 : italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	9,00	15,00	12,60	2,30	
Explication texte d'auteur LV1 : russe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,00	10,00	10,00	0,00	
Analyse de texte LV1 : allemand	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	2	2	0	0	1	1	0	0	0	5,00	17,00	11,08	3,53	
Analyse de texte LV1 : anglais	0	0	2	10	9	10	14	8	6	0	2	2	4	6	4	0	2	1	0	0	0	2,00	17,00	7,26	3,85	
Analyse de texte LV1 : espagnol	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	0	0	5,00	18,00	11,13	4,88	
Analyse de texte LV1 : italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	1	0	0	0	0	10,00	16,00	12,60	2,30	
Analyse de texte LV1 : russe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,00	10,00	10,00	0,00	
Analyse de texte LV2 : allemand	0	0	3	0	4	2	8	4	0	2	4	0	4	4	2	2	0	2	0	0	0	2,00	17,00	8,73	4,24	
Analyse de texte LV2 : anglais	0	0	0	1	1	1	1	6	2	2	0	3	3	1	0	1	0	1	0	0	0	3,00	17,00	9,02	3,47	
Analyse de texte LV2 : espagnol	0	4	6	0	4	2	4	2	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,00	11,00	5,28	3,48	
Analyse de texte LV2 : italien	0	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	5,00	13,00	7,78	3,48	
Analyse de texte LV2 : russe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10,00	10,00	10,00	0,00	
Traductionnet commentaire d'un texte latin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	13,00	16,00	14,50	2,12	

## Candidats admis sur liste principale

Session 2004

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines  
SÉRIE LANGUES VIVANTES  
LISTE DES CANDIDATS ADMIS

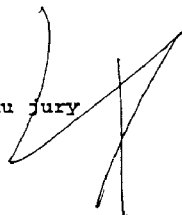
Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	Melle	SORBE Blandine	LYCEE CAMILLE-JULLIAN
02	Melle	NEELSEN Sarah Helene Jeanne	LYCEE HENRI IV
03	Melle	FRANCOIS Camille Maud	LYCEE LAKANAL
04	Melle	VANDAMME Sarah Marie	LYCEE FENELON
05	Melle	COLIN Claire Marion Giulietta	CANDIDAT LIBRE
06	Melle	REVOL Margaux Marie	LYCEE CHAPTAL
07	Melle	PHILIPPON Anne-Laure	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
08	Melle	BONVALOT Anne-Laure	LYCEE PAUL-CEZANNE
09	Melle	WEBER Marie Maud	LYCEE HENRI IV
10	Melle	POISSON Marina Aimee	LYCEE HENRI IV
11	Melle	LAIGNEAU Pauline Moana , Joelle	LYCEE FENELON
11	M.	THELOT Julien Pierre Philippe Rakoto	LYCEE CHAPTAL
13	Melle	AYANNIOTAKIS Melina	LYCEE FENELON
14	Melle	GOSSART Patricia Virginie, Catherine	LYCEE LAKANAL
15	Melle	PRUVOST Celine Marie	LYCEE FENELON
16	Melle	FAIVRE Laetitia Therese Andree	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
17	Melle	SIMEON Ophelie Elo?Se	LYCEE MASSENA
18	Melle	SEVESTRE Suzanne	LYCEE ST-SERNIN
19	Melle	EVARD Anaëlle Marie	LYCEE CHAPTAL
20	Melle	PAROISSIEN Elsa	LYCEE HENRI IV
21	Melle	PETIOT Aurelie	LYCEE HENRI IV
22	Melle	MONTEL Elise Renee , Jeannine	LYCEE H. POINCARÉ
22	Melle	LLECHA LLOP Canela	LYCEE JOFFRE
24	Melle	REMY ABRUNHOSA Marina	LYCEE ST-SERNIN
25	Melle	CARTON Alison Claude , Morvane	LYCEE FENELON
26	Melle	KUENTZLER Marie Muriel	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
27	Melle	DEBRAS Camille Frederique, Cecile	LYCEE MASSENA
28	Melle	DELORME Shannon Dina	LYCEE HENRI IV
29	M.	BARBARESI Adrien Arnaud, Henri	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
30	Melle	GUEROULT Floriana Laura	LYCEE HENRI IV
31	M.	BARON Adrien	LYCEE HENRI IV
31	Melle	BERTRAND Cecile Laure	LYCEE EDOUARD-HERRIOT
33	Melle	GUARDIOLA Elsa Lucie, Fanny	LYCEE ST-SERNIN
34	Melle	SPOONER-ARRAOU Claire Margaret	LYCEE JOFFRE
34	Melle	BORDELAIS Clementine Marie Helene	LYCEE V DURUY

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



Ministère de l'Éducation Nationale  
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
15, Parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 - <http://www.ens-lsh.fr>

**Candidats admis sur liste complémentaire**

*E.N.S. Lettres et Sc. Humaines*  
**SERIE LANGUES VIVANTES**  
**LISTE COMPLEMENTAIRE**

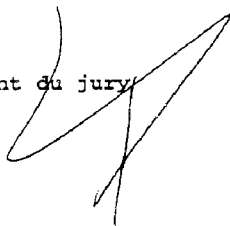
*Session 2004*

Rang			
036	Melle FEUTRIE	Anne-Celia Lucile Isabelle	LYCEE CHAPTAL
037	Melle ALLIBERT	Marie Cecile, Claude	LYCEE FENELON
038	Melle BALLIET	Sophie Emma Karoline	LYCEE FUSTEL-DE-COULANGES
039	Melle ALGOUD	Marie	LYCEE V DURUY
040	M. MARTIN	Tanguy	LYCEE EDOUARD-HERRIOT

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



**Ministère de l'Education Nationale**  
**ECOLE NORMALE SUPERIEURE**  
**LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
15, Parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 . <http://www.ens-lsh.fr>



## Série Sciences humaines

### Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	625	332	957
Présents à l'écrit	600	327	927
Admissibles	34	42	76
<i>Option Histoire/Géographie</i>	26	32	58
<i>Option Philosophie</i>	8	10	18
Équivalences Deug	174	124	298
Présents à l'oral	34	42	76
Admis	18	20	38
Liste complémentaire	1	3	4

## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits		Présents		Admissibles		Présents oral		Admis		L. COMPL.					
		F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	T			
AIX -MARS.	P. CEZANNE	6	3	9	6	3	9	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0
AMIENS	H. MARTIN	10	0	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	P.D' AILLY	7	2	9	6	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMIENS	THULLIER	10	2	12	10	2	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANTILLES-M	BELLEVUE	4	4	8	4	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BESANCON	PASTEUR	14	4	18	14	3	17	1	1	2	1	1	2	0	0	0	0
BORDEAUX	B. DE BORN	4	2	6	4	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX	JULLIAN	18	8	26	18	8	26	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0
CAEN	MILLET	3	2	5	3	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAEN	MALHERBE	11	5	16	10	5	15	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0
CORSE	GIOCANTE	2	0	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DUON	CARNOT	7	7	14	7	7	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	BERTHOLLET	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GRENOBLE	CHAMPOLLION	13	4	17	13	4	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	20	11	31	20	11	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	GAMBETTA	4	2	6	4	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	MARIETTE	4	2	6	4	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	WATTEAU	9	3	12	9	3	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	CHATELET	11	7	18	11	7	18	2	0	2	2	0	2	1	0	1	0
LYON	FAURIEL	9	6	15	9	6	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	LE PARC	11	7	18	11	7	18	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0
LYON	HERRIOT	19	7	26	19	7	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	STE MARIE	9	1	10	9	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles

## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits			Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
NANCY-METZ	DE LA TOUR	6	7	13	6	6	12	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0
NANCY-METZ	H. POINCARE	9	2	11	9	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	GUIST'HAU	3	4	7	3	4	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	LA PERVERIE	1	2	3	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	D'URVILLE	18	5	23	17	5	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NICE	MASSENA	12	11	23	12	11	23	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-T	DESCARTES	10	1	11	9	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORLEANS-T	POTHIER	5	4	9	4	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BL. DE CASTILLE	4	2	6	4	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	CHAPTAL	6	6	12	6	6	12	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	MONET	2	5	7	2	5	7	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0
PARIS	CONDORCET	17	9	26	17	9	26	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0	0	0
PARIS	LEDERMANN	8	7	15	6	7	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	FENELON	36	12	48	35	12	47	15	6	21	15	6	21	10	2	12	1	1	2
PARIS	H. BOUCHER	18	8	26	17	8	25	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0
PARIS	HENRI IV	22	24	46	21	24	45	6	10	16	6	10	16	3	6	9	0	1	1
PARIS	H. BALZAC	6	6	12	5	6	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	J. JAURES	2	4	6	2	4	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	J. D'ALBRET	12	3	15	12	3	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	J. FERRY	24	12	36	22	12	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	L. PASTEUR	18	1	19	16	1	17	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles

## Résultats par classes préparatoires

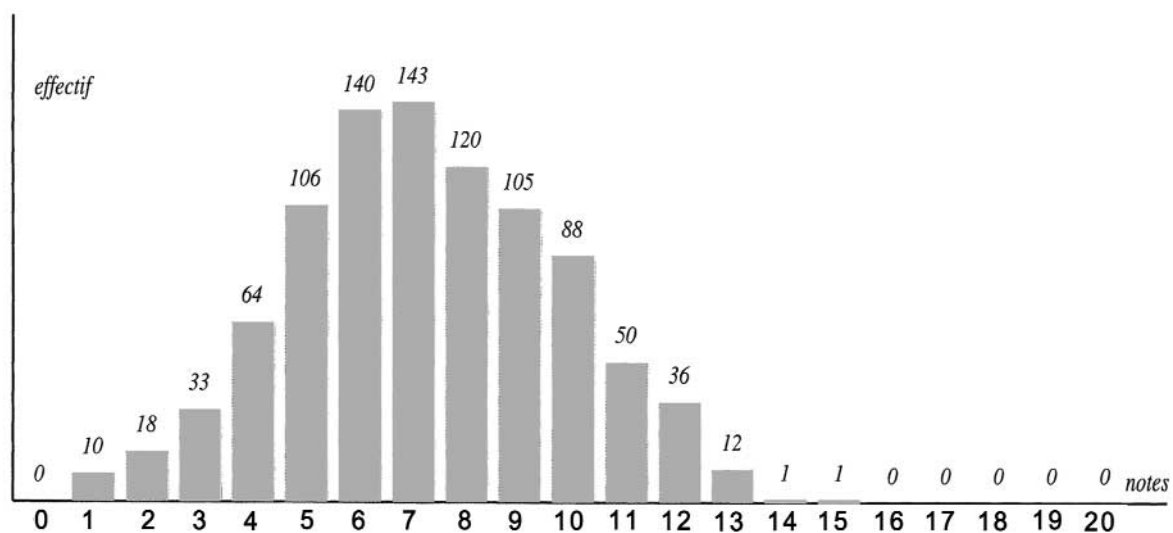
Académie	Lycée	Inscrits			Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
PARIS	LA BRUYERE	16	7	23	16	7	23	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0
PARIS	LAKANAL	17	18	35	16	18	34	3	8	11	3	8	11	1	5	6	0	0	0
PARIS	MICHELET	5	4	9	4	4	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLOMET	9	6	15	7	6	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	DANIELOU	13	9	22	13	9	22	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	0	0
PARIS	STANISLAS	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	V. DURUY	11	9	20	11	8	19	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
PARIS	SCHWEITZER	10	4	14	10	4	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	BLANQUI	7	3	10	7	3	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	L. HONNEUR	5	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POITIERS	G. BALZAC	8	10	18	8	10	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REIMS	J. JAURES	9	5	14	9	5	14	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
RENNES	CHATEAUBR.	5	7	12	5	7	12	1	2	3	1	2	3	1	2	3	0	0	0
RENNES	KERICHEN	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
REUNION	L DE LISLE	9	4	13	9	4	13	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
ROUEN	J. D'ARC	6	1	7	6	1	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL C.	14	6	20	14	6	20	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	P. FERMAT	1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	ST SERNIN	19	6	25	18	6	24	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0	1	1
CANDIDATS LIBRES		5	4	9	2	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles



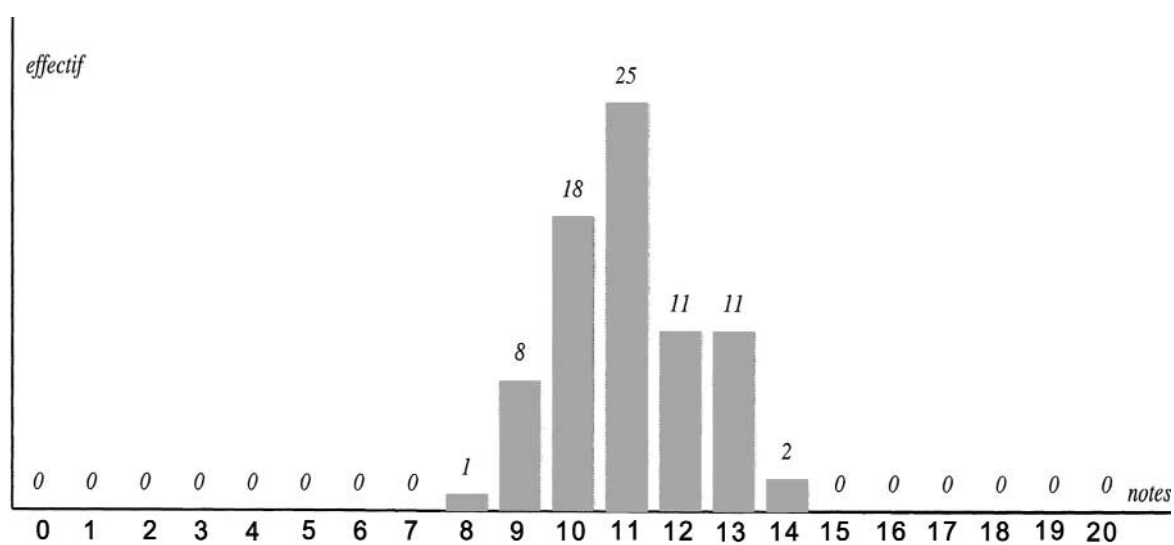
### Statistiques des moyennes générales d'admissibilité

Total inscrits : 957 – Total présents : 927  
 Moyenne mini. : 00.13 – Moyenne maxi. : 14.06 – Moyenne : 06.77 – Écart type : 02.53



### Statistiques des moyennes générales d'admission

Total admissibles : 76 – Total présents à l'oral : 76  
 Moyenne mini. : 07.79 – Moyenne maxi. : 13.82 – Moyenne : 10.53 – Écart type : 01.24



## Résultats par épreuves écrites et orales

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Mini.	Maxi.	Moy.	EC. Type	
<b>ÉPREUVES ÉCRITES</b>																										
Français tronc commun	0	32	16	38	120	121	150	125	95	75	63	32	19	14	15	5	0	0	0	0	0	0,50	15,00	6,60	2,82	
Géographie tronc commun	1	23	24	48	68	89	109	0	99	98	88	75	57	46	31	19	12	9	6	3	0	0,00	19,00	8,26	3,83	
Histoire tronc commun	0	29	55	69	78	102	123	121	86	66	55	43	37	24	11	12	4	2	0	0	0	1,00	17,00	6,81	3,28	
Philosophie tronc commun	0	115	87	113	143	102	87	84	59	34	31	22	14	8	4	4	1	1	0	0	0	0,50	17,00	5,01	3,08	
Version tronc commun : allemand	0	0	8	14	9	18	8	10	10	14	13	8	10	11	11	9	14	3	3	0	0	2,00	18,00	9,29	4,54	
Version tronc commun : anglais	0	41	13	17	33	28	38	33	44	58	60	52	59	51	31	20	13	5	1	0	0	0,50	18,00	8,63	4,07	
Version tronc commun : arabe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	12,00	17,00	15,33	2,89		
Version tronc commun : espagnol	0	0	5	3	10	3	10	11	9	7	12	9	4	1	2	0	1	0	0	0	1,50	15,50	7,41	3,13		
Version tronc commun : italien	2	1	1	0	2	1	1	1	4	2	3	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0,00	15,50	7,23	3,95		
Version tronc commun : portugais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	12,00	13,00	12,50	0,71		
Version tronc commun : russe	0	2	0	3	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0,50	16,00	6,05	5,54		
Option Histoire	1	7	44	61	96	112	67	67	60	28	31	27	20	19	8	7	2	2	0	0	0	0,00	17,00	6,22	3,19	
Option géographie	2	0	19	35	63	0	110	111	109	0	64	44	29	24	14	19	9	3	2	4	0	0,00	19,00	7,98	3,46	
Option philosophie	0	14	30	20	32	40	30	20	21	11	13	5	3	1	2	4	0	0	0	0	1,00	15,00	5,57	3,05		

## ÉPREUVES ORALES

Culture générale littéraire et artistique	0	0	0	1	10	16	12	4	5	3	3	4	3	6	1	4	1	1	2	0	0	3,00	18,00	8,17	4,01
Français	0	0	1	2	4	4	10	9	5	3	7	4	1	11	7	2	3	1	2	0	0	2,00	18,00	9,63	4,02
Histoire	0	0	0	0	3	5	6	7	6	2	3	6	5	7	4	4	0	0	0	0	0	4,00	15,00	9,37	3,39
Géographie	0	0	3	5	3	5	2	4	1	3	2	4	4	5	5	3	2	3	4	0	0	2,00	18,00	10,00	5,03
Explication d'un texte philosophique	0	0	0	2	1	1	3	1	1	0	1	1	1	2	0	3	1	0	0	0	0	3,00	16,00	9,33	4,51
Exposé sur une question de philosophie	0	0	0	4	1	2	0	1	2	0	0	0	1	4	0	0	1	1	1	0	3,00	18,00	9,11	5,28	

## Candidats admis sur liste principale

E.N.S. Lettres et Sc. Humaines  
SÉRIE SCIENCES HUMAINES  
LISTE DES CANDIDATS ADMIS

Session 2004

Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	M.	MARTIN-FREVILLE Charles	LYCEE LAKANAL
02	M.	RAUFFET Guillaume Jean-Marie	LYCEE HENRI IV
03	M.	DESMET Remi Jean-Baptiste, Guy	LYCEE LAKANAL
03	Melle	NEDELEC Pascale Amelie	LYCEE FENELON
05	M.	ODINET Francois Nicolas, Laurent	LYCEE HENRI IV
06	M.	CARTONNET Alexis Thibault Romain	LYCEE HENRI IV
07	M.	GRANDCLEMENT Antoine Romain, Pierre	LYCEE LAKANAL
07	Melle	ROUSSIN Juliette Christine, Evodie	LYCEE FENELON
09	Melle	WLUCZKA Amelie Helene, Nathalie	LYCEE LA BRUYERE
09	M.	VANIER Guillaume Thierry Eric	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
11	M.	LANGROGNET-MATHEIU Fabrice Mathieu	LYCEE FENELON
12	Melle	GUESDE Catherine Marie-Laure	LYCEE FENELON
13	M.	CHARBONNIER Pierre	LYCEE HENRI IV
14	M.	VITOUX Frederic	LYCEE G. DE LA TOUR
15	M.	SEVENO Damien Boris	LYCEE CLAUDE-MONET
16	Melle	LARUELLE Aude Agnes, Jeanne	LYCEE LAKANAL
17	Melle	BEN SLAMA Ines Julie	LYCEE FENELON
18	Melle	GREIG Isabelle	LYCEE CAMILLE-JULLIAN
18	Melle	LEREBoullet Anne-Laure Charlotte	LYCEE FENELON
20	Melle	ABALLEA Marion Agnes, Sophie	LYCEE FENELON
21	Melle	REGNAULD Amelie Justine	LYCEE HENRI IV
22	M.	DEVIGNE Matthieu Francois	LYCEE CHATEAUBRIAND
23	Melle	CARRE Marie-No?Lle	LYCEE A. CHATELET
23	M.	DEFLANDRE Laurent Jean Claude	LYCEE HENRI IV
25	M.	PEROCHEAU Eric Noël	LYCEE LAKANAL
26	M.	BARTHEL Matthias Ludovic	LYCEE HELENE-BOUCHER
26	Melle	MICHEL Anne-Claire Marie	LYCEE FENELON
28	M.	GALLO David Joseph Julien	LYCEE HENRI IV
29	M.	MALAPRADE Sebastien Eddy	LYCEE FENELON
29	Melle	GIBERT Marie Anne, Madeleine	LYCEE HENRI IV
31	Melle	BARTOLI Sarah Maguelonne	LYCEE HENRI IV
32	Melle	NERON Claire Michka, Caroline	LYCEE FENELON
33	M.	DEMOURES Francois-Xavier Jacques	LYCEE PRIVE M. DANIELOU
34	Melle	LE GUEN Marie Charline	LYCEE FENELON
35	Melle	GAUTIER Sandie Marie, Virginia	LYCEE CHATEAUBRIAND
36	M.	REPPPEL-BAELE Fabien Herve	LYCEE LAKANAL
37	M.	MONERIE Julien	LYCEE CHATEAUBRIAND
38	Melle	CHILA Roxane	LYCEE FENELON

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Ministère de l'Éducation Nationale  
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES  
15, Parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 . <http://www.ens-lsh.fr>

Le président du jury

## Candidats admis sur liste complémentaire

Session 2004

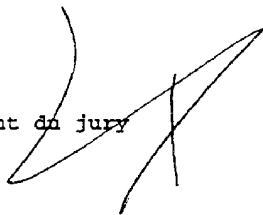
*E.N.S. Lettres et Sc. Humaines*  
**SERIE SCIENCES HUMAINES**  
**LISTE COMPLEMENTAIRE**

Rang			
039	Melle	SCHAAD Sandra	LYCEE FENELON
040	M.	LE BRAZIDEC Nicolas Gilbert	LYCEE ST-SERNIN
041	M.	DANTE Hassan Henri Francois	LYCEE HENRI IV
042	M.	ENAUDEAU Jacques Andre, Louis	LYCEE FENELON

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



**Ministère de l'Education Nationale**  
**ECOLE NORMALE SUPERIEURE**  
**LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
15, Parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 . <http://www.ens-lsh.fr>

## Série Sciences économiques et sociales

### Statistiques générales

	Filles	Garçons	Total
Inscrits	221	128	349
Présents à l'écrit	221	123	334
Admissibles	22	21	43
Équivalences Deug	51	38	89
Présents à l'oral	7	8	15
Admis	3	2	5
Liste complémentaire	1	2	3

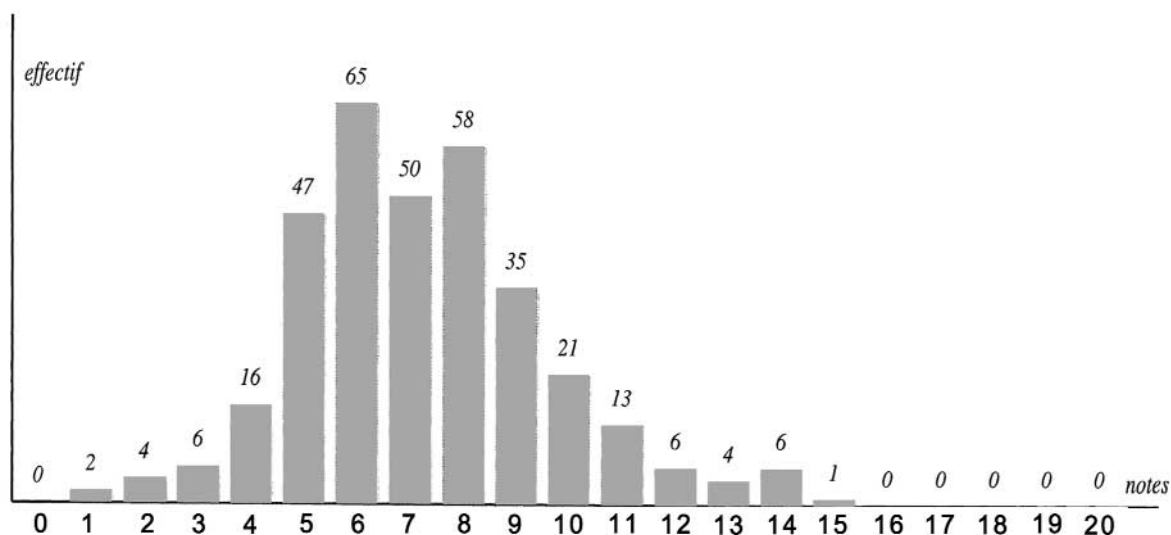
## Résultats par classes préparatoires

Académie	Lycée	Inscrits			Présents			Admissibles			Présents oral			Admis			L. COMPL.		
		F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
AIX -MARS.	THIERS	24	7	31	23	7	30	1	1	2	1	1	2	1	0	1	0	1	1
BORDEAUX	MONTAIGNE	10	7	17	8	6	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIJON	CARNOT	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LILLE	FAIDHERBE	5	4	9	5	4	9	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
LILLE	ND PAIX	13	11	24	13	11	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LYON	LE PARC	11	9	20	10	9	19	2	3	5	2	3	5	0	0	0	0	1	1
LYON	ST MARC 69	6	5	11	4	5	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MONTP.	A. DAUDET	9	2	11	9	2	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NANTES	GUIST'HAU	10	8	18	10	8	18	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	0	0
ORLEANS-T	POTHIER	18	8	26	18	8	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	HENRI IV	15	5	20	15	5	20	8	3	11	8	3	11	1	0	1	0	0	0
PARIS	AMYOT	6	3	9	6	2	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	JANSON	15	11	26	13	11	24	2	5	7	2	5	7	0	0	0	0	0	0
PARIS	LAKANAL	28	11	39	27	11	38	6	4	10	6	4	10	1	0	1	1	0	1
PARIS	DANIELOU	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PARIS	STE MARIE	12	9	21	12	9	21	1	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0
PARIS	STANISLAS	8	13	21	8	12	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STRASBOURG	FUSTEL C.	16	8	24	16	8	24	1	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0
TOULOUSE	ST SERVIN	13	2	15	13	2	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CANDIDATS LIBRES		1	4	5	0	2	2	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0

(F = Filles, G = Garçons, T = Tous, Présents = Présents à au moins une épreuve, L. COMPL. = Liste Complémentaire) PARIS = Paris/Créteil/Versailles

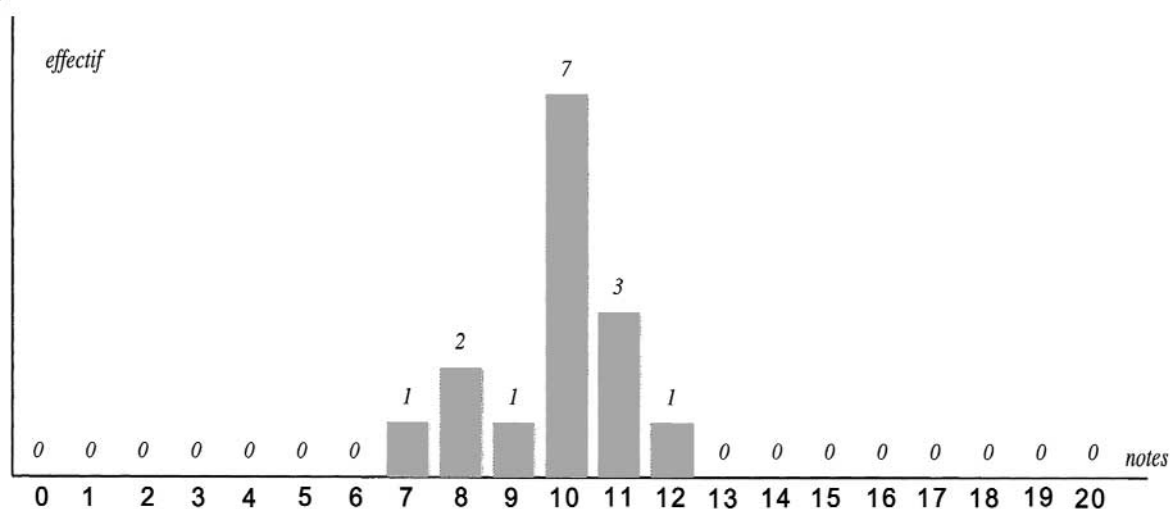
### Statistiques des moyennes générales d'admissibilité

Total inscrits : 349 – Total présents : 334  
 Moyenne mini. : 00.88 – Moyenne maxi. : 14.56 – Moyenne : 06.77 – Écart type : 02.37



### Statistiques des moyennes générales d'admission

Total admissibles : 43 – Total présents à l'oral : 15  
 Moyenne mini. : 06.21 – Moyenne maxi. : 11.79 – Moyenne : 09.38 – Écart type : 01.44



### Résultats par épreuves écrites et orales

NOTE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Mini.	Maxi.	Moy.	EC. Type	
<b>ÉPREUVES ÉCRITES</b>																										
Français	1	6	14	26	38	60	53	28	26	13	21	7	12	7	5	5	2	2	0	0	0	0,00	17,00	6,48	3,27	
Histoire	0	9	21	46	50	59	47	37	25	10	11	3	9	2	2	1	1	0	0	0	0	1,00	16,00	5,56	2,68	
Mathématiques	3	55	33	40	43	32	33	23	16	12	8	12	7	6	2	4	0	0	0	0	0	0,00	15,00	4,95	3,42	
Philosophie	0	3	1	6	17	33	46	41	41	31	41	20	21	13	10	3	1	0	0	0	0	0,50	16,00	8,08	2,88	
Sciences sociales	0	2	5	15	11	38	58	30	53	34	25	17	18	4	3	5	7	4	2	2	0	0,50	19,00	7,70	3,36	
Option allemand	0	0	3	7	9	4	5	0	2	6	2	3	3	4	2	1	2	1	2	0	0	1,50	18,00	7,89	4,75	
Option anglais	0	3	5	2	11	20	6	16	8	8	4	7	7	7	10	4	3	1	0	0	2	0,50	20,00	8,26	4,29	
Option espagnol	0	1	2	0	1	2	1	0	0	4	1	1	0	1	2	0	0	1	0	0	0	1,00	17,00	8,09	4,77	
Option italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	9,00	13,00	11,00	2,00	
Option géographie	0	1	2	4	3	10	8	10	11	4	4	11	5	10	4	4	3	2	1	1	0	1,00	19,00	9,26	4,07	
Option version grecque	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,00	3,00	3,00	0,00	
Option version latine	0	0	0	1	1	2	1	2	1	5	3	2	1	2	1	5	2	1	0	0	0	3,00	16,50	10,40	3,97	
<b>ÉPREUVES ORALES</b>																										
Economie	0	1	0	0	2	0	1	1	1	2	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	0	1,00	17,00	9,36	4,81	
Sociologie	0	0	1	2	2	2	0	1	0	1	0	0	1	0	2	0	0	0	2	0	0	2,00	18,00	8,43	5,71	
Option géographique	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	0	5,00	18,00	12,43	5,50	
Option histoire	0	0	1	0	0	1	2	2	2	2	0	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2,00	13,00	8,33	7,77	
Option allemand	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1,00	17,00	8,00	8,19		
Option anglais	0	0	1	0	0	0	1	1	3	1	1	0	3	0	1	1	0	0	0	0	0	2,00	15,00	9,46	3,55	
Option espagnol	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6,00	13,00	9,50	4,95	
Option italien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	12,00	12,00	12,00	0,00	
Option latin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	8,00	17,00	11,33	4,93	



**Candidats admis sur liste principale**

*E.N.S. Lettres et Sc. Humaines* *Session 2004*  
*SERIE Sc. ECONOMIQUES ET SOCIALES*  
*LISTE DES CANDIDATS ADMIS*

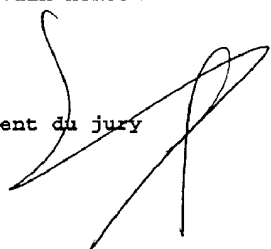
Les candidats dont les noms suivent sont proposés pour l'admission sous réserve qu'ils fournissent à l'administration les documents justifiant leur capacité à concourir.

Rang			
01	Melle	BROUTELLE Anne-Cécile	LYCEE LAKANAL
02	M.	MONNET Eric Pierre, Marie	LYCEE G. GUIST' HAU
02	Melle	MAZAS Solène Lise, Marina	LYCEE THIERS
04	Melle	COUTARD Justine Gisèle, Lucienne	LYCEE HENRI IV
05	M.	PERDONCIN Antonin Thomas	LYCEE G. GUIST' HAU

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



**Ministère de l'Éducation Nationale**  
**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE**  
**LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
15, Parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 . <http://www.ens-lsh.fr>

**Candidats admis sur liste complémentaire**

*Session 2004*

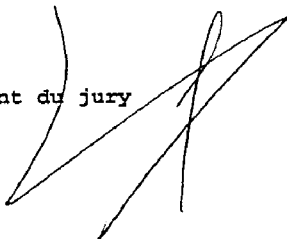
**E.N.S. Lettres et Sc. Humaines  
SÉRIE Sc. ECONOMIQUES ET SOCIALES  
LISTE COMPLÉMENTAIRE**

Rang		
006	M. ROMAN Philippe Pierre Michel	LYCEE THIERS
007	Melle DE LISI Laura Anne Florence	LYCEE LAKANAL
008	M. VILLEMONTÉIX Thomas Fabien Francis	LYCEE DU PARC

Le 21/7/2004,

M. Sylvain AUROUX

Le président du jury



**Ministère de l'Éducation Nationale  
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**  
15, Parvis René Descartes - BP 7000  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. 04 37 37 60 00 - Fax 04 37 37 60 60 . <http://www.ens-lsh.fr>

**Séries Lettres et Arts, Langues vivantes  
et Sciences humaines**



## Composition française

Épreuve commune

Écrit

**Sujet :** Dans son introduction à *La Nuit et le Moment* (Crébillon, *Œuvres complètes*, t. II, Classiques Garnier, 2000, p. 527), Jean Oudart écrit :

« [Crébillon] use ici de toute son imagination pour laisser, si l'on peut dire, son oeuvre hermétiquement ouverte. En jouant de la dérision et de la lucidité, il oblige le lecteur à exercer sa liberté de critique. »

Dans quelle mesure cette analyse éclaire-t-elle votre lecture des deux oeuvres de Crébillon, *La Nuit et le Moment* et *Le Hasard du coin du feu* ?

On ne donnera évidemment pas, dans ce rapport, de corrigé en forme du sujet proposé à la session 2004 du concours : on se contentera de quelques remarques en cherchant prioritairement à être utile aux futurs candidats, notamment en leur désignant, dans le cadre très libre d'une réflexion sur la philosophie de l'épreuve et sur l'aspect que celle-ci a revêtu cette année, quelques erreurs à ne pas commettre et en leur rappelant quelques consignes de bon sens, quelles que puissent être les œuvres proposées à leur réflexion et les formules choisies pour les inviter à rédiger leur composition française.

### Quelques mots sur l'attitude à adopter face au sujet

On ne peut pas faire l'économie de son *analyse précise*, assurément, mais cela ne signifie pas qu'il faille l'atomiser en une paraphrase grammaticale absurde. Le repérage des éléments qu'il propose à la réflexion n'implique pas des développements de plusieurs pages sur la « théorie du paradoxe » : une introduction n'est pas le lieu le mieux adapté à la récitation d'un cours de méthodologie, mais l'endroit où l'on détermine avec précision, à partir d'une *élucidation prudente* de sa signification littérale, *les enjeux* du sujet à traiter, *les questions* qui surgissent à la lecture du jugement critique proposé, et *les étapes du développement* qu'on va conduire dans une direction claire qu'il convient d'indiquer. Cela doit passer évidemment par *une reformulation du propos*, non pas pour retrouver à tout prix les termes d'un autre sujet traité en classe par le professeur dans son cours ou dans un corrigé de devoir, non plus pour sélectionner dans la citation le sacro-saint trio de thèmes susceptibles de structurer le développement au détriment d'une réflexion originale<sup>1</sup>, mais pour créer les conditions d'une *lecture personnelle, cohérente et dynamique* des œuvres du programme, *en débat permanent avec l'énoncé proposé*, considéré évidemment comme un tout formé d'une citation et d'un libellé d'accompagnement.

Cela implique aussi — et sans doute en premier lieu — *une juste appréciation de l'origine de ce propos* : qui l'a tenu ? quand a-t-il été émis ? où a-t-il été inscrit ? que peut-on en tirer pour déterminer son sens ? Dans le cas précis du sujet de 2004 sur Crébillon, constater que l'un des membres de l'équipe universitaire qui s'est consacrée à l'édition des œuvres de Crébillon est à la recherche d'une formule frappante pour synthétiser sa présentation de l'un des ouvrages dont il a eu la charge

1. Dans le cas du sujet de 2004, les « plans » en triptyque sur les œuvres « hermétiquement ouvertes » (I), la dérision et la lucidité (II), la liberté de critique du lecteur (III) se sont multipliés (avec quelques variantes dans l'ordre choisi), ainsi que de nombreux développements sur le caractère d'œuvres expérimentales des textes de Crébillon.

éditoriale, amène à mettre en partie en question le jugement proposé comme sujet : cela ne conduirait-il pas, justement, à énoncer artificiellement un paradoxe peut-être un peu trop fort ? L'auteur de la citation semblait lui-même en avoir conscience, si l'on voulait bien prêter attention à sa façon de modaliser son propos... Et ce faisant, il ouvrait lui-même la porte, sinon à une contestation, du moins à *une approche prudemment herméneutique*, de son jugement.

Force est bien de constater que trop peu de candidats ont été capables d'adopter cette attitude critique pourtant très nécessaire. En revanche, la plupart se sont précipités sans distance et sans réflexion dans une « traduction » des termes du sujet qui, par son inexactitude, ouvrait la porte aux développements les plus fantaisistes.

### Quelques erreurs et approximations

Et pour commencer les « oxymores » — au sens très large — du sujet, ou du moins les rencontres de mots antithétiques. Était-il bien judicieux de tirer de l'expression « hermétiquement ouverte » un double développement, généralement d'ailleurs inscrit dans deux plans très difficilement conciliables, sur l'univers socialement restreint des libertins (dans certaines bonnes copies) ou sur le cadre intimiste des deux œuvres (dans la plupart des autres) d'une part, et sur l'ouverture (à l'interprétation du lecteur, à son voyeurisme) de l'autre ? L'était-il plus de glisser de la notion d'hermétisme (déjà largement suspecte, en quelque sens qu'on la comprenne, car Crébillon n'est pas un auteur ésotérique) à celle d'ambiguïté, surtout en réduisant cette prétendue ambiguïté à une question de langage ? Sur ce point, le mauvais usage d'un travail critique — dont l'intérêt intrinsèque n'est pas en cause — a fait des ravages dans les copies, conduisant les candidats à réciter des analyses lexicales ou stylistiques supposées prouver que les deux ouvrages au programme, pourtant écrits — n'en déplaise à Diderot constamment appelé à la rescousse — dans une langue transparente et rigoureuse, étaient forcément hermétiques puisqu'on n'y comprenait rien<sup>2</sup> ! N'aurait-il pas mieux valu apprécier lucidement la manière quelque peu artificieusement spirituelle qu'avait choisie l'auteur du propos pour intensifier l'idée d'ouverture qu'il associait à sa lecture de *La Nuit et le Moment* ? Et mesurer la tension qu'il veut instaurer entre une langue parfaitement maîtrisée, on l'a dit, et d'autres niveaux de signification ? L'erreur, en somme, provient de la précipitation : l'on saute sur la première formule rencontrée pour lui faire un sort sans prendre garde qu'elle n'acquiert tout son sens qu'à la lumière de la suite de la citation.

Autre couple d'apparence contradictoire à manipuler avec beaucoup de précautions, celui que forment la contrainte et la liberté. Bien des candidats, trop pressés, n'ont pas pris garde qu'il ne faisait sens qu'en considération du complément déterminatif, lui-même couramment mal interprété<sup>3</sup>, qui venait préciser le second terme. S'en aviser conduisait à minimiser le caractère paradoxal de l'opposition : « le lecteur est contraint d'être libre » ne serait-il pas une manière plus prudente de dire « le lecteur se trouve face à un texte qui (selon des modalités qu'il convenait d'essayer de cerner) lui impose un jugement de nature éthique » ?

Une fois cela posé, il est bien évident que l'articulation entre les deux parties du propos devient plus facile à analyser : aux yeux du préfacier de *La Nuit et le Moment*, cet ouvrage avait été conçu par son auteur comme mettant inévitablement le lecteur en position de juge. On en extrapolerait volon-

2. On signalera ici que les développements sur la « gaze » et l'art de la suggestion auraient été plus convaincants si l'on avait reconnu que l'on avait d'abord affaire à un *code*, fort bien compris des partenaires en présence, code qu'imposent les bonnes manières, voire l'élégance (mais non la censure : Crébillon n'a jamais frôlé la pornographie) ; que l'ambiguïté, l'implicite, le sous-entendu, le double sens, aient leur place, et non des moindres, et que par là passe le paradoxe de l'hermétisme ouvert, n'implique pas que les personnages passent leur temps à ne se comprendre qu'à demi.

3. Peut-on passer de l'idée de critique au sens éthique (les textes de Crébillon imposent à leur lecteur une évaluation et une prise de parti de nature morale) à l'idée plutôt anachronique de critique « littéraire » ? Cela sous prétexte que le narrateur — phénomène extrêmement répandu à l'époque — interpelle ironiquement son lecteur, ou en vertu d'extrapolations peu convaincantes d'ordre philosophique sur la « liberté critique » (par omission de la préposition).

tiers, pour aborder au passage un des thèmes de développement les plus malmenés par les candidats, l'idée que Crébillon s'ingéniait à faire de son lecteur un moraliste.

### D'inutiles raffinements

Une vision claire et nette du sens général du sujet est bien sûr de toute nécessité pour parvenir à une composition française démonstrative et efficace. Encore convient-il de ne pas la gâcher par des arguties ou des complications qui la mettraient trop à mal. Le propos offrait, dans sa lettre, aux amateurs de dissection microscopique, quelques tentations particulièrement séduisantes.

Le mot « imagination » constituait la première de ces invitations au faux pas. Que mettre sous ce terme ? Fallait-il absolument multiplier, à coups de références hétéroclites, les définitions possibles du mot ? Ne valait-il pas mieux, affrontant crânement le risque de la traduction réductrice, comprendre que, selon l'auteur du propos, Crébillon *s'ingéniait à* (ou *déployait toutes les ressources de son art pour*) laisser son œuvre largement ouverte ? Cela risquait de paraître un peu simple à certains – mais simplicité est en l'occurrence vertu – ; et de fait il était difficile de montrer que dans ces deux dialogues, Crébillon faisait montre d'une imagination débordante : stratège habile tant qu'on voudra, narrateur retors et manipulateur sans contredit, styliste soigneux, ce n'est déjà pas si mal. De même l'emploi du verbe *jouer* n'était pas une invite à mettre en œuvre la théorie du « plaisir du texte », encore moins à y voir inscrit le principe de l'activité libertine (fort sérieuse au demeurant).

Ultime écueil : le couple formé par *dérision* et *lucidité* imposait aux candidats une réflexion qui devait parachever ce qui vient d'être exposé. Si les copies témoignent assez souvent d'un effort pour marquer entre les deux mots une articulation logique, très rarement la signification précise des termes a été prise en compte. On s'est fort peu souvent avisé que le premier relevait du paradigme de l'ironie, se contentant de le convoquer dans son acception la plus banale. Il y avait là, pourtant, une ouverture pour traiter le sujet, au surplus exploitable à partir de certaines des références critiques les plus judicieuses sur l'œuvre de Crébillon : et de fait la question de l'écriture ironique constituait l'essentiel de l'articulation entre les deux parties du propos. Il n'était même pas interdit d'en arriver à établir que le narrateur, par l'usage de la dérision rhétorique, s'employait à rendre ses *marionnettes* dérisoires, au sens du langage courant, artifice sans prétention de bien meilleur aloi que la plupart des fausses finesses laborieusement extraites des fichiers sur Roland Barthes, Gérard Genette, Umberto Eco ou *L'Ère du soupçon*.

On vient, en passant, de prononcer quelques formules magiques. Si le jury a pu constater avec satisfaction que les candidats de 2004, très souvent, connaissaient sur le bout des doigts les textes du programme — le premier sans doute mieux que le second, ce qui les a conduits souvent à négliger d'utiliser les différences entre les deux au profit du raisonnement —, il a dû aussi déplorer le manque criant de la culture critique nécessaire à l'appréciation de ces œuvres plutôt difficiles : il ne s'agissait pas d'exiger d'eux la lecture de l'importante bibliographie concernant Crébillon, mais de leur souhaiter seulement de se montrer capables de mobiliser ceux des travaux récents qui pouvaient apporter des éclairages aux différentes problématiques soulevées par le sujet. Or, dans les meilleurs des cas, les copies témoignent de la connaissance — souvent de seconde main — de très peu de références utiles. On se demande même parfois si les candidats ont lu attentivement la présentation de l'édition au programme, contre laquelle ils poléminent, à vide mais vigoureusement — non sans défigurer le nom de l'universitaire responsable, métamorphosé dans de nombreuses copies en Jean d'Agen —, et s'ils ont une vague notion des contextes de certaines citations critiques qui se retrouvent un peu partout dans les copies.

Ce déficit d'information sur les œuvres se double généralement d'approximations dangereuses sur le contexte littéraire, culturel et historique (ce qui est nécessairement sanctionné au même titre

que la méconnaissance ou la mésinterprétation des œuvres). On esquisse parfois des rapprochements avec Laclos ou Sade — que Crébillon, chronologiquement, peut difficilement *rappeler* — sans que l'on se demande si l'évocation d'actes sexuels ne serait pas le seul point commun entre ces différents auteurs (du moins dans certains développements peu explicites).

On se lance dans de doctes exposés historiques qui situent Crébillon sous la Régence (lui qui commence à écrire en 1730) ou même à l'époque du mariage de M<sup>me</sup> de Maintenon et Louis XIV, ce qui serait anecdotique voire négligeable si cela ne constituait le fondement d'un certain nombre d'analyses ; on tire d'in vraisemblables conséquences (sur la censure ou la philosophie anglaise) de l'adresse bibliographique de « Londres », fausse adresse traditionnellement utilisée par la librairie d'Ancien Régime pour tout écrit libertin, toléré ou non. On présente la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle comme adonnée tout entière au libertinage, à moins que Crébillon ne désigne à la critique un cercle d'initiés auquel il appartiendrait : ne faudrait-il pas se demander si pareils libertins ont jamais existé ? si l'intérêt des deux dialogues est bien de l'ordre de la peinture sociale, et par là-même morale ? Il était nécessaire, dans le même ordre d'idées, d'introduire quelque distance critique, ou du moins de ne pas reproduire comme vérités premières ce que les personnages de Crébillon semblent affirmer : ainsi l'indignation est déplacée devant les « viols » et autres « aventures de carrosse », quand on sait que l'évanouissement et la prétendue abdication de toute volonté sont les ressources habituelles des libertines pour ne paraître céder qu'à la force ; il s'agit de sauvegarder leur « honneur », ou du moins les apparences, en des situations qu'elles ont largement contribué à créer. Que la participation des femmes à ces jeux où elles sont toujours perdantes au regard de la société soit problématique, on le reconnaîtra volontiers ; mais ni Cidalise, ni Célie, ni Julie (dont le goût pour la science paraît moins grand que l'art de la provocation, sauf à la croire d'une rare stupidité) ne peuvent vraiment apparaître comme des victimes. Mais quoi qu'il en soit, réfléchir sur une telle question ne constitue en aucun cas le fin mot d'une « composition française », exercice fondamentalement *littéraire*.

Il était primordial de savoir user d'une terminologie précise et d'un certain nombre d'outils d'analyse, qui sont de toute manière utilisés dès le lycée. Il fallait évidemment distinguer sans faillir les différentes instances narratives dans les textes au programme, ne pas confondre le dialogue et le dialogisme, ne pas employer ce dernier terme sans préciser si l'on se réfère à l'usage qu'en fait certain critique formaliste russe ou bien à la définition qu'en connaissait la rhétorique classique, jouer avec la notion de didascalie tout en en précisant l'emploi particulier qu'en faisait Crébillon, distinguer le style coupé du style périodique. La liste n'est pas limitative : il ne s'agit pas d'inviter à l'usage du jargon, mais seulement à l'emploi judicieux des lexiques spécialisés devenus indispensables. Il ne s'agit pas, non plus, évidemment, d'inviter les candidats à métamorphoser la composition française sur un auteur du programme, en une « dissertation littéraire générale » où les œuvres à considérer seraient réduites à la portion congrue et cantonnées à l'illustration marginale d'un développement critique prenant les choses de trop haut : ainsi on a pu créditer Crébillon du mérite douteux d'avoir été un précurseur de la « modernité », prise comme un label de qualité — tous les termes de cette proposition pouvant bien être faux.

Cela pourra paraître bien sévère et bien négatif mais n'est jamais que le rappel très partiel de consignes ou de mises en garde connues — faut-il à ce propos toujours rappeler des évidences ? Si le rapport ne mentionne pas la qualité de l'orthographe et de la syntaxe, les candidats 2005 se croiront-ils autorisés à écrire n'importe comment ? On évitera ce risque en signalant que, comme pour les années antérieures et pour les années à venir, la correction formelle fait partie des critères de correction.



## Qu'il ne faut cependant jamais désespérer

Il n'en reste pas moins qu'il existe de bons candidats et de bons littéraires, quelle que soit d'ailleurs — et heureusement — la série dans laquelle ils concourent. Les bonnes copies, bien informées et bien écrites, agréables à lire<sup>4</sup>, n'ont pas manqué cette année. Le jury qui entendait, comme il se doit, faire ressortir les meilleures, a pu trouver, au milieu d'une masse assurément trop abondante de compositions informes, construites à coup de récitations et de citations mal collées entre elles, des essais brillamment conduits, avec une force de conviction appuyée sur une vraie rigueur de raisonnement, avec une connaissance des textes prouvée par d'habiles allusions encore plus que par de scolaires recopiage, avec un juste dosage de la narratologie bien entendue et de la stylistique précise au service d'un commentaire vraiment littéraire. Une lecture personnelle des textes, qu'un cours solide et des lectures critiques ont permis d'approfondir et de développer, et une solide culture littéraire, sont toujours la meilleure voie d'accès à l'École normale supérieure de Lettres et sciences humaines.

## Oral

L'explication de texte orale donne aux candidats la possibilité de construire, de partager et de soumettre à discussion leur analyse d'un texte extrait d'un corpus avec lequel ils se sont familiarisés une année durant. Cette double exigence qui demande effort d'élucidation et aptitude à l'échange a été, cette année encore, pleinement satisfaite par plusieurs candidats qui ont su tirer parti d'une excellente préparation à cette épreuve : le plaisir du jury a été grand d'entendre des exposés parfois exceptionnels, véritables *explications* des textes proposés dont la précision analytique était rendue dans la plus parfaite clarté, et qui ont donné lieu à des reprises permettant d'approfondir les perspectives proposées. Alliant une grande finesse de lecture à une réelle disponibilité intellectuelle pour poursuivre l'enquête, de telles prestations ont permis non seulement de découvrir la richesse de la relation entretenue par certains candidats avec les textes au programme, mais aussi d'expérimenter combien la rigueur méthodologique de l'explication de texte dépasse le simple statut de cadre formel pour manifester pleinement sa vertu tant heuristique que démonstrative.

Malheureusement, bien d'autres exposés ont été proposés sans qu'ils aient été fondés sur une véritable ambition herméneutique ; le détail a alors prévalu sur l'approche globale des textes, et cela de deux manières. La plus fréquente a consisté en un évitement pur et simple de toute interprétation synthétique du texte. Cette tendance s'est principalement vérifiée dans les explications portant sur les poèmes de Michaux ; devant les constructions narratives les plus chaotiques et les situations les plus improbables, certains candidats — loin d'être déconcertés par la possibilité de se casser une jambe dans un urinoir ou de finir, en bon prédicateur, par mijoter dans une casserole —, se contentent de reconstruire le sens littéral du texte sans chercher un instant à voir dans la mise en scène poétique une structure métaphorique dont la portée pourrait être symbolique. Si un tel examen de la construction du sens littéral est une étape fondamentale qui ne doit jamais être négligée, s'y borner finit parfois, bien au-delà de l'effet paraphrastique, par exténuier totalement le potentiel sémantique d'une image poétique. Enfermée dans la littérarité, l'image perd de sa profondeur et devient pur reflet d'une situation réaliste dont les candidats renforcent parfois la cohérence en invoquant l'expérience quotidienne, comme celle de la décapitation — exercice si aisé à les en croire — à propos du « Bourreau ». La deuxième manière d'échapper à la question du sens du texte était au contraire de multiplier les interprétations à prétention synthétique tout en refusant de choisir. Convoquées pour la plupart à partir d'un seul « repérage », ces pistes ont fini, dans les exposés de nombreux candidats, par se concurren-

4. On signalera ici, discrètement mais fermement, qu'utiliser toutes les lignes de feuilles à petits carreaux, en écrivant le plus petit possible, c'est infliger au correcteur une épreuve supplémentaire.

cer parfois dans la plus grande incohérence. S'il n'est pas question de remettre en cause l'ouverture d'un texte et sa possible épaisseur sémantique, il est préjudiciable de se laisser porter par une frénésie interprétative dont le résultat est de laisser croître une arborescence spontanée de lectures qui ne fondent pas une cohérence générale en articulant plusieurs éléments du texte, ni ne sont soumises à un test de compatibilité ou à une organisation hiérarchique. Les explications sur Michaux ont ainsi parfois donné lieu à des proliférations anarchiques de propos abstraits, chaque segment du texte finissant par porter en germe une petite théodicée ou un traité de métaphysique : de telles lectures, qui vont immédiatement au-delà des apparences, sont bien sûr tout aussi désastreuses que celles qui finissent par ne jamais s'en dégager. L'écriture distanciée impose une prise de distance en lecture.

Cette tendance à multiplier les perspectives d'ensemble sur un texte témoigne d'un autre travers méthodologique dont le jury ne peut que déplorer la présence trop fréquente : le morcellement de l'analyse en une succession de remarques isolées. Une telle approche, même précise et fondée sur un solide bagage littéraire, ne permet jamais de rendre sensible la structure générale d'un texte. On peut bien alors découvrir dans un texte les allusions les plus fines à tel monument de la poésie classique ou à tel référent théologique ou ecclésiologique, la démarche est vaine si cette unité de sens ne peut s'intégrer dans la perception claire d'une cohérence d'ensemble. L'analyse ne doit donc pas confiner à une virtuosité mécanique exercée de manière fragmentée, mais doit s'inscrire dans un va-et-vient entre la perception du global et celle du détail, qui doivent se fonder mutuellement. Il est d'autant plus regrettable de constater l'échec de nombreux candidats à unifier leur lecture qu'une simple attention aux données les plus formelles du texte aurait pu clarifier l'organisation interne du passage étudié : temps et modes verbaux, marques de l'énonciation, type de discours... En ne se livrant pas aux examens grammaticaux et stylistiques les plus simples, les candidats ne peuvent pas maîtriser le foisonnement de leurs remarques isolées, faute de les inscrire dans une perspective plus synthétique. L'absence d'une approche simple et formelle des textes, évitée parfois au profit d'une multiplication inutile des références critiques, conduit le jury à signaler également le manque d'outils nécessaires à l'analyse : le fonctionnement du discours indirect libre demeure flou pour certains — ce qui les prive bien sûr d'un instrument fondamental pour expliquer les extraits de *l'Éducation sentimentale* —, les idées les plus inexacts ont été proposées autour du discours narrativisé — qui devient chez certains « narratif-stylisé » ; dans le même ordre d'idée, la faiblesse des acquis en rhétorique a été très préjudiciable, surtout pour l'analyse des textes de Crébillon et de Corneille : connaître les divers types de discours rhétoriques et leur mode de fonctionnement était un prérequis absolument nécessaire qui, encore une fois, aurait permis de dégager la structure — parfois problématique, de bien des textes. Le jury a également déploré l'absence de maîtrise de nombreux autres instruments nécessaires à l'analyse : si les candidats ont abusé parfois jusqu'à l'absurdité des allitérations et des assonances, les figures de sens ne sont bien souvent qu'insuffisamment exploitées ; de même, les explications de *La Place royale* ont souvent pâti d'une incapacité à scander les vers, voire à en assurer une diction correcte.

Le jury souhaiterait enfin attirer l'attention des candidats sur le processus logique et dynamique qui fonde la méthode même de l'explication de texte. Effet secondaire de la disparition de cet exercice dans les lycées au profit de la « lecture méthodique », ou d'un simple désintérêt des étudiants pour ce qui ne semblerait être à leurs yeux qu'un carcan formel parfaitement arbitraire et vide de sens ? Trop nombreuses sont les prestations qui négligent le déroulement traditionnel de cet exercice pour en annuler certaines phases (absence de lecture, de mouvement du texte, voire de problématique), ou pour en subvertir l'ordre : ainsi, par exemple, on problématise un texte — quand on n'en propose pas un découpage en mouvements — avant même de l'avoir lu. La méthode finit souvent par être soit ignorée, soit appliquée mécaniquement, sans la moindre conscience de ses enjeux : le résultat, dans les deux cas, est loin d'être convaincant. L'introduction est certainement la séquence de l'explication de texte qui a donné lieu au plus grand nombre de problèmes. Sans en dresser une liste exhaustive, signa-

lons les plus saillants : longueur excessive de l'introduction (jusqu'à 50 % du temps de l'exercice) ; entrée en matière inefficace ou même inexistante (du type « j'ai eu un extrait de *La Nuit et le Moment* ») ; incapacité à situer le passage dans son contexte exact — le jury tient à signaler que la photocopie fournie pour travailler plus aisément durant la préparation ne dispense pas d'ouvrir l'œuvre dans son intégralité, notamment lorsque l'extrait proposé chez Crébillon n'est que le retour, au terme d'une digression, à un argument introduit une page plus haut ; lecture trop théâtrale et déclamatoire de Crébillon, trop déprimée ou hiératique de Michaux, ou le plus souvent trop monocorde ; mouvement du texte sans bornes textuelles précises, ou découlant de l'application mécanique d'un principe général, comme l'équivalence chez Flaubert de toute unité de sens à un paragraphe distinct. Le plus frappant a été de constater combien peu nombreux étaient les candidats qui proposaient une véritable problématique pour aborder leur texte : en lieu et place d'une problématique, le jury s'est vu proposer des « projets de lecture » ou même des « axes de lecture » : l'introduction était alors l'occasion de fournir une réponse singulière qui inaugurerait l'examen, le fermant le plus souvent à une piste si générale qu'elle pouvait être proposée pour tout extrait de l'œuvre (l'écriture de l'Histoire, la figure du héros, la figure baroque, etc...) ; il arrivait même souvent que les projets ou axes de lecture soient accumulés — jusqu'à cinq différents, au risque de ne pas traiter réellement un seul d'entre eux dans le développement de l'explication. La richesse d'une explication découle en priorité de sa capacité à élucider au mieux un texte, et non de l'abondance d'axes qu'elle propose — le plus souvent à titre purement gratuit et publicitaire.

Passons sur le cadre général de la prise de parole : absence de communication réelle (candidat totalement fermé sur ses notes), relâchement de l'expression frisant parfois la désinvolture (« au niveau de la composition du texte », « ça signifie », sans parler des « trucs »), absence de recul sur les attitudes adoptées (sous prétexte d'avoir de quoi se rafraîchir, on se permet de commenter l'ensemble du texte le verre à la main sans jamais le lâcher — ce qui, au-delà de l'ambiance « bistrot », est fort dangereux quand il est plein d'eau). Quant à la conduite de l'introduction elle-même, il ne suffit pas d'entasser en tout sens ses principaux constituants pour introduire efficacement son propos. Le jury souhaiterait simplement attirer l'attention des candidats sur la nécessité d'explorer et de comprendre intimement la logique propre au déroulement d'une explication de texte. Cette dernière, malgré son caractère codifié et académique qui en ferait une des rares « exceptions culturelles françaises » dont on pourrait souhaiter la disparition, a non seulement, comme tout cadre contraignant, une valeur heuristique qui dynamise l'enquête, mais également une vertu rhétorique puissante qu'il ne faut en aucun cas annuler en y étant insensible.

Tout comme d'autres exercices — la composition française par exemple —, l'explication de texte est un acte de communication persuasive dont dépend le partage d'une lecture personnelle. Permettant de sortir de la simple saisie intuitive d'un texte pour rentrer dans une démarche interpersonnelle, l'explication de texte constitue un véritable test de la cohérence de cette appropriation du sens. Toute son organisation est dès lors tendue vers cet objectif : faire partager et reconnaître un parcours herméneutique. Pour ne revenir que sur le déroulement de l'introduction, toutes les séquences sont liées dans une progression d'ordre tant logique que rhétorique. Les prolégomènes commencent par proposer une entrée en matière qui motive et rend nécessaire l'examen du texte, avant de situer efficacement l'extrait, sans résumé circonstancié de l'œuvre ni même fiche nécrologique de son auteur. La concision et la pertinence des éléments retenus en fonction du passage singulier dont on propose l'explication permettent de préparer au mieux la saisie complète qui est l'enjeu de la lecture. Cette exposition « objective » du texte étudié est bien sûr nourrie par la compréhension de ce dernier, et exprime donc par ses propres moyens un certain nombre d'effets sémantiques qui feront l'objet d'une démonstration dans le développement.

Une fois exposé *in extenso*, le mouvement du texte permet de donner à l'auditeur un aperçu cette fois synthétique du texte qui vient d'être lu, aide à la perception d'ensemble qui fournit des prises sur la structure globale du texte. Introduit, caractérisé, présenté objectivement (lecture) et synthétiquement (mouvement), le texte devient alors l'objet d'une investigation qu'ouvre la construction d'une problématique. Évitant de disperser l'attention du destinataire de l'exposé sur plusieurs problèmes non articulés ni hiérarchisés, mais concentrant l'attention sur une question et une seule — enjeu reconnu comme principal au terme de l'analyse préparatoire — la problématique sera le facteur de cohérence de l'explication dans son ensemble, puisqu'elle trouvera une réponse claire et précise en conclusion, au terme d'un parcours explicatif dans le développement. Bien sûr, une problématique est par définition un véritable problème, interrogation née du repérage d'une tension, d'un paradoxe qui fait tout l'intérêt d'un texte : elle n'est ni description de ce qui se passe dans le texte, ni simple projet de lecture dont la nature serait assertive. Elle a pour but d'ouvrir un espace de recherche, de lancer le mouvement herméneutique, au lieu de l'immobiliser autour d'un résultat — ou d'une piste trop générale ou artificielle — que l'on aura présupposé. Une problématique réussie et convaincante sera donc en général l'objet d'une rapide construction, qui attestera de sa pertinence. Sans continuer à détailler les enjeux bien connus de chacune de ces séquences, il faut se contenter de souligner la logique profonde d'un parcours qui va du plus général (l'amorce) au plus singulier (la problématique) et qui vise par son déploiement progressif à assurer une parfaite perception de l'objet de l'étude et de ses principaux enjeux, tout en perfectionnant les conditions nécessaires au déploiement réussi des mécanismes qui président à la genèse du sens. Mais qu'on ne s'y trompe pas : un cadre méthodologique ne doit en aucun cas devenir une fin en soi. Rentrer dans sa logique permettra aux candidats, bien loin de s'aliéner à une vaine codification du discours, de ne plus noyer le texte sous des éléments d'analyse connus et parfois galvaudés, mais d'atteindre avec précision les phénomènes d'écriture les plus singuliers et les plus subtils qui fondent la richesse et l'originalité de l'extrait étudié, en associant efficacement le jury à cette découverte. Cet exercice, loin de brider l'esprit en ne l'attachant qu'à une vaine mécanique, doit l'inviter par un surcroît de clarté et de précision à s'appropriier le texte ; il est la condition de son propre effacement, au profit de l'intelligence et du plaisir de la lecture.

## Culture générale littéraire et artistique

Toutes séries

Pour la première fois cette année, les candidats avaient le choix entre cinq domaines : littérature, musique, études cinématographiques, études théâtrales et histoire des arts, comportant chacun trois sujets de type différent, conformément au J. O. n° 225 du 28 septembre 2003. La liberté de choix des candidats était entière : il n'était pas nécessaire d'être inscrit en option « Études théâtrales » ou « Musique » pour prendre un sujet correspondant à ces domaines ; au contraire, c'était même l'occasion pour ceux qui ont acquis par eux-mêmes, ou du moins en dehors de la préparation au concours, une solide culture musicale, cinématographique, théâtrale et artistique, de montrer des qualités d'analyse et des connaissances, en dehors du champ de la culture littéraire, plus rassurant car plus traditionnel en ce concours. L'épreuve a parfaitement joué ce rôle, pour un nombre limité de cas cette année. On ne saurait trop encourager les candidats à aborder un domaine où ils se sentent quelque compétence, et qui parfois représente pour eux une passion, dont ils sont capables de parler avec sincérité et profondeur. Cette culture « générale » au véritable sens du terme est aussi ce qui peut donner sens au goût et à la pratique de l'histoire, de la philosophie ou de la littérature ; c'est parce que l'esthétique est au carrefour de plusieurs disciplines, et que la représentation artistique sous toutes ses formes et sous ses différents régimes éclaire et élargit une démarche intellectuelle et sensible, que cette épreuve a pris sa forme actuelle.

Cela ne signifie pas pour autant que choisir les domaines nouveaux permettait de bénéficier automatiquement d'une prime à l'audace : il ne suffit pas d'avoir bien étudié Racine en classe pour satisfaire aux exigences des études théâtrales, ni d'aimer aller au cinéma pour acquérir une véritable compétence en analyse filmique ou en histoire du cinéma. Mais il faut que tous les candidats sachent que leurs efforts en ce domaine seront accueillis avec l'attention qu'ils méritent – même si le présent rapport accorde nécessairement une place importante à la culture littéraire, dont les sujets ont été massivement choisis par les candidats, et où l'on trouvera aussi un certain nombre de conseils à portée générale.

Il est difficile de supprimer l'inquiétude que peuvent susciter les épreuves orales, mais les candidats doivent savoir que les membres du jury sont naturellement, et pas seulement par fonction, curieux de les entendre. Et soucieux aussi que les questions qui prolongent l'exposé, dont on n'exige pas qu'il épuise la question, soient l'occasion d'un véritable échange où le candidat s'expose, puisse éventuellement revenir sur ce qu'il a dit pour le corriger et le nuancer. Bref, il ne s'agit pas de proposer un exposé verrouillé, achevé et sans adresse. Quant aux questions, soulignons qu'elles n'ont jamais pour but de piéger le candidat. Et que le jury, conscient de l'état de fatigue et de légère « déréalisation » dans lequel beaucoup se trouvent à l'issue de leur exposé, qui ne signifie cependant pas la fin de l'épreuve, est capable d'admettre quelques « je ne sais pas », ou d'accepter des aveux de flottement quant au sens de la question posée, surtout lorsque celle-ci l'entraîne aussitôt vers d'autres formes artistiques, ce que permettait la nouvelle composition du jury. Nous rappelons donc aux candidats que, malgré la durée très brève de l'entretien (qui dans l'idéal doit *au moins* durer cinq minutes sur les vingt minutes dévolues à l'ensemble de l'épreuve), il a le temps de reprendre son souffle, que boire un verre d'eau peut être un instant de pause bénéfique, et que ne pas répondre à une question n'est pas forcément une catastrophe... Le pire est toujours de s'enfermer dans un discours, de répéter ce que l'on a déjà dit, sans laisser aucune prise aux questions. Le jury dépité est alors, souvent en pure perte, obligé de multiplier les questions, dans l'espoir qu'au moins une trouvera un écho...

## 1) culture littéraire générale

Cette épreuve exige, c'est sa principale difficulté, rapidité et mobilité d'esprit. Et c'est à ce jeu que le candidat doit consentir à se prêter, ce qui implique qu'il ne cherche pas, coûte que coûte, à plaquer une fiche toute prête sur n'importe quel sujet. Nous ne nous livrerons pas ici à une présentation séparée et détaillée des trois types de sujet : on se rapportera pour cela avec profit au rapport de l'année 2003. On redira cependant que ce défaut tactique a donné lieu, pour les sujets de type 1, à quelques étranges prestations, dont les candidats eux-mêmes ne semblaient pas convaincus. Traiter « l'échec dans une œuvre de votre choix », par exemple, nécessite de s'interroger sur la notion d'échec, afin de ne pas lui substituer un autre affect, et éviter de se lancer dans un exposé extravagant (Agrippine et Britannicus en héros de l'échec), ou encore, évoquer un ami dans *Aurélien*, sans même citer le nom d'un ami, mais en s'attardant longuement sur son fameux incipit, est chose curieuse... On rappellera, comme l'année précédente, que le sujet de type 1 est un sujet, et non la liberté offerte au candidat de parler de n'importe quelle œuvre qu'il aurait préalablement étudiée. Et si un sujet de type 1 propose « Une œuvre qui vous a paru difficile », il est impossible d'éluder le *vous* de l'expérience personnelle, en se réfugiant dans une argumentation toute faite. *Jacques le fataliste* fut aussitôt consacré par une candidate œuvre difficile car « les personnages ne peuvent être pas jugés ». Mais à entendre son exposé, on eut plutôt l'impression d'une œuvre qui ne lui posait pas le moindre souci... Le jury peut certes accepter un peu de malice dans la lecture du sujet, mais ne peut pas admettre le refus de le lire (cette candidate avait déclaré d'emblée que ce « vous » n'était pas intéressant !), ou un immédiat et spectaculaire dévoiement lexical (un beau personnage devenant, par un tour de passe-passe, un personnage beau !)

Pour les sujets de type 2, qui sollicitent un savoir technique, le jury s'est étonné que certains candidats manifestent une absence totale, ou une quasi-absence de connaissances, ce qui leur rendait la tâche très difficile. Comment aborder la question du mélange des genres si on ignore ce qu'est un genre ? Comment fonder un exposé cohérent sur le personnage du confident au théâtre si l'on n'a en tête qu'un unique exemple ? Ou encore, comment aborder la métaphore, ou l'argot, sans la moindre illustration ? Un membre du jury de langues a justement évoqué l'existence de papillons de nuit parmi les candidats, fonçant sur des sujets qui manifestement ne leur convenaient pas. On rappellera donc que, plutôt que de se réfugier dans une œuvre déjà étudiée avec résumé de l'intrigue, agrémenté, c'est selon, de la supposée psychologie des personnages, ou de choisir un sujet pour lequel on n'a aucune compétence (ce qui est forcément lourdement sanctionné : on n'improvise pas sur la métaphore, en mettant bout à bout quelques vagues clichés !), mieux vaut s'aventurer dans le sujet de type 3, en prenant le risque d'une réflexion moins balisée. Enfin rappelons aussi que, exactement comme pour une dissertation, tous les mots d'un sujet sont importants, il ne faut donc pas le lire à la va-vite, notamment si l'on choisit ce sujet de type 3. Ainsi la phrase de Ponge « Il faut faire notre deuil d'une certaine idée de perfection », laisse à penser qu'une autre idée de la perfection est encore possible, et ce n'est donc pas rendre justice à cette citation que de fonder tout son exposé sur la perte, définitive et irréparable, de tout idéal de perfection.

Pour ce qui est du manque de savoir, on a constaté cette année que, pour beaucoup, la littérature ne semble apparaître qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, avec de vastes pans d'oubli. Encore une fois, il ne s'agit ni de témoigner d'une culture de spécialistes, ni d'offrir des panoramas de la littérature depuis l'Antiquité jusqu'à hier matin, mais tout ignorer de la Querelle des Anciens et des Modernes, jusqu'à ne pas savoir la dater, quand on traite la question de type 3 « qu'est-ce qu'un moderne ? », est périlleux. L'œuvre de Diderot ne se résume pas à *Jacques le fataliste*, et la modernité ne s'achève pas avec le surréalisme... On aimerait sortir des références habituelles pour entendre parler d'œuvres pas nécessairement marginales, mais dont la lecture témoignerait d'un élargissement des références (silence quasi absolu sur Rabelais ou Montaigne, et l'on est bien obligé de faire le même constat que dans le

rapport de l'année dernière : à part Molière et Racine, le XVII<sup>e</sup> siècle est une terre inconnue). Cela ne signifie évidemment pas que le jury se réjouisse d'entendre citer, en guise de seuls exemples, ou à peu près, dans un exposé dit de culture littéraire générale, *Harry Potter*, *Le Seigneur des anneaux* et la série *Le livre dont vous êtes le héros...* Car si le rapport de l'année dernière conviait les élèves à lire hors des programmes scolaires, le jury ne s'attendait pas à une telle interprétation de cette invitation... Enfin si l'on choisit, en sujet 1, de proposer l'étude d'une œuvre très connue — ce qui est un droit absolu — ainsi, cette année, *Phèdre*, *Le Misanthrope*, *La Princesse de Clèves* ou *Les Liaisons dangereuses* — encore faut-il être capable d'échapper aux banalités, de connaître l'œuvre (un aléatoire souvenir de lecture ne suffit d'ailleurs jamais pour ce sujet), et ne pas faire semblant d'en être le premier lecteur.

Des poncifs, ou sortes de litanies, on en a relevé plusieurs cette année, à commencer par une tendance quasi-générale à faire l'éloge, en troisième partie, du lecteur qui serait plus auteur que l'Auteur. Attention aux appauvrissements de la pensée de Barthes notamment. On rappellera humblement que, lisant Proust, on ne devient pas Proust pour autant ni, encore moins, un sur-Proust, que le lecteur ne décide pas tout seul du sens d'un mot, que le contresens existe, que ledit sens ne réside pas uniquement dans les blancs du texte, que la littérature, heureusement, parle du monde et pas seulement d'elle-même, que l'effet de réel, à lui seul, ne définit pas toute l'esthétique réaliste... L'apothéose du lecteur s'allie bizarrement, chez certains candidats, à la persistante recherche des intentions de l'auteur, avec, autre possibilité d'intitulé de troisième partie, « ce que l'auteur a voulu dire », sa visée, au mieux, ses visées. Il règne ainsi dans les exposés un grand flou théorique. Le nom de Barthes est à peu près le seul à émerger (mais pas toujours pour le mieux, et avant lui, semble régner un immense désert de la pensée critique, à part ce pauvre Sainte-Beuve que les candidats traitent par le mépris). Bakhtine, Todorov ont sombré dans l'oubli ; difficile pourtant d'étudier « le mélange des genres » ou « le fantastique » sans les citer, ou de traiter du narrateur sans savoir qu'existe la narratologie (quoique Genette ait parfois servi d'alpha et d'oméga à une réflexion qu'on aimerait moins dépendante) ; *idem* pour la notion de style et la stylistique. Quant à la psychanalyse, elle est réduite à des mots fétiches (du type « Rousseau livre son inconscient ») ; de Paul Ricœur ne reste qu'un titre (la métaphore vive), et les références sont souvent hasardeuses (les candidats font dire d'étranges choses à Aristote, mais aussi à Platon et à Deleuze). On rappellera aussi à certains qu'il convient de témoigner de plus de rigueur dans l'emploi des mots : le récit n'est pas du discours, un jeu de mots n'est pas un mot d'esprit, illimité ne veut pas dire transcendant qui, lui-même, ne veut pas dire transgressif... Et l'on aimerait que les candidats ne s'arrêtent pas à des lieux communs (l'écriture autobiographique est égoïste, Rousseau est un orgueilleux, Balzac copie le réel, la fable est une forme des plus simples, avec sa moralité au bout, la poésie atteint l'universel...), qu'ils s'abstiennent de formules toutes faites, comme cette fameuse « incommunicabilité des consciences » qui serait la malédiction du XX<sup>e</sup> siècle : est-il si sûr que chez Racine les consciences communiquaient mieux que chez Beckett ? Et autres formules à l'emporte-pièce, telle cette « autotélicité de la littérature » dont le jury a appris qu'elle apparaissait avec Proust (quid de l'Affaire Dreyfus ?) Et peut-être est-il enfin temps de renoncer à l'immanquable couple « Eros et Thanatos » qui a surgi de façon incongrue dans plusieurs exposés... Bien sûr, le jury ne s'arrête pas à ces formules, juge l'ensemble d'une prestation, mais de tels clichés de langue et stéréotypes de pensée trahissent parfois des esprits prématurément fermés à une réflexion sur la littérature, comme ce « lorsque Balzac décide d'écrire un roman réaliste »....

Le jury a aussi entendu d'excellents exposés, dont il a apprécié la maîtrise et la force de conviction. Contrairement à certains présumés, des sujets de type 2, jugés plus difficiles car nécessitant une vaste culture et un savoir technique, ont donné lieu à de remarquables prestations. La *catharsis*, le détail furent étudiés selon des enjeux problématiques d'emblée énoncés, ce qui a permis d'éviter

le catalogue et d'entamer une véritable réflexion (ainsi, pour le détail : existe-t-il une dialectique des échelles, le détail est-il lui-même détaillable ?). Pour les sujets de type 1, lorsque l'œuvre fut choisie en conformité avec le sujet, et de façon à en problématiser l'intitulé, il y eut là aussi de bons, voire de très bons exposés. Ainsi une candidate ayant choisi « Un objet, ou des objets dans une œuvre de votre choix » a proposé un exposé très pertinent à partir de la pièce de Genet, *Les Bonnes*, en ne perdant jamais de vue son sujet. Pour ce qui est des sujets de type 3, un candidat a traité de façon très convaincante « Traduire la poésie », en soutenant l'idée que, de fait, la poésie est intraduisible, si ce n'est en un idiolecte autre, et en substituant à la notion de traduction celle d'une translation, qui nécessite un véritable travail archéologique ; son argumentation étant fondée sur de nombreux exemples de la poésie grecque antique notamment.

Car encore une fois ce n'est pas une performance rhétorique hors-pair que nous attendons (attention au bluff qui ne résiste pas à l'épreuve des questions, ou à l'utilisation en introduction de citations hâtivement puisées chez Littré : hors-d'œuvre inutile qui pourrait bien traduire une conception exclusivement rhétorique de l'exercice). On écoute avec bonheur les candidats qui s'interrogent, tâtonnent avec intelligence autour d'une question qu'on leur soumet, sont capables de rebondir, de reprendre un point qu'ils avaient négligé pendant leur exposé. Le jury, lors de l'entretien, n'attend pas forcément « la bonne réponse » à la question posée : il propose des sujets de réflexion, lance des pistes, et le plaisir, c'est arrivé plusieurs fois et nous en remercions les candidats, est de penser ensemble.

On l'aura compris, ce que les jurys de cette épreuve de culture littéraire générale attendent des futurs normaliens, c'est-à-dire de futurs élèves, est de témoigner de leur savoir, et aussi de montrer un effort de pensée et d'ouverture d'esprit.

## 2) Histoire des arts

En histoire des arts, le jury a eu le plaisir d'écouter d'excellents exposés, et cela pour les trois types de sujets proposés, dont la pertinence pour évaluer la compétence des candidats s'est révélée satisfaisante. La richesse des références d'une candidate s'exprimant sur un sujet de type 2, « L'art funéraire », allant des portraits du Fayoum à la statuaire baroque, associée à une fine problématisation, qui prenait en compte les aspects esthétiques de la question, et se montrait capable – ce qui n'est nullement requis dans tous les cas – d'en interroger les fondements anthropologiques, a montré que cette nouvelle épreuve permettait de valoriser la culture artistique d'un candidat, pourvu qu'elle soit mise au service d'une réflexion structurée. En revanche, certains sujets que le jury estimait moins ardu, comme « L'abstraction » ou « Qu'appelle-t-on classique ? » se sont révélés désastreux, parce qu'ils ont donné lieu à des panoramas généraux, nécessairement décevants dans la mesure où ils se traduisent par un chapelet de clichés. Opposer l'imitation à la création, ou identifier l'abstraction à une libération est parfaitement admissible à condition d'entrer dans le détail d'une argumentation sensible et raisonnée. Le jury insiste sur le fait que l'énumération journalistique de quelques lieux communs empêche l'essor de la réflexion personnelle, et qu'il ne s'agit jamais de « tout savoir » sur une question, mais de se révéler capable de formuler quelques jugements motivés et prudents en s'appuyant sur quelques exemples concrets. S'il n'est pas besoin d'avoir suivi une formation de spécialité pour oser choisir un sujet en histoire des arts, il est indispensable de réfléchir de manière critique sur les énoncés que l'on défend, et surtout d'illustrer son propos d'exemples précis et détaillés, attestant une confrontation personnelle, rigoureuse et méditée avec quelques œuvres. Le jury n'attend pas du candidat une connaissance exhaustive des œuvres, écoles, périodes ou catégories de l'histoire de l'art, ni des problématiques patrimoniales, mais un rapport vivant, critique et instruit de quelques-uns de ces champs. Ainsi, on ne peut envisager de traiter un sujet comme « L'architecture baroque » sans songer à définir l'architecture, ni être en mesure de citer le moindre architecte ou monument réputé « baroque ». Il aurait en revanche été possible de se limiter à un seul exemple, à condition qu'il fasse



l'objet d'une connaissance de première main, ou encore de nourrir sa réflexion d'une comparaison avec les autres arts pour compenser une information incertaine en architecture. Faute d'une définition argumentée du baroque, incluant une compréhension minimale des critères qui le distinguent d'autres registres architecturaux, il n'est pas possible de se montrer attentif à la fortune d'une étiquette historiographique dont la pertinence ne va pas de soi. En revanche, pour un sujet de type 1 comme « Le nu », ou pour un sujet de type 3 comme « L'accrochage », les candidats ont montré une judicieuse précision d'analyse, révélant une confrontation heureuse et personnelle avec quelques échantillons d'œuvres et d'expositions. Pour les questions qui ne visent pas une époque particulière, le jury invite les candidats à proposer une réflexion appuyée sur un corpus non restrictif – qui, par exemple, ne néglige pas l'art ancien au profit de l'art contemporain, et réciproquement – mais tente, au contraire, de mettre en relation le traitement d'un même thème, médium, ou support, dans des contextes très différents. Lorsqu'il s'agit au contraire de périodes définies, le jury attend une localisation spatio-temporelle qui atteste la compétence du candidat à identifier au moins un échantillon de ce répertoire.

Insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas de réciter des fiches ou notices glanées dans les dictionnaires mis à la disposition des candidats, mais de mettre son savoir à l'épreuve d'une expérience concrète de pensée, incluant une observation sensible des œuvres.

### 3) Études cinématographiques

Les candidats ayant choisi cette année un sujet d'études cinématographiques étaient deux ; ils ont obtenu les notes de 13 et 16, portés par une recherche personnelle qu'ils ont su faire fructifier grâce à la préparation solide qui leur a été dispensée. Ils ont fait des prestations très honorables grâce à une véritable maîtrise des sujets proposés. Ce qui n'est pas le cas des candidats qui, au sein de l'épreuve de culture générale-littérature ont cru bon de parsemer leurs exposés d'allusions cinématographiques, trop souvent floues, voire erronées (confusion entre plan-séquence et séquence, anachronismes). Néanmoins, pour une première année, lorsque ces références au cinéma étaient judicieuses, elles ont contribué à nourrir l'exposé des candidats et à enrichir leur argumentation.

On insistera sur un travail de préparation en amont lié à la précision du regard et à une réflexion sur des techniques et des moments au sein d'œuvres particulières. Il ne s'agit pas d'apprendre des catalogues d'exemples, mais plutôt de savoir articuler une réflexion structurée à partir de films provenant de périodes et de pays différents. On évitera de se cantonner aux films trop récents et les grands courants du cinéma mondiaux doivent pouvoir être présentés de façon contrastive. Il ne faut pas oublier, parce qu'il s'agit de cinéma, que toute définition se forge sur le contraste et la différence.

On appréciera des choix personnels dans l'exposé du candidat. On ne s'attend en aucun cas à un exercice-question de cours. Il n'y a pas de réponse type à ces sujets.

Le sujet sur « Le cinéma vérité » impliquait une réflexion sur un genre né de conditions techniques spécifiques dans trois pays simultanément (France, Canada, États-Unis). Il s'agissait de ne pas se contenter d'idées générales sur la captation du réel. Le cinéma vérité se définit par l'association d'une prise de vue en caméra à l'épaule et d'une prise de son directe (films de Jean Rouch). Comme en littérature, il s'agit de partir d'une définition précise des termes et de réfléchir sur les cinéastes représentatifs, d'agrémenter la discussion d'exemples et d'évoquer les sources ou influences possibles.

L'autre sujet, « Le narrateur omniscient », exigeait de partir d'une connaissance des formes dramatiques et des pratiques narratives. Il s'agissait de distinguer des phénomènes récurrents comme la voix *off* de la Nouvelle Vague avec un concept emprunté à la littérature qui implique une mise en perspective dramatique particulière : phénomène d'encadrement (*Double Indemnity*, Billy Wilder, 1944), jeux sur le suspens dramatique (*The Usual Suspects*, Bryan Singer, 1995).

Tout sujet de cinéma, qu'il s'agisse de la définition d'un genre, du travail sur un auteur ou un acteur, de la réflexion sur une technique ou bien sur un aspect de la production et des modes de financement de l'industrie cinématographique nécessite de prendre en considération deux axes : technicité et illustration. Pour se préparer à cette épreuve, il s'agit avant tout d'aiguiser son regard à partir d'œuvres diverses. On valorisera l'exemple précis et justifié plutôt que le catalogue artificiellement exhaustif. Il ne s'agit donc pas de mémoriser un savoir mais de parvenir à observer un aspect artistique au sein d'un contexte diachronique.

#### 4) Histoire de la musique

Les sujets sous libellé « Histoire de la musique » ayant fait leur apparition cette année dans l'épreuve orale de culture générale, il est compréhensible que seul un nombre infime de candidats (2, 31 %) aient choisi d'être interrogés dans cette discipline. Ce choix s'est, dans la majorité des cas, révélé avantageux ; le jury a su en particulier apprécier la qualité et la précision du vocabulaire utilisé dans les exposés, révélant une culture personnelle étendue. Les références à la chronologie et aux œuvres ont souvent été d'une grande pertinence ; la finesse dans le détail a permis de vérifier une connaissance pratique, soit par le jeu instrumental évoqué, soit par une lecture approfondie des partitions.

La répartition des sujets en trois types n'offrait pas de distinction majeure avec le libellé « Littérature », c'est pourquoi certains candidats manifestement musiciens – c'est-à-dire praticiens et mélomanes confirmés –, mais dont la spécialité n'était pas la musique, ont été inspirés de choisir les sujets musicaux, particulièrement aptes à mettre en valeur des qualités d'analyse, de sensibilité et de technicité.

Dans les sujets de type 1, portant sur une œuvre, un compositeur, éventuellement un genre, une école ou un thème, c'est avant tout à une claire présentation des caractéristiques de l'objet choisi qu'il était demandé de recourir, sans pour autant enfermer ce dernier dans des limites exclusives. Aucun candidat n'a choisi de traiter des sujets de ce type. Les sujets de type 2, portant sur une ou deux notions du langage musical, sur la conception ou l'interprétation de l'œuvre musicale, réclamaient en revanche avant tout des capacités de synthèse et d'habileté dans la référence à des sources multiples, mais pouvant être rapprochées une fois la problématique initiale définie. Le jury s'est montré particulièrement sensible aux efforts des candidats à traiter ce type de sujet en établissant une distinction entre les critères relevant de la pratique compositionnelle et ceux appartenant à l'histoire des formes ou à l'évolution des effectifs instrumentaux. Trois des cinq candidats ont choisi un sujet de type 2. Ils se sont tous signalés par la précision d'une démarche soucieuse d'agrémenter un point de vue théorique et/ou technique, et de références pratiques adroitement mises en situation. Par exemple on a pu tout d'abord découvrir, lors d'un exposé, la richesse du champ sémantique que suggère le terme « modulation » : « transposer », « tons voisins », « tons homonymes », « tons éloignés », « marches harmoniques », puis analyser l'élargissement de ce premier domaine d'investigation par l'observation de l'importance de la modulation dans l'histoire de la musique occidentale à partir d'exemples pris cette fois au niveau de l'organisation structurelle de formes musicales comme l'*aria da capo* ou l'*allegro* de sonate, et enfin apprécier l'élévation du débat proposé, en abordant des œuvres plus précises, choisies, entre autres dans la production pour piano de Robert Schumann ou Gabriel Fauré, pour un questionnement esthétique du principe de la modulation à partir de l'idée : « la musique doit postuler l'imprévisible ».

Les sujets de type 3 rédigés sous la forme de citations, de questions ou de formulations plus paradoxales étaient sans doute les plus ouverts a priori quant au type de traitement demandé. Le jury doit rappeler que l'indication d'auteur et de date accompagnant les citations n'est pas nécessairement, voire aucunement une incitation à orienter l'exposé vers une problématique historique propre à l'époque de la citation, mais qu'il peut être au contraire demandé aux candidats d'éprouver la qua-

lité des propos rapportés en choisissant des exemples diversifiés. Ce sujet a pu être l'occasion d'une convaincante présentation des concepts liés à la spécificité du statut de la musique dans l'histoire des arts et des sensibilités. La connaissance irréprochable de la nature des styles musicaux évoqués comme point de départ des démonstrations a marqué avantageusement la différence des candidats.

Deux candidats ont choisi ce type de sujet.

Dans l'ensemble, il faut souligner pour cette première année de mise en pratique des questions d'histoire de la musique, la nature très satisfaisante des exposés entendus, car les candidats qui se sont présentés ont tous fait la preuve d'une évidente pratique instrumentale, d'une culture technique maîtrisée et de connaissances solides du répertoire abordé.

## 5) Théâtre

Une douzaine de candidats a choisi des sujets relevant du théâtre – qu'il s'agisse de sujets figurant dans l'option « théâtre » proprement dite, ou de sujets de littérature portant sur le théâtre. Les deux candidates inscrites en spécialité « théâtre » ont fait de bonnes prestations (l'une sur « la guerre dans une œuvre théâtrale de votre choix », l'autre sur « l'accessoire de théâtre »). Précision de l'information, présence d'une vraie problématique au fil de l'exposé, réactions pertinentes aux questions du jury : tout était là pour motiver une notation égale ou supérieure à 14/20.

Les autres candidats ont connu des fortunes diverses. Le jury a pu écouter un exposé honorablement mené sur « le coup de théâtre » et un travail intéressant sur « un objet dans une œuvre de votre choix » (le chapeau de paille d'Italie dans la pièce de Labiche qui porte ce nom). Le reste des exposés (les deux tiers environ de l'ensemble) n'a guère convaincu un jury pourtant soucieux d'aider les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes. Un exposé sur le costume a été volontairement sabordé par une candidate, un exposé sur le monologue de Lorenzo manquait singulièrement de précision et de problématique, un exposé sur le « monologue intérieur » a cru bon de consacrer deux tiers de son temps au monologue intérieur de théâtre...

Le jury n'attend ni exhaustivité ni érudition. Il peut lui arriver de poser des questions d'une bienveillante précision pour permettre au candidat de relancer ses idées mais il ne s'agit en aucun cas de « colles ».

Le théâtre est un vrai domaine. Une fois maîtrisées les quelques notions fondamentales qui *permettent de cerner la spécificité du théâtre*, la fréquentation de quelques salles et la lecture attentive des grandes œuvres doivent permettre aux jeunes khâgneux de construire des exposés dignes d'un concours d'entrée en École normale supérieure. S'il va de soi que le jury sait – dans son évaluation – distinguer entre spécialistes et non spécialistes, il convient de rappeler que le théâtre appelle une réflexion qui tienne compte de cette spécificité. Cette année *encore*, la preuve que cela était *largement faisable* a été fournie à plusieurs reprises au jury, pour sa plus grande joie.



## Lettres classiques

### Latin

### Écrit

Le jury a eu à corriger cette année 59 copies de version latine, chiffre en légère augmentation par rapport à celui de l'an dernier. Le nombre de copies de grec a quelque peu diminué, mais on peut considérer que cette augmentation est de bon augure.

Les notes attribuées vont de 18,5/20 à 0,5/20 et la moyenne s'établit à 9,16. Ces résultats sont beaucoup plus satisfaisants que ceux de l'an dernier. La répartition des notes est la suivante :

18,5 → 16 :	5 copies	9,5 → 8 :	12 copies
15,5 → 14 :	3 copies	7,5 → 6 :	10 copies
13,5 → 12 :	6 copies	5,5 → 4 :	4 copies
11,5 → 10 :	13 copies	3,5 → 0,5 :	6 copies

L'an dernier le jury avait regretté l'absence des excellentes copies auxquelles il avait été habitué : la tendance s'est heureusement inversée cette année et il nous a été donné de lire un certain nombre de traductions à la fois précises et élégantes. Signalons cependant que les impératifs du texte latin ont donné lieu à un nombre invraisemblable de fautes d'orthographe qui ont été sanctionnées avec la plus grande sévérité. Comme nous l'avons déjà rappelé l'an dernier nous ne pouvons admettre que des candidats ignorent les règles de base de la grammaire française.

Le texte qui était proposé cette année (Sénèque, *Œdipe*, v. 1020-1051) n'était pas de nature à surprendre les candidats au concours. Le mythe d'Œdipe, souvent traité par les auteurs antiques, est bien connu et la situation de l'extrait était précisée dans les deux premiers vers, où l'expression *reliqui<ae> corporis trunci* (qu'il ne fallait pas traduire par « les restes d'un corps tronqué ») renvoie évidemment à la cécité que vient de s'infliger Œdipe ; nous sommes donc à la fin de la tragédie qui s'achève précisément sur la mort de Jocaste. L'extrait ne présentait pas de grandes difficultés de construction pour qui connaissait sa morphologie latine : il est vrai que les choses se compliquaient si, par exemple, l'on prenait *morere* (v. 1027) pour le futur simple ou l'infinitif de *morior* (voire de *moror*) ou pour un ablatif de *mors* ! En revanche, la langue de Sénèque n'était pas facile à traduire : mais cela ne justifie pas certaines traductions franchement absurdes, comme celles que nous avons trouvées par exemple pour le groupe *uterum capacem* (v. 1039), rendu au choix par « mon ample ventre », « mon ventre spacieux » ou pire « mon utérus à grande capacité ».

*Iam parce uerbis, mater, et parce auribus* : ce premier vers ne présentait aucune difficulté, ce qui rend encore plus étonnants les CS qui ont été faits. Une simple lecture permettait de comprendre que les « mots » étaient ceux de Jocaste et les « oreilles » celles d'Œdipe : pourquoi Jocaste devrait-elle « épargner ses oreilles » ? Le jury a apprécié que les candidats rendent la répétition de *parce*.

*Per has reliquias ... per omne nostri nominis fas ac nefas* : la construction de ces vers (*precari per* + acc.) est limpide, mais un certain nombre de termes (*pignus, fas ac nefas*) sont difficiles à rendre en français. Il importait aussi de donner aux génitifs un sens compréhensible, quitte à développer un peu : on conviendra qu'une traduction du type « par tout le juste et l'injuste de notre nom » n'a pas grand sens en français.

*Quid, anime, torpes ? Socia cur scelerum dare poenas recusas ?* encore une fois le texte se comprenait à la lecture, même si Jocaste s'adressait d'abord à son cœur (*anime* ... qu'il ne faut évidemment pas traduire par « esprit »), puis à elle-même (*socia*). Seule une mélecture pouvait conduire à faire de *socia* un nom, sujet de *recusas* (« pourquoi ta compagne refuse-t-elle de subir ... ? »). Enfin *scelerum* est bien entendu en facteur commun et complète à la fois *socia* et *poenas*.

*Omne confusum perit, incesta, per te iuris humani decus* : les fautes de construction ont été particulièrement nombreuses sur ce passage, mais il n'était pas possible de construire *omne confusum* comme un groupe nominal (« tout ce qui est confus »), sauf à faire de *iuris humani decus* une apposition à *te*, ce qui conduit à une impasse : comment Jocaste peut-elle se qualifier ainsi ? Certains candidats, qui ont construit vers par vers, semblent ignorer les règles fondamentales de la versification latine. Il était aussi nécessaire, pour donner au latin tout son sens, de marquer l'antériorité de *confusum* par rapport à *perit*.

*Morere et nefastum spiritum ferro exige* : les seules erreurs qui pouvaient être faites portaient sur la morphologie latine ou française... mais elles n'ont pas manqué dans un assez grand nombre de copies, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant.

*Non si ipse mundum concitans diuum sator corusca saeua tela iaculetur manu, umquam rependam sceleribus poenas pares mater nefanda* : cette phrase a souvent été très mal comprise, parce qu'elle avait été mal construite. Malgré sa place *non* porte évidemment sur *rependam*, comme le prouve la forme *umquam*, et non sur *iaculetur* ; *si diuum sator iaculetur ... <n>umquam rependam* constitue un système conditionnel, au subjonctif présent, parfaitement classique et la traduction de *si* par « même si » n'a rien qui puisse étonner un latiniste un peu expérimenté. La scansion invitait à construire *corusca tela* et *saeua manu* : encore fallait-il ne pas prendre les trimètres iambiques pour des hexamètres dactyliques ; mais, même sans scander, on arrivait naturellement à la bonne traduction. Il convient enfin de faire de *diuum* un génitif pluriel complément de *sator* (*diuum sator* : « le père des dieux »), sauf à vouloir le rattacher comme épithète à *mundum*, ce qui ne donne pas de sens satisfaisant.

*Mors placet : mortis uia quaeratur* : si l'on voyait que *placet* était un indicatif et *quaeratur* un subjonctif et si l'on faisait preuve d'un peu d'attention dans la traduction de *placet*, on évitait cette formule inoubliable : « la mort plaît : le chemin de la mort est demandé ».

*Agedum, commoda matri manum, si parricida es* : malgré tous les efforts faits par un certain nombre de candidats, qui ont abouti à des phrases dénuées de sens, on ne peut pas faire de *commoda* autre chose que l'impératif de *commodare*, verbe qui se construit précisément avec un accusatif de chose et un datif de personne (« mettre quelque chose à la disposition de quelqu'un »). Il est inadmissible que *matri* ait été pris souvent pour un génitif. Jocaste s'adresse évidemment ici à Œdipe (faut-il rappeler que *parricida* est un nom masculin ?). Dans ce cas *si* pourrait presque se traduire par « puisque ».

*Restat hoc operi ultimum : rapiatur ensis ; hoc iacet ferro meus coniunx, quid illum nomine haud uero uocas ? socer est* : la difficulté de ce passage, qui est réelle, est due à l'ambiguïté volontairement introduite par Sénèque pour marquer le moment où Jocaste, qui a d'abord demandé à Œdipe de la tuer, prend la décision de se suicider. *Restat hoc operi ultimum* (« c'est l'ultime tâche qu'il te reste à accomplir ») s'adresse, comme ce qui précède, à Œdipe ; mais avec *rapiatur ensis* (« saisis-toi de cette épée ») l'on ne sait plus si Jocaste s'adresse toujours à Œdipe ou bien à elle-même ; en revanche, au vers suivant, la deuxième personne du singulier *uocas* désigne incontestablement Jocaste dont Laios est à la fois l'époux et le beau-père. La traduction française de l'ablatif *hoc ferro* a souvent été plus que maladroite (« grâce à ce fer ») et il est difficile de comprendre pourquoi certains candidats ont voulu à toute force traduire *haud uero* indépendamment de *nomine*.

*Vtrumne pectori infigam meo telum an patenti conditum iugulo imprimam ? : infigam et impri-*

*mam* sont logiquement des futurs et non des subjonctifs. Mais c'est surtout le terme *conditum* qui a occasionné les plus nombreuses erreurs : peu de candidats ont identifié l'expression *infigere / imprimere telum conditum* + datif (assez courante dans la langue tragique) dans laquelle *conditum* est résultatif et marque de façon imagée la violence du coup (litt. « enfoncer une arme dans quelque chose jusqu'à ce qu'elle y disparaisse ») ; pourtant il était impossible de donner ici à *telum condere* le sens de « rengainer une arme », sauf à parvenir à un illogisme du type « après l'avoir remise au fourreau, enfoncerai-je l'arme dans ma gorge ? » ; la plupart des candidats sont donc allés chercher dans le Gaffiot d'autres sens du verbe *condere* ou, ce qui est bien pire, ont rattaché la forme à *condire*, ce qui dans les deux cas conduisait à le traduire indépendamment de *telum* : il en a résulté une formidable série de traductions toutes plus étonnantes les unes que les autres et dont la logique a de quoi susciter la perplexité : « marquerai-je la fondation par une gorge ouverte ? », « imprimerai-je ton tombeau sur ma gorge découverte ? » ou, avec *condire*, « appuierai-je sur ma gorge ouverte du vin épicié / un assaisonnement / une conserve ».

*Eligere nescis uulnus : hunc, dextra, hunc pete uterum capacem, qui uirum et gnatos tulit* : le contexte conduisait naturellement à traduire *uir* par « mari » et non par « homme » ; il fallait, nous l'avons dit plus haut, trouver une traduction adaptée pour *uterum capacem*, mais aussi pour *eligere nescis uulnus* : une formule comme « tu ne sais pas choisir une blessure » ne rend absolument pas compte du sens.

*Iacet perempta. Vulneri immoritur manus ferrumque secum nimius eiecit cruor* : la courte réplique du chœur a été généralement bien comprise. Le jury a apprécié les traductions qui rendaient compte de la force des images.

*Fatidice te, te praesidem ueri deum compello : solum debui fatis patrem* : ces deux vers ont provoqué bien des erreurs, alors que la construction et le sens sont limpides. On comprend mal pourquoi de nombreux candidats ont cherché, au prix d'un barbarisme, à faire de *praesidem* une forme verbale (« que je commande ») au lieu de construire *te deum praesidem ueri* ; on comprend aussi peu comment on peut imaginer faire de *solum* un adjectif et proposer comme traduction « j'ai dû un seul père aux destins ». Il fallait enfin essayer de rendre le jeu *fatidice / fatis* ou au moins éviter la traduction de *fatidicus* par « devin », terme qui fait fs puisqu'Œdipe s'adresse à Apollon (voir plus loin : *O Phoebe mendax*)

*Bis parricida plusque quam timui nocens matrem peremi : scelere confecta est meo* : ces deux vers se comprenaient à la lecture, à condition de suivre simplement l'ordre des mots, donc de construire *plus nocens quam timui* et de faire de *parricida* et *nocens* des appositions au sujet de *peremi*.

*O Phoebe mendax, fata superauit impia : superare* signifie évidemment ici « aller au-delà de .. » et non pas « vaincre ».

*Pauitante gressu sequere fallentes uias ; suspensa plantis efferens uestigia caecam tremente dextera noctem rege* : ces trois vers ne présentaient pas de difficultés si l'on analysait correctement les impératifs *sequere* et *rege* (qui ne peut évidemment pas être ici un ablatif de *rex*). Le jury a valorisé les bonnes traductions, comme celle-ci, pour les deux derniers vers : « porte hors de ton palais tes pas mal assurés et conduis l'obscurité de ta nuit de ta main tremblante ».

*Ingrede praecipis, lubricos ponens gradus, i, profuge : uade ! siste, ne in matrem incidas* : *ingredere praecipis* a fait l'objet de nombreuses traductions fautives (« marche dans l'abîme », « marche rapidement », « va la tête la première ») alors qu'il fallait simplement le traduire par « avance droit devant toi » ; de la même manière *siste* (« arrête-toi ») a été traduit sans tenir aucun compte du contexte. On pouvait enfin se demander si *profuge* était une forme verbale ou le vocatif de *profugus* : le jury a bien entendu accepté les deux interprétations.

Les remarques qui viennent d'être faites montrent clairement que la traduction du passage proposé, si elle n'était pas dépourvue de difficultés, ne demandait pas aux candidats d'autres compétences que celles que l'on est en droit d'attendre d'eux. L'exercice a permis aux meilleurs d'obtenir d'excellentes notes : c'est pour nous une très grande satisfaction.

## Oral

Le nombre d'admissibles en Lettres Classiques a été cette année sensiblement plus élevé qu'il ne l'avait été en 2003 (14 contre 11). La moyenne de l'épreuve a, quant à elle, fortement progressé (12,14 contre 9,73), même si nous avons noté de 01 à 19. C'est le nombre d'interrogations décevantes qui a fortement baissé, puisque trois candidats seulement ont obtenu une note inférieure à la moyenne. Il est possible que les remarques faites dans le rapport de l'an dernier aient été prises en compte. Rappelons encore une fois que l'épreuve, parce qu'elle porte sur des textes étudiés au cours de l'année, est très exigeante : nous attendons une traduction absolument sans fautes et certains candidats, qui avaient l'impression (par ailleurs justifiée) que leur prestation n'avait pas été mauvaise, ont pu être déçus d'obtenir des notes moyennes parce qu'ils avaient multiplié les inexactitudes de détail.

Le hasard du tirage au sort a fait que 7 candidats ont été interrogés sur Claudien et 7 sur Cicéron. Comme cela s'était déjà produit l'an dernier avec les *Satires* d'Horace, les résultats ont été globalement meilleurs pour les candidats interrogés sur Claudien, même si nous avons mis 01 à une interrogation sur cet auteur. Il est clair que *Le rapt de Proserpine*, réputé pour être un texte difficile a été préparé avec soin par les candidats, ce qui nous a valu d'entendre de très bonnes traductions et d'excellents commentaires. En revanche un texte aussi connu que les *Catilinaires* a été parfois mal traduit et souvent mal commenté par des candidats ne dépassant pas la paraphrase parce qu'ils étaient incapables de mettre en lumière l'implicite de la rhétorique cicéronienne. Nous ne saurions trop recommander aux futurs admissibles de se méfier des œuvres qui leur paraissent, le plus souvent à tort, plus accessibles et en particulier de ne pas négliger la prose.

## Grec

### Écrit

Si le nombre de candidats qui ont composé en version grecque a encore notablement diminué, la hausse de la moyenne de l'épreuve (11 en 2004 pour 8,40 en 2003) fait la preuve d'une incontestable qualité des copies. Bien que la meilleure de celles-ci soit légèrement moins bonne que l'an dernier (avec un 18 pour un 19 en 2003), quatre candidats obtiennent cette année une note supérieure à 16 (un 18, un 17, deux 16,5). Une copie a été notée 14, trois entre 10 et 11,5, une 8,5 ; trois copies sont faibles, voire très faibles, avec un 4, un 3 et un 2.

La version donnée cette année, extraite du chapitre 10 de la *Vie d'Aristide* de Plutarque (§§ 1 à 6), était d'une longueur attendue et seule une copie, à laquelle manque la toute dernière phrase, est inachevée. Une introduction très explicite précisait le contexte historique et la situation d'un texte dont le mouvement était clair : malgré une confiance affichée dans l'avantage que lui assurera sur les Grecs un combat sur terre (lignes 1 à 4), Mardonios tente une manœuvre pour les diviser et s'attacher les seuls Athéniens (au τοῖς Ἑλλησι de la ligne 1 succède le Πρὸς Ἀθηναίους de la ligne 4). Celle-ci est immédiatement contrée par Sparte, d'où la double présence diplomatique à Athènes des envoyés de Mardonios (ἔπεμφεν, ligne 4) et des ambassadeurs lacédémoniens (ἔπεμφαν, ligne 7). La réaction des Athéniens à cette double ambassade se fait, selon les institutions athéniennes, en deux temps : dans



une proposition de décret que rédige Aristide pour la soumettre au vote de l'assemblée (lignes 9-13) - Ἀριστείδου ψήφισμα γράφαντος, ll. 9-10, et Ταῦτα γράφας Ἀριστείδης (l. 14) -, dans la réponse officielle donnée ensuite aux ambassadeurs introduits devant cette même assemblée (εἰς τὴν ἐκκλησίαν, l. 14, avec le sens de εἰς + acc. ici) et assortie, pour les envoyés de Mardonios - Τοῖς παρὰ Μαρδονίου -, d'un discours direct et d'un geste à l'appui (lignes 14 à la fin).

Certaines particularités du vocabulaire institutionnel devaient bien sûr être connues, telle l'expression ψήφισμα γράφειν : "proposer un décret" (lignes 10, 14, 18) ; à la ligne 4, βασιλεύς sans article désigne le roi de Perse, "le Grand Roi", mais dans le contexte de la phrase, une traduction qui rétablissait simplement l'article - "de la part du roi" - a bien sûr été acceptée ; aux lignes 7, 9 et 14, πρέσβεις désigne les ambassadeurs et non les "anciens", les "vieillards" ou les "sages". Les erreurs ne furent toutefois pas nombreuses, créées plutôt - et à la grande surprise du jury - par une mauvaise maîtrise des prépositions, trop peu interprétées en fonction des cas qui les suivent : ainsi παρὰ + gén. à la ligne 16, mais aussi à la ligne 4 et à la ligne 8, pour marquer l'origine : "de la part de", "envoyés par", comme ἀπὸ + gén. à la ligne 1 : "à cause de". Πρὸς Ἀθηναίους désignait au contraire les destinataires comme εἰς + acc. ou le suffixe -ζε (Ἀθηναζε), ligne 7. A la ligne 15, ὑπὲρ + acc. se comprend par contraste avec ὑπὸ + acc. : "ni sur terre ni sous terre" ; aux lignes 13 et 17 au contraire, ὑπὲρ + gén. signifie "pour défendre", "au nom de". Deux prépositions généralement moins bien connues ont pourtant conduit à de bonnes traductions comme le "moyennant nourriture" (ligne 13) pour rendre ἐπὶ suivi du datif (qui traduit le plus souvent les conditions d'un traité) ou le "pour monnayer la liberté des Grecs" pour πρὸς et le génitif à la ligne 16 ("en échange de").

Mais malgré la vraie qualité d'ensemble qui s'est confirmée pour les admissibles lors des épreuves orales, certains conseils (déjà souvent donnés) sont à renouveler pour permettre aux futurs candidats d'éviter toutes les erreurs qui, quelle que soit la version, pourront l'être.

C'est tout d'abord une très grande attention au détail du texte qui, surtout si l'on est débutant en grec, est absolument nécessaire pour ne pas faire, par exemple, de confusion de termes : ainsi ἵππεῦσι (surtout à côté de ὀπλίταις) n'est pas ἵπποις (ligne 3) ; τοιαῦτα (ligne 2) n'est pas ταῦτα. Cette lecture trop hâtive a parfois conduit à de vrais contresens, à la ligne 9 : or οὐ μὴν ἀλλὰ n'est EN AUCUNE MANIÈRE une négation. Avec un peu d'habitude, prendre garde aux accents peut empêcher de traduire ἀράς comme... un participe aoriste (ligne 18). A la ligne 16, la présence simultanée de δέξαιντο ἄν en début de ligne et de δείξας à la fin a créé quelque confusion chez quelques candidats qui, devant l'aoriste δείξας et malgré la différence de voix, n'ont pas reconnu le verbe δεικνύναι; beaucoup ont néanmoins bien vu comment Aristide joignait le geste à la parole. Les temps des verbes ont été un peu mieux respectés que l'an dernier même s'ils ne le sont toujours pas suffisamment. Il faut aussi, en traduisant, prendre garde à la correction du français dans les accords (l'accord avec le sujet le plus rapproché - qui est de règle en grec - ne l'est pas en français) et la concordance des temps, pour les trois verbes au futur qui dépendent de "promettre" aux lignes 5 et 6 par exemple et pour δώσειν en particulier : "... de la part du (grand) roi qui promettait qu'il leur donnerAIT" ou plus simplement : "qui promettait de leur donner".

Les règles de traduction sont connues, mais parfois oubliées : ainsi quand certains termes reviennent, mieux vaut les traduire de la même façon comme pour ἔπεμφεν / ἔπεμφαν dont la répétition n'était pas innocente. Le contexte est toutefois à prendre en compte : le texte comportait quatre occurrences du verbe γράφειν ; le premier, à la l.1, avait le simple sens d'"écrire", en relation avec Mardonios qui envoie aux Grecs des menaces écrites, mais fait porter aux seuls Athéniens une lettre (γράμματα) de Xerxès (παρὰ βασιλέως qui, toujours dans ce contexte, ne pouvait évidemment pas être, comme nous l'avons trouvé, "l'archonte-roi") ; à la ligne 10 et à la ligne 14 comme à la ligne 18, ψήφισμα γράφειν relevait, en revanche, d'une même connaissance institutionnelle : "(rédiger et) proposer un décret".

L'ordre même du texte grec n'est pas non plus sans importance pour conserver autant que possible à la phrase grecque ses mises en valeur et son expressivité : le jury en a tenu compte de manière positive pour certaines copies qui y ont réussi, mais il a sanctionné les inversions que ni le sens ni le mouvement du texte ne justifiaient ("brûlés et profanés" par exemple, à la ligne 18).

Rappelons enfin qu'il vaut la peine, dès que sa propre traduction semble étrange, de redoubler d'attention. Car l'émotion du concours n'excuse pas tout. A la ligne 6, par exemple, que peut vouloir dire la traduction "Comme les Lacédémoniens se putréfiaient à ces mots" ? Si l'on ne reconnaît pas dans la forme πυθόμενοι le participe aoriste du verbe πυθάνεσθαι, l'on peut peut-être, devant sa traduction, y revenir, l'analyser comme un participe, par définition dépourvu d'augment, et se reporter à ἐπυθόμεν... qui donne la solution.

Certains points de syntaxe ou de morphologie, parfois mal dominés dans les copies de cette année, sont à approfondir par ceux qui se préparent au prochain concours :

- Dans les lignes 3 et 4, πλατεῖα et καλόν ont été source d'erreurs : il fallait d'abord prendre garde au jeu des ... μὲν... δὲ..., parfois simplement gommés ; les deux adjectifs ont aussi trop souvent été pris pour des épithètes : rappelons donc que l'adjectif épithète doit être, en présence d'un nom déterminé par l'article, enclavé entre cet article et le nom. Sinon, l'adjectif est attribut : ainsi "la belle plaine" ne pouvait rendre que τὸ καλὸν πεδίων ou, pour une mise en valeur de l'adjectif, τὸ πεδίων τὸ καλόν, mais en répétant l'article ; les deux adjectifs étaient donc ici attributs. La construction de καλόν avec l'infinitif ἐναγωνίσασθαι a, en revanche, été plusieurs fois bien rendue : "la plaine de Béotie est propice au combat pour de bons cavaliers et de bons hoplites", "la plaine de Béotie est favorable au combat pour de bons cavaliers et de bons hoplites", "la plaine de Béotie est parfaite pour que de bons cavaliers et de bons hoplites y combattent";

- la construction avec l'infinitif futur des verbes qui ont le sens de "promettre", comme ἐπαγγελλομένου à la ligne 5, apposé à βασιλέως et régissant les trois verbes à l'infinitif futur ἀναστήσειν, δώσειν, καταστήσειν ;

- à la ligne 7, δεόμενοι a donné lieu à tant d'erreurs dans les moins bonnes copies (\* "qui avaient pour obligation", \* "les ambassadeurs qu'il fallait") qu'il demande quelques précisions : la voix donne une première indication, seul δεῖ à l'actif traduisant l'obligation ; le moyen δέομαι, suivi du génitif, signifie soit "j'ai besoin de" soit, comme dans le texte, "je demande à" (δεόμενοι τῶν Ἀθηναίων, le participe au nominatif étant apposé au sujet Οἱ Λακεδαιμόνιοι de ἔπεμψαν). Ce participe δεόμενοι, plutôt de sens factitif - "en faisant demander" -, se construisait avec la proposition au subjonctif qu'introduit ὅπως ;

- dans la réponse des Athéniens (lignes 10 à 13), ce sont surtout deux propositions, la conditionnelle et la relative de la ligne 11, qui ont donné lieu à des contresens. Dans la première il fallait faire de ὦνια l'attribut de πάντα et reconnaître dans πλούτου et χρημάτων le génitif de prix : "(s'ils pensaient que) tout peut s'acheter au prix de la richesse et de biens matériels", selon l'une des copies. Pour la seconde, plus difficile (le relatif avait pour antécédents πλούτου et χρημάτων et était lui-même complément du comparatif χρεῖττον), le jury a fait preuve d'indulgence et, sauf erreur très caractérisée, a choisi de sanctionner positivement les bonnes traductions : "étant donné qu'ils ne connaissaient rien de supérieur à cela", "parce qu'ils ne connaissaient rien de préférable", "puisque'ils ne connaissaient rien de plus précieux que cela" ;

- aux lignes 15 et 16 se posait un double problème, celui du potentiel, généralement résolu (mais rappelons tout de même que l'optatif avec ἄν est, QUEL QUE SOIT LE TEMPS DE L'OPTATIF, un POTENTIEL), celui de la corrélation τοσοῦτον ... ὅσον. Peut-être faut-il d'abord redire que ὅσον est un relatif et introduit une relative dont le verbe est ici au potentiel : "une quantité d'or QUE les Athéniens POURRAIENT recevoir contre (πρὸ + gén. = en échange de) la liberté des Grecs". La difficulté pouvait ici être accrue par la valeur consécutive de la relative. Rappelons donc ceci : quand la

proposition qui introduit la relative est interrogative ou, comme ici, négative, la relative peut marquer la conséquence : “Il les invita à dire aux Lacédémoniens qu’il n’y avait pas, sur terre ou sous terre, assez d’or pour que (ou très littéralement, “une quantité d’or si grande que”) les Athéniens puissent l’échanger contre la liberté des Grecs” ou, selon la copie déjà mentionnée et qui n’était pourtant pas parmi les mieux réussies : “pour que les Athéniens puissent monnayer la liberté des Grecs” ;

- ligne 17, l’éventuel en tant que tel (le futur *πολεμήσουσι* du verbe régisseur entraînant en grec le subjonctif avec *ἄν* dans la subordonnée temporelle - *ἄχρη ἄν πορεύηται* -) a plutôt été bien reconnu et bien compris ; il n’y a que quelques copies où *ἄχρη* n’a pas été mis en relation avec *ἄν* et traduit par “Jusqu’ici” par exemple. La même phrase demandait que l’on rapporte à *τὸν ἥλιον* le démonstratif et que l’on reconnaisse, ici comme à la ligne 10, l’accusatif d’objet interne ;

- en revanche, la syntaxe du participe, particulièrement présent dans ce texte, semble plus confuse : précédé de l’article, le participe détermine le nom comme un adjectif épithète, dans les lignes 17-18 (où il est enclavé entre l’article et le nom) ou à la ligne 12, avec la mise en valeur déjà signalée plus haut pour l’adjectif. Sans la présence de l’article cette fois, il peut soit être nettement apposé au sujet (ligne 1, ligne 2, ligne 11, ligne 16), ce que marque généralement la ponctuation, soit simplement préciser l’action du verbe principal (ligne 7 : “Les Lacédémoniens avaient dépêché à Athènes des ambassadeurs en faisant demander aux Athéniens de...”), soit déterminer une circonstance du verbe principal à la manière d’une proposition (conditionnelle à la ligne 6 : “s’ils se retiraient de la guerre”, “une fois qu’ils se seraient retirés de la guerre” ; très souvent temporelle, aux lignes 6 : littéralement “qui avaient appris cela et avaient pris peur” ou “Fort inquiets à cette nouvelle...”, 9 et 14 ; causale à la ligne 13 : “puisqu’ils...”). Le cas particulier du génitif absolu (lignes 9-10) paraît bien connu.

Nous redirons enfin ce que le dernier rapport avait déjà précisé, mais qui est essentiel : une traduction rend compte d’une double maîtrise, celle du grec bien sûr, mais celle du français tout autant et, même si elles concernent peu de copies, le jury peut être surpris par certaines erreurs grossières et certainement évitables (sur la formation des adverbes de manière par exemple) ou par certaines confusions d’orthographe parfois dues à l’anglais (-c- pour -s-), erreurs qui concernent proprement le français (seul “habileté” est le terme juste ; devant -ss- (comme devant -ll-) e ne prend pas l’accent - Thessalie - et l’orthographe de “héraut” demande à être connue). “De par” (“Il était effrayant de par l’intense espoir”) peut être plus heureusement remplacé dans l’expression citée comme dans quelques autres. Dans la traduction elle-même, des expressions peu compréhensibles ont dû être légèrement sanctionnées comme “hommes de terre” pour traduire *χερσαίους* ; “des hommes de la terre ferme” était maladroit tandis que “des hommes faits pour la terre ferme” rendait très exactement compte du terme. La version est aussi une traduction qui n’omet rien des mots du texte ; or *νῦν* à la ligne 3 - pourtant indispensable à la claire mise en place du contraste entre la faiblesse perse à Salamine et l’avantage qui, selon Mardonios, doit être le leur - a par exemple été souvent oublié. Sauf cas très rare, elle n’ajoute rien non plus et choisit un seul équivalent français, le meilleur : ainsi, à la ligne 3, la traduction de *πλατεῖα* par le doublet “vaste et unie” ne se justifiait pas, le “large et plat” initial du Bailly visant plus à faire comprendre qu’à traduire le sens ; traduire deux fois *ἀγαθοῖς* se justifie, mais non avec des termes différents (\* “avec de bons cavaliers et de vaillants hoplites”). Un *γὰρ* explicatif doit bien sûr être traduit, mais non par un trop long “Il faut savoir” (ligne 8) ; de même, “qui n’avaient pas l’habileté suffisante (pour manœuvrer la rame)” glose *ἐπισταμένους* plus qu’il ne le traduit : “qui ne savaient pas” suffisait. En revanche, le champ lexical de l’inquiétude pour le *φοβερός* qui ouvre le texte était trop faible.

Si les erreurs ont été sanctionnées, toutes les bonnes traductions, sur un mot ou sur une phrase, ont été prises en compte. Il reste donc au jury à féliciter les auteurs, anonymes un jour de concours écrit, de ces belles traductions qu’ils ont lues cette année et à souhaiter le même succès à ceux qui se préparent.

## Oral

Le nombre de candidats admissibles à l'oral cette année en Lettres Classiques a augmenté par rapport à l'année dernière : 14 admissibles (11 en 2003). 8 d'entre eux ont tiré au sort un texte extrait de la *République*, et 6 des *Perses*. Sensible à la difficulté des oeuvres au programme, le jury a, comme l'année dernière, proposé des textes plus courts que les années précédentes, et, pour Platon, accompagnés de notes (nécessaires à la compréhension d'ensemble, pour élucider une référence ou éviter aux candidats de rester bloqués sur une construction, comme par exemple le génitif πρόξεως en 389c). Cette relative difficulté n'a cependant empêché aucun candidat de venir à bout de l'épreuve, avec parfois des résultats remarquables, et le jury a constaté une grande qualité dans l'ensemble des prestations – malgré certaines faiblesses sur lesquelles nous reviendrons. La moyenne de l'épreuve est à 11,67 (11,77 en 2003), avec des notes allant de 3 à 18,5. 3 candidats n'ont pas obtenu la moyenne (un 3, un 4, un 5), et les autres notes se répartissent de la manière suivante : 3 candidats ont été notés 11 ; 4 de 12 à 14,5 ; 4 candidats se sont particulièrement illustrés avec des notes entre 15 et 18,5. Ces bons résultats, déjà constatés à l'écrit pour la version grecque, s'inscrivent dans un ensemble solide : 8 admissibles ont été reçus, et ce sont des candidats en Lettres Classiques qui ont obtenu les 3 premières places.

Cela étant dit, le jury a parfois constaté chez les candidats des difficultés de méthode et une certaine fragilité des connaissances. La présentation du sujet qui précède la lecture a pour objectif de situer le texte en question dans l'ensemble de l'œuvre, sans anticiper sur l'introduction au commentaire proprement dite ; souvent trop générales pour les sujets tirés des *Perses*, elles traduisaient une méconnaissance des structures de la tragédie (*parodos*, *stasima*, épisodes). Si le jury a eu le plaisir d'écouter quelques belles lectures expressives, à quoi se prêtait tout particulièrement le texte d'Eschyle, aucun candidat n'a su lire correctement les syllabes comprenant un tréma (dans *Les Perses*, κάπρῶνεν v. 190, ἄϋτή v. 395, ἄϊστοι v. 811) ; on ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de s'exercer à la lecture du grec tout au long de l'année. Le jury a eu la surprise de constater, même chez de bons candidats, des difficultés de traduction récurrentes sur des points déjà soulignés à plusieurs reprises ; il s'agit des pronoms (τοιᾶδε confondu avec ταῦτα, οὗ non identifié comme relatif de lieu, ni ἄφ' οὗπερ comme relatif de temps), et surtout de la syntaxe de l'article. Ainsi, τοιαῦτα est traduit comme τὰ τοιαῦτα, τᾶλλα comme ἄλλα... Enfin, des oeuvres inscrites au programme et préparées pendant l'année ne devraient pas donner lieu à des erreurs morphologiques graves (et heureusement rares chez les candidats) comme l'ignorance des formes du duel, ou à la méconnaissance de certains hellénismes courants (εἶπερ τις ἄλλος, τελευτῶν « à la fin », τὸ ὡς ἀληθῶς φεῦδος). Néanmoins, et malgré certaines maladresses d'expression (« le plus parfait »), certains candidats ont su donner du passage qu'ils avaient tiré au sort une traduction exacte, aisée et parfois élégante ; le jury engage donc les candidats à travailler cette épreuve dans le sens de la précision, ce qui est d'ailleurs la première étape d'un commentaire réussi.

Dans l'ensemble, et à l'étonnement du jury conscient de la difficulté à maîtriser le cours et les nuances d'un texte dense, les sujets tirés de la *République* ont donné lieu à de meilleurs commentaires que ceux tirés des *Perses*, tant du point de vue de la mise en situation que de la connaissance des enjeux. En outre, les explications de textes sur Platon témoignaient souvent d'une attention très précise au texte (ordre des mots, vocabulaire, jeu des particules...) rarement mise en oeuvre sur l'œuvre d'Eschyle. Peu de candidats en effet ont pris en compte la dimension poétique des *Perses* (étude précise des vers, sonorités, rythmes), ou sa dimension théâtrale et scénographique ; aucun d'entre eux n'a intégré la scansion dans son commentaire. La scansion, loin d'être un exercice purement technique qui fait l'objet d'une question en fin d'épreuve, est un outil d'analyse au service de l'explication, permettant de mettre en évidence certains effets (rejets,

variations de rythme, mise en valeur de certains mots à la coupe...), et les candidats doivent être en mesure d'identifier et d'analyser les mètres de l'œuvre poétique au programme (dans les *Perses*, des trimètres iambiques ou des tétramètres trochaïques catalectiques). Au candidat qui fait spontanément de la scansion d'un vers un élément de son explication, le jury n'en demande pas davantage ! S'y préparer n'a rien d'insurmontable, et il est dommage que les candidats négligent cet aspect de l'étude du texte. Il ne s'agit pas de faire un commentaire exhaustif, mais de proposer une explication organisée, mettant en valeur les lignes de force du texte, et étayée sur une analyse formelle précise. Rappelons enfin que les candidats peuvent traiter leur sujet aussi bien sous la forme d'une explication linéaire que d'un commentaire composé, mais qu'ils doivent indiquer leur choix à la fin de leur introduction.

Ces remarques ne doivent pas faire oublier que, dans un ensemble tout à fait convenable, le jury a pu apprécier, cette année encore, des prestations remarquables, où les candidats ont fait preuve d'une connaissance approfondie des auteurs au programme (particulièrement sur Platon), mise au service d'une analyse méthodique et rigoureuse du texte.

### Liste des textes tirés au sort

Platon, *République* livres II et III jusqu'à 392c :

- de 359e, l. 2 (Συλλόγου δὲ γενομένου) jusqu'à 365c, l. 5 (ἀλλ' ἐπὶ ταῦτ' ἂν ἴοιεν ἀμφοτέρω).
- de 360e, l. 8 (οἷον κυβερνήτης ἢ ἰατρὸς) jusqu'à 361d, l. 2 (ὦν δὲ δίκαιος).
- de 365b, l. 3 (τὰ μὲν γὰρ λεγόμενα) jusqu'à la fin de 365e (τῶν ἀδικημάτων).
- de 367b, l. 2 (Μὴ οὖν ἡμῖν μόνον ἐνδείξῃ) jusqu'à la fin de 367e (κακὸν ἐστὶ).
- de 372d, l. 1 (καὶ οὕτω διάγοντες τὸν βίον) jusqu'à 373b, l. 5 (μιμηταί).
- de 381d, l. 5 (μηδὲ Πρωτέως καὶ Θέτιδος καταφειδύεσθω μηδείας) jusqu'à 382b (Πολύ γε, ἔφη).
- de 388d, l. 2 (Εἰ γὰρ, ὦ φίλε) jusqu'à 389b, l. 10 (προσῆκει ψεύδεσθαι).
- de 389b, l. 9 (Τοῖς ἄρχουσιν δὴ τῆς πόλεως) jusqu'à 390a, l. 1 (καὶ τὰ τούτων ἐξῆς, ἄρα καλῶς... ;).

Eschyle, *Les Perses* :

- v. 176 à 200.
- v. 384 à 410 (jusqu'à ναῦς).
- v. 409 (à partir de ἤρξε) à 434.
- v. 687 à 714.
- v. 739 à 764.
- v. 805 à 831.



## Lettres modernes

Écrit

**Sujet :** un extrait de la troisième des *Lettres portugaises* de Gabriel de Guilleragues

Les candidats se sont manifestement trouvés en difficulté face à un texte dont ils n'ont pas réussi, pour la plupart, à affronter l'apparente facilité de lecture et de compréhension, ni même à la mesurer, sauf à avouer leur manque d'intérêt pour une telle écriture : rappelons que commenter ne signifie pas juger. Aussi ont-ils souvent été conduits, soit à le rabattre sur le programme étudié (rappelons, là encore, que le texte du commentaire est par principe choisi sans référence à un programme) et à proposer des généralités sur le libertinage, le baroque ou le classicisme, ou encore sur le statut de la femme au XVII<sup>e</sup> siècle, soit à lui inventer plusieurs niveaux de sens très différents les uns des autres voire, au pire puisque sans le moindre indice textuel, une dimension ironique ou parodique.

Le caractère déconcertant du texte a également conduit à un oubli du langage relativement codifié du commentaire littéraire, au profit d'un mode d'expression fortement contaminé par le registre du courrier du cœur, voire des *reality shows*. De là des expressions récurrentes comme « il s'agit pour la religieuse de faire culpabiliser le gentilhomme » ; « Mariane apparaît comme un personnage narcissique, presque schizophrène » ; « l'amour a sur la religieuse un effet très nocif. » De là, surtout, une tendance à l'invasion du commentaire par des clichés psychologiques et moralisateurs déversés sans retenue, qui ont fonctionné comme des obstacles à l'analyse du texte, et même à sa compréhension littérale. On peut ainsi signaler quelques contresens caractéristiques d'une lecture approximative des énoncés, propice aux jugements de valeur :

*Et comment est-il possible qu'avec tant d'amour je n'aie pu vous rendre tout à fait heureux ?*  
= « Elle met en cause sa capacité à rendre un homme heureux ».

*Je ne dois qu'à mes importunités vos empressements et vos transports* = « il a profité de ses importunités ».

*J'ai bien du dépit contre moi-même* = « Elle se pose en coupable », en accord avec l'idée que le texte serait un « aveu ».

*Je mourrai sans me tuer* = « la lâcheté de celle qui n'arrive pas à envisager son suicide ».

*Pour l'amour de vous seul* = « cette expression signale le caractère exclusif de l'amour que porte la religieuse à son amant ». Notons au passage que ce type de difficulté de lecture tient aussi, parfois, à l'incertitude des connaissances grammaticales : pour beaucoup de candidats, « *nos* » (dans « *nos plaisirs* ») est par exemple un « pronom possessif » (et non un déterminant).

### A. Méthode : rappels généraux

Le jury attend des candidats qu'ils analysent le texte qui leur est proposé et lui seul (rien que le texte), mais dans son intégralité (tout le texte). Il n'attend pas de connaissances particulières sur l'œuvre dont le texte est extrait ; il peut même admettre que le candidat, au niveau d'études où il se situe, n'en ait jamais entendu parler. S'il est en droit d'exiger que le texte soit, au moins grossièrement, situé dans l'histoire littéraire, c'est dans la mesure où une réflexion sur le genre auquel il appartient permet d'étayer la lecture.

Or, pour cet ensemble de copies, le jury a eu la surprise de constater que les candidats semblaient, très massivement, avoir adopté la démarche inverse. Ayant visiblement suivi des cours sur l'épistolaire, ils ont produit, généralement en introduction, un abondant savoir sur les enjeux énonciatifs du

genre, quelquefois un savoir plus approximatif sur l'œuvre elle-même, mais ne se sont pas souciés d'utiliser ce savoir pour construire leur analyse. Ils se sont souvent contentés de déclarer qu'il s'agissait d'une fiction épistolaire, avant de consacrer la totalité du commentaire à une problématique proprement psychologique, ne voyant dans l'écriture que l'expression de sentiments dont il s'agit de définir la sincérité, la cohérence, voire la nocivité. Lorsque ce défaut majeur était évité, la tentation était souvent de tirer le texte vers des problématiques pertinentes en elles-mêmes, mais pas forcément adaptées à ce texte en particulier. Ainsi, on a pu souvent lire une première partie hypertrophiée et parfois naïve sur les composantes du discours épistolaires (par exemple le rapport entre un « je » et un « vous » ; la naïveté a pu même aller jusqu'à motiver l'utilisation du chapeau explicatif comme s'il faisait partie du texte, à titre de « paratexte », et à s'étonner de l'absence des formules d'adresse et de politesse habituelles, absence qui semblait, aux yeux de candidats soucieux de remplir leur copie, mériter une explication), avant deux autres parties très rapides, témoignant d'une incapacité à lire le texte de près.

L'exercice du commentaire exige également qu'on s'intéresse à la structure du texte. Trop peu de candidats l'ont fait. En outre, beaucoup se sont sentis autorisés à négliger cet aspect essentiel du commentaire par le caractère passionnel du texte, qui le faisait lire à tort comme écrit « d'un bloc », « d'une seule coulée » ou « au fil de la plume » : ce genre de formulations est révélateur d'une tendance trop souvent avérée à la paraphrase. La construction du texte n'étant pas perçue, les candidats en ont été réduits à ne voir que les redites qu'il y avaient eux-même introduites ; de là l'idée que Mariane faisait « la liste » de ses griefs ou de ses plaintes. Un très grand nombre de copies ont produit un tel effet de liste et d'accumulation, voire de transformation du texte en un « flot » désordonné de manifestations de la passion, en le déstructurant pour y trouver des « champs lexicaux » supposés caractéristiques de registres eux-mêmes conçus de manière approximative (« tragique », « élégiaque », « pathétique » ont trop souvent été traités comme des termes équivalents, avec une tendance à confondre adoption des thématiques du genre théâtral tragique et « théâtralisation »).

## B. Les méfaits du champ lexical

Une pratique qui tient lieu trop souvent de méthode unique d'explication est en effet le relevé de termes censés constituer une « isotopie » essentielle du texte. Cette démarche n'a pas seulement un rendement interprétatif nul : elle contribue à occulter le sens du texte, tout en donnant au candidat l'illusion d'avoir accompli sa tâche d'éclaircissement. Pour ce texte-ci, il était tout particulièrement gênant de mettre dans le même sac du « lexique de la passion », les termes « transports », « empressements », « emportements », « mouvements », dont il importait au contraire de distinguer attentivement les sémantismes en fonction, notamment, de leur attribution (ainsi les « empressements » caractérisent la conduite amoureuse masculine, les « emportements » désignent les effets de la passion chez la religieuse). Le principe du champ lexical a également conduit à confondre deux usages du verbe *mourir* : l'usage hyperbolique conventionnel (*je meurs de frayeur*) et l'usage référentiel, qui sert à énoncer un projet (*je mourrai sans me tuer*). Ces différents usages ont donc été enrôlés, sans discernement, dans « l'isotopie de la mort », voire « la tonalité tragique » du passage. Du fait de cette focalisation sur le lexique de « l'amour » et celui de la « mort », peu de candidats ont vu qu'il était aussi question dans cet extrait de lettre d'un droit au bonheur. Une telle méthode fait enfin obstacle à une véritable analyse stylistique : de « l'isotopie de la passion » on passe aisément au relevé des hyperboles, mais on devient inattentif à toutes les autres modalisations, notamment aux procédés d'euphémisation, très présents dans le texte.

## C. L'usage des stéréotypes

Il s'agit là d'un travers récurrent qui a véritablement empêché les candidats de s'interroger sur le sta-



tut du texte, passée les quelques lignes obligées sur la « fiction épistolaire ». Très peu de copies ont proposé une véritable approche pragmatique, dans la mesure où le texte était le plus souvent considéré comme la pure expression des sentiments de Mariane. L'observation de l'énonciation aurait ainsi permis d'éviter un poncif récurrent : l'idée que Mariane écrirait pour elle-même, pour « éclaircir ses sentiments », le texte relevant de « l'auto-analyse ». Cette affirmation a été souvent étayée par un principe pseudo-logique : puisque le destinataire ne répond pas (ce qui est inexact), c'est comme s'il n'y avait pas de destinataire. Certains candidats ont même été jusqu'à dire que Mariane ne laissait pas à celui-ci la possibilité de répondre.

De même, le poncif du « portrait d'un libertin », qui constitue souvent une sous-partie du commentaire, a conduit à ignorer le statut des « accusations » de l'épistolière ; peu de candidats, en effet, ont perçu qu'il s'agit d'une lecture rétrospective de la relation amoureuse, à la lumière, précisément, d'une relation épistolaire insatisfaisante (elle reçoit bien des lettres du chevalier, mais qui ne répondent pas à ses attentes).

Plus largement, la question de l'auteur et du lecteur a été très peu et souvent très mal posée. Rappelons qu'une lettre extraite d'un roman épistolaire n'a pas deux auteurs, dont l'un serait caché derrière l'autre (comme, par exemple, la raison derrière la passion), mais un seul auteur : Mariane n'est ni « narrateur », ni *a fortiori* « auteur », mais scripteur fictif, ce qui implique qu'on ne puisse se poser légitimement à son sujet, comme trop de candidats l'ont fait (à l'aide de formulations symptomatiques comme « on pourrait penser que », « peut-être que », « on a l'impression que »), la question de ce qu'elle pense « vraiment » hors du texte. De même, ces lettres fictives, écrites par Guilleragues, ont un destinataire fictif (le gentilhomme français), et un destinataire réel (le lecteur). Faute de prendre en compte ces évidences, très peu de candidats ont pu envisager la question de l'acte d'écriture, alors même que le texte contenait une phrase qui pouvait amener à poser cette question (« *Je ne sais pourquoi je vous écris* »), ni analyser la dimension morale de l'écriture de Guilleragues : il aurait pourtant été possible de partir du dispositif et de la structure épistolaires pour aborder la pragmatique amoureuse mise en œuvre par ce texte, afin de pouvoir interroger les leçons d'une telle écriture (des droits de la passion au droit au bonheur). Beaucoup de copies ont remplacé ce type d'analyse par l'hypothèse d'un pathos tellement exagéré que l'intention de l'auteur « caché derrière Mariane » serait « parodique », serait de rendre la religieuse « ridicule ». Or non seulement aucun élément du texte ne permet d'étayer cette hypothèse, mais celle-ci a parfois été le prétexte au déferlement de stéréotypes nationaux : l'auteur ferait voir le ridicule de la passion méditerranéenne (et le Portugal serait une version burlesque de l'Espagne du *Cid*).

#### D. Maîtrise des notions littéraires

Une idée reçue insistante, qui constitue le soubassement de bien des analyses, est d'ailleurs l'idée que si un texte est littéraire, il ne peut être sincère ; mieux : il ne peut être qu'expression parodique des sentiments qu'il énonce. La maîtrise de la langue, l'organisation du discours impliquerait qu'il n'y ait pas de vrai désordre passionnel (de là de très fréquents développements sur l'opposition entre « passion » et « raison »). La dimension rhétorique du texte, parfois perçue, a été souvent présentée comme un principe d'artifice et la preuve de la « fausseté » de Mariane, ce qui revient à confondre le plan de l'énonciation textuelle et celui de la psychologie du personnage. Ainsi, beaucoup de candidats auraient gagné à préciser s'ils se situaient, en parlant de « pathétique », dans l'analyse rhétorique (preuve pathétique = preuve qui fait appel à l'affectivité), ou dans la langue commune (dans laquelle, du reste, « pathétique » ne se confond pas avec « mélodramatique » ou « exagéré »). De même, qui dit hyperbolique ne dit pas forcément excessif ou exagéré.

Quelques autres notions littéraires ont été mal comprises et utilisées à contresens :

- le dépit amoureux (ex. : « elle est en phase transitoire de dépit amoureux ») : il s'agit là d'une

scène codée de la comédie (une pièce de Molière porte ce titre) et non pas d'un état psychologique qui existerait en dehors de toute incarnation littéraire (on voit bien ce qui a conduit à cette méprise : l'énoncé « *j'ai bien du dépit contre moi-même* », qu'on a préféré enregistrer comme rubrique d'un catalogue, plutôt qu'interroger dans son sens précis au moment du texte où il prend place.)

- le monologue intérieur n'est pas une notion équivalente à celle de monologue, ni la transposition dans le récit du monologue de théâtre, mais relève d'une esthétique historiquement située, élaborée dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, par Joyce notamment.

- le romantisme (il s'agirait « d'un des premiers textes romantiques »)

- la préciosité, qui consisterait, là encore, à « exagérer ».

## E. Références au texte

Les candidats semblent ne pas maîtriser correctement la manière de se référer au texte. La pratique courante, et tout à fait détestable, consiste à émailler son discours d'expressions entre guillemets prélevées dans le texte-cible. Il convient au contraire de prendre appui sur des phrases entières, en les convoquant explicitement (et non par les numéros des lignes), et surtout de les élucider quand leur sens n'est pas évident. Si l'on veut pouvoir développer l'analyse, son objet doit être présent.

Le jury tient, toutefois, à signaler qu'il a également pu lire plusieurs bonnes et très bonnes copies. La moyenne de l'épreuve, certainement basse, ne doit pas être interprétée comme un indice supplémentaire de la fameuse « baisse de niveau » : elle est la traduction des difficultés propres de ce texte, qui ne contenait aucun piège, comme on a essayé de le souligner, mais qui n'en est apparu que plus déconcertant. A ce propos, il faut rappeler que la langue des siècles classiques, qui peut sembler à tort très proche de la nôtre, exige en réalité, pour être vraiment comprise, une familiarité qui ne peut s'acquérir que grâce à une fréquentation assidue des textes produits au cours de cette période (romans, nouvelles et pièces de théâtre en particulier).

## Oral

Explication d'un texte antérieur à 1715

Moyenne générale de l'épreuve : 09,16/20

Note la plus haute : 19/20

Note la plus basse : 03/20

La moyenne honorable de l'épreuve, ainsi que le nombre de bonnes et de très bonnes explications entendues lors de cette dernière session, témoignent à la fois du souci qu'ont eu les candidats de tenir compte des consignes et suggestions contenues dans les derniers rapports et de la qualité du travail de préparation mené sur les œuvres au programme.

A la différence des années précédentes, en effet, aucun candidat n'a paru « découvrir » les textes au programme au moment de l'épreuve. Même quand il était maladroitement utilisé, le savoir sur l'œuvre envisagée - les conditions historiques de sa création, ses traits génériques, sa poétique singulière - paraissait acquis. En particulier, l'œuvre réputée la plus difficile, la *Délie* de Maurice Scève, semble avoir bénéficié de la plus grande attention, et du travail de préparation le plus approfondi. Les candidats qui ont eu à expliquer un dizain avaient pour la plupart élaboré à l'avance leur propre manière d'aborder l'exercice, et résolu la délicate question de l'équilibre à observer entre le savoir général sur l'œuvre et l'attention précise à ce moment particulier que constitue un dizain, avec sa problématique singulière, assimilable à nulle autre.

Par ailleurs, le cadre formel de l'épreuve, sa durée et les étapes de son déroulement, ont été cette année parfaitement respectés. Le jury n'a jamais eu à demander à un candidat de hâter sa conclusion pour ménager les cinq minutes nécessaires au dialogue. Celui-ci s'est donc toujours déroulé dans les meilleures conditions, et la plupart des candidats ont su le saisir comme une occasion d'approfondir ou de rectifier l'analyse proposée. Le jury a pu ainsi donner à ce moment d'échange avec le candidat la place qui lui revient légitimement dans l'évaluation. Il n'a pas été rare que nous « relevions » significativement la note de l'exposé après avoir entendu des réponses pertinentes à nos questions, dans la mesure où elles nous paraissaient manifester des qualités non négligeables d'à-propos, et des compétences d'analyse d'autant plus probantes qu'elles se mobilisaient de manière improvisée.

Autre progrès notable : le souci qu'a eu la majorité des candidats de s'adresser au jury pendant toute la durée de l'épreuve. Si nous avons déploré dans les rapports précédents le cas trop fréquent du candidat plongé dans la lecture d'une véritable liasse de notes et oubliant à la fois le texte et le jury, nous avons ici le plaisir de signaler que c'est une attitude en net recul. A la demande des professeurs de CPGE, une photocopie du texte qu'il avait à préparer était fournie au candidat : cette nouveauté a sans doute été pour beaucoup dans l'amélioration de l'attitude pendant l'exposé. Les candidats ont su mettre à profit ce nouveau dispositif pour réduire la part écrite de leur préparation, en portant directement sur le texte photocopié la plupart de leurs analyses de détail. Ils pouvaient ainsi embrasser d'un même regard le texte et leurs notes, et garder de la disponibilité pour le jury. En outre, la tenue de l'introduction et de la conclusion a bénéficié du gain de temps ainsi ménagé, puisqu'elles ont pu l'une et l'autre être soigneusement rédigées. Nous abrégerons donc les conseils sur ces points, mais il méritaient d'être signalés.

En revanche, la lecture des textes n'a pas bénéficié au même titre de cette nouvelle règle. Une bonne lecture, rappelons-le, est la garantie et même, pouvons-nous dire, la validation anticipée d'une explication pertinente. Nous voudrions à ce propos dissiper un préjugé tenace. Il ne s'agit pas de s'employer à séduire le jury en faisant montre d'un talent de comédien suspect de narcissisme, voire d'histrionisme, ce qui, sans doute retient de s'y livrer nombre de candidats qui préfèrent rester dans la stricte neutralité de l'exercice. Il s'agit de ménager, à l'intention du jury, mais aussi pour soi-même, ce moment où l'on prend ensemble connaissance du texte avec toute l'attention et tout le respect qu'il convient de lui porter avant de prétendre « l'expliquer », c'est-à-dire, pour rester au plus près d'une étymologie dont M. Scève était particulièrement conscient, de le déployer, d'en exposer les principes de fabrication les plus secrets, opération délicate et risquée pour l'intégrité et l'équilibre dudit texte. Très concrètement, il faut prendre le temps d'entendre et de faire entendre le texte (le jury, qui ne vient pas de le préparer à l'instant, contrairement à ce que semblent croire naïvement certains candidats, en a sans doute encore bien plus besoin qu'eux : or, combien de dizains « expédiés » en moins d'une minute par des candidats qui laissent à peine au jury le temps de les reconnaître !). Symboliquement, il est important de le faire entendre sur un autre plan (une autre scène) que le langage oral ordinaire, auquel participe, même s'il répond à des règles définies, le discours du commentaire. Ce qui implique de le dire d'une autre voix que sa voix ordinaire, une voix simplement attentive à rendre toutes les modulations de l'écrit strictement codifié que l'on a sous les yeux. Aussi est-ce un moment de l'épreuve qui ne s'improvise pas, mais se prépare. Dans le temps même de la préparation, en réservant cinq minutes au moins pour oraliser intérieurement le texte. Longtemps auparavant, en s'entraînant à l'exercice de la lecture, seul ou, mieux, en groupe, et en arrêtant, pour soi-même, sa propre manière de dire les textes, en fonction de leur genre et de leurs particularités d'écriture. Moyennant quoi, le moment de la lecture pourra devenir un moment de plaisir partagé, ce qu'il est bien loin d'avoir été lors de cette dernière session. Or, s'il était affligeant de subir des décasyllabes amputés, des enjambements avalés, et des rimes fausses, il était encore plus pénible d'entendre ànonner des répliques entières du *Tartuffe*, enserrées dans le carcan rigide de la mention des

interlocuteurs, qu'il aurait été plus pertinent de faire reconnaître par des changements perceptibles de ton ou de hauteur de voix.

Venons-en à l'explication du texte elle-même. Tous les candidats ont pris soin de présenter le texte qu'ils avaient à expliquer. Nous avons pu noter un souci de précision dans la situation du texte, plus marqué encore pour les dizains de Scève que pour les scènes de Molière. On remarque à nouveau le « bénéfice » d'attention accordé au texte réputé le plus difficile. Rappelons cependant combien il est précieux de situer avec précision un texte théâtral, car c'est la compréhension de l'enjeu ponctuel de l'extrait qui garantit la pertinence du projet de lecture.

Or la nécessité d'énoncer un projet de lecture semble désormais bien intégrée. Sur les 51 candidats que nous avons entendus, deux seulement se sont lancés dans l'explication du texte sans avoir indiqué le moindre fil directeur. Mais encore convient-il de distinguer les vrais projets de lecture des projets factices ou trop vagues pour être pertinents. Il y a, en effet, peu de « rentabilité » interprétative à prétendre définir le comique de telle scène du *Tartuffe*, ou à établir que, dans tel dizain, Scève mobilise la thématique pétrarquiste ou la philosophie néo-platonicienne : ces constats servent de point de départ pour l'analyse, ils ne peuvent constituer son objectif. Inversement, un projet de lecture n'a pas à être original et sophistiqué pour être efficace. Mieux vaut parier sur la simplicité, quand elle provient d'une perception juste de la structure d'ensemble d'une œuvre et de ses traits génériques. Il était, par exemple, tout à fait judicieux de se rappeler, pour expliquer un extrait du premier acte du *Tartuffe*, ce qu'est une exposition dans la dramaturgie classique, et pour les deux derniers actes, quels sont les procédés qui structurent le dénouement : on pouvait ainsi convoquer à bon escient des notions éclairantes comme celles de retardement ou de coup de théâtre. Enfin un projet de lecture n'est pas une thèse. Il offre une ligne directrice à l'explication et permet à l'auditoire de suivre celle-ci comme une démonstration. Mais il est plus judicieux de ménager l'intérêt des découvertes qu'il permet de faire en ne les énonçant qu'au fil de la lecture. Beaucoup trop d'introductions s'offrent comme des avant-discours compacts, qui résument par avance les enjeux du texte, en les organisant en diverses rubriques (poétique et philosophique, ou dramatique et idéologique), de sorte que la conclusion est condamnée à n'être qu'une fastidieuse récapitulation. Une lecture dynamique, bien au contraire, doit permettre à la conclusion d'énoncer sous une forme synthétique, en des formules frappantes, les résultats de l'enquête qu'a permis le questionnement initial. Rappelons que la conclusion de l'explication d'une scène de théâtre ne saurait consister à raconter la suite.

Une dernière remarque d'ordre « technique » - mais, comme nous l'avons déjà fait sentir, la technique comporte un enjeu intellectuel - portera sur la manière de se référer au texte. Contrairement à ce que la majorité des candidats semble croire, il n'est pas interdit de citer la phrase que l'on va commenter. La méthode inverse qui consiste à ne s'y référer qu'allusivement, ou par la mention d'un seul mot, voire la description d'une structure syntaxique ou d'une isotopie sémantique, produit, à l'écoute, un résultat plus confus qu'élégant. Au contraire, relire un passage, un vers, une expression, est l'occasion de mettre l'accent sur le phénomène (phonique, syntaxique, sémantique) que l'on entend commenter. Tout cela est de l'ordre du simple bon sens pédagogique. Il ne faut pas craindre d'être explicite dans toutes ses démarches.

Mais, bien sûr, si bien appliquée qu'elle puisse être, aucune méthode n'assure la réussite de l'exercice d'explication de texte. Cette année tout particulièrement, les œuvres au programme, exigeaient, du fait de leur extrême éloignement esthétique et idéologique, que les candidats aient développé à l'égard de chacune d'elles, non seulement des savoirs spécifiques, mais une véritable intuition de lecture. Cela ne pouvait s'obtenir que par une longue fréquentation des textes eux-mêmes et de leur entourage le plus immédiat (d'autres comédies de Molière, y compris des farces, dont certaines

scènes de *Tartuffe* empruntent l'esthétique ; des poésies contemporaines de la *Délie*, celles par exemple de Louise Labé, qui a souvent été mentionnée) ce qui représentait un effort particulier que bien des candidats, comme nous l'avons d'emblée signalé, semblent avoir fourni.

Quels savoirs ? Ceux qui étaient mobilisés, explicitement ou implicitement par les textes, et ne pouvaient être ignorés sous peine de contresens grave ou de méconnaissance des enjeux véritables. Pour comprendre l'arrière-plan satirique, voire polémique, du *Tartuffe*, mieux valait avoir quelque lumière sur la casuistique (cela permettait de comprendre que Tartuffe donnait à Elmire, en IV, 5, 1489 et sqq, une leçon de « direction d'intention »), savoir qu'outre la Compagnie du saint-Sacrement, si influente dans la censure de la pièce, Molière pouvait viser la Compagnie de Jésus ; pour éviter de s'en tenir à l'idée un peu vague du dévot « parasite », il était intéressant de comprendre précisément ce qu'était, à l'époque, un directeur spirituel (*spiritus rector*), et quel rôle précis, institué en quelque sorte, Tartuffe s'est attribué dans la maison d'Orgon (justifiant la remarque de Pernelle : « il en irait bien mieux, / Si tout se gouvernait par ses ordres pieux », v. 66-67) ; enfin pour suivre la logique du discours de séduction de Tartuffe, il fallait avoir quelques notions sommaires de théologie, savoir reconnaître, dans la déclaration du dévot à Elmire (III, 3, 933-960), le schéma de la preuve de l'existence de Dieu par le spectacle de la Création, et faire la part du lexique religieux orthodoxe dans la construction du discours galant.

Le savoir religieux chrétien avait également son utilité pour la lecture de la *Délie*, ce que les candidats semblent avoir ignoré, sans doute du fait de la présence, à leurs yeux primordiale, de la mythologie gréco-latine et de la philosophie néo-platonicienne dans le recueil. On ne peut pas analyser correctement le dizain 123, placé sous l'emblème de la « Tour Babel », sans identifier l'origine biblique et les enjeux de cette fable (un candidat la rattachait vaguement à un « cycle mythologique » et pensait que la tour avait été construite par Dieu) ; savoir ce qu'est le Purgatoire aurait éclairé la lecture du dizain 125 ; et la perception de l'allusion au dogme de la résurrection des corps dans le dizain 446 aurait évité au candidat de se perdre en conjectures sur l'orthodoxie du néoplatonisme impliqué dans le poème. D'une manière générale, la référence au platonisme et au néoplatonisme a été source de confusion plus que d'éclaircissement. Les candidats pouvaient se croire dispensés d'aller plus avant dans l'explication à partir du moment où ils avaient identifié un « motif » platonicien dans un poème. Or M. Scève se contente rarement d'emprunter un motif à quelque corpus que ce soit, sans lui faire subir un traitement particulier ; et c'est précisément dans l'exploration du réseau signifiant tissé autour du motif que commence le travail de commentaire. On pourrait d'ailleurs faire la même remarque à propos de la mythologie : se fixer sur des identifications catégoriques pouvait arrêter le travail d'explication au lieu de le dynamiser. Ainsi, dans le dizain 22, est-il nécessaire d'identifier Proserpine derrière la divinité « régnante aux infernales ombres » du v. 5 ? Il est plus intéressant d'y reconnaître une nouvelle allusion à Hécate (nommée au v. 1), puisque le poème se développe comme une déclinaison des différents avatars de Diane (que les anciens ont assimilée à la Lune et à Hécate). La tentation d'une identification intempestive compromet la logique d'ensemble du dizain. De même, assimiler le « Cerf » du dizain 46 (v. 7) au seul Actéon, faisait manquer le riche réseau phonique et sémantique qui se déployait du cerf à la servitude.

De fait, le savoir sous-jacent ne pouvait être mobilisé à bon escient que s'il s'appuyait sur un savoir-faire adapté au genre du texte. Or nous avons souvent regretté que les candidats n'aient pas pris appui dans leur commentaire sur les caractéristiques génériques des textes. Un exemple récurrent : une longue réplique (comme celles que Tartuffe adresse à Elmire, ou celles de Cléante à Orgon) a souvent été analysée comme une « tirade », c'est-à-dire, dans l'esprit des candidats, un morceau de bravoure, quasi-autonome ; or, en omettant de tenir compte de son statut de réponse (à une réplique précédente, une question, une objection), le candidat courrait le risque de manquer sa visée argumentative, son enjeu dramatique, voire son comique spécifique : ainsi les longues démonstrations de

casuistique que Tartuffe sert à Elmire à l'acte III sont des réponses offensives à l'objection de la « sainteté » qu'Elmire a cru pouvoir utiliser pour détourner le dévot de son projet de mariage avec Mariane ; le paradoxe (comique ?) est que le thème de la dévotion, loin de faire taire les désirs de l'orateur, en permet l'expression sous la forme la plus pressante qui soit. D'une manière générale quand la situation de communication d'une scène ou d'un extrait de scène n'était pas prise en compte, l'analyse frôlait le contresens. Il importait, par exemple, de remarquer que le fameux dialogue entre Orgon et Dorine (« Le pauvre homme ! ») se déroule sous le regard narquois de Cléante : ainsi, plutôt que d'en faire, avant la lettre, une scène de théâtre de l'absurde, on était conduit à voir dans la stratégie de surenchère de Dorine le plaisir (ludique ou intéressé) de donner à un spectateur complice le spectacle de la folie du maître de maison. Enfin l'attention aux registres du discours était vivement requise dans cette comédie où se confrontent plusieurs langages (religieux et juridique ; galant et dévot ; populaire et « honnête »). Or les candidats, dans leur souci de rendre compte des enjeux dramatiques d'une scène, sont souvent passés sans s'y arrêter sur des expressions ou des termes fortement marqués, qui auraient permis, justement, d'affiner l'analyse. On pouvait montrer, notamment, comment Dorine combat la tendance d'Orgon à déssexualiser la perspective du mariage qu'il offre à sa fille (« comme deux vrais enfants, comme deux tourterelles ») en révélant le corps à travers des reformulations triviales (« elle n'en fera qu'un sot » ; « il en a l'encolure ») ; ou encore qu'Orgon, dans ses projets d'alliance matrimoniale, donne à ses aspirations spirituelles le langage de l'investissement social propre au père de famille bourgeois (« Enfin avec le Ciel l'autre est le mieux du monde »). Nous sommes par ailleurs amenés à rappeler ce que nous indiquions dans le précédent rapport : le découpage de l'extrait n'est pas tout à fait le fruit du hasard et souvent il met en lumière un trait (sémantique ou dramaturgique) de l'extrait théâtral propre à fournir à l'explication son axe directeur. Or les candidats ont rarement tenu compte de l'effet du découpage, même - ce qui est un comble ! - quand il réunissait deux, voire trois scènes. Dans un cas pareil, on pouvait attendre un commentaire portant sur le principe d'enchaînement des scènes.

Le choix de tel ou tel dizain n'était pas soumis à de telles contraintes, et les candidats n'ont rencontré qu'un unique cas de liaison : celui des dizains supports d'emblèmes. Ils ont en général commenté avec pertinence le lien du texte poétique à l'image, et l'inclusion avec variation de la devise au dernier vers. En revanche, le rapport à l'emblème a souvent été moins probant quand il a été établi à partir d'un dizain situé à l'intérieur d'une « neuvaine ». Parfois, les candidats soulignaient eux-mêmes l'absence de lien entre le poème et l'image ouvrant la série dans laquelle il apparaissait. Sans doute aurait-il été plus judicieux alors de situer le poème par rapport aux dizains environnants, à une des grandes problématiques du recueil, ou à son déroulement global. La notion d'« insularité » des dizains a parfois incité les candidats à se dispenser d'une véritable situation des poèmes. Comme nous nous y étions engagés lors de la réunion avec les professeurs préparateurs en novembre dernier, nous avons eu à cœur de ne pas choisir les dizains les plus obscurs. La principale difficulté que présentaient ceux que nous avons choisis consistait dans la construction syntaxique. Les cas d'ailleurs n'étaient guère litigieux : dans tous les dizains proposés, une construction s'imposait comme la seule vraiment plausible. Mais nous avons apprécié que certains candidats formulent des hypothèses de construction de manière à laisser l'interprétation ouverte, en indiquant éventuellement au fil de l'analyse celles des deux hypothèses qui semblait avoir un rendement interprétatif supérieur. Nous avons de même été sensibles à la capacité d'un candidat égaré sur une piste trompeuse à rectifier son analyse quand nous lui faisons entrevoir une autre possibilité de construction. Ainsi, une candidate avait mal amorcé son commentaire du dizain 204, puisque, dans la première proposition (« Ce haut désir de douce piperie/Me va paissant »), elle considérait que l'ensemble du v. 1 constituait le groupe sujet, alors que « de douce piperie » constitue le complément du verbe « paître ». Elle lisait donc le dizain comme un poème sur le désir d'être trompé (« désir de... piperie »), et n'analysait pas correc-

tement le constat que fait Scève des illusions que le désir entretient (le désir me va paissant de pipe-rie). Néanmoins, l'entretien lui ayant permis, dans un premier temps, de corriger son analyse fautive de la construction grammaticale, puis, de proposer une lecture plus correcte de l'ensemble du texte, le résultat a été moins cruel qu'un contresens initial aurait pu le laisser craindre. Cette clémence du jury n'a toutefois été possible que lorsque la lecture initiale n'était pas incohérente, et que le candidat a su la redresser.

A partir du moment où la syntaxe était mise en place de manière cohérente, une deuxième difficulté surgissait : établir le juste rapport entre les deux (plus rarement trois) parties du dizain, indiquées par la structure syntaxique (phrases) et le retrait typographique. S'il est fréquent que les dizains s'organisent selon les deux moments d'une comparaison (ainsi, le dizain 365 évoque d'abord les effets de « la Lune au plein », v. 1-6 ; avant de les appliquer par analogie au regard de Délie et à ses effets), ce rapport prend parfois une nuance d'exhortation (dans le dizain 446, la pensée anticipée de la résurrection des corps sert de modèle analogique à l'immortalité poétique, et d'incitation pour le poète à s'y confier) ou de surenchère (dans le dizain 142, la « grand'servitude » de Délie permet au poète de définir la sienne *a fortiori*). Parfois, il faut dégager le développement temporel qui soutient le déroulement du poème (le dizain 232 évoque d'abord l'insomnie du poète, v. 1-4, mais c'est seulement avec l'évocation du jour qui suit, et de l'état du poète après cette nuit sans sommeil que le poème trouve son sens) ; parfois, il faut mettre au jour sa logique rigoureuse (dizain 172). Dans d'autre cas, c'est le rapport à la date de l'écriture (la Toussaint dans le dizain 125 ; le nouvel an dans le dizain 203) qui donne son sel aux vers. Bref, au-delà de la syntaxe, il fallait pénétrer la logique intime de chaque texte.

Il faut enfin souligner que les candidats ont bien pris compte le fait que les deux textes au programme étaient écrits en vers, et qu'ils ont intégré à leurs commentaires des remarques sur la versification ; mais celles-ci se sont souvent révélées malhabiles. Ainsi, beaucoup de candidats ont prêté attention à la distribution des rimes masculines et féminines dans les dizains de Scève ; et beaucoup ont même souligné qu'avant Ronsard, l'absence d'alternance régulière ne devait pas surprendre. Mais comment rendre compte des combinaisons spécifiques que proposaient les poèmes ? Parfois, la distribution générique des rimes étaient décrite, mais pas commentée ; parfois la présence de rimes féminines permettaient de conclure à une présence sous-jacente de la femme aimée dans le texte... ce qui ne présente qu'un intérêt minimal, tant la remarque est passe-partout dans un recueil de poésie amoureuse. Néanmoins, il était souvent facile de prêter à l'organisation des rimes la valeur d'un indice structural. Ainsi, le dizain 326 souligne, dans un premier temps, l'accord de l'amant et de sa dame assimilés respectivement à l'ombre et au corps qui la projette ; avant de mettre en évidence les « discords » qui séparent leurs « vouloirs ». Dans ce contexte, il est significatif que les cinq premiers vers soient féminins, et les cinq derniers, masculins : Scève place ainsi son poème sous le signe de l'opposition (générique), et donc du discord qui conclut le texte. L'accentuation et les diérèses ont aussi donné lieu à des analyses contestables. Beaucoup de candidats ont souligné que tel mot « sous l'accent » voyait son importance renforcée. Cette remarque ne vaut que pour les mots placés à la césure ou en fin de vers, puis que ces positions sont les seules à être significatives métriquement. A l'intérieur du vers ou de l'hémistiche, l'accent ne vient pas souligner le mot : il est au contraire porté par lui. Ainsi, en français, tout nom porte un accent sur sa dernière syllabe, ou sur l'avant-dernière si le noyau vocalique de dernière syllabe est un -e-. Par conséquent, « cœur », « sens » ou n'importe quel monosyllabe sont toujours accentués, et dire que leur importance est accrue quand ils sont placés « sous l'accent » revient à dire qu'en poésie, leur importance est *toujours* renforcée ; ce qui n'a guère de sens. De même pour la diérèse : dire que « perfection » ou « admiration » sont renforcé par la diérèse (ti-on) revient à méconnaître que ce n'est pas le poète qui choisit de traiter tel mot en diérèse ou en synérèse ; mais qu'il ne fait qu'appliquer des règles où l'étymologie tient une place pré-

pondérante. Pour la diérèse comme pour l'analyse accentuelle, les candidats transforment souvent un fait de langue (poétique) en choix stylistique, et, de ce fait, lui prêtent une signification qu'il n'a pas (Evidemment cette remarque ne vaut pas pour les vers 1489-1492 de *Tartuffe*, où Molière place quatre rimes en diérèse : même si, au cas par cas, la diérèse est un fait de langue, cette quadruple répétition est bien un fait de style, révélant un choix de l'auteur). Enfin, les candidats ont souvent prêté une trop grande signification aux majuscules. Sitôt qu'un mot commençait par une capitale, ils le jugeaient placé « sous antonomase », et supposaient implicitement que la typographie altérerait sa nature grammaticale. Or, les usages typographiques au XVI<sup>e</sup> s. et XVII<sup>e</sup> s. ne sont pas aussi fermement fixés que de nos jours, et l'usage des majuscules ressortit souvent au jugement des typographes, quand il n'est pas aléatoire ou déterminé par des contraintes matérielles. Bien souvent il n'y avait qu'un nom commun derrière une antonomase supposée.

A partir de ces quelques remarques, on aura saisi que le jury a apprécié les commentaires qui visaient à construire progressivement le sens global de l'extrait proposé au fil d'un parcours du texte clairement balisé par le projet initial. Nous avons encore cette année entendu des commentaires en miettes, égrenant des remarques - parfois d'ailleurs fort justes - sur des faits textuels isolés, sur le mode de la « visite guidée » d'un monument. Mais, fort heureusement, ils n'étaient pas majoritaires. Les extravagances relevant de l'association d'idées pure et simple ont été plus rares encore. Bref nous n'avons qu'à nous réjouir que l'exercice d'explication de texte, sur des œuvres écrites dans une langue et sur un fond de références passés, semble encore avoir du sens pour les jeunes « littéraires ».



## Études théâtrales

Écrit

**Sujet :** Corneille, dans son *Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique* (1660), affirme que l'action au théâtre "doit être complète et achevée ; c'est-à-dire que, dans l'événement qui la termine, le Spectateur doit être si bien instruit des sentiments de tous ceux qui y ont quelque part, qu'il sorte l'esprit en repos et ne soit plus en doute de rien".

Vous analyserez et vous discuterez ces assertions, sans vous limiter à la dramaturgie du XVII<sup>e</sup> siècle.

Par cette phrase, Corneille se montre soucieux de l'effet produit sur le spectateur par l'action dramatique. Il est agréable de constater que de nombreux candidats ont pensé que, pour être examinateur, le destinataire de leur copie n'en était pas moins un lecteur, et que l'on pouvait l'intéresser au mouvement d'une pensée, le convaincre par la rigueur d'une argumentation, le surprendre par l'originalité d'un propos, et même le charmer – ce fut plus rare – par la grâce d'un style. À la lecture des copies, le jury a eu plus de bonnes surprises que de mauvaises.

Plusieurs remarques doivent néanmoins être faites, certaines d'ordre général, d'autres, plus particulières.

L'une des principales défaillances vient d'une trop grande insensibilité aux mots, aux expressions, aux notions. C'est surprenant quand il s'agit d'examiner un art où le langage a part éminente. Très souvent on a l'impression que le candidat considère que les mots sont des manières de dire qui peuvent être à peu près équivalentes, et qu'un flou synonymique ne risque pas de gêner la réflexion. Or, les mots, concepts et notions, ont des significations, une histoire, un contexte, et même une matière particuliers. Il ne faut pas hésiter à les décrire, à les interroger. C'est le principe nécessaire à toute réflexion féconde, libre, imaginative et rigoureuse. Ainsi, par exemple, très peu de candidats se sont interrogés sur le sens de l'expression "esprit en repos". Et pourtant, ce sens n'avait rien d'évident, il était difficile de se satisfaire d'une signification unique, il fallait faire des hypothèses, les éprouver, les mettre en doute, les soutenir, etc. Bref, on avait souvent l'impression que le candidat sous-entendait "vous voyez ce que je veux dire". Faire voir et dire ne sont pas la même opération.

Une autre difficulté a été passée entièrement sous silence : l'apparente contradiction entre le fait que c'est l'action qui doit être "complète et achevée", et l'explication de cette proposition ("c'est-à-dire") qui fait référence aux "sentiments" des personnages. Les sentiments sont-ils part, ou représentatifs, ou conséquence de l'action ? Deux idées distinctes sont ici réunies, et cette réunion est problématique. Il fallait poser la question.

Enfin, il est assez surprenant que très peu de candidats aient remarqué que la pièce ne répond pas à la question centrale qui fonde l'action, détermine les ruses et les décisions de Cléopâtre, suscite les inquiétudes et les choix de ses deux fils : lequel des deux est-il l'aîné ? Peut-on alors dire que l'action d'une pièce qui ne répond pas à la question qui l'anime est "complète et achevée" ? Réfléchir à cette question était le sujet même.

Certains défauts appellent les remarques suivantes :

Ce ne sont pas tant les connaissances qui sont évaluées que leur utilisation dans une argumentation. Il ne faut faire assaut de savoir que s'il s'agit de franchir une muraille, a fortiori lorsque le savoir est lui-même incertain. Ainsi, nombre de candidats, probablement gênés que Corneille "tombe" à

l'écrit, se sont contentés, pour en parler, d'observations convenues, et fausses, sur le "classicisme". Comme s'il fallait que Corneille, ce "grand auteur classique", bien sûr, n'eût d'autre préoccupation que celle de satisfaire les règles, de réaliser un bel animal aristotélicien, de faire en sorte que le spectateur soit pris par la pitié et la terreur... La conséquence de ces assertions aveugles était qu'il devenait impossible aux candidats de rendre précisément compte de la pièce étudiée, de cette *Rodogune* que le dramaturge préférait à toute autre de ses œuvres. Mais surtout, le jury s'est indigné du fait que certaines copies aient considéré que seul le XX<sup>e</sup> siècle était capable de réfléchir et de faire réfléchir les spectateurs, de mettre en scène et en texte les contradictions, d'opérer, par le discours tragique, un travail complexe consistant à intéresser le spectateur (et/ou le lecteur, distinct du spectateur, ce qu'il aurait fallu souligner) et à le mettre en distance par un éloignement spécifique à cet art de la représentation, cela dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

Les références à des spectacles doivent servir à autre chose qu'à montrer que le candidat est allé au théâtre. Il est notamment assez risqué d'évoquer la mise en scène d'une pièce qu'un metteur en scène n'a jamais montée (un exemple à propos d'Antoine Vitez).

Il peut être judicieux de soutenir une argumentation en s'appuyant sur d'autres œuvres au programme. Une copie a été particulièrement remarquée, qui, après l'examen du propos cornélien, passait par Brecht, avant de revenir à Corneille. Ce détour transformait et enrichissait le point de vue sur la question de façon très suggestive.

Il ne faut pas oublier qu'un artiste déplace généralement les opinions communes ou toutes faites. Il faut être sensible à ce travail. Si une dissertation se termine sur un propos convenu, c'est que quelque chose a été manqué.

## Oral

L'oral d'Études théâtrales de l'École normale supérieure — Lettres & sciences humaines consistait en un commentaire dramaturgique pour lequel des moyens théâtraux pouvaient être employés. Il s'est déroulé dans la salle Kantor, salle de théâtre équipée. Un régisseur et deux élèves de l'ENS faisant fonction d'acteurs étaient à la disposition des candidats. Ils pouvaient éclairer le plateau à leur gré (sans possibilité d'effets) selon un plan très simple.

C'était la première fois que cette épreuve était pratiquée. Autant dire que le jury et les candidats étaient en quelque sorte à la même enseigne : ils expérimentaient tous deux une formule nouvelle.

Il y avait deux candidats, qui étaient deux candidates. C'est trop peu pour faire des remarques d'ordre général, et un rapport ne peut consister en commentaires particuliers. Aussi, ne ferons-nous que les observations et recommandations suivantes :

L'utilisation de moyens théâtraux n'était qu'une possibilité offerte aux candidats, non une obligation.

Il ne s'agissait pas de montrer des qualités de "metteur en scène", mais simplement d'employer des moyens supplémentaires et différents pour conduire un commentaire.

Autrement dit, la dramaturgie étant, notamment, le relevé de ce qui, dans un texte de théâtre, est à jouer, les moyens théâtraux n'étaient pas le support d'une performance, mais un instrument d'analyse dramaturgique.

Il faut dire que les deux candidates ont remarquablement compris l'esprit de cette épreuve, que la partie parlée et la partie "agie" de leur commentaire se complétaient parfaitement. Elles savaient que lorsqu'on parle avec des "gestes", on dit autre chose.

Cependant, le jury attend des candidats qu'ils soient attentifs aux questions suivantes, c'était le

cas dans cette première expérience, mais pas toujours avec suffisamment de fermeté et de constance :

En quoi cette disposition de l'espace, ces modalités d'entrée et de sortie, ce rythme, ces variations de tempo, etc., ordonnés par le candidat font-ils interprétation du texte ?

Que faire du personnage qui écoute ?

Que faire avec le "jeu" qui se trouve dans les blancs du texte, les silences, l'alternance des répliques ?

Il faut ajouter que la séquence de dialogue avec le jury a pu apparaître difficile, risquée. Le jury tient donc à préciser qu'il ne s'agit pas là d'un contrôle de connaissances, d'une mise à l'épreuve, mais d'une brève séance de travail où le jury et le candidat tentent d'avancer ensemble à partir des propositions du candidat. Ce qui est alors évalué est la capacité du candidat à participer à ce travail.

Ce qui apparaissait au jury comme la plus grande difficulté de cette épreuve de commentaire avec "instruments théâtraux" – trouver une idée simple, opératoire et belle ; utiliser efficacement les moyens mis à disposition, le temps de préparation, et le temps de l'épreuve – a été très élégamment surmonté par les deux candidates.



## Études cinématographiques

Écrit

L'épreuve d'option arts (composition d'études cinématographiques) a été présentée à l'écrit par 16 candidats. Il s'agissait, dans cette discipline, d'une « première » absolue. Le sujet proposé était le commentaire d'une citation du cinéaste russe Andreï Tarkovski sur le montage comme collage de morceaux, chacun porteur d'un temps particulier, ce collage ou assemblage donnant « naissance à une nouvelle perception de l'existence de ce temps, résultat des rejets et des coupes opérés au cours du processus ». Si la citation proposée semblait donc s'inscrire dans une problématique familière, celle des rapports entre le montage et la temporalité, elle le faisait de façon singulière et non dénuée de subtilité, voire d'ambiguïté, opposant en quelque sorte le montage comme collage au lien ontologique du cinéma avec le temps du tournage, introduisant donc une distinction entre le cinéma et les autres arts, suggérant une modulation possible entre « morceaux » « grands ou petits », rappelant la double nature du « montage », collage ou assemblage, mais aussi rejet et coupe.

L'ensemble des copies attestait une bonne préparation de l'option, la connaissance de textes « classiques » sur le montage (Eisenstein, Bazin, Godard, Deleuze, Amiel), la connaissance d'un corpus de films lui aussi « classique » eu égard à la question au programme : les candidats ont été nombreux à citer Eisenstein (*Le Cuirassé Potemkine*), Vertov, Gance (*La Roue*), ainsi que certains films de la Nouvelle Vague (autre question au programme de l'option), notamment *Hiroshima mon amour*, *A bout de souffle* et *Cléo de 5 à 7*. Un effet de mode explique sans doute le nombre élevé d'allusions à *Elephant* de Gus Van Sant.

On peut juger regrettable que les candidats, dans leur très grande majorité, n'aient pas identifié Tarkovski et ne semblent pas avoir eu de notion, même approximative, du type de cinéma qu'il pratiquait et qui était évidemment aux antipodes du montage eisensteinien. Plus sérieusement, on a observé, dans bon nombre de copies, deux tendances, d'ailleurs souvent combinées, qui étaient susceptibles de mener jusqu'au hors sujet : d'une part, celle qui consistait à réciter une *leçon* sur le montage, comme si le sujet proposé était une *question de cours* ; c'est cela, assurément, qui explique, pour une bonne part, le caractère convenu de beaucoup des exemples cités ; d'autre part, celle qui consistait à négliger la question du « temps imprimé sur des morceaux de pellicule », pour transformer le sujet et l'amener sur le terrain jugé plus familier du *montage comme manipulation du spectateur*.

Comme pour toute épreuve de ce type, le jury attend des candidats qu'ils s'attachent à *traiter le sujet proposé* ; à la récitation d'une leçon apprise, il préfère évidemment un effort de réflexion et d'argumentation qui n'évite pas les difficultés éventuelles du sujet ; à la convocation attendue des « suspects habituels », il préfère évidemment, et valorise, les exemples sur lesquels le candidat a effectué un effort de réflexion personnelle : c'est ainsi qu'il a apprécié telles copies qui argumentaient avec pertinence en s'appuyant sur *La Corde*, mais aussi sur *Time Code* et *L'Arche russe*, ou encore sur *La Belle et la Bête*, Kiarostami, Orso Miret et Pelechian.

Tenant compte de l'ensemble de ces remarques, le jury a veillé à ouvrir l'éventail des notes aussi largement que possible, de 4 à 16 en l'occurrence.

Oraux

Pour la première fois, les études cinématographiques étaient intégrées au concours d'entrée. Deux candidats ont passé l'épreuve de spécialité à l'oral. Chacun des sujets proposés comprenait l'analyse

d'un extrait de film relevant de la seconde question de l'écrit (La Nouvelle Vague, 1957-1963) et le choix entre trois épreuves pratiques : scénario, tournage ou montage. Les deux candidats ont choisi le montage. La prestation du candidat devant le jury se compose de trois moments de vingt minutes (les deux premiers dans l'ordre choisi par le candidat) : analyse de l'extrait de film, présentation du travail pratique, entretien avec le jury. L'excellente prestation de l'un d'eux, tant sur le plan de l'analyse que de la pratique, conduit à une moyenne de 15,5.

S'agissant de l'analyse filmique, le jury a apprécié la précision de l'étude de l'enchaînement des plans, des cadrages, de la lumière, etc. lorsque l'argumentation s'inscrivait dans l'axe d'analyse choisi par le candidat et qu'elle s'articulait de façon pertinente à la cohérence de l'extrait et à sa place dans le film. Les deux candidats ont su, en outre, parler de façon claire et concise. Cependant, cela ne doit pas dispenser les candidats d'une bonne maîtrise tant des enjeux esthétiques propre au groupe de films ou à l'époque considérés (en l'occurrence La Nouvelle Vague) que des questions principales de la théorie du cinéma. On a pu regretter, par exemple, chez un des candidats, un certain flou sur la notion de « documentaire ».

Les deux candidats ont présenté des montages qui montraient une bonne maîtrise de l'écriture cinématographique. Cependant, le jury souligne que, lors des vingt minutes de présentation du travail pratique, il convient de savoir décrire et justifier la construction de son point de vue. La compétence pratique ne doit donc pas occulter l'engagement esthétique et intellectuel du candidat. L'épreuve pratique, qu'il s'agisse du scénario, du tournage ou du montage, consiste à rendre compte du matériau proposé à travers son propre regard.

Enfin, le jury rappelle que l'entretien ne consiste pas à piéger le candidat, mais à mettre en évidence sa culture cinématographique, sa faculté d'analyse et l'expression de sa sensibilité. Il pourra ainsi proposer des correspondances avec d'autres films, mettre en perspective l'œuvre étudiée dans son contexte culturel ou souligner, par exemple, l'influence du cinéaste, d'un comédien ou du chef opérateur.

## Histoire de la musique

Écrit

C'est la première année que l'épreuve de composition d'histoire de la musique a été commune à l'ENS Paris et à l'ENS LSH. Globalement, les copies témoignent d'une préparation sérieuse de la part des quinze candidats, mais certains ne maîtrisent pas encore l'exercice particulier de la dissertation, comprenant une introduction, une analyse du sujet et un plan clairement articulé.

Les notes vont de 06 à 17 (sept copies moyennes ont obtenues une note entre 10 et 12).

Le sujet réclamait une bonne connaissance du répertoire de clavier et de son contexte culturel autant qu'historique. Les termes importants du sujet devaient être critiqués et définis, en évitant les anachronismes. On ne peut ainsi parler de « recherches musicologiques » des virginalistes, mais tout au plus de « recherches musicales ». Les notions de variation, de fantaisie, de pensée verticale et/ou horizontale, d'écriture spécifique à un répertoire, de relation entre la main, la technique, l'instrument (la facture) et la composition, etc., pouvaient conduire à des développements intéressants qu'un discours analytique pouvait utilement étayer.

Si le style écrit des candidats est correct, on reste parfois étonné de découvrir des formulations simplistes ou maladroitement. Ainsi peut-on lire que telle partition contient « une écriture à la fois naturelle et virtuose, qui empêche la main de s'endormir », ou encore découvrir qu'un musicien du XVI<sup>e</sup> siècle emploie un « motif de figuration » ! ?

Certaines copies pèchent par manque de références à des pièces musicales. L'importante partition jointe au sujet permettait de donner des exemples plus techniques.

Peu de candidats ont su tirer de l'oeuvre de W. Byrd dont la partition était portée à leur connaissance les éléments pertinents d'analyse utiles pour argumenter, illustrer ou étayer leur discours.

Plutôt que d'écrire : « la variation est partout », mieux valait dans la Fantasia communiquée en référence, en tirer par l'analyse les éléments structurels de construction et de développement et en définir le principe compositionnel de variation tel que W. Byrd l'illustre en regard des autres virginalistes.

Enfin, si une conclusion peut éventuellement élargir la problématique et tracer de grandes perspectives sur l'évolution de la musique, ou encore dégager les influences du répertoire concerné sur le répertoire des siècles à venir, il n'en demeure pas moins vrai que toute généralisation ou comparaison hâtive risque de tomber dans l'affirmation péremptoire. Que comprendre d'une conclusion où l'on apprend que « même si Bach n'a pas connu l'art des virginalistes, il en a subi les influences » ?

## Oral

### Interprétation

Le jury a entendu deux candidates pianistes. Il tient à souligner l'intérêt de cette épreuve qui permet de mieux saisir la personnalité musicale du candidat et de nourrir avec une pertinence accrue l'entretien qui suit.

La première candidate a interprété « *Jardins sous la pluie* » dans le recueil « *Estampes* » de Claude Debussy.

Le 3<sup>e</sup> impromptu op. 142 (D935) de Franz Schubert et « *Oiseaux tristes* » extrait des « *Miroirs* » de Maurice Ravel furent les oeuvres proposées et interprétées par la seconde.

Le jury peut admettre volontiers l'interprétation de deux oeuvres soit d'une durée sensiblement égale soit de durée différente. Il peut apprécier l'interprétation d'une seconde oeuvre différente de la première (style, époque, modes de jeu...) à condition que la durée totale d'interprétation n'excède pas 10 à 12 minutes. Il se réserve du reste la possibilité d'interrompre une interprétation trop longue pour donner une place suffisante à l'entretien.

Cette épreuve, bien abordée par les candidates témoigne toutefois d'un certain nombre de difficultés qui n'ont pas été suffisamment cernées.

Le jury a noté que le choix des oeuvres interprétées devait s'effectuer avec plus de pertinence en regard des moyens techniques et de la juste appréciation du temps dévolu à la nécessaire régularité d'un travail instrumental.

La mémorisation de l'oeuvre ou des oeuvres présentées n'est pas exigée par le jury qui a accepté le principe d'une interprétation avec partition.

Pour les oeuvres du répertoire largement diffusées par de nombreuses publications, un soin particulier devra être apporté au choix de l'édition dont il conviendra d'apprécier la qualité des avancées musicologiques (révisions) en regard du texte original de référence.

Mieux vaut privilégier la musicalité, la bonne traduction de la compréhension du texte plutôt qu'une virtuosité extérieure au discours.

Le jury a pu remarquer qu'un défaut d'analyse préalable induisait un manque de conception globale des oeuvres qui ne rendait que partiellement compte d'une vision personnelle et fondée de l'interprétation proposée. Une meilleure appréhension de la forme, des éléments participants de la dialectique du discours, de la spécificité du langage harmonique, des différents plans dynamiques aurait permis une meilleure perception de la construction personnelle de l'oeuvre par leurs interprètes.

Quelques prises de pédale mal gérées (articulations, durées insuffisamment précises, utilisation exagérée et/ou inutile de la pédale de sourdine) ont engendré des contresens harmoniques et brouillé la clarté des plans. Le respect et le rendu des dynamiques (gestion des plans sonores pour chaque main), méritent aussi une plus grande attention.

Au-delà de ces considérations, le jury tient à souligner la qualité d'engagement des deux candidates traduisant un plaisir communicatif et une réelle prise de risque tant technique qu'artistique. Le désir de traduire au plus près leur conception a témoigné, sans artifice aucun, d'une remarquable honnêteté intellectuelle.

### Entretien

Le jury a apprécié la culture, la curiosité, l'ouverture d'esprit des candidates. Il a pu vérifier l'importance de la justification des choix d'interprétation en référence à la production du compositeur et l'aire esthétique où se situe l'oeuvre.



Autour de la littérature pour le piano, le jury a développé un champ de questions sur le répertoire contemporain : connaissance des auteurs, des esthétiques et de leurs évolutions.

### Épreuve d'Écriture Musicale

Le jury a apprécié le bon niveau des deux candidats, qui témoigne d'une préparation sérieuse et efficace. Les enchaînements harmoniques dans leur ensemble, les grandes régions tonales et les cadences ont été bien analysés, et c'est dans les détails que l'on a trouvé quelques erreurs ou imperfections, notamment dans le choix des tonalités secondaires ou de certains accords altérés.

Quatre sujets avaient été prévus, deux d'un style plus classique (n° 1 et 2) et deux d'un style plus romantique (n° 3 et 4) ; ce sont ces derniers qui ont été tirés. Sans exiger des idiomatismes propres à un compositeur précis, le jury a été sensible au respect d'un langage harmonique d'inspiration romantique, au soin apporté à l'arrangement pour quatuor à cordes et à la prise en compte du caractère musical et notamment du tempo, déterminant pour structurer le rythme harmonique, son débit et la densité de l'écriture. Dans chacun des sujets, il y avait des sections à réaliser entièrement, d'autres à réaliser en basse chiffrée et d'autres (mesures de répétition) qu'il était inutile de réécrire.

La lecture des deux réalisations complètes ci-jointes appelle quelques remarques.

Le sujet n° 3 (Andante cantabile) en sol mineur est de forme A-B-A et de caractère lyrique. On peut accepter une réalisation assez sobre en noires.

Les deux premières phrases (mesures 1-8) forment un antécédent-conséquent. Le premier fa bécarré (mes.2) peut rester en sol mineur, on le considère alors comme appoggiature du mi bémol ; le deuxième (mes.6) permet l'installation en si bémol majeur jusqu'à la cadence V – I (mes.7-8). Il faut noter les accords de sous-dominante altérée : la sixte augmentée (mes.4, temps 1-2) en sol mineur et la septième diminuée (mes.6, temps 4) V/V en si bémol majeur (le do dièse de l'alto pouvant être aussi orthographié ré bémol).

Les mesures 9 à 14 forment une section centrale avec une progression en trois paliers : sol mineur (mes.9 à 10), ut mineur (mes.11-12), mi bémol majeur suivi de la demi-cadence en sol mineur (mes.13-14).

Après deux mesures de réexposition, la phrase conclusive (mes.16-20), qu'il faut considérer en sol mineur, propose une inflexion vers la sous-dominante avec des accords altérés : septième diminuée V/IV (mes.16, temps 4), sixte napolitaine (mes.17, temps 4) et sixte augmentée (mes.18). Il serait prématuré de mettre une quarte et sixte de cadence sous le sol de la mesure 18 ; en revanche, cet accord prend tout son poids sous le si bémol de la mesure 19.

Comme le sujet précédent, le sujet n° 4 (Allegro vivace) en sol mineur est de forme A-B-A. Il appelle une réalisation plus élaborée, cependant qu'il réclame moins d'utilisation des accords altérés. Il est intéressant d'exploiter la rythmique croche pointée – double-croche, afin de rendre les points d'appui caractéristiques du scherzo.

Les deux premières phrases (mes.1-8) forment un antécédent-conséquent. La pédale de tonique ou même la double-pédale tonique-dominante, trop souvent oubliée par les étudiants en harmonie, est pourtant d'un usage commode et convient particulièrement bien ici pour marquer le caractère populaire. Sur une harmonie très simple d'alternance I-V, les deux violons peuvent jouer en tierces ou en sixtes parallèles tandis que l'alto et le violoncelle, fixés sur les notes tonique ou dominante, exploitent ainsi largement les doubles-cordes à vide sol et ré. Les deux instruments graves n'en sont pas pour autant statiques puisqu'on peut leur donner une animation rythmique.

Les mesures 9 à 19 forment une section centrale avec une progression en deux paliers : ut mineur

(mes.9-12), ré mineur (mes.13-16), pour aboutir à une demi-cadence en sol mineur, répétée (mes.16-19) et renforcée par les jeux d'écriture et l'omniprésence du ré à plusieurs octaves.

Après quatre mesures de réexposition, la longue phrase conclusive (mes.24-31), qu'on peut considérer globalement en sol mineur, propose une inflexion vers la sous-dominante (si bécarre sensible d'ut mineur, ton du IV<sup>e</sup> degré, à la mesure 24), une prolongation de la sous-dominante sous forme de sixte napolitaine (mes.25-26) renforcée par la rupture rythmique (intrusion d'une accentuation binaire), et une expansion de la cadence finale notamment par la prolongation de la quarte et sixte de cadence (mes.27-28). Par contraste, la conclusion V-I avec les octaves ré-ré et sol-sol doublées aux extrêmes, est franche et marquée.

## Sujet 3

*Andante cantabile*

5

10

*ritenuto*

*mp* *mf* *p*

*mp* *mf* *p*

*mp* *mf* *p*

*mp* *mf* *p*

Sujet 3

### Écriture musicale

Sujet 3 : Andante cantabile

- réalisation complète pour les mesures entre crochets doubles (⌈ ⌋) :  
à savoir mesures 1 à 8 et mesures 16 (4<sup>e</sup> temps) à 20
- basse chiffrée pour les mesures entre crochets simples (⌈ ⌋) :  
à savoir mesures 8 (4<sup>e</sup> temps) à 14
- les mesures de réexposition (⌈ ⌋) 15 et 16 ne sont pas à réaliser

Sujet 4

Scherzo  
Allegro vivace

mf

mf

mf

2<sup>e</sup> fois mf

6

7

11

*p*

*f*

*p*

*f*

*p*

*f*

*p*

*f*

## Sujet 4

Handwritten musical score for 'Sujet 4' in 3/4 time, marked 'ritenuato'. The score consists of three systems of four staves each. The first system (measures 16-20) includes dynamics 'mf' and 'ritenuato'. The second system (measures 21-25) has diagonal lines through the first two staves. The third system (measures 26-31) ends with a fermata and a '7' above the staff.

2

## Écriture musicale

Sujet 4 : Scherzo - Allegro vivace

- réalisation complète pour les mesures entre crochets doubles (11 7).
- à savoir mesures 1 à 8
- basse chiffrée pour les mesures entre crochets simples (11 7)
- à savoir mesures 8 (3<sup>e</sup> temps) à 19 et mesures 25 à 31
- les mesures de réexposition (11 7) 19 à 24 ne sont pas à réaliser



## Histoire et théorie des arts

### Écrit

L'épreuve d'histoire de l'art, créée cette année et commune aux concours Ulm et ENS-LSH, s'est déroulée le lundi 3 mai de 9 heures à 15 heures.

Sur les 21 candidats, 3 n'ont pas rendu de copie et 2, des copies d'une page (notées respectivement 3 et 2). Les notes des 16 candidats restants s'étagent entre 17 et 7 (1 17 ; 2 16 ; 1 15 ; 2 14 ; 3 12 ; 2 11 ; 2 9 ; 2 8 ; 1 7).

Le programme fixé était « le paysage » et « art et monument depuis 1945 ». « Le paysage » a été tiré pour l'écrit avec le sujet « paysage et narration » ; « art et monument » pour l'oral, mais aucun candidat, tant à Ulm qu'à l'ENS-LSH, n'ayant été admissible avec cette option, l'oral ne s'est pas déroulé. Une liste de questions avait toutefois été établie en prévision de l'oral comme :

- la pyramide de Peï au Louvre
- l'Arche de la Défense à Paris
- la fontaine Stravinsky de Tinguely
- la fondation Guggenheim de Bilbao
- les Twins de New York
- la décoration de Buren au Palais Royal de Paris
- le ravalement des façades parisiennes par Malraux
- l'église de Ronchamp
- la restauration d'une église romane (au choix)

De façon générale le sujet d'écrit a été traité de façon intelligente, souvent littéraire et avec des connaissances en histoire de l'art qui n'étaient pas insuffisantes. Dans chaque copie on pouvait relever au moins une dizaine d'exemples pris de la fin du Moyen Âge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois ces exemples étaient les mêmes d'une copie à l'autre et étaient privés systématiquement de date précise et de localisation. Vérification faite, tous ces exemples étaient issus de la dizaine d'ouvrages qui avait été indiquée aux candidats pour la préparation, ouvrages dus à des essayistes ou des spécialistes de l'esthétique. On regrette l'absence totale de synthèses d'historiens de l'art et surtout de références aux expositions fondamentales sur le paysage présentées ces dernières années. Il apparaît donc clairement, d'une part, que les candidats ne se sont pas informés ailleurs (il est difficile de ce fait de juger de leur culture générale), que, d'autre part, leurs lectures ciblées ne pouvaient déboucher que sur des considérations littéraires et dialectiques, notamment sur l'incompatibilité apparente entre paysage et narration. De ce point de vue, certaines dissertations étaient excellentes et curieusement très différentes les unes des autres dans leur argumentation, tantôt fondée sur l'opposition fond/figure, tantôt sur paysage objectif/paysage subjectif, tantôt sur paysage immobile/narration discursive. La question de l'empathie a été particulièrement développée, ainsi que celle du paysage image du tout.

En revanche, les considérations relatives à l'évolution du paysage dans la chronologie, au paysage comme narration imagée du voyage, aux valeurs socioculturelles du paysage en terme de marché de l'art, de constitution de collections, d'importance croissante au Salon supplantant la représentation de la narration, n'ont jamais été évoquées. En d'autres termes, tout le domaine de la matérialité de l'objet, qui est partie constitutive et nécessaire de l'histoire de l'art, a été évacué au seul profit du raisonnement littéraire et plus philosophique qu'esthétique. Enfin on peut regretter l'absence totale d'exemples pris dans l'art contemporain (notamment le *land art*) qui n'est pas entièrement voué à l'abstraction.

### Oraux

Aucun candidat.





## Philosophie

Tronc commun

Écrit

**Sujet :** l'art et le goût

Les candidats au concours d'entrée de l'ENS Lettres et Sciences humaines ont rendu en nombre massif des copies qui témoignent d'un niveau de maîtrise de la langue française insuffisant. Ainsi, on devrait en toute logique n'aborder ici que la qualité philosophique des copies du concours, mais force est de commencer par quelques remarques concernant ce niveau de langue. La liste des illustrations qui suit peut paraître fastidieuse, mais elle permettra peut-être de frapper l'esprit des futurs candidats. Nous espérons qu'elle les incitera tout au moins à accorder plus de temps à la relecture de leurs copies avant de les rendre le jour du concours. Comment, en effet, prétendre développer un argumentaire philosophique dans une langue écorchée et trop souvent a-syntaxique ?

Les fautes sont de divers ordres et multiples, parfois au sein d'une même proposition (par exemple, et c'est la deuxième phrase d'une copie : « il permet d'apprécier ce qui est au contact de notre palet grâce aux papilles gustative »).

On rencontre tout d'abord des erreurs grossières de conjugaison. La distinction des trois groupes de verbes n'est pas claire dans l'esprit de nombreux candidats, pas plus que les cas d'usage du subjonctif. Quelques exemples : « comment analyser le fait qu'on est pu passer du style gothique au style minimaliste... », « sera déterminer », « l'œuvre d'art acquière », « la musique ne renvoie pas », « un artiste ne peux pas », « autant l'artiste que le spectateur sont entraîné », « sans qu'on nous aie donné les clés de lecture », « Platon n'aurait sûrement pas qualifier les films d'horreur d'œuvres d'art », « le goût pour l'art n'exclue pas », « l'art semble l'avoir accepter », « il est nourrit », « certaines personnes s'étaient à l'époque extasier », « si les goûts dans l'art peuvent être unifier », « chaque œuvre établie », « ils sont enjolivés pour que l'homme est plaisir à... », « la musique de Schonberg rompt avec... », « le goût est ce qui recueil », « pour qu'une œuvre d'art en soi une », « le goût est préétabli », « on doute même que l'artiste n'en est ressenti une », « une originalité née d'un talent » (en lieu et place de « naît »), « il requier », « le goût s'entretien », « elle renvoie », « chacun croiera », « on attribut », « cela peut nous amené à nous demander », « le but recherché par l'artiste est d'attiré le regard », « doit être accompagner », « être attire par l'infinitude ».

Dans le même ordre d'idées, on relève des fautes non moins grossières d'accord (des verbes, des adjectifs et des noms). De nouveau, quelques exemples : « un son publique », « eux-même », « l'art ainsi créer », « les goûts et les couleurs, ça ne se discutent pas », « l'art classique grecque », « chaque individus », « l'art et l'expérience esthétique ne peut être conceptualisée », « l'expérience personnel », « au moyens de », « principe vitale », « ses tableaux sont connu », « lorsque l'on goute un mets », « accepté ou exclus », « rapports spacio-temporelle », « nous serions proche... », « chaque nouvel tendance », « motivations personnels », « une pièce de Shakespeare tel Roméo et Juliette », « un jugement de goût innée », « la capacité universel », « l'information qu'il a perçu », « nous nous étions demandé si », « l'impression que le récepteur en a eu ».

Les phrases sont très souvent mal construites. Un premier outil à la disposition des candidats est la ponctuation. Or, elle est de moins en moins maîtrisée et utilisée, ce qui ne contribue pas à la clarté de l'argumentation. En outre, la construction grammaticale de la phrase est souvent problématique. Il est fréquent de voir une proposition affirmative se clore par un point d'interrogation, de lire « ou »

à la place de « où » et vice-versa, de voir omise la négation. L'on rencontre aussi plus d'une fois des propositions inachevées. Quelques exemples : « le public hurlait tellement que l'on entendait plus la musique », « et il est intéressant que l'on aura souvent tendance à interroger », « se jugement » (au lieu de ce jugement), « ce confirme » (au lieu de se confirme), « s'intéresser sur », « l'art s'avère avoir sont origine », « si l'art veut éviter à sa mort programmée », « il ne peut être fait sur du vide », « l'on a pas reçu », « on peut se demander dans quelle mesure la notion d'art est-elle liée à celle de goût », « au quel cas », « est-ce que dans ces conditions le jugement reste-t-il le même », « on aura gare de ne pas tomber dans... »

Enfin, l'orthographe s'avère également très mal maîtrisée. La relation qu'entretiennent les candidats avec les accents apparaît être des plus fantaisistes : ils sont complètement ou partiellement ignorés par certains ; d'autres réinventent les accents, voire en mettent quand il n'en faut pas. Quelques exemples : « inexorable », « une place accordee », « il prone », « dégrés », « dégout », « l'art qui est règit par », « genie », « artéfact », « intéraction », « corrélation », « perpetuel », « receptivité », « désintéressée (et non pas inintéressée) », « role », « bon á jeter », « ére », « poète », « relève ».

De nombreux termes d'usage courant posent problème et notamment lorsqu'il s'agit de doubler (ou non) la consonne. Nous n'oublions pas non plus une copie dans laquelle les terminaisons en « re » étaient systématiquement abrégées en « r » (histoire, critère, etc.). Quelques exemples : « spontané », « précisément », « monochrome », « flaterie » et « flâter », « expression courrante », « galerie », « rationalité » et « rationaliser », « à posteriori » et « à priori », « on est influencé », « exigence », « inonder », « aprobation », « la discution », « d'emblé », « le style rococo », « honnété », « malléable », « l'universel » et « l'universalité », « l'inscidence », « immitation », « exprimer », « inover », « inicier », « dillution », « s'oposer », « soutendre », « apréhender », « réscuciter », « essencialisation », « sufisamment », « alimment », « interrêt », « pleinitude », « divergeance », « suprimier », « quasis », « dépendre », « à proprement parlé », « un balais de Petita ».

Mieux vaut-il rire ou pleurer ? Spinoza dirait ni l'un ni l'autre, il s'efforcera de comprendre et les correcteurs ont tenté de suivre ce mot d'ordre. Reste que l'inventivité des candidats dans le domaine de la langue laisse parfois pantois : « mettre en exherbe » ; « œuvres consuelle » ; « arrâchage de dents », « chacun », « éthymologique », « l'avénement », « le tout puissant specteur », « indépendements », « préalablement », « débatable », « le regardeur », « il est très propable que », « le goût pour le premier peut déculper », le spectateur « langda », « cadédrade », « une examination », « faisons descendre l'art de son pied d'estale », « nos inclinaisons », « margination », « la partageabilité », « dénigrance », « l'attrai du beau est universalible ».

On relève également trop souvent un souci très relatif de l'élégance stylistique. Quelques exemples : « en effet l'homme moderne a plus facilement la démarche de se rendre admirer un art qu'il sait aimer et donc dont il a déjà effectué un jugement de goût plutôt qu'un qu'il n'aime pas », « dans la perspective empiriste des philosophes empiristes du XVIII<sup>e</sup> siècle », « si il reste vrai que... », « si il y a », « ainsi, si... », « pour que l'œuvre d'art puisse lui parler au maximum », « une définition développée que chez quelques hommes », « nous associons l'œuvre d'art au taux de plaisir qu'elle nous procure ».

Rappelons enfin que l'usage des abréviations est à proscrire dans une copie du concours d'entrée de l'ENS lettres et sciences humaines (« ms » pour mais, « ds » pour dans, « tps » pour temps, etc.).

En résumé, le niveau de maîtrise de la langue française est mauvais. Il est inadmissible pour des candidats qui prétendent dans le futur transmettre un enseignement de lettres ou de sciences humaines.

Abordons maintenant les aspects qui, du point de vue philosophique, ont distingué les copies

dans un sens ou dans un autre. Différents éléments concourent à faire une bonne copie de philosophie. Si les copies corrigées sont le plus souvent structurées de manière claire et tiennent un propos globalement compréhensible, sans trop de verbiage, elles se caractérisent en revanche dans leur majorité par les défauts suivants :

### **Analyse du sujet**

Le défaut principal rencontré dans les copies est le manque d'analyse du sujet et de ses termes. Certains ne prennent pas du tout cette peine, négligent l'intitulé et rendent une copie contenant divers développements sur l'art, sur le goût, mais jamais sur leur relation. Ils semblent estimer que cette relation ne mérite pas de faire l'objet d'une réflexion philosophique et ne cherchent pas à comprendre les difficultés, les tensions ou les interrogations attachées à celle-ci.

D'autres ébauchent une analyse, mais ne l'approfondissent pas suffisamment. De nombreux candidats posent ainsi en introduction que l'art = le beau et, par la suite, ne remettent jamais en cause cette équivalence. De la même façon, la grande majorité des copies s'en tient à la question du relativisme du jugement de goût. Elle constitue certes l'un des aspects du sujet, mais ne l'épuise pas.

De ce fait, les problématiques sont le plus souvent faibles ou inexistantes. Disons à ce sujet que le candidat ne doit pas espérer tromper le correcteur en multipliant les questions. Une série d'interrogations ne constitue pas, loin s'en faut, une problématique.

Le début est plus que la moitié du tout, a dit Aristote. De fait, immanquablement, le manque d'analyse du sujet et de problématique, lorsqu'il ne conduit pas purement et simplement au hors-sujet, débouche sur un propos dispersé, décousu, sans progression argumentative, voire répétitif. Dans l'un et l'autre cas, la copie est lourdement sanctionnée.

### **Culture, exemple et usage des exemples**

Le bagage culturel dont témoignent les copies corrigées est, de manière générale, faible, au point que certains candidats recourent à des slogans publicitaires pour introduire leur propos ou l'illustrer. Ainsi, une copie commence en ces termes : « 'par amour du goût', il convient d'acheter la moutarde 'Amora', nous rappelle le slogan de la marque agro-alimentaire ». L'univers de notre culture paraît quelque peu bouleversé, approximatif et pauvre : Vasari, italien du XVIII<sup>e</sup> siècle, Freud, linguiste célèbre, les peintures de Lascaux, vieilles de 15 à 20 millions d'années av. J.-C., Hegel, philosophe du XX<sup>e</sup> siècle, dont Baudelaire serait le disciple, ou encore Téhérance, auteur de la formule « tout ce qui est humain ne m'est pas étranger », etc.

Cette faiblesse s'observe en particulier dans le domaine de l'histoire de l'art – ce qui est grave compte tenu du temps de préparation dont ont bénéficié les élèves sur le thème de l'art. On s'inquiète de la source à laquelle certains candidats vont puiser leurs connaissances (à moins qu'il ne s'agisse d'une tendance abusive à la généralisation). Ainsi, ce propos sur la statuaire grecque demeure étonnant aux yeux des correcteurs : « cette mise en avant de la forme athlétique, du besoin d'avoir le physique le plus parfait, était très répandue en Grèce ».

Enfin, certains candidats se plaisent à imaginer que leur ignorance est partagée par les autres. Ainsi, celui qui, parmi d'autres exemples, s'interroge en ces termes : « comment comprendre que certaines personnes s'émerveillent devant une statue grecque d'Apollon, lorsqu'on ne sait ni qui est Apollon, ni qui sont les grecs ? ».

Rares sont les copies qui témoignent de lectures personnelles et d'une réflexion originale sur des exemples empruntés à l'histoire de l'art, alors que les candidats au concours savent pertinemment qu'il s'agit là d'un élément de distinction positif. En revanche, on ne compte pas celles qui, toutes pareilles, mentionnent les raisins de Zeuxis et l'urinoir de Duchamp. Tous les candidats avaient pour-

tant l'opportunité, au cours de l'année de préparation du concours, de choisir quelques exemples et de les travailler personnellement.

Encore est-on heureux de trouver des exemples. Trop de copies se distinguent par leur manque d'exemples ou un usage superficiel de ceux-ci : la mention d'un exemple ne suffit pas. Il est nécessaire de l'analyser et de s'assurer qu'il s'intègre de manière pertinente à l'argumentation développée.

### Connaissances philosophiques

Alors que les candidats ont eu un an pour se préparer à l'épreuve, les copies font état d'un niveau également faible de compréhension et de maîtrise des textes philosophiques, censés les aider dans leur réflexion. On a vu apparaître la référence à Platon, Aristote, Hume, Baumgarten, Kant, Hegel, Schiller. Mais ces références sont souvent absentes et presque toujours allusives. De ce fait, elles font l'objet de nombreux contresens (en particulier pour Kant et Hegel). Les auteurs sont parfois traités avec une grande désinvolture. Ainsi de Kant, dont un candidat nous dit qu'il attache une grande importance au jugement de goût car ce dernier permet d'apprécier le beau sans émettre de concept ni de finalité (sic). Dans de très nombreuses copies, le sens et la portée du passage à une esthétique fondée sur la réception du sujet, opérée au XVIII<sup>e</sup> siècle (Hume, Baumgarten, Kant), ne sont pas compris.

Il va de soi qu'une dissertation de philosophie peut faire appel à des analyses et des savoirs extra-philosophiques. Diverses sciences humaines peuvent contribuer, en principe de manière féconde, au développement de l'argumentation. Ici, la sociologie et l'anthropologie culturelle pouvaient se révéler précieuses. La première a été beaucoup plus convoquée que la seconde. Mais son usage a été plus ou moins heureux. Certains candidats n'ont pas eu le souci d'inscrire leurs emprunts aux sciences humaines dans un argumentaire philosophique. En outre, la référence aux sciences humaines a été parfois utilisée de manière caricaturale. Ainsi de l'idée des trois capitaux (culturel, social, économique), présente dans la sociologie bourdieusienne, dont un candidat tire un diptyque saisissant : d'un côté, l'homme de droite, cadre, buveur de vin et amateur de golf et de théâtre ; de l'autre, l'homme de gauche, ouvrier, buveur de bière, amateur de foot et de bal musette.

### Traitement du sujet

Nombre de candidats semblent voir dans la dissertation de philosophie le lieu idéal pour exposer des opinions personnelles (et le « *body-language* » qui va avec), sans les passer au crible de l'analyse critique : « on ne critique pas pendant une heure l'Adam & Eve de Masaccio. On regarde, on pleure et on se tait » ; « que faire face à une pièce de cinq mètres de long et trois de haut éclairée par deux néons blancs et peinte en blanc sinon hausser les épaules et passer son chemin ? ». Que faire en effet ? Et que penser lorsqu'à défaut d'une opinion personnelle, le candidat exhibe une expérience tout aussi personnelle en lieu et place d'une argumentation, tel celui qui raconte à loisir s'être trouvé, à Rome, sur une piste de danse un peu désuète et presque vide (sic) ?

Les correcteurs sont pourtant convaincus que deux ans de classe préparatoire suffisent amplement aux candidats pour comprendre qu'une dissertation de philosophie se doit d'exposer une argumentation problématisée et non de telles opinions ou expériences.

Dans le même ordre d'idées, les correcteurs s'inquiètent de voir la philosophie parfois assimilée à une tentative d'écriture poétique (« les goûts [...] se déploient dans un éventail immense et diapré »), à l'énoncé d'un avis péremptoire ou dogmatique (« il est plus rare de voir quelqu'un aimer la musique classique dans sa jeunesse et préférer le disco après que le contraire »), de généralités sans intérêt aucun (« Le problème de l'art en philosophie n'est pas récent ») ou de propos explicitement désinvoltes (« [L'artiste est libre] ainsi rien n'oblige la cigale à chanter tout l'hiver »).

Comme on l'a dit, de trop nombreuses copies se manifestent par une absence d'analyse du sujet

en introduction, avec les fâcheux effets que l'on sait. Ce défaut est également repérable dans le développement. De nombreux termes utilisés par les candidats ne sont jamais définis, alors qu'ils sont essentiels dans leur argumentaire : outre l'art et le goût, on relève notamment ceux de beau, de jugement, de faculté, de sensation, etc. De ce fait, il est fréquent que ces notions, parfois au sein d'un même paragraphe, soient utilisées avec différentes significations. Ainsi, le goût apparaît souvent, sans discrimination, comme faculté, puis comme principe auquel fait appel le jugement, comme sensation, et enfin comme opinion.

L'art contemporain a visiblement posé problème à de nombreux candidats. Certains avouent franchement leur incompréhension (« les explications sont les bienvenues en ce qui concerne le sens de la peinture abstraite de Malévitch tel que le tableau Carré noir sur fond blanc »). L'aveu d'incompréhension n'est pas en soi un mal. Il le devient après une année de préparation au cours de laquelle le candidat pouvait mettre à profit son cours et ses lectures personnelles pour tenter d'y voir plus clair. D'autres rejettent catégoriquement l'art contemporain (cf. le haussement d'épaules mentionné ci-dessus) ou, au contraire, présentent mais sans analyse, la cause supposée qu'il défend : « aujourd'hui l'art contemporain revendique une liberté totale, déliée de la contrainte du bon goût, de ce qui se fait ou ne se fait pas, imposée par des gens à l'esprit passéiste. Il veut choquer, pouvoir montrer du sexe, des cadavres, sans que cela n'enlève de la valeur aux oeuvres qu'il produit, bien au contraire ».

La plupart du temps, rejet ou adhésion à l'esprit supposé de l'art contemporain reposent sur la généralisation d'un exemple (en général les plus spectaculaires, les plus scatologiques et pas nécessairement les plus intéressants : urinoir, bocaux contenant des excréments, boîtes de conserve, etc.). Très rares sont les copies qui témoignent d'une distance critique face à l'auto-compréhension avant-gardiste de certaines tendances de l'art contemporain : autonomie absolue, course à la réflexivité, à la subversion, volonté consciente de rupture avec les normes et les goûts établis, refus *a priori* du plaisir simple que pourrait prendre le spectateur, etc. Qu'elles conspuent ou adorent l'art contemporain, ces copies assimilent cette conception à une vérité historique incontestable et incontournable. Tout cela correspond bien à des tendances de l'art du XX<sup>e</sup> siècle. Mais de là à en faire le principe d'une définition de l'art et de la volonté artistique modernes *en général*, il y a une marge. Il était risqué de la franchir et de nombreux candidats se sont pourtant aventurés dans cette voie. Ils ont alors opposé un temps d'assujettissement de l'artiste (en s'appuyant généralement sur une lecture erronée de *L'œil du Quattrocento* de M. Baxandall) et un temps d'émancipation, où l'artiste rompt avec la norme du goût.

### **Rhétorique et présentation formelle**

Quelques aspects de la présentation rhétorique des copies doivent pouvoir être améliorés. De l'accroche rhétorique à la conclusion, les présentations ou les bilans simplistes ont été sanctionnés. Quelques exemples : « pour conclure, nous pouvons dire que la notion de goût est compliquée » ; « le goût en art, le goût pour l'art, le goût de l'art. Les relations entre art et goût sont donc complexes » ; « et pourtant on ne peut s'empêcher de revenir sur ce qu'est le goût car cela intrigue tout de même. Il faut bien qu'il y ait une raison. En fait, la seule chose qui reste sûre c'est que l'on éprouve globalement tous un intérêt pour l'art ». Certes, rien de cela n'est faux, mais parvenir à de telles analyses, est-ce la finalité de l'exercice de dissertation philosophique ?

En bref, de l'aspect le plus formel à l'élaboration d'un argumentaire, nous formulons un constat de faiblesse à propos de la maîtrise de la langue française, de l'analyse philosophique du sujet et de la culture (en philosophie, en histoire de l'art et en sciences humaines).

Nous sommes pourtant convaincus que les copies de l'épreuve de tronc commun en philosophie ne témoignent pas de manière fidèle du travail accompli par les professeurs de khâgne. Nous avons

lu aussi quelques excellentes copies. Mais elles sont trop rares, ce qui montre que beaucoup d'élèves ne tirent pas assez profit des cours qui leur sont dispensés et ne pratiquent pas suffisamment les exercices qui leur sont proposés.

## Épreuve d'option

### Écrit

#### **Sujet épreuve de spécialité :** *La raison est-elle historique ?*

Les copies ont cette année été très décevantes aussi bien sur la forme que sur le fond. Le jury avait rappelé il y a deux ans que l'introduction d'une dissertation doit consister principalement en l'élaboration d'un problème et que la dissertation n'est rien d'autre qu'une tentative de résolution méthodique, argumentée et informée, de la difficulté philosophique formulée en introduction. Nous avons constaté l'année dernière un véritable effort pour suivre ces consignes méthodologiques élémentaires, ce fut malheureusement loin d'être le cas cette année. La plupart du temps, les introductions se contentèrent de reformuler de différentes manières la question posée, sans construire le problème permettant d'unifier des questions pertinentes. Quant aux parties (lorsqu'elles étaient identifiables, ce qui ne fut malheureusement pas toujours le cas), elles se contentaient de développer les thèmes associés aux questions posées dans l'introduction au lieu d'analyser des concepts et des exemples, de mobiliser les doctrines permettant de résoudre tel ou tel aspect du problème, et d'argumenter en faveur de thèses déterminées valant comme réponse à la question "La raison est-elle historique?". Faute d'avoir réellement tenté d'articuler leur propos à partir d'un problème général clairement identifié dans l'introduction, les candidats ont presque uniformément usé d'un plan type dont les deux premières parties énonçaient une alternative (oui/non), la troisième partie continuant le plus souvent le propos développé dans la deuxième. L'art des transitions également fut particulièrement malmené : on retourne abruptement les thèses d'une partie pour aboutir à la suivante avec la même conviction rhétorique, mais le correcteur ne comprend ni les raisons de l'abandon de la position défendue précédemment, ni la nécessité du nouveau développement, ni même son objet.

C'est néanmoins par leur contenu que les copies ont été le plus décevantes. Dans la majorité des cas, en effet, le jury ne pouvait pas même déplorer que le problème ne soit pas formulé car il fallait constater que la question n'était tout simplement pas comprise. De nombreuses dissertations entendirent "historique" au sens d'"événement marquant" pour soutenir qu'effectivement la raison est historique puisqu'elle est née en Grèce ! Un grand nombre de candidats réduisirent l'historique au passé pour conclure qu'effectivement la raison est historique puisqu'elle est morte à Auschwitz ! Mentionnons enfin toutes les dissertations qui commençaient par définir l'histoire comme la connaissance du passé pour se demander ensuite si la raison peut écrire l'histoire (à quoi on répondait le plus souvent négativement puisque l'histoire est le domaine du contingent alors que la raison ne connaît que le nécessaire !). Comment comprendre une telle persistance dans le contresens alors que la question de l'histoire de la raison est des plus classiques ? A cette question, le jury n'a pas de réponse, mais il rappelle aux candidats que l'existence d'un programme de notions dans un concours ne doit pas dissuader de tenter de parfaire sa culture philosophique générale, ou du moins, de s'interroger au cours de l'année sur les grands thèmes qui pourraient entrer en résonance avec les notions du programme. Force est de constater qu'à propos de l'histoire, trop de candidats n'avaient que des idées vagues. En témoignaient encore les copies qui semblaient comprendre le sens de la question. Dans leur cas, en effet, la question faisait trop souvent l'objet d'une problématisation inadéquate parce que trop restrictive. Trop de dissertations identifiaient l'histoire à l'"évolution", à la "succession", à la "tempo-

ralité”, voire au progrès. A la suite de telles approximations, il n’est pas étonnant que l’usage des références, assez uniformes par ailleurs, comporte à son tour des contresens et des inexactitudes, même sur les auteurs les plus classiques, comme Kant (nous avons trop souvent lu que l’Esthétique transcendantale constitue l’acte de naissance de la raison historique!). Curieusement, la notion de raison ne fut pas tellement mieux traitée : les candidats ont parfois semblé oublier que tout doit être défini dans une copie et que ce n’est pas parce que la raison constitue l’un des thèmes de l’année qu’elle ne mérite pas un travail approfondi d’analyse non seulement dans l’introduction, mais aussi dans l’ensemble de la dissertation.

L’une de nos principales surprises concerne l’absence de toute référence à l’histoire des sciences dans la quasi totalité des copies. Comment comprendre que les candidats n’aient pas songé à utiliser les éléments d’histoire de la physique et des mathématiques fournis par leurs cours sur l’infini ? Sur cette question encore, le jury reste sans réponse, mais il rappelle aux candidats que leur discipline à l’ENS LSH se nomme “Philosophie et histoire des sciences”.

## Oral

### Explication de texte

Le jury salue le niveau très honorable des explications entendues cette année. Les deux textes inscrits au programme – le *Phédon* de Platon et la Préface de la *Phénoménologie de l’esprit* de Hegel – étaient manifestement bien connus des candidats et les remarques proposées dans les précédents rapports ont été prises en compte. Dans les rares cas où l’exposé pouvait témoigner d’une relative désinvolture, la discussion a permis au (x) candidat(s) d’attester une honnête connaissance de l’œuvre. Mais ce tableau général, que ne relève d’ailleurs aucune prestation vraiment excellente, appelle un certain nombre de nuances.

Il paraît avant tout utile d’insister, une fois encore, sur les contraintes formelles de l’exercice. L’explication de texte proprement dite doit être précédée d’une véritable introduction, comportant une authentique problématique, que le candidat présentera avant ou juste après la lecture de l’extrait, selon son choix. Le texte étudié doit être précisément situé dans l’œuvre (sur ce point, les exposés sur le *Phédon* furent déficients) – il faut signaler l’importance de cette précaution, que le candidat gardera en vue le long de sa prestation : il ne s’agit pas seulement d’identifier la thèse qui est en jeu dans l’extrait, mais de montrer, autant que possible, le biais spécifique sous lequel elle se trouve envisagée dans cette circonstance. Rappelons, dans le même ordre d’idées, qu’il convient de dire un mot du registre de discours mis en œuvre dans le texte (exposé d’une thèse, d’un point de doctrine ; analyse d’un exemple ; mais il est malheureux de chercher à chaque phrase les marques de l’ironie socratique!) En outre, s’il s’agit bien de produire une explication linéaire, celle-ci ne saurait prendre l’allure d’une suite de remarques marginales sans rapport entre elles : elle doit rendre compte d’une progression dont on fera grâce à Platon ou à Hegel de penser qu’ils l’eurent bien en vue. Enfin, le jury insiste sur l’importance de l’entretien : les candidats ne peuvent se contenter de réponses laconiques ou allusives, mais ils doivent s’engager dans un dialogue dont le *seul* enjeu est de poursuivre, d’approfondir ou de corriger la lecture de l’extrait qui leur est soumis.

Le souci louable de rendre compte de la structure argumentative du texte a parfois pris le pas, dans l’explication du *Phédon*, sur les connaissances positives qu’il aurait fallu mobiliser. Sans attendre une érudition en l’occurrence inutile, le jury fut surpris de constater que l’allusion aux thèses d’Anaxagore, par exemple, ne donna lieu à aucun éclaircissement qui aurait pourtant permis de comprendre le sens de l’opposition de Platon sur la question de l’intellect. La distinction entre causes

savantes et causes naïves ne fut presque jamais saisie de façon précise. Et si les candidats se sont à bon droit prévenus contre le danger de récurrence dans le commentaire du *Phédon*, témoignant d'une prudente ignorance des dialogues plus tardifs, il est regrettable que des distinctions notionnelles élémentaires (entre la justice et la tempérance) ou certaines thèses classiques (sur l'unité des vertus) aient été complètement passées sous silence. Est-il besoin d'ajouter, s'agissant de Platon, qu'un passage en forme de mythe requiert une information précise et une attention particulière, pour n'être pas rabattu au rang de banale illustration ? Enfin, on invite les candidats à faire preuve de la plus grande circonspection dans la mention des différentes interprétations dont ils pensent avoir connaissance : outre que le temps leur manque pour s'acquitter convenablement de cette tâche, l'expérience montre que ces remarques les conduisent souvent à perdre de vue l'extrait proposé.

Les explications de la Préface de la *Phénoménologie de l'esprit*, inscrite pour la deuxième année consécutive au programme du concours, se sont nettement améliorées. Les candidats ont tenu compte, avec un zèle parfois excessif, des conseils donnés dans le précédent rapport et ils ont eu garde de situer avec plus de soin le texte de Hegel dans un contexte historique auquel la Préface fait plusieurs fois allusion. Néanmoins, dans le cas de cet ouvrage comme pour tout autre, ils doivent éviter de se réfugier dans une abstraction qui leur interdit l'intelligence de plusieurs passages portant sur des sciences positives (ainsi les mathématiques) et les conduit à de lourds contre-sens (ainsi sur l'entendement des Lumières, dont chacun a répété la formalité, mais sans pouvoir faire droit aux passages dans lesquels Hegel salue la richesse du contenu auquel il s'applique). Cette tendance à l'abstraction prend parfois le bon sens en défaut – tel candidat affirmant, par exemple, que la *Phénoménologie de l'esprit* (dont le sous-titre annonce tout de même une « science de l'expérience de la conscience ») n'appartient pas à la science.

Ajoutons pour conclure que le propos, que l'on attend informé, clair et bien organisé, doit respecter les règles élémentaires de la syntaxe. Le jury mesure la tension particulière que suscitent les conditions de l'épreuve ; mais certaines prestations ont souffert d'une présentation trop relâchée, qui n'était pas à la hauteur du travail bien réel fourni par les candidats.

## Exposé

Le jury a entendu 18 exposés portant sur les trois questions du programme : l'art, la raison, l'infini. Comme les années précédentes, les candidats ont su ne pas dépasser le temps qui leur était imparti (20 mn, afin de laisser 10 mn à la discussion). Quelques très bons exposés ont montré une réelle culture qui permettait d'utiliser des exemples à bon escient et ont réussi à analyser et problématiser les termes du sujet. Nous avons cependant noté chez nombre de candidats quelques défauts qui confirment les erreurs de l'écrit : manque de définitions, ignorance en histoire de la philosophie ou difficulté à articuler celle-ci à la réflexion personnelle, tendance à répéter des stéréotypes sans démonstrations.

On a surtout l'impression que tout le savoir de certains candidats consiste en une sorte de mythologie populaire de la philosophie, aux thèmes bien connus des dissertations de terminale, mais qu'on s'étonne de retrouver au niveau Bac + 2 ou + 3 ; en voici les principaux « arguments » :

- pour comprendre l'homme moderne (par différence) ou l'essence de l'homme (par continuité), il faut le comparer à l'enfant, au primitif (on dit maintenant « l'homme qui vit dans les sociétés traditionnelles »), au fou. Toute thèse ainsi énoncée est censée certaine (même et surtout quand elle renvoie à un avant ou un ailleurs parfaitement imaginaires), puisqu'elle se pare des prestiges de l'origine : ainsi l'Eskimo gravant son harpon nous révèle l'essence de l'art, le chef bavard et inaudible des Tupi-Guarani l'essence de la société et le caractère inutile de l'Etat, la discussion entre héros homériques l'essence des rapports entre la Raison et la Cité.



- « la » pensée grecque considérait l'homme de telle ou telle façon... il faut en général comprendre que le candidat extrapole une formule de Platon ou d'Aristote, sans se demander si ces deux philosophes ont dit la même chose, si par hasard Epicure ou les Stoïciens n'auraient pas dit autre chose, et si leurs idées représentaient celles de leurs contemporains ou au contraire faisaient figure d'exception. Inutile de dire que « la » pensée grecque ainsi reconstruite n'est là que pour faire ressortir les progrès (ou les erreurs, c'est selon) de la modernité – elle aussi au singulier.

- la raison « emprisonne le réel dans des concepts », « empêche le déploiement [on ne sait trop de quoi ; l'important est qu'elle empêche...] » ; et bien entendu l'étymologie rappelle que *ratio* voulant dire calcul, comment une telle instance pourrait-elle, étriquée, desséchante, spatialisante, saisir la richesse du monde ? A quoi l'on opposera l'art qui, lui, apporte le mystère, le don inépuisable, le rapport à la vie, avant la scission entre l'être et la connaissance (termes jamais définis et qui semblent n'être là que pour décourager toute définition). Dans une telle optique, on ne s'étonnera pas d'apprendre, toujours sans preuve, que la Raison a échoué puisque depuis au moins... (au choix : la crise des irrationnelles, l'expérience de Planck – le candidat est d'ailleurs bien en peine de dire laquelle -, la bombe atomique, le clonage) la science a révélé son incapacité et ses dangers. Lorsque des candidats pensent pouvoir affirmer comme allant de soi, en s'étonnant qu'on leur demande une démonstration, que la Raison a produit les camps d'extermination, ou que connaître par la Raison est dangereux éthiquement puisque l'on détruit ce que l'on connaît ainsi (d'où la supériorité de l'affect qui, lui, sans doute, ne détruit pas), on se demande à quoi leur a servi de travailler ce programme durant un an si c'est pour aboutir à de telles caricatures. Toujours en ce qui concerne la Raison, on s'étonne que la distinction du rationnel et du raisonnable, qui peut se thématiser dans le champ précis et délimité de certaines discussions de philosophie du droit – et encore – devienne tout d'un coup un argument pour réaffirmer, toujours sans démonstration autre que caricaturale, que le rationnel est finalement inutile, voire nuisible, à l'activité humaine (le terme « raisonnable » étant quant à lui dispensé de définition).

Le problème d'une telle mythologie est qu'elle est capable de récupérer les apports les plus originaux des sciences humaines pour les mettre au service, une fois bien moulinés, des thèses les plus convenues. Ainsi, les travaux de Vernant ou Détienne servent désormais à montrer que la Raison est occidentale, et que (comme d'ailleurs l'Etat, l'universel, voire le langage) les autres civilisations en sont dépourvues. Ce qui n'empêche pas d'autres candidats – et parfois les mêmes – de déplorer que cette raison ait engendré la science sans conscience et l'affreuse technique qui... voir plus haut.

On regrettera enfin une nouvelle fois l'inculture de beaucoup de candidats en histoire des sciences : ignorer ce qu'est un nombre rationnel, quand on a la raison au programme, est plutôt paradoxal. On a l'impression que trop souvent certains ne demandent à une vulgarisation rapide que quelques références allusives permettant au philosophe de renvoyer l'activité scientifique à sa supposée pauvreté, quand ce n'est pas à l'aveu de son insuffisance, ce qui permet à la spéculation de s'épanouir librement sans se soucier de contingences telles que la démonstration, l'exactitude historique ou le souci de rigueur. Il faudrait que les élèves des classes préparatoires finissent par comprendre que dans ces conditions ils n'ont pas devant eux une carrière de philosophie.



## Géographie

Épreuve commune

Écrit

**Sujet :** Vides et pleins dans l'espace de l'Asie du Sud-Est

L'embellie remarquée en 2002, confirmée en 2003 se confirme cette année : la moyenne continue de monter pour atteindre 7,7 dans la série Langues, 7,2 dans la série Lettres et Arts et 8,3 dans la série Sciences humaines. Le jury a continué de valoriser les bonnes copies et 69 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 15.

En dépit de leur sécheresse, ces considérations de moyenne disent finalement l'essentiel : le progrès du niveau des dissertations écrites. Ce progrès est général et concerne particulièrement des candidats non spécialistes, ce dont le jury se félicite. Deux raisons majeures paraissent en rendre compte : d'une part, la maîtrise renforcée des techniques de base du raisonnement géographique, comme l'analyse multiscalaire. D'autre part, le jury a trouvé dans les copies des schémas et croquis nombreux, souvent pertinents, et pleinement intégrés à la démonstration. On est allé jusqu'à regretter qu'un candidat par exemple réalise une très belle carte accompagnée d'une légende pertinente et classée sans pour autant rédiger de dissertation. Cet effort d'illustration presque général méritait donc d'être salué et encouragé encore.

De manière plus générale, le sujet reprenait une formulation classique qui ne pouvait réserver de mauvaise surprise avec un travail régulier fourni au cours de l'année de préparation. Cela contribue aussi à expliquer les meilleurs résultats obtenus cette session. Peu de candidats ont été désarçonnés par le sujet et presque tous ont trouvé des connaissances pertinentes à exposer.

Certains défauts ou certaines maladresses méritent d'être soulignés. Il s'agit moins d'erreurs rédhibitoires que de mobilisation insuffisante de connaissances ou de techniques que les candidats sérieux au concours maîtrisent pour leur part. Au chapitre des techniques tout d'abord on peut regretter l'insuffisante mise en forme de certaines dissertations, carence d'autant plus regrettable que les épreuves communes du concours comportent quatre exercices de cette nature. Il en va ainsi de la construction des introductions, parfois verbeuses, et qui ne se soucient guère de mettre en place la problématique ni d'annoncer le cheminement clair qui s'ensuivra. Beaucoup de candidats confondent malheureusement problématique et série parfois interminable de questions. Il en va de même des transitions. Trop souvent hélas, les paragraphes paraissent juxtaposés sans qu'aucun effort n'apparaisse pour établir conclusion, bilan partiel et transition à la fin de chaque paragraphe ou de chaque partie. Dans les cas les plus graves, la copie s'apparente davantage au simple « copié-collé » de paragraphes qui rappelle étrangement dans sa facture les petits ouvrages destinés aux candidats pressés au baccalauréat.

Entre techniques et connaissances, il faut regretter que beaucoup de copies n'aient pas intégré de réflexion sur la définition même des termes du sujet : « vides » et « pleins » ne devaient pas être entendus de manière métaphorique (on a rencontré des « vides de démocratie » par exemple), mais comme des notions relatives et en relation avec le peuplement, les activités, les usages et mises en valeur de l'espace. Plus encore, il faut rappeler que l'analyse des termes du sujet (et non uniquement leur simple définition) est nécessaire, même quand ceux-ci paraissent évidents. Il s'agit donc aussi de s'interroger, moins sur les notions prises isolément que sur la mise en relation particulière que

propose le sujet. La dialectique entre les deux termes « vides » et « pleins » s'imposait et non l'opposition parfois manichéenne de certains devoirs. Cela permettait de s'interroger sur la nature et la structuration des zones de contact et leur diversité, sur leurs dynamiques actuelles. Enfin, le pluriel du sujet « vides et pleins » exigeait une analyse nuancée des formes territoriales associées. Trop de copies n'ayant pas fourni cet effort de définition se sont contentées de « plaquer » des connaissances sans montrer le lien avec les deux notions, voire ont confondu le sujet avec « le développement en Asie du Sud-Est », « Centres et périphérie » sans distinguer d'ailleurs le sens géographique du sens fonctionnel ou, pire, avec « Villes/campagnes » — la ville étant pleine et la campagne vide.

La mobilisation insuffisante de connaissances pouvait surprendre également. Bien peu de candidats hélas n'ont cru bon de citer Paul Claudel ou Marguerite Duras : pourtant, *Barrage contre le Pacifique* permettait d'évoquer le peuplement et la mise en valeur des deltas pendant la colonisation, *L'Amant*, la diaspora chinoise, qui ne date pas d'hier. Ce n'est point tant l'absence précise de ces références qui gêne mais la mobilisation insuffisante d'une culture générale. Le principal bénéfice que peuvent tirer les candidats des classes préparatoires est précisément la constitution d'une culture décloisonnée qui traduit véritablement l'existence d'un esprit libre et nous encourageons les étudiants à se cultiver et à utiliser de manière pertinente et problématisée les références littéraires, philosophiques ou historiques dont ils disposent. Cela donnerait sans aucun doute quelque relief à des copies parfois un peu ternes et qui ne parviennent pas véritablement à emporter l'adhésion du correcteur quand il s'agit de mettre une note. Cette remarque prend tout son sens alors que les copies moyennes sont légion.

Comme les années précédentes, le jury n'attendait pas de plans-types. Beaucoup de candidats ont opté pour le plan classique : 1) Constat ; 2) Causes ; 3) Conséquences ou dynamiques et au final ne s'en sont pas mal sortis. Une partie typologique était également possible, à condition de savoir ce que cela veut dire : par exemple, les critères ne sont que rarement explicités et sont prétextes à un catalogue comparant l'incomparable — Singapour d'un côté, le Timor oriental de l'autre... — ou classant les pays de l'ASEAN selon leur niveau de développement. Pire, les typologies se réduisent trop souvent à trois études de cas (Singapour, l'Indonésie et le Laos en général), non justifiées par une quelconque représentativité.

On peut par ailleurs regretter que trop de plans ne soient pas problématisés et aboutissent soit à 1) Les pleins ; 2) Les vides ; 3) Les liens, soit à des plans tiroirs (1) Milieu naturel ; 2) Histoire ; 3) Économie.

En ce qui concerne la démonstration, plusieurs défauts sont apparus. En premier lieu, les candidats doivent comprendre qu'il est indispensable de mesurer les phénomènes : les ordres de grandeur des densités doivent par exemple être donnés ! Il faut aussi regretter un véritable retour en force du déterminisme physique ce qui donne lieu à de saisissants raccourcis : les littoraux sont tous attractifs sauf quand il y a des typhons voire un peu de mangrove, la montagne est forcément répulsive car il y fait trop froid, la population se répartit selon la qualité des sols... Le jury a également constaté l'importance des discours normatifs voire moralisateurs, tant sur la répartition de la population (qui est « mauvaise ») qu'en ce qui concerne les problèmes écologiques, souvent abordés sous un angle catastrophiste. Dans le même registre, la notion de développement durable est souvent employée sans être correctement définie. Enfin, l'énumération des exemples tenait trop souvent lieu de raisonnement. Rappelons pourtant que l'élaboration, à partir de la problématique, d'un raisonnement nuancé, précis et démonstratif est un critère central dans l'évaluation que le jury fait de la copie. Ce raisonnement doit être géographique, c'est-à-dire spatialisé (la fameuse question « Où ? » de Durand-Dastès). Les paysages ne doivent donc pas être oubliés.

Également important est l'emploi d'un vocabulaire approprié, intégrant concepts et notions pertinents pour appuyer la démonstration. Au-delà des notions proposées par le sujet, les principaux termes géographiques utilisés dans la copie doivent faire l'objet d'une petite définition (en l'occurrence : surpeuplement, centre et périphérie, voire ville et campagne...). Cette importance accordée à la maîtrise terminologique ira croissant dans les critères d'évaluation. Cette année, les candidats ont par exemple trop souvent confondu les notions de périphérie et de marge, utilisé les notions de surpeuplement ou de surpopulation sans réel recul, ou employé le terme de transmigration pour désigner n'importe quel processus de front pionnier... Le jury regrette aussi que les confusions terminologiques évoquées dans le rapport précédent aient été retrouvées dans les copies de cette session. En particulier, nous avons vu réapparaître la confusion traditionnelle entre mégapole, mégalopole et métropole (voire térapole ou « térrapole » !) comme l'emploi abusif et systématiquement négatif du terme « macrocéphalie ».

Notons également que les références à des auteurs anciens, *a fortiori* s'ils sont porteurs d'une géographie datée, voire obsolète, doivent être présentées avec un souci d'historicisation de la pensée géographique : parler de Vidal et de Sion à propos de l'Asie du Sud Est a eu sa pertinence, mais elle est historique. Ceci est valable même pour Gourou, si la référence n'est pas comprise comme ancienne, quoique fondatrice. Cela dit, ces références quand elles sont ainsi replacées dans leur contexte, sont appréciées par le jury.

En ce qui concerne l'illustration, on peut tout d'abord regretter un manque d'exemples précis et surtout localisés mais on peut néanmoins constater un mieux par rapport à l'année dernière dans ce domaine (épreuve de géographie régionale oblige ?). En ce qui concerne les croquis, de très réels progrès ont été observés et appréciés à leur juste valeur. Néanmoins, on peut regretter la présence trop rare de croquis régionaux, alors que l'ouvrage *Asies Nouvelles* de Michel Foucher permettait de bien illustrer le propos en le spatialisant. Précisons que le croquis accompagne et vient appuyer une démonstration. Il vient donc illustrer un court développement explicatif dans le devoir. Le soin et la lisibilité des représentations graphiques sont importants : mieux vaut la qualité que la quantité, aussi, dans le temps imparti, trois croquis — outre le croquis de synthèse — apparaissent presque comme un maximum. À ce propos, le jury souhaite formuler quelques recommandations aux futurs candidats :

- Les croquis doivent nécessairement être référencés et commentés dans le devoir ;
- Les légendes ne doivent pas figurer au dos des cartes (il est alors impossible de consulter les deux en même temps...);
- Les couleurs doivent être choisies avec soin et selon les règles de la sémiologie graphique : on a ainsi pu déplorer des croquis peu contrastés, utilisant uniquement des couleurs chaudes pour montrer des contrastes de peuplement ;
- Les espaces laissés en blanc doivent être référencés dans la légende.

Les meilleures copies sur le fond sont celles qui ont su distinguer les échelles dans le traitement du sujet, prendre en compte l'ensemble de l'espace à étudier en s'intéressant aussi aux étendues maritimes, intégrer la dynamique ou les dynamiques d'évolution dans la répartition de la population. Ce souci s'est matérialisé par des cartes à plusieurs échelles – schémas de détail et croquis d'ensemble. Au contraire, certaines maladroites, plutôt rares, ont d'autant plus irrité le jury : propos strictement chronologiques, démarche qui se propose d'étudier d'abord la géographie physique avant d'en venir aux aspects humains, dichotomie extrêmement contestable, dissertations qui ont considéré successivement vides puis pleins avant d'étudier d'éventuels contrastes. Il aurait évidemment été souhaitable d'éviter de telles erreurs et en particulier pour sortir du face à face stérile des deux termes – vides et

pleins –, d'introduire un troisième terme qui permette d'ouvrir véritablement une discussion. On serait ainsi sorti d'un discours purement énonciatif et descriptif en donnant du relief et de la profondeur au raisonnement. On pouvait par exemple s'interroger tout au long du devoir sur l'impact et le rôle des facteurs politiques, des États modernes, dans la répartition du peuplement, quitte bien sûr à les relativiser. Ceci indique seulement qu'il est indispensable de proposer un fil directeur que le lecteur puisse aisément suivre. Il faut absolument convaincre les étudiants de l'exigence de simplicité qui prévaut dans la préparation et la rédaction de la dissertation de géographie proposée au concours. Cartes et schémas doivent être envisagés aussi à l'avance. Il est évidemment plus hasardeux de concevoir entièrement l'illustration du devoir en temps limité. La précipitation en cette matière n'est pas bonne conseillère, comme en témoignent un certain nombre de schémas sales ou au graphisme extrêmement discutable : que penser de catastrophes ou troubles proposés en légende et qui sont représentés par un croissant ou une étoile de David ? De semblables maladresses concernent évidemment aussi au premier chef le travail d'écriture — il faut d'ailleurs évoquer aussi la graphie, à soigner si l'on veut être lu... Certains candidats, spécialistes de lettres par ailleurs, se croient obligés de recourir au jargon alors que la géographie utilise un langage simple et, autant que faire se peut, des phrases courtes.

Terminons en encourageant les candidats : la réussite à l'épreuve de géographie est accessible et les réussites d'étudiants non spécialistes sont là pour le prouver.

## Option Géographie

### Écrit

**Sujet :** Carte topographique de Brest au 1/50 000<sup>e</sup>, accompagnée d'un extrait de la carte topographique ancienne.

Cette année le jury a corrigé 661 copies. Les notes s'échelonnent de 0 à 18/20. La moyenne des notes est de 8,34/20, soit une hausse d'un point par rapport à la session de 2003 (7,32/20). Aux deux extrémités de l'échelle de notation, les copies se répartissent de la façon suivante : 191 candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 (28,9 %), tandis que 119 d'entre eux n'ont pu recueillir qu'une note inférieure à 05/20 (18 %). À la lecture des copies, le jury a constaté un certain nombre de maladresses, d'imprécisions ou d'erreurs qui révélaient l'insuffisante préparation de certains candidats. Il est donc important de rappeler en tout premier lieu que le commentaire de carte en géographie est un exercice exigeant dont la maîtrise ne peut être obtenue que par un travail régulier tout au long de l'année.

Le choix du plan adopté est une étape essentielle. Il faut absolument se convaincre qu'il ne s'agit pas d'une simple formalité rhétorique. En effet, le plan retenu, par le classement et la hiérarchisation des thèmes abordés, témoigne immédiatement de la compréhension de la carte proposée. Il fallait bannir les plans à tiroirs qui abordaient de façon mécanique la description physique puis l'analyse humaine, en rejetant à la fin de la copie l'étude de la ville portuaire de Brest. Ce type de plan passe-partout traduit une certaine paresse de la pensée qui n'est jamais à l'avantage du candidat. Le jury n'attend pas un type de plan pré-établi. Il est ouvert à différentes logiques de démonstration lorsqu'elles sont adaptées au sujet et qu'elles prouvent que le candidat s'est posé les bonnes questions. Ici, plusieurs solutions s'offraient aux candidats.

Un plan thématique, privilégiant la dimension maritime de la carte et le caractère exceptionnel

du site de la rade de Brest, permettait d'organiser efficacement le commentaire. Dans la première partie, il fallait replacer les éléments de situation (finistère, dimension maritime, etc) et l'étude du cadre physique dans une analyse fine de la rade de Brest et de son intérêt stratégique pour la marine nationale. Les candidats devaient notamment insister sur les points suivants : la quasi-fermeture de la rade par le Goulet de Brest qui facilite sa surveillance et sa défense, l'existence d'un vaste plan d'eau intérieur indispensable pour les manœuvres dans un espace maritime protégé, ou encore les conditions de navigabilité. Cette première partie générale avait l'intérêt d'une présentation d'ensemble, alliant description physique et données stratégiques. Elle introduisait de manière logique l'étude du port de Brest, qui est avant tout militaire et dont les installations sont dispersées autour de la rade (au sud de la rade, ne pas oublier l'Île Longue, base des sous-marins nucléaires français, et le site de l'École navale).

Dans la seconde partie, on pouvait enchaîner sur l'étude de la ville-portuaire de Brest, en hiérarchisant les informations, c'est-à-dire en commençant par l'analyse du port à travers ses aménagements et ses fonctions. Trop de copies sont restées muettes sur les fonctions militaires, pourtant ici centrales. Même si les indications sur la carte concernant les aménagements militaires étaient assez discrètes (pour des raisons stratégiques évidentes), les candidats ne pouvaient pas ignorer cette dimension essentielle qui marque profondément l'identité de Brest. L'essor de Brest, successivement ville royale (implantation de l'arsenal), puis ville d'État, est largement dépendant du développement de la marine royale puis nationale. De très bons candidats ont bien pensé à mettre l'accent sur les fonctions militaires, en établissant un parallèle avec le port de Toulon et en abordant le problème posé par la spécialisation militaire de la ville dans le développement régional.

On pouvait ensuite analyser l'évolution du port, en retraçant de façon chronologique les différentes étapes de son extension vers la ria de l'Élorn (aménagements successifs de nouveaux terre-pleins, terme ici préférable à polder). Cette dynamique traduit une volonté de diversification des fonctions portuaires (port minéralier, port commercial, port de plaisance). Mais en aucun cas, comme certains l'ont affirmé, ces aménagements ont transformé Brest en port industriel ! Il fallait au contraire souligner la faiblesse des installations industrielles par rapport à la taille de la ville et à l'emprise spatiale du port. Le jury attendait aussi une analyse nourrie sur les liens entretenus entre le port et la ville. On devait notamment s'interroger sur le rôle du port comme élément de coupure ou d'articulation de l'espace urbain, ou encore sur son incidence dans la morphologie de la ville et dans son développement spatial. Enfin, le développement périurbain devait être mis en relation avec les difficultés de franchissement de la ria de l'Élorn. La comparaison avec l'extrait de carte ancienne permettait de démontrer que, grâce à la construction d'un pont au-dessus de cet aber, le déséquilibre dans la dynamique de périurbanisation entre les deux rives s'atténue au profit de la presqu'île de Plougastel (augmentation de la population dans ces communes entre les deux éditions).

La troisième partie pouvait être consacrée aux campagnes brestoises qui présentent des visages différents. On pouvait l'organiser sous la forme d'une typologie, en distinguant trois unités. Tout d'abord, l'arrière-pays immédiat de Brest, soumis à l'influence directe de la ville. Ensuite, la presqu'île de Plougastel, aux fonctions essentiellement agricoles, avec la présence de nombreuses serres (la fraise et les cultures maraîchères) dans un espace qui connaît une dynamique de périurbanisation récente. Enfin, la presqu'île de Crozon au développement touristique maîtrisé, voire limité (anciennes activités de pêche et installations militaires, PNR d'Armorique, enclavement). Sur la presqu'île de Crozon, le jury a apprécié les rares copies qui ont évoqué la singularité du découpage du Parc Naturel Régional en liaison avec la présence des terrains militaires.

Un deuxième plan, plus classique, mettait l'accent sur les différentes formes de mise en valeur d'un espace littoral. Encore fallait-il dans la première partie bien commencer par l'étude de la rade et de la ville-port de Brest. Dans une seconde partie, on pouvait aborder les campagnes agricoles et

périurbaines, en associant le nord de la carte avec la presqu'île de Plougastel. Dans une troisième partie, il fallait analyser le faible développement de la presqu'île de Crozon en raison de sa position de bout du monde, de son éloignement par rapport à Brest, et de l'emprise spatiale à la fois des terrains militaires et du Parc Naturel Régional. Ce plan reprend pour l'essentiel les éléments cités ci-dessus. Il demeure cependant moins pertinent, car il ne met pas assez en évidence la dimension maritime qui donne à la carte son unité.

Les plus mauvaises copies, outre un plan inadapté, sont totalement passées à côté de la dimension maritime des lieux. De toute évidence, elles émanaient de candidats mal préparés à cette épreuve. Les plus basses notes ont été attribuées aux candidats qui non seulement n'avaient pas suffisamment travaillé leur plan, mais qui, de surcroît, ont rendu des copies desservies par un style maladroit, par un vocabulaire géographique pauvre ou imprécis, par une culture géographique indigente, se perdant souvent dans des pseudo-reconstitutions historiques à partir de la toponymie. En revanche, dans les meilleures copies, les candidats ont su construire une véritable démonstration, solidement échafaudée, en partant de la carte et en interprétant habilement les faits observés grâce à des connaissances géographiques précises. Leur analyse s'appuyait sur un croquis de synthèse qui respectait les règles élémentaires de la cartographie et qui était accompagné d'une légende organisée. Ce type d'illustration est toujours préférable aux petits schémas trop simplistes, présentés par certains candidats, qui ne font que répéter des informations évidentes sur la carte.

Après ces remarques générales sur les types de plan possibles pour l'étude de la carte de Brest, revenons plus en détail sur l'étude de l'espace urbain, sur les campagnes brestoises et sur l'utilisation de l'extrait de carte ancienne pas toujours bien exploité. L'étude de la ville de Brest a souvent constitué la portion congrue du commentaire, au profit de l'analyse de l'espace rural, alors même qu'il s'agissait d'un des thèmes majeurs de la carte. Les copies ont, à de nombreuses occasions, révélé une confusion entre site et situation, maladresse encore trop fréquente en géographie urbaine. Si la notion de finisterre a été à juste titre mise en avant, elle n'a été que rarement argumentée (cul-de-sac ferroviaire par exemple), et encore moins nuancée par l'intérêt stratégique qu'a longtemps présenté une position géographique d'ouverture sur la façade atlantique (notamment à l'époque moderne, lors des conflits avec les Espagnols ou les Anglais, présence de nombreux anciens forts). Les avantages du site d'abri, à l'embouchure de la Penfeld, n'ont pas non plus été suffisamment pondérés par l'effet de coupure que provoque cette ria dans la morphologie urbaine de Brest. Si le plan de la ville a attiré l'attention, la trame quadrangulaire a donné lieu à quelques interprétations hasardeuses puisque certains en ont déduit que le centre de Brest était un héritage de la période classique ! L'évocation de la destruction de la ville en 1945 n'a été que rarement mise en relation avec la structure urbaine actuelle, en grande partie issue de la reconstruction après la seconde guerre mondiale.

L'exploration des fonctions urbaines a donné lieu à de longs inventaires uniquement étayés par les informations explicites de la carte (hôtel de ville, sous-préfecture, centres commerciaux, hôpital, université pour les fonctions tertiaires, zones d'activités pour les fonctions industrielles, etc). Il en a résulté une tendance à la paraphrase, au détriment de l'analyse du port et de sa composante militaire. Par ailleurs, la lecture diachronique qu'autorisait la comparaison des deux cartes aurait dû permettre la mise en évidence d'une diversification des activités urbaines (technopôle, activités récréatives, entre autres). Plus fondamentalement, les candidats n'ont pas su exploiter les non-dits de la carte : la fonction militaire à l'ouest du port par exemple pouvait être argumentée à partir de la localisation de la caserne et des bassins de radoub ; la présence ancienne de l'arsenal au fond de l'estuaire se devinait à la présence d'un bâti industriel au centre de la ville, signe d'une implantation héritée. En revanche, le port de commerce et le port de plaisance, plus facilement repérables mais moins importants que le port militaire, ont retenu toute l'attention, donnant lieu parfois à des développements



erronés de la part des candidats. Certains ont déduit de la présence des réservoirs d'hydrocarbures l'existence d'une industrie pétrochimique. D'autres ont confondu les moulins dans la presqu'île de Crozon avec des puits de mines de charbon ou de fer censées alimenter des usines sidérurgiques ! Ces visions à la Cervantès égaient le travail des correcteurs, mais ne servent pas leurs auteurs.

La dynamique urbaine a été présentée de manière plus satisfaisante. L'urbanisme fonctionnel des années 1960 et 1970, ainsi que la vague plus récente de périurbanisation, ont été analysés en comparant des deux cartes. Toutefois, à l'étalement de la ville aurait dû être associée la mise en place du contournement de l'agglomération, lui-même corrélé au désenclavement de la région grâce au plan routier breton de 1968 trop rarement mentionné. Le glissement de certaines fonctions dévoreuses d'espace à la périphérie de la ville (CHU, centres commerciaux) aurait pu aussi alimenter ce développement sur l'étalement urbain. Curieusement, la diminution de la population sur la commune de Brest a été, à tort, interprétée comme un déclin. Une lecture de l'espace urbain, non plus à l'échelle de la commune-centre mais à celle de l'agglomération ou de l'aire urbaine (concepts mal connus des candidats), aurait permis de mieux comprendre le processus de redistribution du peuplement urbain qui s'est opérée au cours des trente dernières années.

Les campagnes brestoises, pourtant sans grande complexité, n'ont pas connu de meilleure fortune. Pour certains, une première difficulté résidait dans la délimitation des espaces ruraux et des espaces urbains. En effet, trop de candidats n'hésitent pas à parler de villages pour des communes dont la population est pourtant nettement au-dessus du seuil statistique retenu par l'INSEE pour définir les villes. Le jury attendait une description rapide du paysage de bocage, plus ou moins éclairci, à habitat dispersé en hameaux. On pouvait aussi souligner la taille très importante des communes, fait caractéristique des communes littorales de Bretagne. Une étude de finage pouvait se révéler intéressante, à condition d'avoir conscience des limites du document cartographique (surtout au 1/50 000<sup>e</sup>) qui donne moins d'informations qu'une photographie aérienne. Certains se sont notamment lancés dans des commentaires douteux sur le parcellaire, alors que celui-ci n'est pas représenté sur les cartes topographiques. Par contre, l'originalité du paysage sur les parties les plus exposées au vent de la presqu'île de Crozon, avec une grande extension des landes, était facilement repérable, avec par endroits un accroissement des surfaces de landes (presqu'île de Roscanvel) bien visible en comparant les deux éditions de la carte. Les relations entre la localisation de l'habitat et les contraintes imposées par le vent pouvaient aussi être illustrées à partir de l'exemple de la presqu'île de Roscanvel où les maisons se concentrent sur le versant est, en position d'abri.

Une comparaison des deux éditions de la carte permettait aussi d'observer une tendance à la décroissance ou à la stagnation de la population de la presqu'île de Crozon, que l'on pouvait opposer au fort dynamisme démographique des communes les plus proches et les mieux reliées à Brest. En dehors des serres qui se sont multipliées sur la presqu'île de Plougastel, et de quelques indications isolées d'élevages hors sol, la carte ne permettait pas de se faire une idée précise des activités agricoles dans cet espace rural. Il était donc assez maladroit de vouloir faire de ces campagnes un archétype du modèle agricole breton. Enfin, on pouvait s'interroger sur la création du Parc Naturel Régional d'Armorique et sur son rôle positif ou négatif sur le développement local dans la presqu'île de Crozon.

Le jury tient à rappeler que toutes ses remarques n'ont pas pour but de décourager les futurs candidats, mais bien au contraire de les aider dans leur préparation. Certes, le commentaire de carte en géographie est un exercice exigeant. Cependant, les bonnes et très bonnes copies remises par près d'un tiers des candidats prouvent aux plus motivés que réussir cette épreuve n'est pas quelque chose d'inaccessible. Il faut s'y préparer par un travail constant, en ayant le double souci de se forger une solide culture géographique et de bien maîtriser les concepts fondamentaux de la discipline.

## Oral

Le jury de géographie a entendu cette année 58 candidats. 32 d'entre eux ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 ; parmi ceux-ci, 17 candidats se sont vus attribuer des notes comprises entre 14 et 17/20. La moyenne de l'épreuve s'établit à 10/20.

Parmi les sujets proposés aux candidats, la proportion de cartes au 1/25 000<sup>e</sup> était supérieure à celle de cartes au 1/50 000<sup>e</sup> (31 contre 27), comme c'est le cas depuis plusieurs années. Comme tous les ans, le jury a donné quelques cartes de la France d'Outre-mer (Fort-de-France, Saint-Denis de la Réunion). Les documents complémentaires, qui orientent le commentaire ou approfondissent l'un des thèmes de la carte principale, sont volontairement diversifiés : 17 sujets proposés étaient accompagnés d'une photographie, qu'il s'agisse d'une photographie aérienne ou d'une photographie au sol (photographies de paysage, de centre-ville, d'usines). Le commentaire de ces documents doit mettre en valeur leur dimension complémentaire par rapport à la carte topographique (nature des cultures sur la carte de Béziers, méditerranéité des paysages sur celle du Luberon). Dix cartes étaient accompagnées d'une édition ancienne. Le jury rappelle que le document principal à commenter reste la carte topographique la plus récente. La carte ancienne ne doit servir que de point de comparaison, permettant notamment de mettre à jour les dynamiques d'évolution dans l'organisation de l'espace. Elle ne doit en aucun cas faire l'objet d'un commentaire en soi (carte de Domène). Dans 4 cas seulement, une carte géologique devait inciter le candidat à axer en partie son commentaire sur l'analyse géomorphologique. Enfin, 9 sujets ont respectivement été donnés avec des documents thématiques (cartes de la végétation, plans, croquis), des statistiques tirées du RGP ou du RGA, ou un court extrait de texte (article de presse ou littérature scientifique). Le jury rappelle que l'analyse de ces documents d'accompagnement doit se faire au cours du commentaire, pour venir éclairer tel et tel point du raisonnement. Ils ne doivent pas être minimisés (rapidement commenté en conclusion, RGA de Saugues), voire passés sous silence.

Dans les bons commentaires, le jury a notamment apprécié la clarté de l'analyse et la maîtrise d'un vocabulaire précis. Ces commentaires s'appuyaient sur une large culture géographique que les meilleurs candidats ont su utiliser avec habileté, pour interpréter les documents, et sans dévier vers un discours trop général en oubliant la carte. D'autre part, bien que conscient de la durée limitée du temps de préparation, le jury a valorisé les plans qui ne se contentaient pas d'une juxtaposition programmée de catégories toutes faites, mais faisaient au contraire ressortir les spécificités de la carte et les particularités de l'organisation de l'espace considéré (Bassin d'Arcachon, Le Honneck-Gérardmer).

En revanche, dans les prestations jugées mauvaises, les notions de base semblaient être mal comprises ou mal assimilées, que ce soit en géographie physique ou en géographie humaine (Pontarlier, Cayres). Plus ponctuellement, le jury invite les candidats à s'interroger sur la pertinence de l'emploi de certaines notions comme « pôle », « zone » ou encore « espace vécu », et à les replacer dans le contexte de la carte. Saint-Flour peut difficilement être qualifié « d'agglomération », et le caractère « macrocéphalique » de Vichy reste difficile à démontrer. D'une manière récurrente, le phénomène de périurbanisation ne semble pas compris, que ce soit dans son ampleur ou dans ses formes, et il est souvent confondu avec les espaces de banlieues.

Le jury a d'autre part sanctionné les commentaires dans lesquels l'information était peu ou mal hiérarchisée. Ce n'est pas parce que des activités primaires, secondaires et tertiaires sont visibles sur la carte d'Orléans que les « 3 secteurs économiques sont équilibrés ». De même, on ne peut pas se limiter à évoquer très sommairement l'évolution du paysage industriel sur la carte de Nancy, ni passer sous silence la présence du technopôle de Nancy-Brabois. Enfin, le commentaire d'une carte au 1/25 000<sup>e</sup> comme celle du PNR du Vercors n'appelait pas un long développement sur l'agglomération grenobloise, dont seule une toute petite partie est observable sur la carte.

Le jury attendait donc que les candidats fassent avant tout ressortir les traits saillants de l'organisation de l'espace et les thèmes dominants de la carte. Ce principe est encore plus valable pour les cartes perçues comme difficiles ou déstabilisantes. Ainsi, la carte du PNR du Luberon appelait un développement simple sur la méditerranéité des lieux ou celle de Fort-de France quelques remarques générales sur la tropicalité à partir des informations que l'on pouvait aisément tirer du document. Le jury a sanctionné les développements hors-sujet : il est inutile de s'interroger sur la définition du talus sur la carte topographique de Fougères ou sur la nature du sous-sol sur les cartes de Colmar ou d'Aurillac, s'il n'y a pas de carte géologique en document d'accompagnement. Le jury n'attend pas des raisonnements tout faits, encore moins des hypothèses hasardeuses qui deviennent souvent l'occasion d'accumuler les erreurs (Aurillac, Cayres).

D'autre part, les candidats doivent être conscients que le jury sélectionne, en grande partie, de futurs enseignants. Au-delà du fond, il est donc également attentif au caractère formel des prestations et à leurs qualités en termes de communication. Si une certaine anxiété est sans doute compréhensible, les candidats doivent s'efforcer de proscrire les tons monocordes et d'avoir un timbre de voix à tout le moins audible. Et que dire des prestations faites durant 25 minutes, en tournant le dos au jury, sous prétexte qu'une carte est affichée au tableau. Par ailleurs, le jury rappelle que l'épreuve se compose de deux parties, d'importance certes inégale, mais qui ne doivent, ni l'une ni l'autre, être négligées. Après sa prestation (de l'ordre de 20 à 25 minutes), le candidat doit rester mobilisé pour répondre aux questions du jury, dont l'objectif n'est pas de « piéger » le candidat, mais d'éclairer ou de préciser certains points de son commentaire. Lors de cet entretien, il est conseillé aux candidats de réfléchir et d'essayer de raisonner à partir des orientations fournies par le jury dans ses questions, en faisant valoir une certaine honnêteté intellectuelle, plutôt que de nier avoir prononcé telle ou telle affirmation erronée. D'une manière générale, le jury a valorisé les candidats qui ont fait montre d'une réelle capacité de réflexion lors des questions, y compris sur le vif (Tours), plutôt que ceux qui ont plaqué des raisonnements douteux, voire des commentaires effectués lors de l'année sur des cartes voisines et qui ne présentaient pas forcément les mêmes spécificités spatiales. Ainsi, sur la carte de Beaune au 1/25 000<sup>e</sup>, le candidat a débité un long développement sur le vignoble bourguignon, mais a été incapable de localiser la Côte de Beaune sur la carte topographique !

Au cours de leur prestation, il est recommandé aux candidats de ne pas s'aventurer dans la réalisation d'un croquis au tableau. Bien que l'entreprise soit louable, elle se révèle en général inutile et peu concluante : le croquis élaboré, souvent très schématique, n'apportant rien de plus à la démonstration du candidat. Enfin, le jury rappelle que des cartes au 1/1 000 000<sup>e</sup> se trouvent dans la salle de préparation et dans la salle de passage (carte géologique et carte routière). Elles doivent permettre au candidat de resituer leur feuille dans un espace plus vaste afin d'en comprendre la situation géographique, ce qui constitue souvent la clé de la problématique de l'espace à étudier.



## Histoire

Épreuve commune

Écrit

**Sujet :** Les villes en Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle

Le sujet ne présentait pas, cette année, de difficulté particulière. Il supposait néanmoins des capacités de synthèse pour relire cours et manuels concernant l'histoire de l'Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle à la lumière de la question urbaine, pour situer les villes espagnoles dans « les jeux de l'échange » entre l'Europe et les Amériques ou pour articuler dans une problématique commune les nombreuses monographies désormais classiques qui leur ont été consacrées. Nous ne disposons en effet pour l'instant d'aucune étude synthétique sur le monde des villes dans l'Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle ; toutefois on connaît bien des villes comme Séville, Salamanque, Tolède ou Valladolid. Comme l'an passé, ce n'est pas le vide de connaissances qui a pu pénaliser les candidats, mais bien souvent la difficulté à les sélectionner et à les agencer.

L'absence de mot ou expression méritant exégèse dans l'énoncé du sujet ne dispensait pas d'une réflexion sur le vocabulaire, et en particulier sur le sens qu'il convenait de donner au terme de ville. On ne pouvait se satisfaire d'une définition générique puisée dans un cours de géographie, même si l'intention en était louable. La définition des termes du sujet, dans une dissertation d'histoire, se doit d'être contextualisée.

Le castillan distingue les villes selon leur rang (notion où entrent à la fois la taille de l'agglomération et la nature de ses privilèges), il faut en effet noter la grande variété des villes espagnoles. La *ciudad* est au sommet de la hiérarchie urbaine. Moins de 5 % des villes d'Espagne portent ce titre au XVI<sup>e</sup> siècle. La *ciudad* est entourée d'une enceinte, possède un marché ou éventuellement une foire accordée par privilège royal. Le terme castillan *villa* désigne une petite localité, une bourgade, qui se distingue du gros village par la possession de privilèges spécifiques ; mais le *villano* demeure un paysan.

Le *pueblo*, l'*aldea* désignent le village, le hameau. L'habitant et natif d'une ville, c'est le *vecino*. Le terme *vecino* désigne aussi, dans les recensements, le « feu », foyer fiscal (un feu représente 4 à 5 habitants selon les estimations). Le terme s'oppose à celui de *forastero*, qui désigne l'étranger, le résident temporaire. Ces catégories méritaient d'être précisées dès l'introduction : elles ne renvoient pas à la définition abstraite et intemporelle de ce qu'est une ville, mais à la vision que pouvaient en avoir les Espagnols au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le devoir pouvait s'ouvrir sur l'observation que le promeneur contemporain dans les villes d'Espagne peut encore y apprécier l'empreinte du flamboyant XVI<sup>e</sup> siècle. La question urbaine est en effet au cœur des transformations du pays au XVI<sup>e</sup> siècle. Celui-ci compte alors l'une des plus importantes villes du monde, Séville, métropole internationale idéalement placée pour le commerce atlantique, qui passe de 45 000 habitants à la fin du XV<sup>e</sup> siècle à 139 000 en 1591. L'essentiel de la population espagnole est encore largement rurale au XVI<sup>e</sup> siècle mais le phénomène urbain prend une dimension nouvelle au cours de la période. On voit en effet les villes s'embellir, se moderniser (on dit que c'est le siècle de la rationalisation urbaine) et s'accroître. La diversification des activités économiques au

sein des villes permet une forte mobilité sociale en même temps qu'elle favorise une injection de capitaux dans les campagnes. D'autres évolutions majeures s'opèrent : la sédentarisation du monarque sous Philippe II, et une relative centralisation qui va de pair avec la construction de l'État moderne en Castille. En 1561, Philippe II choisit Madrid comme capitale de l'ensemble de la monarchie hispanique, délaissant Valladolid et Tolède au profit d'un recentrage dans l'espace castillan. Étudier les villes espagnoles entre 1492 et 1598 prend sens dans la mesure où l'Espagne est désormais placée sous un même monarque et une seule religion, dans le cadre d'une union stable des couronnes de Castille et d'Aragon, et que la période est marquée par des transformations durables dans les domaines démographiques, économiques, sociaux, politiques et culturels. C'est ainsi que l'on pouvait justifier les bornes chronologiques et camper les principales lignes directrices de la problématique.

La délimitation spatiale du sujet ne méritait pas qu'on s'y attarde outre-mesure. L'Espagne devait être entendue au sens des royaumes péninsulaires, à l'exclusion du Portugal qui n'est réuni à la monarchie espagnole qu'en 1580. Toutefois, les structures politiques inscrites dans l'espace devaient être connues des étudiants : l'image anachronique d'un « royaume espagnol » divisé en « provinces » ou en « régions », présente dans nombre de copies, méconnaît la frontière entre couronne de Castille et couronne d'Aragon (cette dernière se composant de royaumes : Aragon, Valence, Baléares, et de la principauté de Catalogne). Ce découpage territorial devait apparaître lors de la présentation du réseau urbain de l'Espagne, comme l'un des éléments clefs de la répartition géographique des villes. De même, bien des flottements étaient repérables entre des notions aussi différentes que l'Espagne (terme géographique), la monarchie espagnole ou hispanique, et l'empire espagnol (entités politiques composées de plusieurs États sans continuité territoriale). Si les copies évoquant Lisbonne à partir des années 1680 n'ont pas été sanctionnées, celles qui consacraient de longs développements aux villes du Nouveau Monde ou de Flandres se situaient clairement hors-sujet.

Les sujets-tableaux se prêtent souvent mal à un plan chronologique. Quelques rares copies s'y sont essayées, parfois avec bonheur lorsqu'elles parvenaient à concilier le schéma essor urbain (I), apogée et rayonnement (II) puis blocages (III) avec les grandes évolutions économiques, politiques, sociales et culturelles de l'Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais le plus souvent, le plan chronologique conduisait à privilégier, de façon artificielle et totalement injustifiée, les aspects politiques du sujet au détriment de tous les autres. En outre, consacrer une partie entière aux crises de la fin du siècle revenait à leur accorder une importance excessive, et à projeter sur le XVI<sup>e</sup> siècle un déclin qui n'est réellement perceptible qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le plan chronologique comportait, pour ce sujet, un risque réel de verser dans la téléologie. Le plan thématique permettait en revanche de ne laisser dans l'ombre aucun élément du tableau, et était plus commode à mettre en œuvre.

Trois temps d'analyse pouvaient permettre de saisir la spécificité des villes espagnoles du XVI<sup>e</sup> siècle : un premier temps rendant compte des bouleversements démographiques et de l'accumulation des richesses, un second temps s'attachant à questionner le rapport complexe des villes espagnoles au pouvoir dans le contexte de l'affermissement du pouvoir monarchique, un troisième temps enfin sur les villes en tant que foyers culturels affectés par les phénomènes majeurs de la Réforme, de l'humanisme, de l'imprimerie et de la Renaissance artistique. Tout en attachant une grande importance à ce qu'aucun de ces aspects ne soit omis, le jury a apprécié les efforts faits pour lier les phénomènes entre eux, et a valorisé les copies qui ne se contentaient pas d'ouvrir de simples tiroirs pour les refermer aussitôt.

Une première partie pouvait donc présenter le dynamisme des villes espagnoles et leur rôle moteur

dans l'économie. Une quantification de la poussée démographique permettait de montrer à quel point l'armature urbaine de l'Espagne est hiérarchisée. La croissance démographique de l'Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle est surtout une croissance de la population urbaine. Le contraste Nord-Sud dans la couronne de Castille est notable. Le Nord est une région peu urbanisée, bien que densément peuplée : 20 à 40 hab./km<sup>2</sup>, mais avec une quasi-absence de villes de plus de 1 800 hab. (soit 400 feux). La Navarre et les provinces basques sont dans une situation similaire, les deux villes les plus importantes, Bilbao et Pampelune, comptent quelque 5000 habitants à la fin du siècle.

La Castille et le Léon conservent une population urbaine minoritaire (1/3 de la population) et ne comptent que quelques villes considérables, notamment Valladolid (40 000 habitants, soit 8 000 feux).

En revanche, la Meseta centrale et l'Andalousie sont moins peuplées, mais nettement plus urbanisées. Le taux d'urbanisation dépasse 60 % dans les régions de Madrid, Tolède, et l'Estrémadure, et dépasse 80 % dans l'Andalousie du Guadalquivir (régions de Jaen, Séville, Cordoue). Trois villes dépassent les 10 000 feux : Séville, Tolède et Madrid. Séville occupe même en 1588 le 6<sup>e</sup> rang en Europe, avec plus de 120 000 habitants.

Dans les pays de la couronne d'Aragon, les contrastes sont comparables : le royaume d'Aragon est faiblement urbanisé, et Saragosse, avec 20 000 habitants à la fin du siècle, dépasse nettement les autres villes du royaume. Sur la façade méditerranéenne, en Catalogne et dans le royaume de Valence, l'habitat est plus concentré et les grandes villes plus nombreuses : Barcelone (35 000 habitants) connaît une forte crise à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; Valence est à égalité avec Tolède, avec 54 000 habitants en 1580. De nombreuses villes petites et moyennes complètent le réseau urbain.

La concentration de la population dans les villes est liée à la poussée démographique : on manque de terres cultivables dans les campagnes malgré l'expansion de l'agriculture et l'exploitation des communaux, si bien que les paysans déracinés viennent grossir la population urbaine. La tendance démographique s'inverse dans la seconde moitié du siècle (crise des campagnes), mais l'endettement des paysans et la pression fiscale croissante sont encore des facteurs d'exode rural.

La croissance la plus spectaculaire est celle de Séville, port du Guadalquivir qui jouit du monopole du commerce avec les Indes occidentales – le monopole est administré par la *Casa de Contratacion*, fondée en 1503. Si le nombre des habitants varie, selon les estimations, de 120 000 à 155 000 habitants en 1588, la croissance démographique est forte. En 60 ans, entre 1528 et 1588, elle atteindrait 136 %. Son essor n'est comparable qu'à celui de Madrid, qui passe en 60 ans, de 800 à 7 500 feux. L'exemple de Cordoue met en lumière la fragilité de la croissance démographique. La ville comptait quelque 24 000 habitants au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et 45 000 dans les années 1590. Entre temps, elle a connu une crise en 1506-1508 (famine et peste), une période de redressement au milieu du siècle, et un apogée à la fin des années 1580, avec 48 000 habitants. Diverses calamités naturelles sont venues briser cette croissance et diminuer la population.

Le XVI<sup>e</sup> siècle est dans certaines villes une période de notables transformations du paysage urbain. A Valladolid, la densification de la population entraîne la construction des espaces restés libres à l'intérieur de la ville. Le départ de la cour en 1559 donne un coup d'arrêt à l'expansion urbaine, et l'incendie de 1561 entraîne la reconstruction d'une partie de la ville, selon des normes nouvelles : les rues larges et droites remplacent les ruelles étroites et tortueuses. L'habitat reste bas, avec quelques centaines de maisons à trois étages, en brique ou en pisé, d'une durée de vie assez courte. A Séville, l'habitat témoigne d'une brusque poussée démographique. Ainsi 5 % de la population est logée dans un habitat collectif, constitué par les *corrales de vecinos*, espaces fermés où s'entassaient des dizaines de familles.

L'approche de l'économie urbaine constituait un second temps fort de cette première partie. La ville vit en partie de la campagne, une partie des terres appartient en effet aux propriétaires urbains qui touchent une importante rente foncière (de l'ordre de 1 à 2 hectolitres par hectare en Castille). Les capitales régionales drainent les produits ruraux avec une certaine spécialisation. Ainsi, Burgos est le haut lieu de la vente de la laine de Castille tandis que Grenade est le grand centre de la soie, Séville celui des raisins secs et Tolède le grand marché aux vins de sa province. En outre, les campagnes ravitaillent les greniers publics (*alhondigas, positos*) des municipalités sous la houlette des *corregidores* et des fournisseurs auprès de qui se servent les détaillants (il faut rappeler que l'autosuffisance alimentaire de l'Espagne est fragile et que la couronne doit toujours contrôler l'approvisionnement de ses sujets, en blé mais aussi en poissons jusqu'au cœur de la péninsule!).

Néanmoins, malgré cette prédation qui concerne également les populations puisque la croissance des villes se nourrit de l'émigration des ruraux et de l'investissement de la noblesse titrée dans la propriété urbaine, les villes ont leur activité propre, qui est double, à la fois commerciale et manufacturière. Elles sont donc aussi productrices de richesses. Une partie de l'activité industrielle espagnole est urbaine, même si les forges catalanes, par exemple, s'implantent dans les campagnes pour des raisons géographiques. Ainsi, des monopoles organisent à Séville la fabrication du savon à partir de l'huile d'olive, à Ségovie le tissage de draps ou à Medina del Campo la fabrication des cartes à jouer. Quelques villes portuaires, comme Séville et ses avants-ports ou Barcelone, abritent par ailleurs des constructions navales

L'essentiel de l'activité artisanale se concentre dans les villes afin de répondre à la demande des populations qui y sont concentrées. Les métiers du textile, du cuir et de l'habillement sont extrêmement variés et les artisans (*oficiales*) de telle ou telle ville sont réputés pour leurs spécialités : les boutiques de faiseurs de pourpoints de la *Calle Mayor* de Madrid ou les gantiers de Ciudad Real attirent ainsi le chaland. Dans les quartiers où les activités artisanales sont importantes, elles ont tendance à se regrouper par rues (à Séville, rue des joailliers, des menuisiers, de l'épicerie, etc.).

Le commerce espagnol est d'autant plus florissant que les villes en fournissent les outils : banques (dans les deux capitales financières de Medina del Campo puis de Madrid, après 1560), rues de changeurs, bourses (célèbres gradins de la cathédrale de Séville où se jouent les origines du crédit du commerce transocéanique, bourse de Barcelone) et foires où l'on passe les lettres de change et où l'on rompt le cercle étroit des échanges ordinaires (Medina del Campo, Burgos, Cadix etc.). Le réseau des villes de foires et marchés présente en vérité une structure très hiérarchisée, depuis les villes de marchés locales comme Lerida ou Catalayud, en Aragon, aux grandes villes castillanes où s'exerce le commerce international comme Burgos (commerce de la laine avec les Flandres), Cadix (commerce avec l'Afrique du Nord) ou Séville (commerce avec les Indes).

Les villes-ports exercent quant à elles diverses fonctions vitales pour la péninsule. Elles sont d'abord les points d'entrée des denrées alimentaires permettant de compenser les faiblesses de l'agriculture espagnole qui s'est spécialisée dans la vigne et l'olivier pour des raisons spéculatives. Ainsi Carthagène est le port qui accueille le blé italien et Cadix les épices venues d'Afrique. Elles constituent ensuite les points d'entrées de produits venus de toute l'Europe pour répondre aux besoins des consommateurs ibériques (ainsi à Medina del Campo, la famille Ruiz échange-t-elle la laine espagnole contre les œuvres d'art venues de Florence ou les objets manufacturés produits en Europe du Nord et distribués depuis Anvers) ou encore pour alimenter le commerce colonial en produits finis et pacotilles diverses. Parfois, des communautés de marchands étrangers s'installent dans les ports, c'est ainsi que des communautés d'Anversoises et de Génoises vivent à Séville. Grandes nouveautés du XVI<sup>e</sup> siècle, les importations des Indes se font sous le contrôle de la *Carrera de Indias* installée à Séville : métaux précieux (argent des mines du Potosí, or de Nouvelle Espagne : 7 600 tonnes en tout



au XVI<sup>e</sup> siècle !), colorants (cochenille, bois de teinture, indigo), plantes médicinales (méchoacan) et alimentaires (sucre, cacao, gingembre).

Séville pratique également un important commerce de réexportation vers le reste de l'Europe ou vers les territoires américains : l'argent du Potosi se retrouve ainsi à Anvers tandis que les retables flamands ou italiens et les produits manufacturés espagnols, partent vers les foires de Carthagène des Indes ou de Lima. La ville organise le rythme des convois grâce à la *Casa de Contratacion*, où sont décidées les dates de départ des flottes de galions et où sont taxés les produits importés.

La richesse urbaine est telle que la ville catalyse les ascensions sociales, elle recompose également les élites qui s'inscrivent dans des rapports de pouvoir très complexes parfois décryptables dans la physionomie urbaine. Une deuxième partie pouvait aborder la question des villes et des relations de pouvoir qui s'y jouent, à l'échelle locale ou à l'échelle nationale, dans leurs rapports avec la monarchie. Trop de copies ont réduit le sujet à cette seule dimension, en se lançant dans une chronique politique. Pour mieux ancrer cette question dans le sujet, plusieurs candidats ont eu l'astuce d'évoquer la visibilité des pouvoirs dans l'espace urbain. Les villes espagnoles sont enceintes de remparts : c'est le cas par exemple de Séville, d'Avila, de Ségovie. L'espace urbain, divisé en paroisses, est socialement diversifié, les paroisses aristocratiques contrastant avec les paroisses peuplées d'artisans et de commerçants, et les quartiers populaires. Mais surtout, il est structuré par des lieux de pouvoir, signalés grâce à un usage très ample de l'emblématique. La *plaza mayor* est le centre commercial et politique où ont lieu les grandes manifestations publiques, et où souvent se trouve le bâtiment qui abrite le conseil municipal. Dans le centre urbain, les maisons des nobles se font remarquer par les grands écus en pierre portant leurs armoiries, surmontés d'un heaume, qui ornent la façade (Avila, Fontarabie et de nombreuses autres villes). La cathédrale est le siège de l'évêque, qui réside rarement sur place dans son palais épiscopal, mais qui est représenté par un vicaire (on compte alors une cinquantaine de villes épiscopales); elle est desservie par un chapitre peuplé par les fils du patriciat local, et qui veille à conserver son indépendance face au prélat. C'est aussi, souvent, dans les villes épiscopales qu'ont été installés les tribunaux d'Inquisition, repérables grâce aux armoiries du Saint-Office sculptées sur la façade. Enfin, les Grands ont également leur résidence dans les villes dont ils sont les seigneurs, et y font construire de splendides palais (ainsi le palais de l'*Infantado*, à Guadalajara, ou celui des ducs de Pastraña dans la ville du même nom). Ainsi le conseil municipal n'est qu'un des pouvoirs, et rarement le plus puissant, qui font sentir leur présence dans l'enceinte de la ville.

L'unité de base du territoire en Espagne est le *municipio*, la communauté d'habitants : on en compte plus de 12 000 dans la Castille du XVI<sup>e</sup> siècle. Le *municipio* peut correspondre à l'espace d'une paroisse, ou regrouper plusieurs villages ou paroisses. Les villes sont donc des *municipios* d'une taille plus importante, organisées selon des structures similaires à celles des *municipios* ruraux. Chaque *municipio* a un gouvernement collectif (le conseil municipal, ou *concejo*), avec des *regidores* ou échevins (qui ont un pouvoir de décision), parfois des jurats (qui ont une voix consultative) et un juge (*alcalde*) municipal, qui connaît en première instance des petites infractions. Il a ses coutumes et privilèges, consignés dans une charte (*fuero*). Le conseil municipal nomme aussi un *alguazil*, qui s'occupe de la défense de la localité (forteresse, murailles, portes de la ville). Il a enfin des biens collectifs, les *proprios* (terres, immeubles). Les *municipios* jouissent donc d'une assez large autonomie de gestion. Chacun est doté d'une personnalité juridique qui lui permet d'entreprendre des actions en justice, et d'attributions larges sur son territoire. Il organise le ravitaillement, l'entretien de la voirie, le calendrier agricole. La qualité de *vecino*, acquise par naissance ou par résidence prolongée, implique pour son titulaire des droits et des devoirs dans le cadre municipal. Un certain nombre de grandes villes du domaine royal (Tolède, Ségovie, Valladolid, Burgos, Séville, etc.) contrôlent la

région qui les entoure, leur *alfoz* ou *tierra*. Le conseil municipal agit alors comme un seigneur collectif, quitte à opprimer les petites localités environnantes. Ce sont ces grandes villes royales qui sont représentées aux Cortes.

Les territoires seigneuriaux (*señorio*, soit en Castille 35 % du territoire) sont, comme le domaine royal (*realengo*), occupés par des municipes. Le souverain (roi ou reine) y conserve un pouvoir éminent, mais l'exercice du gouvernement et de l'administration est confié au seigneur. Il nomme les échevins ; le juge seigneurial exerce la justice au bénéfice du seigneur, en concurrence avec le juge municipal. Le seigneur lève des troupes dans le territoire de sa seigneurie, y entretient des forteresses et perçoit un certain nombre de taxes, soit pour lui (droits seigneuriaux divers), soit au nom de l'Église et de la Couronne.

Les villes du XVI<sup>e</sup> siècle sont, à l'exception de l'épisode des Comuneros, exemptes de grands troubles. En effet, la monarchie a su trouver la voie d'un délicat équilibre des pouvoirs entre les différents acteurs de la vie urbaine (*consejo*, Église, grands seigneurs). La monarchie est la garante de cet équilibre, qu'elle maintient en exerçant son contrôle sur les rouages fondamentaux de la vie municipale.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les troubles politiques ont facilité l'ingérence des grands seigneurs dans les municipalités du domaine royal. Localement, les grands lignages nobles avaient étendu leur contrôle sur les municipalités, en établissant des réseaux de clientèle qui divisaient les corps municipaux. Les oligarchies locales (moyenne et petite noblesse, patriciats) se trouvaient ainsi intégrés dans les luttes entre les grands lignages. Dans le cadre de leur politique de pacification de la Castille, Isabelle et Ferdinand ont fait en sorte de mettre fin aux violences nobiliaires et de distendre les liens de clientèle entre grands lignages et membres des conseils municipaux. Le recrutement des conseils municipaux fut mieux réglementé. Les titulaires des charges d'échevins furent désormais nommés à titre viager par les rois (ces charges pouvaient ensuite être transmissibles aux héritiers, avec l'accord du pouvoir royal), et des systèmes de tirage au sort entre membres des clans locaux, ou de roulement, furent mis en place. Ces procédés permirent de pacifier progressivement le gouvernement des villes.

Ainsi, au XVI<sup>e</sup> siècle, le pouvoir municipal repose généralement entre les mains de la noblesse moyenne et petite. Dans les villes seigneuriales, c'est le seigneur qui les choisit, parmi les membres du patriciat local. Dans les villes royales, les offices d'échevins sont devenus des offices vénaux, qui se transmettent comme un élément du patrimoine. La noblesse jouit d'une position avantageuse puisque dans la plupart des villes, les charges municipales sont partagées entre non-nobles et nobles alors que ces derniers sont minoritaires dans la population totale. Et dans plusieurs villes importantes (Séville, Cordoue, Tolède, Madrid), la noblesse détient le monopole de ces charges. Le gouvernement des villes repose ainsi sur une oligarchie de *caballeros*, issus des familles de la moyenne noblesse locale.

En outre, les Rois Catholiques ont généralisé – en Castille uniquement – l'institution des *corregidores*, que l'on peut définir comme des juges envoyés dans les villes du domaine royal pour y défendre et y représenter le pouvoir royal, lequel s'identifie, en l'occurrence, au pouvoir des rois comme seigneurs. On en comptait 63 en 1494. Le *corregidor*, nommé par le roi (par l'intermédiaire du conseil royal de Castille) exerce la justice en première instance, préside les réunions du conseil municipal et s'efforce de contrôler l'action des échevins, par la négociation, le plus souvent. Son salaire est payé par la municipalité. La charge est, en principe, annuelle. La sortie de charge donne lieu à une inspection, la *residencia*, menée par le conseil de Castille. Les *corregidores* favorisèrent la collaboration des élites urbaines avec le pouvoir royal, exerçant au profit de la Couronne non seulement un pouvoir de justice et de répression, mais aussi un pouvoir de patronage (recommandation, auprès des rois, des membres les plus dociles des patriciats urbains).

Dans la couronne d'Aragon également, le règne de Ferdinand est une période de reprise en main des conseils municipaux. Ainsi, en 1487, Ferdinand impose la rédaction de nouveaux règlements pour le conseil municipal de Saragosse, capitale du royaume. Il répand la pratique de *l'insaculacio* pour pourvoir les offices municipaux (tirage au sort effectué dans une liste de gens aptes à exercer ces offices : la composition de la liste était contrôlée par le pouvoir royal). Les Rois Catholiques ont su également mobiliser les ressources des villes de Castille et d'Aragon pour participer au financement de la guerre de Grenade. Toutefois, après la mort d'Isabelle (1504), les relations des villes avec le pouvoir royal se dégradent, tandis que les grands seigneurs tentent de reprendre le pouvoir dans les villes, et que celles de Castille, en particulier, connaissent de fortes difficultés économiques.

Les villes castillanes représentées aux *Cortes* sont les actrices majeures de la révolte des *Comuneros* (1520-1521), effet d'une dégradation du dialogue entre le pouvoir royal et les villes. En effet, c'est dans le cadre des *Cortes* que le dialogue entre le pouvoir royal et les villes est régulièrement conduit. Avec l'Église et les grands seigneurs, les villes sont l'un des ordres ou états (*estamentos*) qui composent le corps de la communauté politique, réuni dans les assemblées appelées *Cortes*, convoquées et présidées par le roi. Il existe des *Cortes* pour la couronne de Castille (un seule assemblée, et non pas une par ville comme l'affirment plusieurs copies) ; les *Cortes* de Castille se sont réduites à 17 villes royales, clergé et noblesse cessant définitivement d'y participer après 1538. D'autre part, les États de la couronne d'Aragon ont chacun leurs propres *Cortes* (Aragon/Valence/Catalogne), dont les villes ne sont qu'une composante, avec le clergé et la noblesse.

Les fonctions de ces assemblées sont le reflet du devoir d'aide et de conseil dû par les vassaux à leur seigneur. Elles « jurent » l'héritier (ou l'héritière) de la Couronne et soumettent au roi des pétitions concernant les divers problèmes du royaume. De son côté, le pouvoir royal exprime ses demandes de subsides extraordinaires (*servicios*), dont il justifie la nécessité. Les procureurs votent ces *servicios*, après des négociations plus ou moins longues qui portent aussi sur la façon de percevoir les sommes correspondantes. Le roi promulgue des textes législatifs, qui portent le nom d'*Ordenamientos de Cortes*. Il peut aussi légiférer en dehors des sessions, par pragmatiques : les *Cortes* ne sont donc nullement une assemblée législative. Chaque ville qui en a le privilège envoie aux *Cortes* deux députés ou « procureurs », mais ne dispose que d'une voix. La désignation des députés se fait selon des procédures variables, qui font des députés les représentants des oligarchies locales. Si les *Cortes* se présentent volontiers comme la représentation du royaume, elles sont loin d'être représentatives de la population. Les procureurs des *Cortes* reçoivent, de leur conseil municipal, des instructions très précises. Ce sont bien les conseils municipaux qui restent l'interlocuteur du pouvoir royal. Leur autorisation est nécessaire pour ratifier les mesures adoptées par les procureurs.

En définitive, les *Cortes* de Castille, réduites aux seules villes, apparaissent plus faibles que celles des États de la couronne d'Aragon, où la noblesse joue un rôle prépondérant. Les *Cortes* aragonaises bloquent toute activité législative du roi en dehors de leur consentement, et subordonnent la concession de subsides à la satisfaction de leurs doléances, suivant une conception contractuelle des relations entre le roi et ses sujets. En Castille, la monarchie penche davantage vers le pouvoir absolu que vers le contrat, mais l'analyse des relations entre villes et monarchie au fil du XVI<sup>e</sup> siècle montre que celles-ci ont su freiner les progrès de l'absolutisme royal.

Pendant les années difficiles qui ont suivi la mort d'Isabelle, les *Cortes* se sont attachées à éviter la vacance du pouvoir, en jurant héritière l'infante Isabelle puis en reconnaissant le pouvoir de son époux l'archiduc Philippe de Beau, et, celui-ci mort en 1506, en entérinant le retour au pouvoir de Ferdinand, Isabelle ayant été déclarée inapte à gouverner. Après la mort de Ferdinand en 1516, les

*Cortes* de Castille et celles d'Aragon reconnaissent Charles pour roi, bien que sa mère Jeanne soit toujours en vie et que Charles, né à Gand en 1500, soit un étranger pour ses sujets espagnols. En janvier 1519, apprenant la mort de son grand-père l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> et sa propre élection au trône impérial, Charles décide de se rendre en Allemagne pour son couronnement. Après une réunion hâtive, en Galice, des *Cortes* de Castille, surtout destinée à collecter des fonds pour son voyage, Charles s'embarque en mai 1520. En son absence, les *Cortes* ne peuvent plus se réunir. Ce sont les municipalités des villes représentées aux *Cortes* qui se font les porte-parole de la résistance castillane à l'intégration des royaumes d'Espagne dans le vaste ensemble des héritages de l'empereur Habsbourg. Menés par Tolède et rejoints à l'été 1520 par d'autres villes, les *Comuneros* réclament le retour du roi et son mariage, l'exclusion des étrangers de son entourage, la réunion des *Cortes* tous les trois ans, et la collecte par les villes de l'impôt de *l'alcabala*, taxe que Charles avait affermée et augmentée de façon unilatérale. Cependant, jamais les villes rassemblées dans la « *Santa Junta de Cominidad* » ne parviennent à fédérer l'ensemble de la Castille : les villes, en dehors des *Cortes*, ne forment pas un corps politique légitime. En outre, les grands seigneurs se sont placés du côté de Charles Quint. Le mouvement se désagrège et les derniers *Comuneros* sont écrasés en février 1521 à Villalar de Campo ; l'exécution des 22 chefs rebelles est suivie, après le retour de Charles en 1522, d'un pardon général.

La défaite des *Comuneros* ne signifie pas pour autant le déclin politique des villes de Castille face à l'absolutisme monarchique. Il fallait recourir ici à l'historiographie récente (Ch. Iago, I.A.A. Thompson et J. I. Fortea Perez) qui montre au contraire que, sous Charles Quint (1516-1556) et sous Philippe II (1556-1598), les villes de Castille ont su faire de la négociation des subsides une arme politique, et gagner du terrain. Les subsides accordés par les *Cortes* représentent ainsi 25 % du revenu royal dans les années 1560, et 50 % en 1601. A la fin du règne de Philippe II, surtout, la couronne, pour faire face à une conjoncture défavorable et au coût énorme d'opérations militaires menées sur de multiples fronts (répression de la révolte des Flandres, expéditions en Méditerranée, Invincible Armada), est devenue de plus en plus dépendante des villes.

Ainsi les villes ont un rôle considérable dans le prélèvement de *l'alcabala*, qui est à l'origine une taxe sur les transactions, à hauteur de 10 % du montant. Dès l'époque des Rois Catholiques, cet impôt était perçu sous la forme d'un abonnement forfaitaire (*encabezamiento*) dont le montant était négocié par les villes en *Cortes*. Après la révolte des *Comuneros*, ce mode de perception a été rétabli. Les *Cortes* de Madrid, en 1534, ont négocié un abonnement de 800 000 ducats et obtenu pour les villes le droit de procéder elles-mêmes à la répartition de la contribution. Charles Quint puis Philippe II reconduisent l'abonnement sans augmentation, alors que la période voit une forte augmentation des prix. Après 1560, Philippe II parvient à imposer aux *Cortes* de fortes augmentations de *l'alcabala* : 40 %, puis 300 % en 1575. Le pays n'étant pas en état de payer, les villes passent des accords particuliers avec le roi pour obtenir un niveau d'imposition plus supportable. Si elles ne sont pas parvenues à échapper à la pression fiscale, les villes n'ont que partiellement cédé du terrain, et contraint le pouvoir royal à justifier sa politique.

Le vote des *servicios* témoigne de résistances similaires. Ces subsides appelés « services » (*servicios*) constituent dans la réalité un impôt permanent. Depuis 1538 et jusque dans les années 1560, le montant de ces subsides est gelé au même niveau. Après le désastre de l'Invincible Armada, dans une conjoncture économique critique, les *Cortes* de Castille consentent un ultime effort pour rétablir les finances royales : un service voté en 1590, qui s'élève à huit millions de ducats, les millions ou *millones*. La somme totale doit être perçue en six ans (de 1591 à 1596). Ce service est réparti entre les dix-huit villes représentées aux *Cortes*. Pour une fois, les *hidalgos* et les ecclésiastiques ne sont pas exemptés. Les nouveaux subsides sont accordés sous condition d'un contrôle total des *Cortes* sur

leur administration et leur emploi, conditions inscrites dans un contrat qui engage les deux parties. Les *Cortes* de Castille n'ont donc jamais été des instruments dociles pour le pouvoir royal. Les villes, véritables acteurs des négociations, ont su gagner en prestige, tout en faisant accepter à la population une fiscalité qui resta longtemps modérée.

Evoquées souvent symétriquement avec celle des *Comuneros* de Castille, les deux autres grandes révoltes du siècle (les *Germanias* de Valence en 1520 et la révolte de Saragosse en 1591) ne sont pas, toutefois, des affrontements entre municipalités et pouvoir royal. Elles restaient donc marginales par rapport au sujet. Les *Germanias* sont une révolte anti-seigneuriale, dont les cibles sont les vassaux musulmans des seigneurs, baptisés de force dans les campagnes valenciennes. La révolte de Saragosse est une émotion populaire, motivée par la défense des privilèges du royaume d'Aragon : le secrétaire de Philippe II, Antonio Pérez, en fuite à Saragosse, invoque ces *fueros* pour échapper à la justice royale. Les protagonistes de l'épisode sont multiples (Inquisition, Grand Justicia d'Aragon, nobles aragonais, Philippe II) ; si la concentration de la population dans la capitale du royaume permet aux nobles d'appeler à l'émeute, ce n'est pas la municipalité seule qui défie Philippe II. L'épisode se solde néanmoins par la construction d'une citadelle à Saragosse, où le roi se rend l'année suivante.

La prospérité économique du « beau XVI<sup>e</sup> siècle », qui permit l'embellissement des villes d'Espagne, fut un autre facteur important de leur prestige. Un troisième volet du tableau pouvait s'attacher à décrire leur rayonnement culturel, considérable à l'époque. Les villes d'Espagne furent en effet autant de lieux d'épanouissement de la Renaissance. Foyer de tout premier plan de la réforme catholique, elles connurent aussi le bouillonnement culturel lié à l'émergence des *letrados* et furent le réceptacle des courants artistiques de la Renaissance. Enfin, l'élargissement des horizons contribua à faire du citoyen espagnol une figure emblématique de « l'homme moderne ».

Les premières étapes de la réforme de l'Église espagnole ont pris source dans les villes. En effet, c'est alors qu'il est cardinal de Tolède que le franciscain Cisneros, confesseur de la reine Isabelle, entreprend au début du siècle de mettre de l'ordre dans le clergé (qui vivait de préférence en ville), de corriger les abus, de revenir aux sources des Écritures en publiant une Bible polyglotte et de développer les universités pour former des théologiens. Ce programme connaît un certain succès et dans la génération suivante, les villes ont dans leurs cathédrales et dans leurs universités des théologiens compétents, dans leurs couvents des religieux s'attachant à revenir à l'observance de leur règle. A la fin du siècle, l'instruction et la moralité du clergé séculier ont également progressé. Le courant érasmiste, autre facteur de réforme, part lui aussi des villes.

C'est dans le milieu des nouveaux théologiens formés en ville qu'apparaissent les théoriciens espagnols du concile de Trente qui poursuivent l'œuvre de réforme en dépit parfois des résistances des oligarchies urbaines. Des ordres nouveaux ou de nouvelles branches d'ordres anciens (jésuites, ainsi que les divers déchaussés franciscains, carmes, augustins etc.) sont formés. Le militantisme de la foi catholique se traduit dans les villes de la péninsule par la multiplication des fondations conventuelles masculines et féminines. La fondation du premier couvent de carmélites déchaussées par Thérèse d'Avila en 1562 marque le début de ce mouvement, qui se développe grâce aux dons des oligarchies urbaines soucieuses de garantir leur salut : on compte 38 couvents à Grenade, 38 aussi à Tolède, 31 à Salamanque. D'ailleurs, le Concile de Trente ordonne aux communautés féminines de s'implanter en ville, et non plus à la campagne. Les paysages urbains se transforment donc. Parallèlement, les développements théologiques donnent lieu à de nouvelles pratiques cultuelles, par exemple autour de l'image de l'Immaculée Conception, de Notre-Dame des Remèdes ou de la Vierge du Rosaire. Les processions avec reliques et Saint-Sacrement et les fêtes religieuses traduisent dans l'espace urbain cette nouvelle ferveur. A Séville, les processions de la Semaine Sainte s'organisent

durant cette période. Certaines villes comme Saint-Jacques de Compostelle ou Notre-Dame de Guadalupe attirent par ailleurs les foules en pèlerinage. Les tiers-ordres et les confréries constituent de puissants vecteurs pour cette piété en encadrant les populations et particulièrement les pauvres (par exemple la confrérie de Saint-Joseph à Valladolid, qui s'occupait des enfants abandonnés) en leur donnant l'aumône dans des hôpitaux et des asiles (Cordoue, Madrid, Grenade...).

Enfin, les villes se trouvent au centre du dispositif inquisitorial d'éradication de l'hérésie. Les groupes concernés par ces poursuites sont, au premier chef, les « nouveaux chrétiens » que leurs ancêtres juifs (pour les *conversos*) ou musulmans (pour les morisques) rendent suspects, aux yeux du Saint-Office, de pratiquer en secret la religion de leurs pères. L'Inquisition prémunit également l'Espagne contre la pénétration des nouvelles doctrines, rassemblées sous le terme commode de « luthéranisme », en inspectant les marchandises importées et en contrôlant les imprimeries. Enfin, c'est l'ensemble de la population « vieille chrétienne » qui est touchée par la répression du blasphème, de la bigamie et de la superstition. Les populations urbaines sont soumises à un contrôle plus serré que dans les zones rurales. C'est dans les capitales régionales que se trouvent les 13 tribunaux de districts (parmi lesquels Madrid, Tolède, Valladolid, Séville, Cordoue, Grenade, Barcelone et Valence), c'est là par conséquent que les familiers font leurs rapports aux autorités sur l'orthodoxie de leurs concitoyens, là surtout qu'ont lieu les autodafés, ces solennelles cérémonies publiques où les condamnés recevaient lecture de leur sentence, avant, pour certains, d'être remis au bras séculier pour être exécutés sur le bûcher. Les autodafés de Séville et de Valladolid en 1559 et 1560, ont joué un rôle décisif dans l'éradication du protestantisme.

Dès l'origine, au moyen âge, les universités sont urbaines. Aux vieux centres tels que Salamanque, Valladolid ou Barcelone s'ajoutent, au XVI<sup>e</sup> siècle, les nouvelles fondations destinées à former les *letrados* dont a besoin la monarchie espagnole, qui dès l'époque des Rois Catholiques s'appuie sur ces nouvelles élites pour contrebalancer l'importance des Grands. Parmi les créations d'universités, on peut citer Grenade, Saragosse, Tolède et le célèbre centre humaniste d'Alcalà de Henares fondé entre 1498 et 1509 par le cardinal Cisneros. En Castille seule, c'est plus de 15 000 étudiants qui sont ainsi formés grâce aux écoles de grammaires et aux universités. Dans les villes universitaires apparaissent également des *Colegios Mayores* qui sont des établissements où résident les jeunes gens qui se destinent à de brillantes carrières publiques. Certains sont très renommés comme le Colegio San Bartolomé à Salamanque, celui de San Miguel à Séville ou celui de Santa Cruz à Valladolid.

L'Espagne n'est par ailleurs peut-être pas l'un des premiers foyers de l'imprimerie (encore qu'elle fournissait dès la fin du moyen-âge un excellent papier vendu dans toute l'Europe) mais ses villes abritèrent très rapidement des presses typographiques : Séville, Salamanque, Valence, Barcelone ou Saragosse, dès les années 1470, puis bientôt un réseau très serré de centres correspondant à des lieux de pèlerinage (Saint-Jacques de Compostelle), des universités nouvelles (Alcalà de Henares), des villes de cour (Grenade, Valladolid) ou tout simplement des villes prospères (Tolède). Ces foyers d'imprimerie furent par ailleurs souvent des foyers de culture, on sait par exemple que l'érasme se diffusa à partir de tels endroits et que la littérature (romans de chevalerie, romans picaresques) y trouva à s'épanouir en rencontrant un public avide de nouveautés. La ville est aussi le lieu où s'exerce la censure sur le livre (index de Valdès, 1583).

Les villes abritaient aussi des théâtres et des cercles littéraires. Dans les cours intérieures des auberges (*corrales*) se produisaient des troupes d'acteurs (exemple de la *Calle del Sol* à Madrid) qui firent le triomphe de la *comedia*. De généreux mécènes entretenaient par ailleurs dans leurs palais des cénacles ou des académies. Ainsi, le palais sévillan du Comte de Gelves fut un véritable Parnasse. On y rencontrait Las Casas ou le poète Herrera. Le palais lui-même, par son architecture, participait de la Renaissance.

B. Bennassar et B. Vincent qualifient de « fièvre monumentale » le mouvement qui va s'amplifiant sous l'influence de l'enrichissement de l'Espagne. Avec l'arrivée des métaux précieux, en effet, les villes se transforment en chantiers. Des palais sont édifiés par les princes à l'instar du Palais de la Chancellerie de Grenade conçu en 1530 par Pedro Machuca pour Charles Quint ; d'autres le sont par de grands nobles, comme le Palacio de Monterrey à Salamanque édifié en 1540 pour Gaspar de Zuñiga, et d'autres encore par des hommes d'affaires comme Fabio Nelli De Espinossa qui fait construire en 1580 à Valladolid une résidence aux lignes classiques. L'embellissement des cités, c'est aussi la construction de monastères (couvent de clarisses des Descalzas Reales à Madrid sous Philippe II, fondé par la sœur du roi doña Juana), d'hôpitaux (hôpital royal de Grenade), de maisons de prostitution (tel le célèbre lupanar de Valence), d'églises (Santa Ana de Grenade qui repose sur l'emplacement d'une ancienne mosquée) et de bâtiments publics comme l'université de Salamanque bâtie en pur style plateresque, mais surtout, le réaménagement des espaces publics. Dans plusieurs villes, en effet, les autorités entendent aménager une grandiose *Plaza Mayor* propre à accueillir des spectacles publics (autodafés, corridas) et de grandes artères pour les processions et les entrées royales. Valladolid, ravagée en 1561 par un incendie, fait figure à cet égard de modèle.

La ville est en raison de cette floraison le lieu où se propagent les grammaires stylistiques de la Renaissance : après le moment plateresque encore vaguement gothique (portail de l'université de Salamanque, hôpital de Santa Cruz de Tolède) du début du siècle vient le moment italianisant, vitruvien et classique d'après 1530 (cathédrale de Barcelone, palais de Charles Quint à Grenade).

L'art pictural est quant à lui encouragé par les commandes du clergé et des riches particuliers urbains. Il peut contribuer à l'occasion à la fierté urbaine, qu'il suffise de rappeler la *Vue de Tolède* du Greco. La musique elle-même profite de la prospérité et de l'activité des cités espagnoles. Non seulement, les nombreux édifices religieux réclament de la musique sacrée et donc des fondations de chœurs de chapelles (on pense aux œuvres liturgiques d'un Tomas Luis de Victoria, fameux compositeur qui finit sa vie dans un couvent de Madrid vers 1580), mais encore les cérémonies publiques et les fêtes du calendrier liturgique (comme la fête de l'Assomption à laquelle Charles Quint assista à Tolède en 1525) ne peuvent se passer de musiciens, là encore, la ville accommode des courants culturels venus d'ailleurs, notamment des Flandres.

Enfin, la ville, c'est aussi l'endroit où s'ouvrent les horizons lointains, c'est là qu'on entend parler des Indes, dans les tavernes mais aussi dans les universités (universitaires de Salamanque que va consulter Christophe Colomb, conférence de Valladolid où l'on débat de la légitimité de la réduction des Indiens en esclavage) et dans les cabinets de curiosité.

Séville joue cependant, de ce point de vue, un rôle particulier. Cette véritable porte des Indes est complètement transformée par l'ouverture atlantique non seulement économiquement mais encore culturellement. Cependant que la *Casa de Contratacion* devient le lieu où se concentrent tous les savoirs mathématiques et cartographiques (Amérigo Vespucci a été l'un de ses maîtres en pilotage), la ville se pare de nombreuses bibliothèques (bibliothèque de Don Christobal Colon), de jardins botaniques, d'hôpitaux ouverts sur les plantes nouvelles et les techniques expérimentales et de cercles savants. Séville, réunit la plus grande communauté scientifique d'Espagne (15 % des savants). On y étudie la faune et la flore américaine (rôle du médecin Nicolas de Monardes), on y plante dans les jardins de nouveaux végétaux (tomate, maïs, pomme de terre, ananas) et des plantes médicinales (tabac). On y admire dans des cabinets qui préfigurent nos musées modernes des trésors aztèques et incas, on y rencontre même parfois des indigènes. Les tavernes des quais du Guadalquivir bruissent des nouvelles des terres lointaines, réelles ou inventées, comme le fameux Eldorado. Les presses impriment les nouveaux traités de géographie des naturalistes et des cosmographes qui, comme Pedro de Medina ou Martin Cortès, révolutionnent la cartographie et forment les pilotes. Séville, cité

sans bibliothèque à la fin du Moyen Age, finit par concentrer au XVI<sup>e</sup> siècle tous les savoirs du monde. Elle est l'interface entre deux continents.

C'est seulement en conclusion que l'on aurait suggéré d'aborder les différents aspects de la crise qui marque la fin du règne de Philippe II et les blocages qui affectent la société espagnole : la fuite des capitaux et la hausse des prix, la bipolarisation de la société, l'extension de la pauvreté urbaine et l'acuité de la question de l'assistance, la « trahison » des marchands vers la noblesse et la rente foncière au détriment du développement industriel. Non que ces signes annonciateurs n'aient toute leur importance ; mais la physionomie des villes s'est à ce point transformée au cours de ce XVI<sup>e</sup> siècle que le siècle d'or espagnol jette encore ses feux tard dans le XVII<sup>e</sup> siècle, et que le cadre monumental encore récent à la mort de Philippe II semble suffire à conjurer toute idée de déclin.

Les consignes de notation, partagées par l'ensemble des correcteurs, n'exigeaient bien évidemment pas une érudition démesurée. Le jury n'a en aucun cas oublié qu'il avait affaire à des étudiants de niveau du DEUG, et que le fait qu'ils se retrouvent en compétition ne donnait aucune raison particulière de les sanctionner outre mesure. De fait, l'effort engagé depuis quelques années pour valoriser davantage les prestations s'est poursuivi : si le sous-jury Lettres est resté fidèle à sa notation, la moyenne a augmenté d'un demi-point en Sciences humaines et d'un point en Langues par rapport à l'année passée. Une copie notée entre 10 et 12, soit au-dessus de la barrière d'admissibilité, a abordé les trois aspects du « trépied » requis pour ce tableau (économique, politique, culturel), a fait l'effort (même s'il n'est pas totalement abouti) de ramener ses connaissances à des questions urbaines et de chercher à établir des liens entre ces éléments du tableau.

Quelques irréductibles ont pris le risque d'écrire sur toutes les lignes de la copie et de ne pas aérer leur présentation, au mépris de l'état nerveux et des capacités d'attention de leurs lecteurs. On ne saurait trop recommander aux candidats de rendre leur propos intelligible par toutes les ruses de la raison graphique. Il y va de la définition même du métier auquel ils aspirent. L'épaisseur des copies n'est pas non plus un critère dirimant. Le jury a eu plutôt tendance à sanctionner la logorrhée, étant entendu qu'une copie-fleuve de plus de vingt pages, qui dénote un gros travail d'accumulation de connaissances tout au long de l'année mais une certaine faiblesse dans la réflexion et l'organisation de celles-ci ne pouvait se voir sanctionnée d'une note éliminatoire et parvenait parfois à se hisser à la moyenne. De façon corollaire, le jury n'a pas hésité à monter très haut en présence de copies à la fois informées et astucieuses, sachant jouer de la densité et de la diversité qui, comme nous l'apprennent les géographes, sont le fondement même de l'urbanité.

## Épreuve d'option

### Écrit

Dans le cadre d'un programme portant sur « les relations entre communautés grecques dans le monde méditerranéen (750-446 av. J.-C.) », un passage d'Hérodote (*Histoires*, IX, 85-89) retraçant les suites de la bataille de Platées fournissait des éclairages multiples sur les modalités des relations entre communautés grecques et sur les tensions suscitées – entre Grecs – par l'intervention perse.

Les candidats pouvaient d'entrée noter la valeur du témoignage d'Hérodote, dont l'œuvre est notre principale source sur les guerres médiques : le « père de l'histoire » (Cicéron, *Lois*, I, 5) a pu interroger des témoins directs des événements, qui étaient encore en vie lorsqu'il composa les *Histoires*. Son œuvre porte d'ailleurs la trace de sa méthode d'enquête quand on le voit multiplier les



insertions de développements les uns dans les autres. Mais ces récits (*logoi*) ont généralement des limites soigneusement marquées, ainsi en IX, 89 (« Voilà ce qui se passa à Platées et à Thèbes »). Il n'était pas non plus inopportun de dire les sympathies d'Hérodote pour Athènes, mais il était en revanche inutile de rappeler des éléments biographiques dépourvus de rapport avec le document à considérer.

Par la lecture des *Histoires*, on saisit que l'ampleur de la menace perse suscita des réactions diverses de la part des communautés grecques. Après un rappel des événements de 480-479 et, éventuellement, une analyse du document, les candidats pouvaient procéder à une annonce claire et explicite (ce qui ne veut pas dire pesante) du plan qu'ils comptaient suivre. Ce plan (de préférence en trois parties) pouvait permettre de considérer l'importance du succès des Grecs contre les Perses, la politique commune des Grecs victorieux et, enfin, la façon dont les Thébains furent châtiés.

## I) Les marques du succès

### A) La victoire des Grecs coalisés

En se fondant sur le texte, les candidats pouvaient expliquer la nature de l'alliance des Grecs de la Ligue de Corinthe, constituée en 481, et dont certains membres étaient alliés antérieurement à cette date (c'est en 524 au plus tard que, sous la direction de Sparte, s'est mise en place la Ligue du Péloponnèse). Indiquer correctement l'origine des peuples mentionnés, tels les habitants de Mégare, de Tégée ou de Phlionte, pouvait ici paraître nécessaire (les historiens peuvent difficilement se passer d'un apprentissage de la géographie historique, sauf à risquer de commettre des erreurs grossières). Malgré leur variété, ceux qu'Hérodote appelle « les Grecs » – c'est-à-dire les Hellènes qui se sont unis contre les Perses, à l'exclusion des autres Hellènes – ont su s'unir face à un ennemi dont ils ressentaient ensemble la menace. Les tombes constituées à Platées devaient manifester le succès des Grecs ainsi coalisés.

### B) Les tombes de Platées

Les tombes érigées (et non creusées : cf. l'expression « tertres vides », § 85) sur le champ de bataille de Platées montraient à tous le succès des Grecs coalisés et, dans l'optique de leurs constructeurs, pouvaient viser à perpétuer les effets de la victoire. Les morts (et en particulier les morts au combat) sont en effet censés apporter une protection surnaturelle (cf. la tombe de Laomédon à Troie, aux Portes Scées ou, plus historiquement, l'*hèrôon* de la porte de l'ouest à Erétrie [constitué, à partir de 720 a. C., du côté d'où venait la principale menace militaire]...).

Le nombre des tombes tumulaires mentionnées par Hérodote est notable : « les Grecs se mirent à ensevelir leurs morts, chaque peuple séparément » (§ 85). Cette façon de faire marque la prééminence de l'attachement poliade sur le sentiment d'appartenance à une communauté grecque (de façon analogue, à Marathon en 490, les Athéniens et leurs alliés platéens, vainqueurs dans la même bataille, avaient édifié des tombes distinctes pour leurs morts respectifs).

Remarquables en particulier sont les trois tombes constituées par les Lacédémoniens : il était légitime que les candidats manifestassent quelque étonnement à la lecture du texte en voyant mention de Spartiates et d'hilotés, mais aussi d'*hires* (sur lesquels une note résumait ce que l'on peut appréhender) et non de périèques. L'évolution des communautés de Laconie et de Messénie avait abouti, à l'époque archaïque, à la constitution d'un ensemble politique complexe et stratifié, dont les modernes ont – visiblement – tendance à présenter les traits dominants d'une façon qui n'est pas toujours nécessairement la plus appropriée.

Une autre discussion possible portait sur le fait que les ressortissants de chacune des cités alliées

des Lacédémoniens n'avaient, semble-t-il, pas éprouvé le besoin de constituer plusieurs tombes pour leurs morts respectifs. Une explication raisonnable pouvait consister à souligner l'homogénéité sociale probable du recrutement des soldats des cités autres que Lacédémone.

Mais, surtout, les ressortissants de toutes les cités qui avaient participé au combat contre les Perses ont cultivé, pendant des générations, la fierté de ce succès. Les tombes, auprès desquelles avaient lieu des cérémonies religieuses annuelles (Plutarque, *Vie d'Aristide*, 21) ont constitué des supports de commémoration. Cela explique l'indication d'Hérodote sur des tertres vides, dont l'existence met en valeur l'importance de la bataille.

### C) L'importance de la bataille de Platées

Hérodote évalue en effet une ruse de communautés qui avaient pu adopter un attentisme prudent, et (§ 85) il nomme spécialement les Eginètes, habitants d'une île du golfe Saronique avec qui les Athéniens ont souvent été en conflit au cours du V<sup>e</sup> siècle (c'est leur conflit avec les Eginètes qui a incité les Athéniens à bâtir à partir de 483 une flotte de deux cents trières, finalement utilisée contre les Perses à Salamine en 480). Ayant fréquenté Périclès, Hérodote a adopté le point de vue de celui-ci, qui était hostile aux Eginètes, dont les activités maritimes gênaient celles du Pirée jusqu'à leur incorporation forcée dans la Ligue de Délos en 458/7. Pourtant, les Eginètes furent aussi mentionnés ailleurs pour leur participation au combat contre les Perses, et il est probable qu'ils escomptaient que leurs autres actes de guerre faciliteraient leur imposture à Platées.

Car d'autres moyens de célébrer la gloire des vainqueurs que les tombes ont aussi été mis en œuvre, notamment grâce au butin (cf. le début du § 85), dont l'usage a permis d'afficher l'importance de la bataille de Platées. A l'instar de certains d'entre eux, les candidats pouvaient à cet égard évoquer notamment l'usage d'une dîme prélevée sur le butin : on en « fit faire le trépied d'or, supporté par le serpent de bronze à trois têtes, qui fut consacré tout auprès de l'autel » d'Apollon à Delphes selon Hérodote (IX, 81 ; cf. aussi Pausanias, *Périégèse*, X, 13, 9). Sur ce monument furent gravés les noms des communautés grecques que l'on disait victorieuses à Platées, telles que celle des Éginètes.

Globalement, l'importance de la victoire remportée sur les Perses a fait l'objet d'une propagande bien organisée, dans de grands lieux de passage du monde grec, aptes à servir de caisses de résonance (Delphes, Olympie, Isthme de Corinthe). Car après le combat de Platées, et avant de célébrer leur victoire, les Grecs coalisés ont poursuivi leurs efforts, en menant une politique commune.

## II) La politique commune des Grecs victorieux

### A) Tenir conseil

Tout à fait caractéristique du mode de vie en cité est la façon dont les Grecs agissent après leur victoire. La délibération commune avant la prise de décision (cf. § 86) est en effet une pratique qui s'est diffusée dans les communautés grecques depuis le VIII<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'une communauté d'hommes libres est éventuellement destinée à agir par elle-même, ses membres (ou, en cas d'urgence, ses représentants qualifiés) délibèrent et décident de passer à l'action ou pas. Ce type de délibération concerne en particulier les décisions de politique étrangère et la guerre. Une armée civique en campagne fonctionne comme une cité : chef, état-major et soldats jouent le rôle des magistrats, du conseil et de l'assemblée, et Hérodote fournissait par ailleurs des exemples pertinents (IX, 26-28 ou IX, 55).

Naturellement, un corps civique peut être divisé entre des partis : à Thèbes, certains étaient partisans des Perses et d'autres n'avaient pas cette attitude (§ 86 ; cf. d'ailleurs Plutarque, *Aristide*, 18, 7). Certains personnages peuvent être dotés d'une influence particulière sur leurs concitoyens : Timagén-

das et Attaginos ont visiblement été dans ce cas. Cette position n'implique pas la détention d'une magistrature déterminée, même si la question peut être envisagée.

Quant au « conseil » mentionné au § 86, il s'agit certainement de celui des chefs de l'armée coalisée (tels que Pausanias, le régent de Sparte, et Aristide, le stratège athénien).

Le chef suprême de l'armée, Pausanias, a en effet jugé bon de consulter les représentants autorisés des alliés sur l'opportunité de punir les Thébains, coupables de s'être compromis aux côtés des Perses. Et, voit-on, une décision relativement modérée a été prise, celle de punir les Thébains qui avaient eu le tort de conseiller à leurs compatriotes un choix finalement mauvais.

### **B) Punir les instigateurs de la collaboration**

Le choix consistant à punir seulement les Thébains instigateurs de la collaboration avec les Perses (§ 86) s'explique d'autant mieux si l'organisation du pouvoir à Thèbes peut être conçue comme étant oligarchique.

De fait, même si le système politique de Sparte peut – du fait de l'importance de l'assemblée – être vu comme étant démocratique plutôt qu'oligarchique (les analystes du IV<sup>e</sup> siècle, notamment Aristote, choisiront de voir dans Sparte le modèle d'une constitution dite « mixte »), les Spartiates ont développé, au cours du V<sup>e</sup> siècle, un mode de contrôle de leurs alliés fondé sur une logique oligarchique, qu'expose Thucydide (*Histoire de la guerre du Péloponnèse*, I, 19, 1) : « Sparte avait sous son hégémonie des alliés qui ne payaient pas de tribut, mais chez qui elle prenait soin de faire régner une oligarchie répondant à sa seule commodité ».

Estimant qu'une communauté humaine agit surtout en fonction de la volonté de ses chefs, les Lacédémoniens jugent, logiquement, que ce sont eux qu'il convient de considérer comme les vrais responsables de l'attitude négative de leur communauté. Et cette mise en cause de la responsabilité individuelle de certains trouve encore une expression très nette dans la façon dont, détenant les enfants d'Attaginos, Pausanias se refuse à punir sur eux le médisme de leur père (§ 88).

Pourtant, les moyens déployés pour atteindre les personnages jugés comme les vrais responsables du médisme thébain sont considérables, puisque ce sont de véritables opérations de guerre contre Thèbes – l'organisation de ces opérations est facilitée, il est vrai, par la mobilisation préexistante des moyens voulus.

### **C) Les modes d'action utilisés contre les Thébains**

Encore constitués en armée après leur victoire sur le champ de bataille de Platées, les Grecs coalisés entendent punir les Thébains de leur médisme. Le nettoyage du champ de bataille, l'organisation des cérémonies funèbres, la répartition du butin et l'acheminement des troupes grecques de Platées à Thèbes (située à une douzaine de km au nord-est de Platées) ont pris dix jours, puisque les alliés arrivèrent le « onzième jour après la bataille devant Thèbes qu'ils assiégèrent... » (§ 86).

Les usages de la guerre ici dépeints par Hérodote sont caractéristiques de l'époque. Les pratiques dominantes sont en effet celles du combat en phalange, pratiqué par deux troupes ennemies qui, au moins tacitement, ont convenu du lieu du combat. Lorsque l'un des adversaires se dérobe, il peut trouver refuge derrière ses murailles, comme font les Thébains en 479 après Platées (les candidats étaient naturellement invités à définir des termes tels que l'*asty* – par opposition à la *chôra* – et la *polis*).

Or une telle attitude peut s'avérer efficace du fait de la faiblesse des techniques de poliorcétique alors connues : « les Lacédémoniens ne savaient pas attaquer les fortifications », a signalé Hérodote (IX, 70) à propos de l'incapacité des Lacédémoniens à entrer dans le camp aux murs de bois dans lequel les Perses s'étaient réfugiés après leur défaite de Platées.

Dans de telles circonstances, les assiégeants peuvent ravager le territoire de leurs ennemis,

sachant que parfois ils peuvent en fait prendre le territoire en gage (cf. Thucydide, I, 82, 4). Ravager un territoire, c'est essayer de provoquer une sortie ou une soumission de ceux que l'on assiège. En l'occurrence, les ravages commis contribuent bien à faire plier les Thébains (§ 87).

Les Thébains ont dû mesurer l'ampleur du ressentiment cultivé par les Grecs à leur égard (à vrai dire, les Perses déjà avaient abattu les arbres du pays thébain, pour construire des fortifications, selon Hérodote, IX, 15), et qu'exprime la menace d'une réduction de Thèbes par la famine suivie d'une destruction de la ville, d'une dispersion ou d'un asservissement de ses habitants (cf. § 86).

Ce que voulaient les Grecs coalisés, c'était donc châtier les Thébains dans la personne de leurs mauvais conseillers.

### III) Le châtement des Thébains

#### A) La détermination de la politique thébaine

Notable est le fait que les Lacédémoniens aient eu une connaissance précise des noms des instigateurs d'une politique de Thèbes favorable aux Perses. Ils pouvaient les savoir par des transfuges, mais aussi par le fait qu'ils avaient pu fréquenter d'assez près les Thébains pour connaître leurs chefs. Aux Thermopyles en effet, en 480, après avoir renvoyé l'essentiel de ses troupes, Léonidas avait conservé quatre cents Thébains à ses côtés (Hérodote, VII, 202), en quelque sorte comme otages (VII, 205); il les avait retenus jusqu'au dernier moment (VII, 222), puis les Thébains avaient fait volte-face lors du combat et, à l'instar de leur commandant Léontiadès, avaient eu la vie sauve (VII, 233). Plus tard, des Thébains avaient dénoncé à Xerxès l'hostilité des Thespiens et des Platéens (VIII, 50).

Connaissant sans doute assez bien les affaires thébaines, c'est à des individus précis que les Lacédémoniens veulent faire payer leur comportement favorable aux Mèdes.

Formellement en effet, les décisions de politique étrangère peuvent paraître le fait du *koinon*, soit peut-être de la communauté de l'ensemble des Thébains, si l'on en juge par les propos de Timagénidas (§ 87). Le sens restreint de *koinon*, utilisé pour désigner une communauté civique, se retrouve ailleurs chez Hérodote (I, 67), à propos de la communauté des Spartiates. L'expression, cependant, est ambiguë, et Timagénidas peut sembler vouloir compromettre un nombre encore plus grand d'hommes que les seuls Thébains quand il déclare souhaiter mettre un terme aux souffrances de la Béotie. Cette formule peut laisser entendre que le *koinon* en question est celui de l'ensemble des Béotiens, la confédération béotienne semblant avoir été constituée dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle.

La plus ancienne attestation de cet Etat fédéral peut en effet être datée de 519, quand les Platéens refusèrent d'en faire partie (cf. Hérodote, VI, 108). Hérodote lui-même mentionne des béotarques en 480-479 (Hdt, IX, 1; cf. Pausanias, X, 20, 3). Il est possible que la confédération ait été dissoute de 479 jusqu'en 446. En tout cas, il était inapproprié de décrire le *koinon* béotien en fonction des indications de l'Anonyme d'Oxyrhynchos, qui ne peuvent guère s'appliquer qu'à la situation postérieure au milieu du V<sup>e</sup> siècle.

Nonobstant, en 480, les Thébains étaient à la tête de la confédération, et les plus influents des Thébains devaient pouvoir prétendre diriger les affaires de toute la Béotie. De ces hommes étaient notamment Timagénidas et Attaginos (il n'était pas absurde de proposer de voir en eux des béotarques, comme cela a été fait parfois, et on ne demandait pas aux candidats de connaître si bien les *Histoires* qu'ils pussent évoquer les passages dans lesquels ces personnages sont par ailleurs mentionnés: cf. IX, 38-39 sur Timagénidas fils d'Herpys et IX, 15-16 sur Attaginos fils de Phrynon). Visiblement, ces personnages jouaient un rôle décisif dans la détermination des affaires sinon de la Béotie du moins de Thèbes, dans le cadre d'un régime qui était formellement celui d'une cité mais dont la nature exacte pouvait paraître mal définie. Plus tard, en effet, Thucydide (III, 62, 3) met en

scène un orateur thébain qui évoque la compromission de Thèbes avec les Perses, et qui déclare que le régime auteur de cette alliance était « voisin de la tyrannie ».

Mais quelle qu'ait pu être la confusion institutionnelle à Thèbes en ces temps fortement troublés par une entente avec un envahisseur étranger, la communauté thébaine conservait des attributs de souveraineté, puisque, outre ses soldats-citoyens, elle possédait un trésor commun et parlait par l'entremise d'un héraut.

Il était clair que, dans notre texte (§ 87), le terme *koinon* revêtait deux sens distincts, mais dérivés l'un de l'autre : la « communauté » et le sens, qui dérive de cette première acception, de « trésor public ». Dans le cas du trésor d'une communauté politique, il s'agit de la manifestation d'une puissance collective qui a remplacé celle des princes de l'époque archaïque. Leurs richesses permettaient alors aux *anakes* de mener une politique extérieure en nouant des relations personnelles.

Mais les pratiques ont évolué, et comme les trésors communautaires ont remplacé ceux des princes, à la *xenia*, l'hospitalité entre aristocrates, a succédé la proxénie qui permet à tout ressortissant d'une communauté de trouver un garant dans une autre communauté civique pourvu que les deux communautés civiques aient contracté un tel lien (cf. § 85).

De même aussi, les hérauts, tels que celui envoyé par les Thébains à Pausanias (§ 87) apparaissent-ils désormais clairement non plus comme les porte-parole de princes mais comme les représentants d'une volonté communautaire.

Une telle volonté s'exprime aussi, dans un cadre civique, par les procédures collectives de jugement, et c'était là une raison des espoirs fallacieux nourris par les chefs thébains.

### **B) Le fallacieux espoir des chefs thébains**

Aux dires d'Hérodote (§ 88), les chefs thébains auraient espéré « être admis à présenter leur défense et [ils] étaient persuadés qu'avec de l'argent ils se tireraient d'affaire » (cf. aussi déjà le § 87). L'expression hérodotéenne peut paraître ambiguë : on pourrait se demander si les Thébains compromis avec les Perses ont espéré n'avoir qu'à s'acquitter d'une amende ou pouvoir corrompre des juges éventuels, mais la suite du passage lève l'ambiguïté.

Il est vraisemblable que, si un procès avait eu lieu et si les juges avaient été les chefs de l'armée grecque, une majorité de juges aurait pu se laisser corrompre et prononcer un acquittement. Une telle perspective, le chef de l'armée grecque, Pausanias, ne voulait en prendre le risque (peut-être, au vrai, la fuite d'Attaginos [§ 88] avait-elle été permise par la corruption?).

Certes, un Spartiate se doit d'être incorruptible, plus encore que tout autre Grec, si l'on pense à l'austérité qui règne prétendument à Sparte (cf. Thucydide, I, 6, 4). Mais il est sans doute des raisons politiques et non seulement morales qui expliquent le châtement expéditif pratiqué par Pausanias.

### **C) Un châtement expéditif**

C'est revenu à Corinthe, dans un territoire péloponnésien qui lui est familier et où, en 481, a été constituée la Ligue hellénique, que Pausanias fait exécuter sommairement les traîtres à la cause grecque, plutôt que de courir les risques d'un procès faussé.

Pausanias agit dans le prolongement de son rôle de chef de l'armée spartiate, vraisemblablement qualifié pour punir de mort les déserteurs (selon Aristote, *Politique*, III, 14, 4 ; 1285a 8-10, le roi pourrait disposer du droit de mettre à mort un lâche au combat. Ici, Pausanias est simplement régent, mais à ce titre il est héritier présomptif en cas de décès de son neveu, et il est nimbé du prestige d'avoir été récemment vainqueur à Platées). Notable est d'ailleurs la modération de Pausanias qui (§ 88) « renvoya absous » des enfants d'un coupable. L'attitude de Pausanias, qui cherchait là à assurer une punition raisonnable, contraste avec celle, excessive, prêtée au personnage dans la suite de ses actes, quand, dit-on, il eut été contaminé par la richesse des Mèdes (cf. Thucydide, I, 128-130).

Ici, il est vraisemblable qu'Hérodote (mort vers 425) pense à la parodie de jugement organisée par les Lacédémoniens pour complaire aux Thébains, au début de la guerre du Péloponnèse, en 427 (cf. notamment Thucydide, III, 52, 4 et III, 68, 2), mais il va de soi que les candidats ne pouvaient être censés évoquer précisément des événements qui ne relevaient pas d'un programme nécessairement limité.

En tout cas, il est clair que la narration des faits montre le rôle décisif joué par le chef des Lacédémoniens (§ 88), ce rôle étant lui-même le reflet de la prééminence militaire généralement reconnue à Sparte dans le monde grec, jusqu'à la seconde guerre Médique (cf. par exemple Hérodote, VII, 158-162).

L'importance accordée par les Grecs aux positions de préséance attachées à la gloire militaire, contribue à expliquer que les actes guerriers et victorieux accomplis durant la seconde guerre Médique aient pris la valeur d'une geste de référence à l'époque classique (c'est pourquoi d'ailleurs les Éginiètes voulurent faire croire qu'ils avaient été présents à la bataille de Platées).

La bataille de Platées a été ressentie comme un moment décisif en ce qu'elle a permis la survie de communautés grecques libres, n'ayant pas à dépendre d'une autorité supérieure comme celle qui avait échoué à s'imposer à elles. En outre, au moment même où des fantassins grecs combattaient à Platées, d'autres Grecs combattaient victorieusement au cap Mycale, et les succès remportés dans la guerre contre les barbares ont été perçus comme des preuves d'efficacité du système politique des cités et ont promu l'idéologie grecque de la liberté (cf. les propos prêtés postérieurement à la guerre au roi de Sparte déchu Démarate, et qui auraient été dits à Xerxès, peu avant la bataille des Thermopyles, en 480, selon Hérodote, VII, 101-104).

Par ailleurs, si Lacédémoniens et Athéniens ont combattu côte à côte durant la guerre, celle-ci a été l'occasion, pour les seconds, d'entreprendre l'édification d'un système d'alliances (la Ligue de Délos, fondée en 477) qui a profondément modifié les équilibres du monde grec.

Finalement, la multiplicité des tombes édifiées à Platées est caractéristique : même si le combat commun contre les Perses a confirmé le sentiment d'une identité grecque (définie par Hérodote, VIII, 144), chaque communauté possède en propre un fort sentiment identitaire.

Sans insister sur les erreurs grossières simplement explicables par des ignorances (Pausanias présenté comme général athénien ou comme tyran de Corinthe), le jury rappellera combien il est indispensable de savoir correctement écrire des mots relevant de la terminologie propre à un programme déterminé (Athènes, Sparte, hoplite...) comme, plus généralement, il faut savoir respecter un accord entre un sujet et un verbe (même en cas d'inversion du sujet !).

Toujours en matière de forme, il était mal venu de dater la bataille de Platées de « - 479 » ; tous les événements susceptibles d'être évoqués relevant d'un calendrier proleptique, il suffisait de préciser que la première date citée était « avant notre ère » ou « avant Jésus-Christ » (av. J.-C., *a. C.*) ; cela allait de soi pour les dates citées ensuite (et dont la présence était indispensable : tout travail d'histoire doit mentionner des faits datés).

En outre, tout en déplorant nombre d'analyses vagues ou de développements paraphrastiques, le jury soulignera avoir été sensible aux qualités de précision, de réflexion et d'exposition de certains candidats, qui ont su s'interroger sur la problématique entre unité et diversité du monde grec (et qui ont vu que les faits étaient complexes et envisageables à plusieurs échelles) plus que sur des questions plus vagues.

Certains aussi ont su mettre en perspective la valeur des *Histoires*, dues à un auteur familier du public athénien. Certains candidats enfin ont manifesté une appréciable connaissance des sources textuelles antiques, mais ils ont été malheureusement trop rares, or peut-on vraiment appréhender l'histoire grecque du VIII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle en ignorant Homère et Hérodote ?

## Oral

Les notes attribuées aux cinquante-huit exposés entendus par la commission d'histoire se sont échelonnées de 04 à 15 sur 20. La moyenne des notes attribuées par la commission a été supérieure à 09 sur 20. Les candidats ont choisi de traiter treize sujets d'histoire ancienne, vingt-six sujets d'histoire moderne et dix-neuf sujets d'histoire contemporaine.

Comme on sait, les candidats disposent d'une heure de préparation ; leur exposé doit durer vingt minutes et il est suivi d'un entretien durant une dizaine de minutes. Au cours de leur préparation, les candidats pouvaient, chacun, disposer d'un choix de cartes en relation avec les questions au programme. Dans la salle d'interrogation étaient disposées trois cartes murales, chacune portant sur l'une des trois questions du programme.

Dans l'ensemble, et comme il est normal de la part de candidats admissibles, les exposés étaient clairs et formulés dans une langue correcte. Les remarques qui suivent s'attacheront donc aux questions de fond, seront des conseils inspirés par des constats.

Quelles que soient les périodes considérées, les candidats doivent soigneusement veiller à apprendre, au cours de leur préparation, les localisations des lieux importants dans le cadre du programme (Olympie, Phocée, l'Escorial, Salamanque, Grenade, La Nouvelle-Orléans, les grands fleuves n'ont pas toujours été correctement situés). Il est nécessaire aussi de disposer de certaines connaissances sur les sources littéraires (notamment en histoire ancienne ; ainsi fallait-il avoir quelques notions sur *l'Iliade* — dont il fallait savoir épeler correctement le nom !). Les questions artistiques et culturelles ne doivent pas non plus être négligées, non en tant que telles mais dans leurs relations avec l'histoire sociale et politique.

En outre, des candidats trop nombreux ont manifesté de graves ignorances sur les bases du christianisme et sur les caractéristiques de son évolution, allant parfois jusqu'à méconnaître les distinctions les plus élémentaires entre catholiques et protestants (alors même que le programme d'histoire moderne portait sur l'Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle et alors que le programme d'histoire contemporaine portait sur la société des États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle). C'est aussi un flou général qui, notamment en histoire contemporaine, a caractérisé la connaissance des techniques de production et de leur évolution (taylorisme et fordisme furent très mal distingués), ou celle des politiques sociales de l'Etat. De telles faiblesses auraient dû (et doivent) pouvoir être corrigées par l'usage d'outils de travail faciles d'accès.

Sans doute, en fait, faute de connaissances précises, certains candidats ont eu fâcheusement tendance à se raccrocher à des généralités, tandis que d'autres, relativement érudits, ont pu livrer des exposés entachés par un manque de réflexion ou d'organisation d'ensemble. Ce sont naturellement les exposés clairement organisés et manifestant des connaissances précises qui ont valu à leurs auteurs les meilleures notes de la session. Cela dit, les membres de la commission rappellent qu'il est important d'avoir quelques notions sur les débats d'interprétation entre historiens.

Dans l'ensemble, les candidats ont abordé l'épreuve avec beaucoup de sérieux, et la commission a entendu des exposés tout à fait honorables, fait dont témoigne d'ailleurs la moyenne de l'épreuve. L'attention des futurs candidats doit cependant être attirée sur la nécessité pour eux de ne pas relâcher leur effort à la fin de leur exposé : les réponses aux questions posées ensuite peuvent en effet permettre d'affiner l'appréciation de façon décisive.





## Allemand

Écrit

Version

La question du barème de correction ayant été largement abordée dans le rapport de l'an dernier, il ne semble pas nécessaire d'y revenir en détail cette année puisqu'il n'a été introduit aucun changement dans l'échelle des pénalisations et que le nombre de points-fautes correspondant aux différents niveaux de gravité des erreurs commises par les candidats est resté inchangé. Il nous suffira donc de rappeler que toutes les fautes différenciables sont cumulables et que toute omission, du fait même qu'il n'est pas possible aux correcteurs de deviner quelle aurait été la traduction proposée si traduction il y avait eu, est sanctionnée du même nombre de points-fautes que la plus mauvaise copie au même endroit. Puisse cette mesure être comprise par les candidats comme un encouragement à lire le texte et à le traduire avec la plus grande attention.

Nous avons constaté avec satisfaction que l'amélioration de la qualité du français, saluée comme il convient l'an passé, n'avait pas été un phénomène transitoire. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne l'orthographe qui, il y a peu, laissait beaucoup à désirer dans de trop nombreuses copies. Ainsi, les grosses fautes de conjugaison sont devenues plus rares. Notons par ailleurs que nous avons accepté toutes les orthographe pour la traduction de 'Farbphotographie', puisque l'usage en français s'est révélé très fluctuant (donc "photographie en couleur" ou "en couleurs", ou encore "photographie couleur/couleurs").

Ce texte contemporain, extrait de *L'an prochain à Jérusalem* d'André Kaminski (certains candidats s'obstinent à ne pas traduire le titre, ce qui est bien sûr pénalisé) ne présentait pas de difficultés syntaxiques majeures et pouvait même être considéré comme assez facile à une première lecture superficielle, non attentive aux réelles subtilités du lexique qu'il convenait de rendre avec précision. En outre, il n'est pas évident que l'ironie constante du narrateur ait été comprise par tous les candidats, ce qui a conduit certains d'entre eux à commettre de véritables contresens, en particulier lorsqu'ils ont compris que la sentence gravée sur la pierre tombale du rabbin Rosenbach invitait le lecteur à consommer la vérité avec modération, ou à la manipuler avec prudence. Enfin, il fallait pouvoir décrypter quelques allusions culturelles ou historiques pour traduire correctement certaines phrases. Ainsi, il s'est avéré à la correction que certains candidats ne possédaient pas toutes les références, pourtant minimales, à la culture juive qui étaient utiles à une pleine compréhension du texte. C'est à ce type de lacune, tout de même un peu surprenante, que l'on doit de retrouver dans un nombre significatif de traductions le Yom Kippour métamorphosé en montagne (« au pied du Yom Kippour ») ou en rivière (« le long du Yom Kippour »). En revanche, dans le cas de la double monarchie austro-hongroise, ce sont plutôt des lectures mal assimilées qui ont conduit certains candidats à commettre un contresens en introduisant la notion de "dyarchie". En effet, la dyarchie « désigne un régime politique où deux instances, se réclamant de la souveraineté nationale, se partagent le pouvoir. » Or, dans le cas de l'Autriche-Hongrie, l'empereur d'Autriche est également roi en Hongrie. Il n'y a donc pas de partage, mais cumul du pouvoir sur une seule personne.

### Fautes de syntaxe et de grammaire

Du fait de l'absence de grosses difficultés syntaxiques, ce n'est pas cette catégorie de fautes que nous avons rencontrée majoritairement dans les copies. Relevons néanmoins deux erreurs qui sont

revenues fréquemment. Dans le dernier paragraphe, il convenait tout d'abord, dans la séquence : « [...] befließigte sich der Onkel, auch die Farben zu imitieren [...] », de respecter la construction allemande qui fait porter “auch” sur “Farben” et donc d'éviter de traduire que l'oncle « mettait aussi tout son soin à imiter les couleurs », alors qu'en réalité, il « mettait tout son soin à imiter les couleurs aussi ». Et dans la dernière phrase, la relative finale : « [...] die man beliebig aufbewahren, retouchieren oder nötigenfalls vernichten konnte. » fait porter l'adverbe “beliebig” sur les trois infinitifs et non pas seulement sur le premier, ce qui doit nécessairement se retrouver dans la traduction.

Dans le domaine des autres fautes d'origine grammaticale, nous ne donnerons que quelques exemples représentatifs des erreurs rencontrées dans les copies. Ainsi, il n'est pas possible de laisser passer sans les pénaliser les traductions qui ne respectent point les choix de conjugaison du narrateur. Dans la séquence : « [...] was ich jedoch bezweifle [...] », rien ne justifie que le présent soit remplacé par un temps du passé. Il était sans doute moins simple de transposer en français « [...] von dem es heißt, er sei mein Großvater gewesen. » Comme il s'agit d'un simple discours rapporté, c'est l'imparfait qui s'impose, à la rigueur le passé simple, mais ni le passé composé, ni le plus-que-parfait ne pouvaient être acceptés, et encore moins le conditionnel passé. Plus irritante, car difficilement justifiable, est la faute trouvée dans plusieurs copies et qui consiste à traduire par un pluriel l'expression clairement au singulier “des großen Vorfahren”. Nous évoquerons enfin la traduction erronée de la relative : « [...] von dem es heißt [...] ». La rendre en français par “soi-disant” revient soit à ne pas tenir compte du sens de l'expression française qui repose sur une tournure réflexive, soit à ne pas analyser correctement la relative allemande dans laquelle le pronom neutre “es” est ici un équivalent du français “on”.

### Fautes de lexique

C'est donc dans le domaine lexical que les candidats ont multiplié les erreurs et approximations plus ou moins graves. Il n'est pas question de proposer ici un catalogue fastidieux des faux-sens et contre-sens relevés par les correcteurs. Quelques exemples caractéristiques devraient permettre aux futurs candidats de mesurer le degré d'exactitude que l'on attend d'eux et de reconnaître où ils doivent faire porter leurs propres efforts de préparation.

Dans la phrase d'introduction, la traduction de l'expression “der prächtigste Lügner” posait problème. “Formidable” et “épatant” rendaient certes le sens de l'adjectif allemand, mais non le niveau de langue, car ces deux termes sont familiers en français. “Prestigieux”, dont le sens correspondant à celui de l'adjectif allemand est vieilli en français, n'était pas plus satisfaisant. Les épithètes suivantes constituaient des faux-sens manifestes et d'une gravité croissante : “grandiose”, “fieffé”, “insolent”. Nous avons pénalisé comme contre-sens les propositions suivantes : “tactique”, “réputé”, “pragmatique”, “influent” et “effarouché”. En revanche, nous avons accepté : “admirable”, “brillant”, “éblouissant”, “fabuleux” et “prodigieux”.

Le terme de “Traktate” était visiblement inconnu de nombreux candidats et les erreurs concernant ce substantif se sont multipliées : faux-sens plus ou moins sérieux (“discours”, “essais”, “édits”, “sermons”, “prêches”) ou traductions qui non seulement étaient fausses, mais en outre étaient manifestement impossibles dans un tel contexte : “tracts”, “tractations” et “revendications”.

En ce qui concerne le couple sémantique “Vorfahr” et “Nachfahren”, nous avons trouvé dans un bon nombre de copies des erreurs d'interprétation plus ou moins surprenantes. Rares sont restés ceux qui, en confondant sans doute “Verfahren” et “Vorfahren”, ont traduit ce terme par “procédé”, plus nombreux en revanche sont ceux qui ont proposé “précurseur”, “fondateur”, “prophète”, voire “messie”. Dans le cas de “Nachfahren”, les fautes portaient autant sur le mot lui-même que sur l'article qui l'accompagne, puisqu'il est évident que dans ce contexte précis, il fallait introduire un possessif

dans la traduction française. Rappelons à cette occasion que l'allemand est plus économe de ses possessifs que le français et qu'il convient par conséquent de ne pas se contenter d'une transposition qui soit un calque pur et simple de l'original, mais de respecter l'esprit de la langue dans laquelle le texte est transposé. Le substantif lui-même a donné lieu à des faux-sens plus ou moins graves : si "suivants et successeurs" ne conviennent pas, "voyageurs" et "voyages" représentent des contre-sens évidents. Le terme de "Weltsystem" n'était certes pas des plus simples à rendre. On pouvait légitimement penser à Ptolémée ou à Copernic, sans pourtant traduire par "système planétaire", car le mot dans ce contexte précis inclut aussi l'idée d'univers ou de monde, voire d'idéologie. Inversement, il ne fallait pas dénaturer le sens de "Welt" pour en faire une simple notion géographique, et parler par exemple de "système communiste à travers le monde", voire de "système-monde", une expression clairement anachronique dans un récit comme celui d'André Kaminski. Nous avons finalement opté pour "univers communiste".

Tout aussi problématique était le substantif "Phantast", ce dont témoignent les très nombreuses fautes relevées dans les copies. Nous ne pouvions accepter ni "fantaisiste", avec ou sans article, ni "fantasque". "Excentrique", "mystificateur" et "mythomane" constituent des faux-sens, "illusionniste" un contre-sens. Nous avons décidé de traduire par "rêveur", toute référence au français "fantaisie" risquant d'occulter l'allusion directe à l'imagination contenue dans le terme allemand.

Un autre exemple permettra de mesurer ce que le manque d'exactitude dans la traduction fait perdre au texte en subtilité ironique. Lorsque le narrateur commente les propos de son oncle, qui se présente comme un inventeur, en écrivant : « was nicht ganz unwahr ist », il est évident qu'il ne choisit pas le mot "unwahr" par hasard. Il y a en effet une part de vérité dans les propos de Henner Rosenbach qui joue sur la polysémie du terme "Erfinder". Traduire "unwahr" par "faux", et non par "inexact", revient à supprimer toute ambiguïté et correspond donc à un faux-sens.

Nous finirons avec "Verzweifachung der Welt", expression par laquelle le narrateur veut rendre compte du but que poursuivait Henner Rosenbach en se livrant à son travail de coloriste : les notions de schizophrénie et de réalité seconde donnent clairement à entendre qu'il s'agissait pour lui de dédoubler le monde, et non point de procéder à sa duplication ou à sa multiplication par deux. Et nous pouvions encore moins accepter des termes comme "scission", "division" ou "reproduction".

En conclusion, nous ne pouvons que rappeler aux futurs candidats ce qui pour eux devrait être une évidence : l'exercice de traduction auquel ils sont invités à se livrer dans le cadre de ce concours universitaire consiste non pas à élaborer une traduction destinée à la publication, où le souci de produire un texte qui « ne sent point la traduction » peut autoriser certaines libertés, mais à mettre au point un texte qui concilie l'exactitude dans la transposition du texte d'origine, de ses nuances, et le respect de la grammaire, tout comme le souci de l'élégance stylistique propre à notre langue.

Il est clair que les erreurs relevées dans les versions de cette année rendaient ce rappel nécessaire. Mais notre rapport donnerait une idée trop négative des copies que nous avons corrigées s'il ne soulignait pas dans le même temps que nous avons aussi trouvé, particulièrement chez les spécialistes, un nombre encourageant de traductions de qualité. Souhaitons que leur nombre soit encore plus élevé l'an prochain. Bon courage et bon travail !

### **Traduction proposée**

Mon oncle Henner était premièrement un psychopathe et deuxièmement le plus prodigieux menteur de la double monarchie austro-hongroise. Théoriquement c'était mon grand-oncle, ce dont je doute pourtant, car il me ressemblait infiniment plus que son frère Léo qui passait pour être mon grand-père. En tous cas, mon oncle Henner descendait du célèbre rabbin Schloïme Rosenbach, qui écrivait ses traités en Bucovine il y a trois cents ans de cela et dont la pierre tombale porte la sentence suivante : « La vérité est le plus précieux de tous les biens et il faut la manier avec parcimonie et retenue. » Ma

famille s'est toujours efforcée et s'efforce encore d'appliquer cette devise. Depuis des générations, chaque année pour la fête du Yom Kippour, nous partons en pèlerinage à Tchernovstsy prier pour l'âme de notre grand ancêtre. Il fut mis un terme à cet usage lorsque Tchernovstsy se retrouva derrière le rideau de fer. Cependant, à la grande consolation de ses descendants, la sentence du vieil érudit devint la maxime de l'univers communiste de l'Elbe jusqu'aux bords de la mer du Japon.

On ne cesse de me demander quel métier mon oncle Henner exerçait au juste. Je réponds avec un toussotement gêné : « Vous comprenez, c'était — comment dire — un rêveur. » Je sais que ce n'est pas une réponse satisfaisante. Rêveur, ce n'est pas un métier et l'on ne peut pas non plus en vivre, mais après tout mon oncle Henner ne vit plus.

Il se disait inventeur, ce qui n'est pas totalement inexact. En effet, il vivait de ses inventions, mais durant toutes ces années il n'en fit qu'une seule — et même sur celle-là les avis divergent. Il inventa en effet la photographie en couleurs.

Ce n'est pas un hasard, j'imagine. Dans ma famille, on a toujours eu un rapport contrarié à la réalité. Le reflet des objets nous procure un plaisir plus grand que les objets eux-mêmes. Rien ne nous fascine davantage qu'une mystification (une illusion) réussie. Mais alors que mon grand-père se bornait à reproduire les formes du Tout-Puissant, mon oncle Henner mettait tout son soin à en imiter les couleurs aussi, et ceci d'une manière si parfaite que personne ne devait faire la différence entre l'être et le paraître. Son but était le dédoublement du monde, la schizophrénie absolue par la création d'une réalité seconde que l'on pouvait à loisir conserver, retoucher ou si nécessaire détruire.

André Kaminski. *L'an prochain à Jérusalem.*

## Thème

À première vue, le texte proposé cette année - une réflexion sur la vie d'hôtel, sur l'irréalité et la pauvreté de tout ce qui est censé mettre l'homme « à l'abri des chocs et des bousculades de la vie » - ne présentait pas de difficultés lexicales insurmontables. Pour autant, rares ont été les copies vraiment satisfaisantes. Il nous semble donc utile de proposer dans les développements qui suivent des réflexions sur les qualités qui permettent d'affronter avec sérénité et avec plaisir l'exercice du thème allemand.

### 1. De l'importance qu'il y a à éviter les fautes de langue les plus flagrantes

« Éviter les fautes de langue les plus grossières » : le beau conseil que voilà ! Le jury enfonce une porte ouverte, dira-t-on. A priori, le jury le croyait aussi : l'expérience montre qu'il avait tort. En effet, il a été surpris de trouver des fautes élémentaires non pas dans quelques-unes, mais dans la quasi-totalité des copies qui lui ont été soumises. Erreurs d'autant plus affligeantes qu'elles sont en vérité faciles à éviter. Notons parmi les problèmes récurrents :

- les fautes de genre. Le jury a rencontré fréquemment *das Wagen, der Schiff, der Tasche, der Existenz, der Recht, der Abfahrt*, etc.
- le pluriel des substantifs courants. Exemples : *die Gewalttäten, die Rückfällen, die Schoken*
- les masculins faibles ; exemple dans notre texte : *für einen Mensch, des Menschens* (!!)
- les adjectifs substantivés : *ein richtiger Kranke* (!!)
- la rection des verbes. Par exemple : *ich warne ihnen* (!!)

#### Les prépositions

Exemples parmi d'autres : *zwischen* ou *bei* suivi de l'accusatif (*bei Leute*!!), confusion entre *vor*

et *bevor* voire *zuvor*. Ainsi, « toujours à la veille d'un départ définitif » a pu donner *immer am Tage einer entgeltigen* (sic!) *Abreise zuvor* (!!)

la différence entre *das* pronom relatif et *daß* (ou *dass*)

la position des verbes dans la phrase

la conjugaison : *Lässt mich...*

les imprécisions orthographiques : *oberflächig, vielleicht...*

les barbarismes et gallicismes : *oberflößig*, bousculades traduit par *Bagarren*

Dans le même ordre d'idées, le temps et l'espace sont, on le sait, des catégories essentielles de notre perception du monde. La différence du système spatial et du système temporel des deux langues française et allemande figure donc invariablement parmi les problèmes qui se posent aux traducteurs. Il n'est pas inutile de s'y intéresser de près. On pourra réfléchir comment traduire « enfermer quelqu'un dans un sanatorium », « en plein centre de la ville », « descendre un escalier » (il est déconseillé de proposer *eine Treppe untergehen* ou encore *auf die Treppe hinabsteigen*, lu dans une copie par ailleurs honorable), « prendre le train », « à la longue » (*auf der Dauer*!!), etc. Autre problème récurrent : les conjonctions et l'organisation des propositions subordonnées. Ainsi, « aussi longtemps que je pourrai me lever » a donné lieu à des transpositions parfois aventureuses : *so lange, dass (!) ich mich (!) aufstehen werde, so lange ich fähig werde, aufzustehen*. Les maladroites de traduction les plus graves sont dues à des lacunes grammaticales. Le jury a été étonné de constater que la tournure « quelque chose de triste, de décourageant » a décontenancé un nombre non négligeable de candidats : la construction allemande « *etwas* + adjectif » n'est pourtant pas, nous semble-t-il, chose bien exotique. De même, l'ignorance de *zu zweit* a engendré des périphrases souvent inutiles, et souvent fautives ; « même si c'est une vie à deux » devient par exemple *auch wenn es ein Leben ist, daß (!) man mit einer zweiten Person teilt* ou *auch wenn es um ein Paarleben (!) geht*. Il est important enfin de prendre soin de l'orthographe allemande. Les candidats auraient tort de considérer les erreurs dans ce domaine comme des fautes vénielles, car le jury estime au contraire devoir être attentif à la question : les fautes sont systématiquement sanctionnées. Voilà bien des erreurs faciles à éviter, disions-nous. En effet, si, au cours de l'année de préparation, l'un de ces points semble poser problème, une révision grammaticale sérieuse s'impose, non pas nécessairement en consultant les grammaires les plus sophistiquées : une grammaire méthodique à l'usage des classes de collège et de lycée suffira en général à mettre fin aux confusions les plus flagrantes. Cette remarque, observons-le, concerne aussi ceux qui, à cause d'une maîtrise correcte de la langue orale, croient pouvoir avec autant de facilité rédiger un texte allemand : il suffit de se rendre en Allemagne pour noter que les Allemands eux-mêmes font des erreurs sur les masculins faibles, ne distinguent pas toujours l'accusatif du datif, se trompent sur la rection des prépositions, etc. Bref : il n'est pas mauvais de commencer par s'assurer de la solidité des fondements.

## 2. Traduire avec précision (1) : ne rien ajouter d'inutile

Dans le texte à traduire, Valéry Larbaud travaille par petites touches au lieu de présenter des fresques larges et pompeuses : il revient par moments sur ce qui a déjà été dit, ne craint ni les redondances ni un certain effet de haché. Il eût été maladroit de vouloir lisser le texte, de donner une traduction proluxe opposée au style souvent lapidaire de l'original. En vérité, l'absence de précision de la traduction témoigne souvent chez les candidats de lacunes plus ou moins graves. Il s'agit parfois de problèmes qui touchent au lexique. Prenons un exemple. Dans la première phrase, le texte français nous présente « un homme bien portant ». Traduction rencontrée : *ein Mann, der einen guten Zustand hat* - profusion de mots, due à l'ignorance du mot *gesund*. Autre exemple : à la fin du premier paragraphe, l'auteur évoque la vie scolaire qui, après coup, paraît « pauvre, futile, superficielle ». Comment traduire ces

trois adjectifs ? Un candidat donne *arm, ohne Wert, hergestellt*. D'accord pour *arm. Ohne Wert* pose déjà problème : ce n'est pas une traduction bien idiomatique de « futile » - *wertlos* aurait été préférable. Mais que dire de *hergestellt* ? Faute « double » : le candidat semble vouloir traduire « artificiel » là où le texte français présente « superficiel ». Supposons un instant que le texte français ait porté « artificiel », il eût fallu traduire par *künstlich*. Mais le plus simple est encore de n'en rien supposer, de s'en tenir au texte même et de donner, en allemand, *oberflächlich* : voilà un mot qui n'est pas précisément rare, et qui, après deux ou trois années d'allemand, vient spontanément sous la plume de tous les germanistes. Il faut veiller à éviter l'accumulation de telles erreurs lexicales. Efforçons-nous toutefois de rassurer immédiatement les candidats et de répéter ce que soulignait déjà le rapport de l'année dernière : ce n'est jamais sur un ou deux problèmes de traduction plus ou moins « ponctuels » que les candidats sont jugés en définitive. Ainsi, les candidats peuvent légitimement se demander comment traduire de façon adéquate « se faire porter malade » ou encore « dispensé de récréation ». Difficultés surmontables si l'on essaie de bien comprendre ce que dit le français : il n'est pas rare de voir l'expression française en apparence compliquée rendue par un équivalent allemand relativement « simple ». Ainsi, *ein Schüler, der nicht in die Pause gehen muß* peut rendre de façon à peu près satisfaisante « un élève dispensé de récréation » : une fois cette première traduction donnée, il est toujours possible d'en chercher une autre qui soit à la fois plus fidèle et plus élégante.

Travailler avec précision et rigueur, c'est aussi s'évertuer à ne pas travestir le texte français. Ainsi, Valéry Larbaud écrit « même si c'est une vie à deux », non pas « bien que cela soit une vie à deux » (*auch wenn, non pas obwohl*). L'auteur écrit prendre « une voiture, un train, un bateau » : il est inutile de vouloir le corriger et de varier en allemand (« einen Wagen *fahren*, einen Zug, ein Schiff *nehmen* »). Inutile de traduire « après six mois, un an » par *sowohl nach sechs Monaten als auch nach einem Jahr*. L'exercice, écrivions-nous dans le rapport de l'année dernière, consiste non pas à réécrire en allemand le texte original, mais bien à le traduire.

### 3. Traduire avec précision (2) : ne rien omettre

Cela va de soi : l'omission est la façon la plus efficace de perdre inutilement des points. Cela concerne aussi la traduction, obligatoire, rappelons-le, du titre de l'œuvre : cette année, le titre n'a d'ailleurs guère posé problème : la plupart des candidats ont proposé *Zweihundert Zimmer, zweihundert Badezimmer*.

### 4. Bilan

Peut-être l'apparente facilité du texte a-t-elle endormi les candidats ; les correcteurs ont pu lire moins de copies excellentes que les années précédentes. Le jury déplore surtout la quantité trop importante de copies qui, à côté de phrases correctes, comportaient des fautes difficilement acceptables, ce qui a contribué à la diminution du groupe des bonnes copies notées entre 11 et 14 et à l'augmentation corrélative des copies notées entre 6 et 9. Rien d'irréversible, nous semble-t-il. Tout ce qui précède indique en effet qu'il convient aux candidats de se préparer de façon sérieuse tout au long de l'année, de fréquenter les médias allemands, mais aussi de lire des livres et des journaux allemands, d'assimiler le vocabulaire et les points de grammaire essentiels ; inutile d'ajouter qu'il faut s'exercer à traduire toutes les semaines, afin de se familiariser avec les exigences du thème et d'acquérir un certain nombre de réflexes précieux, de s'imprégner peu à peu de la correction grammaticale et de la justesse du style. On s'apercevra rapidement que le commerce quotidien avec les difficultés des deux langues allemande et française ne manque pas de séductions. Tant il est vrai que, comme l'écrit Valéry Larbaud dans son livre *Sous l'invocation de saint Jérôme*, « les joies et les profits du traducteur sont grands et dignes d'envie ».

## Traduction proposée

N. B. : Les propositions placées entre parenthèses correspondent à des variantes. Il va de soi que si le jury indique ici des variantes, les candidats en revanche sont censés ne proposer qu'une seule traduction.

Für einen gesunden Menschen hat [besitzt] das Hotelleben etwas Trauriges, Entmutigendes an sich, auch [selbst] wenn es ein Leben zu zweit ist. Man befindet sich dort, mitten im Stadtzentrum, so abseits [fern] von der Stadt, von ihrem alltäglichen Leben, dass man durchaus [sehr wohl] fühlt, dass man das Recht weder habe, noch jemals haben werde, zu sagen, man wohne dort, man habe dort gelebt [dass man weder jetzt noch später sagen darf, man wohne dort, man habe dort gelebt]. Nach sechs Monaten, nach einem Jahr wird man dort so fremd sein wie am ersten Tag. Es ist, als bliebe man im Bahnhof, stets am Vorabend einer endgültigen Abfahrt [als bleibe man im Bahnhof, als sei man stets im Begriff, endgültig aufzubrechen // abzureisen]. Besser, tausendmal besser ist da eine Wohnung, auch eine unbequeme [auch wenn sie unpraktisch ist], in einem Haus, dessen Schlüssel wir in unserer Tasche tragen, oder aber ein « Gästezimmer » bei privaten Vermietern, die für uns mit der Zeit zu einer Art Familie werden. Das Hotelleben ist ein halb gelebtes, charakterloses, unter allen Himmelsstrichen und in allen Ländern identisches Leben [ein bei jedem Klima und in jedem Land gleiches Leben], eine Art Schulleben [schulisches Leben, das man vielleicht erlebt haben sollte, das aber, wenn man später dazu zurückkehrt, ganz und gar dürftig [armselig], unwesentlich [belanglos // bedeutungslos] und oberflächlich erscheint. Zu unserer Bildung [Erziehung] trägt es nichts mehr bei [Es kann zu unserer Bildung keinen Beitrag mehr leisten], es bietet uns [es konfrontiert uns immer mit denselben Mustern] immer dieselben Muster [Modelle // Schablonen] in denselben Situationen. [...]

Es gibt aber eine andere Verwendungsmöglichkeit des Hotellebens [Aber das Hotelleben kann man auch anders nützen] : indem man es als ein Zwischenstadium betrachtet zwischen dem aktiven Leben [Berufsleben] und dem Leben desjenigen, der sich hat krankschreiben lassen, der in ein Pflegeheim, in ein Sanatorium, in ein Krankenhaus aufgenommen wurde [eingewiesen // eingeliefert wurde]. Lassen Sie mich [Lasst mich] ganz allein gegen die Folgeerscheinungen [gegen die Folgen] und die wahrscheinlichen Rückschläge dieser schweren Krankheit kämpfen, die eine unsichtbare und schlecht verheilte Wunde zurückgelassen [hinterlassen] hat. Solange ich aufstehen, von meinem Bett zur Tür gehen, eine Treppe hinabsteigen, einen Wagen, einen Zug, ein Schiff nehmen [einen Wagen besteigen // in einen Wagen steigen] kann, werde ich mich weigern, mich als einen wahren Kranken zu betrachten. Und wenn Sie versuchen [Und wenn ihr versucht // Und sollten Sie es versuchen], mich in ein Sanatorium zu sperren, so warne ich Sie [euch], dass ich ausbrechen [fliehen] werde - sogar zu Fuß, wenn nötig, und nachts. Meine Wiederherstellung [Genesung], meine Heilung werden mein eigenes Werk sein; um mich ihm aber hinzugeben [zu widmen], bestehe ich auf meiner uneingeschränkten Freiheit [fordere ich eine vollkommene Freiheit]. Eine ganz besondere Freiheit [Eine Freiheit besonderer Art] : diejenige, die für einen schwächtigen [kränklichen// schwächlichen] Schüler darin besteht, « von dem Pausengang freigestellt [befreit] zu werden [« nicht auf den Pausenhof gehen zu müssen «] : vor dem Gedränge und dem Gezerre des aktiven Lebens geborgen [geschützt // sicher vor den Schlägen und den Stößen des aktiven Lebens].

Nach Valéry Larbaud, *200 Zimmer, 200 Badezimmer*.

## Oral

### Explication de texte sur programme (LV1)

Cette année, treize textes extraits des ouvrages au programme ont été proposés, soit quatre scènes de *Maria Stuart*, quatre poèmes de Brentano et cinq passages de *Ein Kind*. Les notes qu'ont obtenues les douze candidats admissibles se répartissent de la façon suivante : 10 trois fois (1 Bernhard, 1 Brentano, 1 Schiller), 12 quatre fois (1 Bernhard, 1 Brentano, 2 Schiller), 13 deux fois (1 Bernhard, 1 Brentano), 14 une fois (1 Brentano), 17 deux fois (2 Bernhard).

Notre décision de privilégier quelque peu Bernhard, du fait du nombre de sujets à prévoir, s'est révélée heureuse pour les candidats qui ont été invités à commenter une page du dernier volume de son autobiographie, car c'est son œuvre qui a suscité les remarques et les développements les plus intéressants. Il est possible que le caractère contemporain du texte leur ait permis de se familiariser plus facilement au cours de l'année avec le style et les thèmes de l'écrivain autrichien ; il est certain en tout cas que c'est lui qui le plus souvent a donné lieu aux explications les plus personnelles. Le jury a particulièrement apprécié la manière dont la dimension comique du texte était généralement bien perçue, même si parfois le caractère grinçant, grotesque de ce comique n'était pas suffisamment mis en lumière. De même, on aurait aimé dans certains cas que le lien qui rattache Bernhard à la grande tradition littéraire autrichienne soit davantage pris en compte au cours de l'explication, ne serait-ce que pour mieux faire ressortir l'ironie provocante du récit. Reste que la connaissance de l'œuvre, dans sa structure d'ensemble comme dans ses détails, était généralement d'une bonne tenue.

Les candidats confrontés aux poèmes de Brentano n'ont dans l'ensemble pas démerité, même si le jury, cette année encore, a dû plus d'une fois constater que les références religieuses, dont cette poésie est particulièrement riche, ne sont pas toujours perçues dans toute leur importance. Il est dommage par exemple que la signification symbolique du rossignol dans un poème aussi célèbre que *Es sang vor langen Jahren...* ne soit pas mise en lumière. Un manque d'autant plus surprenant que la candidate évoque d'elle-même dans son commentaire l'œuvre poétique de Spee. De même, *Sprich aus der Ferne...*, outre qu'il est inattendu d'entendre présenter cette œuvre comme une ballade, perd beaucoup de sa densité si l'on ignore la religiosité qui sous-tend tout le discours. Il est irritant par ailleurs d'entendre présenter ce poème de 1801 plus ou moins comme un catalogue de lieux communs romantiques, comme si l'on avait affaire à l'œuvre d'un épigone et non pas à celle d'un créateur original : il y a là une erreur de perspective qui ne permet pas de rendre pleinement justice au texte, même si par ailleurs la candidate fait preuve d'une certaine sensibilité dans le commentaire de détail.

En revanche, la candidate devant analyser *Großmutter Schlangenköchin* a séduit par son aptitude à approfondir son interprétation, solide mais trop centrée sur un commentaire technique, au cours de l'entretien avec le jury qui l'invitait à s'interroger plus précisément sur la symbolique du poème. Cet exemple permet de rappeler l'importance de la seconde partie de l'épreuve où l'on attend des candidats qu'ils fassent preuve de leur capacité à conduire un authentique dialogue avec les membres du jury, ce qui nécessite de leur part, non seulement une véritable maîtrise linguistique leur permettant de réagir et d'argumenter spontanément, mais aussi l'ouverture d'esprit suffisante pour s'abstraire de leur propre discours et saisir le sens et la logique des questions auxquelles on leur demande de répondre. Faire preuve de ces qualités est bien évidemment essentiel pour un oral où l'on n'attend pas des candidats qu'ils se contentent de réciter un cours, aussi brillant soit-il, mais qu'ils démontrent leur aptitude à la réflexion personnelle aussi bien face à un texte qui doit leur être familier que face au questionnement d'examineurs qui attendent d'eux des réponses rapides.

Paradoxalement, ce sont les commentaires d'extraits de *Maria Stuart* qui ont le moins convaincu, alors que nous pensions, étant donné que cette pièce de Schiller est un des textes classiques les plus célèbres, et les plus commentés, du théâtre allemand, que les candidats seraient très à



l'aise dans l'explication de passages aussi connus que la confrontation entre les deux reines ou encore le grand monologue d'Elisabeth au cinquième acte. Force est de constater que tel ne fut pas le cas et que c'est là que nous avons entendu les prestations les plus convenues et les plus extérieures, celles où l'exposé se rapprochait le plus de la récitation plus ou moins maladroite. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le commentaire d'un texte dramatique implique la prise en compte du caractère théâtral du passage et que, dans ce genre de textes dialogués, ce ne sont pas seulement des idées qui se confrontent, mais des personnages de chair et de sang. Ceci est très important chez Schiller, que l'on ne saurait réduire à la dimension d'un versificateur kantien. Nous attendons particulièrement des candidats qu'ils soient capables de mettre en lumière la fonction dramatique de la scène qu'ils ont à expliquer, ce qui, dans une œuvre relevant aussi nettement de la dramaturgie classique, n'aurait pas dû poser de problèmes majeurs. Certes, les trois commentaires qu'il nous a été donné d'entendre restaient dans une honnête moyenne et les candidates ont évité les contresens, mais les manques que nous venons de souligner étaient trop patents pour que nous ayons été totalement convaincus par des exposés que les entretiens n'ont ensuite pas vraiment permis d'approfondir.

Au total, l'impression d'ensemble que nous retenons des épreuves orales du concours 2004 reste sans aucun doute positive, dans la mesure où tous les admissibles ont fait preuve d'une bonne maîtrise de la langue allemande et que leur degré de préparation, tant en ce qui concerne la compréhension des œuvres mises au programme et la méthode d'explication que la technique de présentation, était globalement satisfaisant, et dans certains cas remarquable. Il convient donc de saluer cette année encore le travail tant des élèves des classes préparatoires que de leurs professeurs.

Si le nombre de reçus est en baisse sensible par rapport à l'année dernière, cela tient certes d'abord à une moins grande homogénéité du niveau des candidats, mais aussi au fait que certains d'entre eux, dont un des meilleurs en germanistique, n'ont réalisé que des performances médiocres, voire franchement insuffisantes dans d'autres disciplines. Nous ne pouvons donc qu'inviter les élèves qui préparent le concours de l'année prochaine à ne pas oublier cette réalité essentielle : une des principales clés de la réussite réside dans une égale préparation de toutes les épreuves. Les résultats les plus brillants dans sa spécialité ne sauraient assurer l'intégration d'un candidat, si ses autres notes sont trop faibles. La nature même de ce concours exige des préparatoires qu'ils fassent preuve d'une formation pluridisciplinaire et non point d'une spécialisation excessive acquise au détriment du reste.

Il est de l'intérêt même de la germanistique, dont on sait quelles difficultés elle connaît actuellement en France, que ces vérités élémentaires ne soient pas oubliées, car il serait vraiment regrettable que l'ENS Lettres et Sciences Humaines, qui est indiscutablement pour notre discipline un grand pôle d'excellence dynamique, se voie, pour de telles raisons, privée d'étudiants prometteurs auxquels elle peut offrir les moyens de poursuivre leur formation et d'enrichir leur personnalité.

#### Analyse de textes hors programme (LV1)

Les textes proposés portaient en partie sur des événements récents, mais prévisibles de longue date (comme l'élection présidentielle ou l'élargissement de l'Union Européenne), en partie sur des événements de l'année passée, mais dont les tenants et les aboutissants débordaient largement de la période de parution (la construction du mémorial de l'holocauste ou celle d'un centre d'études sur les réfugiés), ainsi que sur des thèmes moins liés à l'actualité immédiate (le patriotisme ou le financement des universités). Il n'y avait donc pas de quoi dérouter des candidats correctement préparés, et de fait la préparation a manifestement permis de faire face aux thèmes abordés, hormis dans un cas surprenant où les contre sens se sont enchaînés à propos des *Vertriebenen* (pris pour des Allemands fuyant le nazisme), ce qui rendait toute considération sur les relations germano-polonaises d'autant plus anachronique que l'adhésion de la Pologne à l'UE était passée inaperçue.

Inversement, la tentation de placer des connaissances hors de propos a été contenue dans l'ensemble, mais il faut tout de même rappeler qu'il est souvent risqué de se lancer dans des digressions, et encore plus quand elles comportent des erreurs. Ce qui a fait défaut parfois, c'est la capacité à s'adapter à l'angle d'attaque spécifique du texte : ainsi les relations franco-allemandes étaient-elles présentées sous un jour inhabituel, et inhabituellement critique de surcroît, ce qui aurait dû susciter quelque étonnement; ainsi l'article sur la santé démocratique des nouveaux *Länder* en 2003 devait-il conduire à actualiser des considérations un peu dépassées sur les *Jammerossis* et les *Besserwessis*. C'est en premier lieu d'une lecture attentive du texte que l'analyse doit se nourrir. A ce propos, il faut rappeler que la lecture à voix haute d'un passage pourtant choisi par les candidats eux-mêmes mérite également toute leur attention, car elle a rarement été exempte de fautes, ne serait-ce que celles que peut entraîner une rapidité excessive.

La gestion du temps continue du reste de poser un problème : si elle se révèle généralement satisfaisante, on note encore une tendance à ne pas respecter les 20 minutes réservées à la prestation initiale - au risque de se voir interrompu. Le jury tient en effet à pouvoir vérifier dans le temps restant la capacité des candidats à répondre à des questions destinées à éclairer ou à approfondir tel ou tel point. De même, il est à souligner que, si le jury a apprécié des exposés souvent présentés avec vivacité, notes à l'appui mais non lues (ce qui est rédhibitoire), la vitesse ne doit toutefois pas être confondue avec la précipitation. Certains candidats, par un souci d'exhaustivité qui n'est ni souhaité ni souhaitable, se condamnent en effet à un débit aussi immodéré qu'aventureux et qui ne peut que nuire à la communication. Une préparation adéquate devrait permettre de cerner les points essentiels de l'article, de manière à éviter les énumérations ou les accumulations et à présenter l'analyse suivant une argumentation logique et convaincante.

Le jury, qui renvoie par ailleurs au rapport de l'année précédente pour éviter les redites sur les aspects méthodologiques de l'exercice comme sur les fautes les plus répétées (prononciation défectueuse de *Artikel*, confusion entre *Absatz* et *Abschnitt*, contamination par l'anglais...), a attribué les notes suivantes : 17 (1), 16 (1), 13 (2), 12 (2), 11 (1), 10 (1), 9 (1), 8 (1), 7 (1), 5 (1), ce qui donne une moyenne de 11,08.

### Analyse de textes hors programme (LV2)

Les textes proposés cette année étaient issus de quotidiens ou de périodiques allemands ou suisses d'orientations variées (*Die Zeit*, *Der Spiegel*, *Die Welt*, *Welt am Sonntag*, *FAZ*, *Neue Zürcher Zeitung*, *Süddeutsche Zeitung*, *taz*, *Weser Kurier*). Les sujets abordés avaient trait à la société allemande (le système scolaire allemand, le système universitaire allemand, la réforme de l'orthographe allemande, la situation démographique de l'Allemagne, la lutte contre le terrorisme, la politique d'immigration allemande, le paysage audiovisuel allemand, le rapport entre sport et société allemande...) ou à la société suisse (la question du secret bancaire, la position de la Suisse face au clonage), aux relations franco-allemandes ou européennes (la présence de G. Schröder lors des commémorations du 6 juin 1944, la place du couple franco-allemand dans l'union européenne, l'élection du Parlement européen) ainsi qu'à des thèmes plus larges (la place de la pensée dans la société moderne, les nouvelles technologies et l'évolution de la langue) ou de portée historique (le journal d'Anne Frank, les relations germano-polonaises).

Le jury s'était efforcé de choisir des textes accessibles tant par leur niveau linguistique que par leur contenu, étant entendu que l'on ne saurait exiger de non-germanistes des connaissances factuelles pointues sur l'actualité ou la civilisation de l'Allemagne, de la Suisse ou de l'Autriche. En revanche, le jury s'estime en droit d'attendre d'un candidat qu'il possède des connaissances d'ordre général sur les pays de langue allemande (c'est-à-dire qu'il puisse par exemple donner une définition du terme *Bundesland* ou situer une figure historique comme Metternich). La connaissance de l'orien-

tation propre aux journaux les plus connus est également appréciée, d'autant qu'elle s'avère souvent utile au candidat lors de son commentaire.

Les notes attribuées aux 21 candidats auditionnés se répartissent comme suit : 17 (1), 15 (1), 14 (1), 13 (2), 12 (2), 10 (2), 09 (1), 07 (2), 06 (4), 05 (1), 04 (2), 02 (2). La moyenne (8,6) est en légère baisse par rapport à l'année passée, ce qui s'explique par l'attribution de quelques notes très basses dues à un manque manifeste de préparation au concours.

En ce qui concerne le déroulement de l'épreuve, rappelons que celle-ci comporte un exposé (20 minutes) et un entretien avec le jury (10 minutes).

L'exposé s'articule comme suit : introduction, lecture d'un passage du texte, résumé et commentaire. Le choix du passage lu est laissé à la libre appréciation du candidat, et si celui-ci souhaite lire un extrait autre que les lignes introductives du texte, il est bienvenu qu'il justifie son choix. Du résumé, les examinateurs attendent qu'il rende compte d'une bonne compréhension globale du contenu du texte, de ses lignes directrices et de son articulation. Ils peuvent se montrer indulgents à l'égard de fautes ponctuelles de compréhension, étant bien conscients que le temps de préparation accordé ne permet pas de s'appropriier l'article analysé dans ses moindres détails. Quant au commentaire, le candidat est libre de la méthode à adopter si tant est qu'il annonce sa façon de procéder et qu'il construise un développement structuré, cohérent et argumenté. Au reste, il est essentiel que le commentaire aborde des thèmes qui sont évoqués dans le texte : le jury a été surpris d'entendre des candidats qui cherchaient à tout prix à rapporter le commentaire à des sujets connus, vraisemblablement traités en cours mais sans rapport avec la thématique du texte. Il a apprécié au contraire la prestation de candidats qui se sont réellement confrontés au texte analysé pour développer une véritable réflexion et exprimer une prise de position personnelle en faisant un usage pertinent de leurs connaissances.

L'entretien qui succède à l'exposé est mené par le jury dans le dessein d'aider le candidat à reprendre certains points de son résumé (en revenant sur certains passages du texte mal compris, sur certains termes ou sur la tonalité du texte), à préciser certains points de son commentaire ou encore à approfondir certains aspects et à élargir le débat. Les candidats sont ainsi invités à corriger, compléter, nuancer ou enrichir leur exposé, et l'on ne saurait donc trop insister sur l'importance de cet entretien, qui, rappelons-le, fait partie à part entière de l'épreuve. Il convient donc que les candidats s'y entraînent tout autant qu'à l'exposé et que, le jour de l'épreuve, ils ne relâchent pas leurs efforts au terme des 20 minutes d'exposé.

Pour clore ce rapport, nous souhaiterions revenir sur deux aspects essentiels pour la réussite de l'épreuve. Il s'agit d'une part de la correction de la langue, et sur ce point nous insisterons sur la maîtrise de la syntaxe (notamment la place du verbe dans la subordonnée) et des déclinaisons ainsi que du genre des termes couramment utilisés : ignorer le genre de substantifs tels que *der Text* ou *der Artikel* est du plus mauvais effet quand ces termes apparaissent dès la première phrase prononcée... Le jury a été heureux au contraire d'entendre des candidats s'exprimant dans une langue maîtrisée et disposant d'un vocabulaire varié tout en s'efforçant d'intégrer de manière naturelle dans l'exposé les termes de l'explication de texte. D'autre part, rappelons que la maîtrise des techniques propres à une épreuve orale est essentielle. Si l'émotion des candidats lors d'un concours de ce type est bien compréhensible, il est en revanche très dommageable pour un candidat d'oublier qu'il se trouve dans une situation de communication et, par exemple, de lire ses notes sur un ton monocorde durant tout l'exposé. Le jury a été très sensible au contraire aux efforts déployés par certains candidats pour donner une lecture expressive du texte et présenter leur exposé de manière vivante en manifestant leur volonté de convaincre les auditeurs. Les meilleurs candidats ont su associer ces qualités à une langue correcte et fluide pour rendre compte des enjeux du texte proposé et en proposer une analyse pertinente autant que personnelle dans un commentaire bien argumenté.



## Anglais

Écrit

Version

### La correction des copies

Nous rappelons la méthode adoptée pour corriger et noter les copies.

Les membres du jury reçoivent le texte chez eux une fois que les candidats ont passé l'épreuve et préparent leur traduction. Ils se réunissent durant une journée très dense dès que les copies sont prêtes afin d'élaborer ensemble un barème de correction. Ce barème est établi en fonction des erreurs qu'ils trouvent dans les copies. Le texte est découpé en segments et le jury travaille à partir des copies pour établir un barème très précis en fonction de la difficulté, du contexte et des fautes (ou bonnes trouvailles) rencontrées dans les copies. Le secrétaire de séance met en forme le barème et envoie le même document de référence, contenant les fautes types et les points fautes attribués par segment, à tout le monde.

Le jury cette année s'est entendu sur le barème en points fautes suivant :

- 2 : orthographe, ponctuation, accents, majuscules, etc.
- 4 : inexactitudes, orthographe lexicale, style, petit faux-sens, mal dit, sous-traduit, sur-traduit, calque paresseux, etc.
- 6 : faux-sens grave, collocation maladroite, très mal dit (problèmes de niveau de langue par exemple), erreur de déterminants et de prépositions, calque syntaxique ou calque particulièrement maladroit, erreur de méthode (traduire les noms propres par exemple)
- 8 : contresens, collocation impossible, barbarisme, grammaire et orthographe grammaticale (accords, confusions entre modes - fut/fût - et temps - parlai/parlais - par exemple), ruptures de constructions, fautes de temps, modal.
- 12 : non-sens

Tout cela est cumulable. Bonus : +6 vocabulaire rare, +10 belle traduction d'un segment difficile.

Chacun ensuite poursuit la correction chez lui, en contact régulier avec les autres membres du jury. Lorsque les deux corrections sont terminées, le jury se réunit à nouveau en réunion d'harmonisation par série, décide de la note à attribuer à la meilleure copie après une relecture par tous les membres du jury des trois meilleures copies, fixe la moyenne, relit les plus mauvaises copies, les copies moyennes, et transforme ensuite, grâce à un logiciel de calcul paramétré, les points fautes en points réels.

Cette année, en section langue, la meilleure copie obtenait 18/20 pour 68 points fautes. Les plus mauvaises copies avaient un peu plus de 600 points fautes et ont reçu la note de 0,5/20. La moyenne est légèrement en dessous de 09/20. Nous avons décidé d'attribuer 00/20 à un angliciste qui avait fait moins d'un tiers de la version et à un candidat qui avait traduit chaque phrase dans une langue différente.

### Commentaires sur l'épreuve de cette année

Le texte proposé était un extrait de *Jacob's Room* de Virginia Woolf. Le jury, qui a lui-même traduit le texte, a parfaitement pris conscience de sa difficulté, tant au niveau du vocabulaire, des temps, du style, que des idiomatismes. Il faut d'ailleurs reconnaître que si un texte difficile peut en déconcerter

plus d'un, il favorise ou permet de discriminer les meilleurs candidats, dont les qualités essentielles sont une bonne compréhension de la langue anglaise, une bonne méthode de travail (pas d'omission, pas de non sens, ce qui nécessite une bonne relecture de la copie, et un français qui ne comporte pas trop de fautes de grammaire et d'orthographe. Par ailleurs, avec la correction en points faute et le calcul des points réels avec l'utilisation de paramètres clairs (meilleure note, moyenne, moins bonne note, écart type), aucun candidat ne peut être désavantagé.

Nous avons été étonnés par le nombre de copies dans lesquelles les mots difficiles n'avaient tout simplement pas été traduits. Nous rappelons que l'omission est comptée -12 par mot, alors que le contresens est à -8, le faux-sens à -4 ou -6. Il est donc préférable d'essayer de traduire, même de façon assez vague (*arbre* à la place du mot *orme* par exemple, qui n'a d'ailleurs pas été pénalisé, « orme » ayant été bonifié) que de rendre une version à trous (certains essaient de dissimuler les omissions, mais le jury connaît bien le texte).

Nous aimerions insister cette année tout particulièrement sur la ponctuation, de plus en plus erratique dans les copies, parfois quasi-absente, ce qui en rend la lecture extrêmement difficile, et ce qui est au bout du compte, lourdement pénalisant (ponctuation -2 mais parfois faux-sens jusqu'à -6 ou rupture de construction -8). Nous rappelons aux candidats que la ponctuation n'est pas la même en anglais et en français. Dans ce texte par exemple, les tirets, (qui ne sont pas un signe de ponctuation classique en français, surtout pas pour un texte de ce registre), nécessitaient une attention particulière de la part des candidats. Il était également indispensable de réfléchir aux virgules, plus abondantes en français qu'en anglais.

Le jury a neutralisé les difficultés lexicales les plus criantes et mis un bonus pour les « trouvailles », par exemple les bonnes traductions de *in Italy* par « c'était l'Italie, ou « Il était en Italie », de *elms* par « ormes », de *cutting figures over the roofs* par « qui dessinaient des arabesques au-dessus des toits ». Nous félicitons les candidats qui ont joué la carte du bon sens et de la logique, et qui se sont sortis parfois brillamment de certaines phrases. Mais nous avons été désolés de constater de grosses lacunes en ce qui concerne le vocabulaire élémentaire de l'anglais. Des adjectifs simples n'ont pas été compris : *thick*, traduit le plus souvent par « mince », *steep*, le plus souvent oublié ou traduit par « intense » et compris comme portant sur *green*, *odd* confondu avec *old*. Par ailleurs, même si l'on ne comprend pas le sens de *ringed socks*, il est assez difficile d'imaginer des « chaussettes cerclées ». Des noms assez communs ont été mal traduits, parfois les candidats jouent à la devinette : *officers* traduit pas « officiels » ou « gendarmes », *socks* traduit par « chaussures », *vines* par « ruches », mais *bees* par « écrits », sans parler de *peak*, *ham*, *priests*, *hawks*. Les adverbes sont traduits sans réfléchir, *amazing* par « amusant » *fairly* par « féérique ». Nous rappelons qu'il faut respecter l'orthographe des noms propres dans la langue d'arrivée (« Virgile », « la Lombardie »), ne pas se laisser piéger par l'orthographe anglaise, *reflections* se traduit pas « réflexions », traduire les monnaies (*pound* se dit « livre » en français), ce qui ne nécessite pas de faire des conversions de livres en francs (souvent erronées), et encore moins en euros.

Nous avons relevé une grande méconnaissance de l'emploi des verbes prépositionnels (très mauvaises traductions de *to go about*, de *to get away from*, de *to fall off*, de *the train ran out into a steep green meadow*, de *his money gave out*), mais aussi des prépositions en elles-mêmes *behind* et *beneath* et des conjonctions, notamment *still*. Des expressions comme *all the same* et *for one thing* ont été très mal comprises. Un grand nombre de candidats ne semble pas du tout s'être familiarisé avec ces expressions qui font la spécificité de l'anglais et peut-être ont-ils besoin d'un entraînement plus spécifique (sans oublier *to knock off Rome* traduit par « frapper aux portes de Rome », ou *Bonamy talked a lot of rot* traduit par « Bonamy parlait beaucoup de pourriture/disait beaucoup de choses pourries »).

Mais nous avons surtout été surpris par le non-respect des temps lorsque le texte passait au présent, beaucoup de candidats conservaient le passé simple, sur leur lancée, ou bien « panachaient » les

temps dans ces passages, ce qui, nous semble-t-il, témoigne d'un manque de rigueur, d'une mauvaise compréhension du texte et de la méconnaissance des valeurs du présent et des niveaux de discours. Il est vrai qu'on enseigne longuement combien le présent de narration est resté rare en anglais jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, mais il ne faut pas confondre le thème et la version. Si le présent générique ou le présent de narration est utilisé en anglais, il est probable qu'il faudra le garder en français. Par ailleurs, il y a eu beaucoup d'hésitation sur la traduction des prétérits au début du texte. Les candidats doivent tâcher de prêter attention au sémantisme des verbes et au contexte avant de prendre une décision. Bien sûr, certaines phrases pouvaient s'interpréter dans les deux sens (*kept up with the train* par exemple). Mais si l'on doit traduire à l'imparfait *the water fell off a ledge like lead*, qui présente la description d'un procès à l'aspect duratif et qui surtout n'est pas un événement en soi, *the train ran out into a steep green meadow* se traduira par un passé simple car il s'agit là d'un verbe de mouvement, ponctuel et d'une nouvelle étape dans le récit, ainsi que les deux procès concernant les perceptions de Jacob dont le lien avec le mouvement du train est souligné par la conjonction de coordination : *and Jacob saw striped tulips growing and heard a bird singing*.

Nous réitérons également les remarques habituelles sur la traduction des modaux (surtout la fin du texte, les *would* et le *might* de la dernière phrase), sans parler de *you ought to have been in Athens* qui a donné lieu à de véritables non sens. Il est fort dommage qu'un aussi grand nombre de candidats n'ait pas su respecter les repérages temporels et la chronologie des événements. Beaucoup n'ont pas compris que *he would say to Bonamy when he got back* était un prospectif (et n'a donc pas encore eu lieu au moment T où le héros le pense), le *would* ayant ici une valeur de visée dans l'avenir par rapport au moment repère. Dans ce contexte, ce modal ne pouvait pas non plus se comprendre purement comme un *would* volitif, contrairement aux traductions proposées telles que « voulait-il dire à Bonamy ».

Il nous paraît donc très important d'entraîner les candidats à faire les bons repérages temporels, mais aussi des repérages énonciatifs (niveau de discours : discours rapporté avec style direct, indirect, style indirect libre) pour leurs incidences sur les temps utilisés dans les textes.

Malgré la difficulté du passage à traduire, nous avons corrigé d'excellentes copies et nous félicitons les candidats qui ont su non seulement éviter les fautes de grammaire et d'orthographe les plus grossières, mais ont également bien compris le texte, travaillant de toute évidence à élaborer une traduction précise et soignée.

### Proposition de traduction

Nous reprenons le commentaire du rapport 2003 « il ne s'agit pas ici, rappelons-le, de proposer un quelconque modèle, encore moins une traduction unique, qui serait seule acceptable : le jury établit des listes de traductions qu'il ne pénalise pas, voire qu'il bonifie, pour chacun des segments. La proposition qui suit est là seulement pour fixer les choses et permettre à ceux qui le souhaitent de comprendre l'origine de leurs erreurs. Les propositions mises entre parenthèses correspondent à des alternatives acceptables. »

L'eau tombait d'une corniche comme si c'eût été du plomb, comme une chaîne aux (formée, composée de) épais maillons blancs. Dans sa course, le train pénétra dans une prairie verte et pentue (escarpée), dans laquelle Jacob vit des tulipes rayées (panachées, multicolores) qui poussaient (là) et entendit un oiseau chanter. C'était (bien) l'Italie (On était en Italie/L'Italie).

Une automobile remplie (pleine) d'officiers italiens roulait à vive allure sur la route plate, sans se laisser distancer par le train (et se maintenait à hauteur du train/rivalisant de vitesse avec le train) ; elle soulevait derrière elle un nuage de poussière. Là, (plus loin, il y avait) on apercevait des arbres que de la vigne reliait entre eux comme de la dentelle, selon l'image de Virgile. Puis (maintenant, là

c'était) une gare : on pouvait y assister à une terrible séparation (à des adieux tumultueux), les femmes chaussées de hautes bottes jaunes et de curieux garçons au teint pâle portant des chaussettes à rayures (rayées). Les abeilles chantées par Virgile s'étaient répandues jadis (avaient essaimé) dans les plaines de la Lombardie. C'était la coutume des anciens de faire pousser la vigne entre les ormes. Puis, à Milan, il y avait des faucons aux ailes acérées, d'un brun éclatant, dessinant (traçant, qui dessinaient) des arabesques au-dessus des toits.

Ces wagons italiens deviennent diantrement chauds lorsque le soleil de l'après-midi plombe sur eux (sous le soleil accablant de l'après-midi), et il y a de grandes chances pour que, avant même que la locomotive soit enfin péniblement arrivée au débouché de la gorge, la chaîne dont on entendait le bruit métallique (qui cogne à grand bruit de ferraille) n'ait cédé. Il monte, péniblement, si péniblement, comme un train touristique. Tous les sommets sont couverts d'arbres acérés (pointus), et d'étonnants villages blancs se pressent sur les corniches. On distingue toujours une tour blanche au point culminant, des toits plats, frangés (ourlés) de tuiles rouges, et un vertigineux à-pic à leur pied. Ce n'est pas le genre de pays dans lequel faire une promenade après le thé. Pour commencer, il n'y a pas d'herbe (pas un brin d'herbe). Toute une colline sera, par exemple, plantée (occupée par) des rangées d'oliviers. Dès le mois d'avril, la terre qui les entoure s'est craquelée et n'est plus qu'une étendue de poussière sèche (s'agglutine en mottes poussiéreuses). Et l'on n'y trouve ni échaliers, ni sentiers, ni allées mouchetées par l'ombre des feuillages (sur lesquelles les ombres des frondaisons font comme des échiquiers), ni d'auberge du dix-huitième siècle aux fenêtres en saillie (bow-windows) où l'on peut consommer (l'on mange) du jambon et des œufs. Oh non ! L'Italie est le royaume de la (n'est que) férocité, du dénuement, de la pauvreté et des prêtres en habit noir marchant d'un pas las sur les routes. Il est étrange également de constater que l'on ne s'éloigne jamais vraiment des villas (grandes propriétés).

Et cependant, voyager seul avec, en poche, cent livres à dépenser n'est pas chose désagréable. Et si l'argent venait à lui manquer, comme cela était probable, il irait à pied. Il pouvait vivre de pain et de vin, le vin des bouteilles entourées de paille, car après (avoir visité) la Grèce, il allait s'attaquer à Rome. La civilisation romaine était sans conteste de qualité inférieure. Mais Bonamy disait tout de même un tas de bêtises (à ce sujet). "Tu devrais aller à Athènes", lui dirait-il à son retour. "Ah, se tenir sur le Parthénon !", dirait-il, ou bien encore "Les ruines du Colisée font naître des réflexions assez sublimes", réflexions qu'il coucherait en détail dans des (ses) lettres. Cela pourrait à terme donner naissance à un essai sur la civilisation.

*Jacob's Room*, Virginia Woolf.

## Thème

Le texte proposé pour l'épreuve de thème anglais cette année était un extrait du roman de Marguerite Duras, *L'après-midi de Monsieur Andesmas* (1962). Il était légèrement plus long que celui de l'année précédente (408 mots contre 388), mais d'une facture plus classique.

Les notes des 381 copies vont de 0,5 sur 20 à 17,5 sur 20. Quarante-neuf copies ont obtenu entre 0,5 et 3 ; soixante-six entre 4 et 6 ; 95 entre 7 et 9 ; cent quarante-trois entre 10 et 12. Vingt-cinq copies ont obtenu 13, sept 14, deux 15, trois 16, et une 17,5. La moyenne était de 8,36. Ce thème a donc permis de dégager un certain nombre de très bons candidats, qui se sont montrés capables de répondre avec imagination et précision aux difficultés du texte.

Ces difficultés étaient réparties tout au long de l'extrait. Les passages qui donnaient lieu à de réels dilemmes — fallait-il traduire le *Il* du chien par *He* ou *It*, fallait-il respecter le présent de la dernière



phrase, ou au contraire passer au prétérit? — ont peu pesé dans la notation des copies. Le jury a surtout attendu des candidats qu'ils maîtrisent les éléments fondamentaux de la grammaire et de la syntaxe anglaises; qu'ils fassent preuve d'une volonté et d'une capacité de réflexion qui leur permettent de comprendre le texte français; et qu'ils sachent manier avec intelligence le lexique dont ils disposaient. Les candidats qui ont su réunir ces qualités se sont montrés de bons anglicistes et de bons traducteurs.

Les copies ont été évaluées par un système de points-fautes (PF), selon trois niveaux de gravité: 3PF, 6PF et 10PF. Le jury a en outre employé un système de malus qui infligeait 10PF supplémentaires au bout de dix fautes de première gravité, et ainsi de suite par série de dix fautes de première gravité. Un candidat ayant commis 20 fautes à 10PF se voyait donc pénalisé au total de 220PF. Les candidats dont la maîtrise de l'anglais était bien assurée se voyaient ainsi plus clairement dégagés de ceux chez qui elle était moins solide.

Les meilleures copies ont totalisé moins de 120 points-fautes; les moins bonnes, au-delà des 600.

Les erreurs de troisième gravité (3PF) comprennent les petits faux-sens (*lane* pour *path*, *warmth* pour *heat*, *compensate* pour *reward*, *cane* pour *wicker*, *southern* pour *Mediterranean*), les approximations lexicales (*arrived from* pour *emerged from*, *red* pour *reddish-brown* ou *russet*, *sound* pour *creaking*, *fields* pour *cultivated land*), les erreurs de détermination qui modifiaient le sens du texte sans toutefois être des fautes de langue (*the rustling of little shrubs and bushes that...* pour *the rustling of the little shrubs and the bushes that...*, *from this man* pour *from the man*), les emplois prépositionnels inexacts (*to the plain* pour *down to* ou *towards the plain*; *panting from* pour *panting with*; *across the forest* pour *into the forest*), les petites fautes d'orthographe (*rythm*), et les reformulations mineures et périphrases correctes mais lourdes ou imprécises (*because there was a man there* pour *because of the presence of a man*).

Les erreurs de deuxième gravité (6PF) les plus fréquentes sont les contresens et gros faux-sens (*rushed* pour *emerged*, *numberless* pour *numerous*, *enlightened* pour *illuminated*, *tenant* pour *owner*, *rocking* pour *wagging*, *find his way there* pour *find his way around there*), la non-traduction d'un pronom quand cela modifiait le sens d'une phrase (notamment *en* dans la deuxième phrase) les adverbes mal placés (*He did not see immediately the man*), les erreurs de détermination qui produisaient des structures fautives (*this part of the hill which...*), les confusions entre propositions relatives restrictives et non-restrictives (*there were fields, that surrounded...*) entre verbes transitifs et intransitifs (*he renounced*), entre gérondifs et noms verbaux (*rustlings*), et dans l'emploi des pronoms réfléchis (*it was breaking up behind himself*), les gallicismes (*recovered* au lieu de *covered*, *without analogue*, *without losing itself*, *make a few steps*), les barbarismes (*suburbian*, *figedly*, *unfriendship*), et les erreurs de coordination entre les propositions (*M. Andemas did not move, he...*). Les fautes d'orthographe qui modifient la prononciation ou le sens d'un mot entrent également dans cette catégorie (*platform*), ainsi que les incohérences de dialecte — de très nombreux candidats ont mélangé les systèmes d'orthographe américain (*kilometers*) et britannique (*grey*).

Les erreurs de première gravité (10PF) sont rarement des erreurs lexicales — parmi celles-ci, seules les vraies énormités ont été sanctionnées aussi lourdement (*wrestling* pour *rustling*, *whistling* pour *panting*, *prune-trees* comme traduction de *arbustes*, *to race the mounts* comme traduction de *parcourir la montagne*). Ce sont les erreurs de syntaxe et de grammaire qui sont le plus souvent pénalisées dans cette catégorie: les fautes de temps, de modalité (*might* pour *must*), de conjugaison (*examined*), les fautes dans l'enchaînement phrastique (*the part of the hill completely covered; another owner that Mr Andemas; he did not make neither*), les erreurs de détermination et de quantification fondamentales (*the ears, a few time*), les confusions entre catégories grammaticales (*in a hurry pace, his difficult breathe, a contemplatively stare*), et les calques fautifs ainsi que les non-sens dans les structures élémentaires (*far of ten kilometers; looking this space; in age to*). Les grosses erreurs de

compréhension entrent aussi dans cette catégorie, la plus répandue étant l'attribution au chien de la *respiration difficile* de M. Andesmas.

Une maîtrise inadéquate des structures fondamentales de l'anglais ne peut qu'apparaître dans la rédaction d'un thème ; une copie qui comportait une séquence comme *an other owner that Mr Andesmas* ou *he did not caught* comportait à coup sûr une très grande quantité d'erreurs. Très souvent, les structures inacceptables résultaient d'un calque ; si le jury peut comprendre les facteurs de stress et de panique qui ont amené de nombreux candidats à traduire *passé le sommet* par *once the summit passed*, ou *il y avait des cultures* par *there were cultures*, il ne peut pour autant tolérer de telles propositions. Sans doute les erreurs les plus décevantes, car elles ont gâché des copies qui par ailleurs pouvaient être plutôt bonnes, se trouvaient-elles dans le mauvais maniement de la modalité et de l'aspect. Il est impératif de savoir faire la différence entre *must* et *might*, ainsi que de savoir choisir le temps qui convient au verbe qui suivra le modal ; bien trop de candidats ont traduit *cela devait être* par *it might be*, combinant ainsi deux erreurs majeures. Le choix fait par certains candidats de contourner systématiquement les difficultés de modalité, en ayant notamment recours à l'emploi répété de *probably*, n'a abouti à la longue qu'à une accumulation de points-fautes pour imprécision dans le sens et dans le style. Les candidats se doivent également de posséder les connaissances qui permettent de faire le bon choix entre la forme simple et la forme en BE + -ING ; trop fréquentes ont été les traductions en -ING pour les verbes exprimant un état (*cette plate-forme qui s'étendait* devenant ainsi *this platform which was stretching*) ; trop fréquent aussi, l'emploi de la forme simple pour exprimer des actions vues dans le cours de leur déroulement (*disappeared* pour *se défaisait*), et pour lesquelles l'aspect global était donc à proscrire. Le jury conseille à tout futur candidat à cette épreuve de faire tout son possible pour acquérir la maîtrise de ces éléments fondamentaux de la grammaire anglaise.

La question du pronom qu'il convenait de choisir pour représenter le chien n'a pas été tranchée par le jury, qui a considéré que le degré inhabituel de personnification à laquelle le chien était soumis justifiait amplement le choix de *he*, sans toutefois l'imposer. Les seules exigences ont été la correction et la cohérence. Un candidat ayant choisi *he* dans la première phrase ne devait pas traduire *C'était* par *It was*. Tout candidat, quel qu'ait été son choix, devait respecter ce choix par la suite ; la présence de *he* et *it* dans la même copie a été considérée comme une faute de 2e gravité, voire de 1e gravité quand la proximité des deux pronoms donnait lieu à des absurdités (*Il huma* traduit par *It filled himself*).

Le jury a longuement réfléchi au temps qu'il convenait de choisir pour traduire la dernière phrase. Le présent de narration, traditionnellement à bannir du thème littéraire anglais, devient de plus en plus acceptable dans la fiction anglophone contemporaine, et il lui a semblé souhaitable de ne pas sanctionner les candidats qui avaient fait le choix du présent. En même temps, le jury a voulu récompenser les candidats ayant su montrer leur compréhension des différents systèmes temporels de l'anglais et du français, ainsi que la retenue stylistique de Duras, et le choix du prétérit a donc été légèrement bonifié.

Certains mots et expressions français ont posé des problèmes de compréhension aux candidats : *déboucha* a souvent été compris comme un synonyme de *déboula*, *agglomérations* a donné lieu à des traductions dont les connotations étaient trop urbaines (*cities, suburbs, conurbations*), *faire les frais* est plusieurs fois devenu *make the first move*. Ces contresens ont été sanctionnés comme tels. L'extrait choisi ne permettant pas de comprendre avec certitude la nature précise de la *plate-forme*, plusieurs façons de traduire ce terme ont été acceptées : *platform, flat expanse of land, terrace*. De la même façon, *froissement* pouvait être compris comme visuel aussi bien qu'auditif, même si *rustling* a été de loin la traduction la plus souvent proposée. En revanche, le désarroi de nombreux candidats face à des mots aussi facilement compréhensibles que *plaine, fatigue, oreilles* (trop souvent traduits

respectivement par *valley*, *tireness*, *hears*) a révélé qu'il existait chez eux de sérieuses lacunes lexicales. La conversion de kilomètres en *miles* est loin d'être parfaitement maîtrisée ; ont été proposés *two miles*, *ten miles*, *eighteen miles* et tout bonnement *some miles*. Les copies qui n'ont pas fait de conversion n'ont pas été pénalisées, mais *ten kilometres or so* a été préféré à *a dozen kilometres*, *dozen* étant peu idiomatique en collocation avec une mesure de distance.

Le jury n'a pas attendu des candidats qu'ils se montrent capables de prouesses lexicales ; s'imposaient simplement les connaissances de base, leur application avec précision, et l'habilité à pallier d'éventuelles lacunes avec intelligence et correction grammaticale. Prenons comme exemple la séquence *suivaient le rythme de sa respiration difficile*. S'il pouvait être profitable au candidat de chercher d'autres traductions de *difficile* que *difficult* — *laboured* et *hindered* ont notamment été bonifiés — il fallait pour une telle tentative être conscient des limites de ses propres connaissances ; le candidat qui a opté pour le contre-sens *raucous* a perdu son temps. En revanche, il était utile au plus haut point de bien réfléchir à la meilleure façon de rendre le sens précis de *respiration*, malgré la transparence apparente du terme : seul *breathing* était acceptable, *breath* étant un faux-sens important. Un autre cas où il fallait faire preuve d'intelligence traductrice était le *fauteuil en osier*. Un candidat ne connaissant pas le mot *wicker* se devait de réfléchir à la solidité du matériel qu'il proposait pour le remplacer. A *wooden chair* ou a *cane chair* ne sont pas des fauteuils en osier, certes, mais on peut s'asseoir dessus avec une certaine confiance. Mais que dire d'un *straw chair*, d'un *wheat chair* ou — incorrection grammaticale de surcroît — d'un *hay-made armchair*? Ces exemples ne sont pas proposés en guise de bêtisier, mais afin d'encourager les futurs candidats à mieux réagir à ce genre de problème.

Si les bonifications ont été relativement peu nombreuses, le jury souhaite néanmoins saluer les candidats qui ont su mettre en valeur leur aptitude à manier les richesses syntaxiques et lexicales de l'anglais : rendre *vers la plate-forme* par *on the platform side* apportait une réelle clarté à une phrase plutôt obscure, tandis que *six or seven miles away* pour *à une dizaine de kilomètres* montrait une aisance dans le maniement à la fois des distances et de l'approximation. La traduction qui suit a su emprunter de telles trouvailles à certaines des meilleures copies. Elle demeure pour autant une proposition de traduction, et non pas un corrigé ; il existe bien d'autres façons de traduire ce texte de Marguerite Duras.

It (He) emerged from (came out of) the path on the left, coming from the (that) part of the hillside that was completely covered by the forest, amid the rustling of (into the crumpled line of) the small bushes and the shrubs that marked its edge, towards (near) the terrace (on the platform side).

It was a small, reddish-brown dog. It probably came from the villages (towns/built-up areas) on the other slope, beyond (behind) the summit, six or seven miles away (about ten kilometres away).

The hill on this side fell sharply away towards the plain.

Though it had emerged from the path at a brisk pace, the dog suddenly slowed to a stroll as it walked along the (along the top of the) precipice. It breathed in the grey light that covered the plain. In (On) this plain, there was cultivated land surrounding a village, the village itself (this very village), and many roads which stretched away from it towards a Mediterranean sea.

It did not immediately see the man who was seated in front of the house — the only house to lie on its route since it had left the far-off towns on the other side of the hill — and who was also gazing into the same illuminated blank space, across which flocks of birds flew from time to time. It sat down, panting with tiredness (exhaustion, fatigue) and heat.

This respite allowed it to sense that its solitude was not complete — that it was breaking up behind it because of the presence of a man. The very soft and very slow creaking of the wicker chair

in which M. Andesmas was sitting followed the rhythm of his laboured breathing, and this rhythm, with its characteristic order, did not deceive the dog.

It turned its head, discovered the man's presence, and pricked up its ears. Suddenly forgetting how tired it was, it observed him (All its tiredness suddenly vanished, and it considered him). It must have known this terrace which stretched out in front of the house since it was first old enough to roam around the mountain and find its bearings there. But it could not be old enough to have known any other owner of it than M. Andesmas. It must have been the first time that it had come across a man there, on its round.

M. Andesmas did not move ; he showed the dog no sign of hostility or of friendship.

The dog did not stare at him for long in this contemplative manner. Feeling intimidated by the encounter, and being forced to pay the price for it (come off worst, be on the losing side), it lowered its ears, and took a few steps towards M. Andesmas, wagging its tail. But very quickly, since its efforts were not being rewarded by any sign on the man's part, it gave up, stopping short (pulling up) before reaching him.

Its tiredness returned to it, it began to pant again, and it resumed its journey through the forest, heading this time for (this time in the direction of) the village.

## Oral

### Explication de texte sur programme (LV1)

#### Quelques chiffres

Sur quarante-cinq admissibles, le jury a cette année entendu quarante-deux candidats, trois d'entre eux ayant renoncé à se présenter. La moyenne de l'épreuve est de 8,75 sur 20 et les notes se sont échelonnées de 4 à 16 sur 20, avec douze notes égales ou supérieures à la moyenne, dont quatre entre 15 et 16.

*Tom Jones* et *The Winter's Tale* sont respectivement tombés dix-neuf et dix-sept fois ; Auden, dont un petit nombre de poèmes était au programme, six fois.

Les quatre explications de texte les plus réussies portaient sur *The Winter's Tale*, ce qui prouve que la difficulté de la pièce n'a pas vraiment été un obstacle. Ni *Tom Jones*, malgré sa longueur, ni les poèmes de Auden n'ont desservi les candidats : cinq des notes supérieures à la moyenne ont été attribuées à des prestations sur *Tom Jones*. Deux candidats ont obtenu 11 et 12 sur 20 pour leur explication d'un poème d'Auden.

Cette année, seize anglicistes ont été admis sur un total de trente-cinq reçus dans la série langues vivantes.

#### Déroulement de l'épreuve

Les règles du jeu n'ont pas changé depuis 2003. Le temps de parole maximal est de trente minutes et le jury ne pose pas de questions à l'issue de l'épreuve. Il est demandé au candidat de lire un extrait du texte, n'importe lequel, au moment qui lui paraît le plus adapté.

Dans l'ensemble, les candidats, à l'exception de deux d'entre eux qui n'ont parlé que quinze minutes, ont bien utilisé leur temps de parole (vingt-cinq minutes en moyenne). La lecture est le plus souvent intervenue pendant l'introduction, juste avant l'annonce du plan. Certains ont lu le début du texte, d'autres un passage qui leur semblait plus directement lié à la problématique qu'ils avaient choisie.

Comme l'an dernier, le jury souhaite souligner l'importance de la **lecture**. Il n'attend pas des

candidats qu'ils « jouent » le texte mais qu'ils lisent de manière dynamique et au moins intelligible. A plusieurs reprises, le jury aurait été incapable de comprendre le candidat s'il n'avait eu le texte sous les yeux. De même, lorsque le candidat illustre ses propos en citant le texte, la lecture des citations doit être intelligible et posée, afin que le jury puisse convenablement juger de la qualité de l'argumentation. Encore une fois, il nous paraît très important que les admissibles s'entraînent à la lecture à voix haute. Certains avaient manifestement fait cet effort. D'autres auraient dû le faire.

Comme la lecture, l'ensemble de la présentation gagnerait à être plus vivante et plus dynamique. Sans aller jusqu'à faire un numéro d'acteur, certains candidats auraient intérêt, malgré le stress bien compréhensible, à regarder le jury plutôt que leurs notes et à montrer davantage de conviction. Encore une fois, il ne s'agit pas là d'une invitation aux effets de manche. Le candidat doit simplement apprendre à communiquer ses idées avec un minimum d'enthousiasme, une voix audible, etc.

### Qualité de l'anglais

Même si, à ce stade de leurs études, les candidats ont une formation encore généraliste et s'ils ont devant eux deux ou trois ans pour devenir de véritables anglicistes, la qualité de l'anglais tient évidemment une grande part dans l'évaluation de cette épreuve. Cette année, plusieurs candidats étaient presque parfaitement bilingues. D'autres avaient un anglais assez authentique, agréable à écouter, un vocabulaire riche et varié, une grammaire correcte. Lorsque l'anglais était imparfait mais manifestement perfectible, le jury a fait preuve d'indulgence. En revanche, les plus mauvaises notes ont été attribuées à des candidats dont la prononciation était désastreuse, au point parfois de les rendre incompréhensibles. Tout futur angliciste se doit d'essayer d'améliorer sa prononciation et d'accentuer correctement. Il se doit au moins d'essayer de gommer un accent français parfois proche de la caricature.

Le jury a entendu trop de fautes sur des mots pourtant très courants tels que : « consider », « event », « follow », « great », « bear », « image », « passage », « book », « whole », « focus », « satire », « theatre », « use » (noun), « relevant », « develop », « comma », « second », « laugh », « interesting », « beginning », etc.

### Méthode

Rappelons une fois encore que si l'explication de texte a un format prédéfini du point de vue de la méthodologie, le jury n'a aucun préjugé en ce qui concerne le contenu. Il ne demande qu'à être convaincu par l'interprétation du candidat. Ce qu'il exige, en revanche, c'est que le texte soit analysé dans le détail, que le candidat s'interroge sur ses effets de sens, qu'il fasse « travailler » le texte, au lieu d'essayer de se remémorer des fragments de cours qui seraient ensuite artificiellement « plaqués » sur l'extrait proposé. Dans un cas par exemple, l'explication ne consistait qu'en une suite de formules pompeuses apprises par cœur qui dissimulait mal l'indigence de l'analyse. Dans un autre, la candidate ne s'est livrée qu'à un rapide survol du texte en quinze minutes. Que la prestation ne dure qu'un quart d'heure n'est pas vraiment un problème, à condition que le candidat remplisse le contrat de l'explication *de texte*.

De manière générale, le jury a constaté avec plaisir que les candidats étaient bien préparés : les œuvres étaient connues et la méthode bien rodée. Le commentaire était, la plupart du temps, bien structuré, les transitions soignées, les outils critiques bien maîtrisés. Conformément aux recommandations du rapport 2003, les candidats ne se sont guère risqués à faire une explication linéaire et la métrique, que ce soit dans les poèmes de Auden ou dans *The Winter's Tale*, a dans l'ensemble été bien exploitée. Enfin les conseils de l'an dernier ont apparemment été entendus puisqu'aucun candidat n'a confondu analyse textuelle et relevé de champs lexicaux, ce dont le jury se réjouit.

Les conseils qui suivent ne concernent donc que quelques réglages qui peuvent néanmoins faire la différence :

- la **situation du passage** restait parfois un peu floue, notamment pour les extraits de *Tom Jones*. Sans résumer l'œuvre et sans passer trop de temps sur la mise en contexte, le candidat devrait prendre soin de situer le texte assez précisément, notamment lorsque tel ou tel événement survenu juste avant l'extrait est susceptible d'en affecter la lecture.

- L'**annonce du plan** était parfois maladroite. Il conviendrait d'éviter les formulations artificielles telles que « I have three parts » ou la simple liste de parties sans justification ni problématique. Détail pratique, les candidats devraient penser à ralentir un peu lorsqu'ils annoncent leur plan, de manière à ce que le jury puisse l'enregistrer convenablement.

- En ce qui concerne le **plan** lui-même, qu'il s'organise en deux ou trois parties est parfaitement indifférent. Le jury n'a pas de plan fétiche mais il a jugé certains plans un peu sommaires : une candidate s'est par exemple contentée de consacrer une partie à chacun des personnages présents dans l'extrait, ce qui n'a pas manqué de donner lieu à de la paraphrase. Beaucoup de candidats ont opté pour une partie consacrée à la dimension proleptique du texte : si certains extraits le justifiaient, ces candidats avaient parfois tendance à « oublier » le texte au profit de l'œuvre en général. Ce type de plan n'est acceptable que s'il n'est pas conçu comme une échappatoire lorsque le texte n'est pas assez disert du point de vue du candidat.

- Dans les prestations portant sur *The Winter's Tale*, il nous a semblé que l'**aspect scénographique** était trop souvent négligé. La plupart des candidats n'ont abordé la pièce qu'en tant que texte dramatique, sans imaginer le texte théâtral, les effets visuels des jeux de scène, etc.

- Il serait également souhaitable que les candidats fassent de vraies **conclusions**, en élargissant éventuellement leur propos à l'ensemble de l'œuvre, au lieu de se livrer à un simple récapitulatif. Si le candidat opte pour une conclusion fermée, ce qui est après tout son droit, peut-être devrait-il varier le vocabulaire et éviter de reprendre les formulations qu'il a utilisées dans le développement.

En espérant que ces suggestions seront utiles aux préparateurs et aux futurs admissibles, le jury félicite chaleureusement les candidats qui ont été admis cette année et adresse tous ses encouragements à ceux qui ne l'ont pas été.

Anglais analyse de document (LV1, LV2, Lettres)

### **Résultats**

L'épreuve sur l'analyse de document a donné lieu à des prestations très variées qui se sont étalonnées de 02 à 17 sur 20. Les moyennes des épreuves dans les différentes séries sont les suivantes :

série lettres et arts : 8,63/20

séries langues LV1 : 7,24/20

séries langues LV2 : 9,02/20

série SES : 10,82/20

### **Le choix des textes**

Les textes utilisés étaient tirés de la grande presse anglaise et américaine (*The Guardian, The Economist, The Times, The Observer, US News and World Report, Time, Newsweek, The New York Times, The Washington Post, The Boston Globe, The International Herald Tribune...*). Nous avons, à l'occasion, utilisé les éditions électroniques des journaux ou magazines.

Les textes d'oral de LV1 en particulier sont systématiquement des articles d'opinion qui ne pouvaient donc être traités selon le modèle *biased/unbiased* dont les candidats doivent absolument se débarrasser.

ser. Il serait bon en revanche qu'ils connaissent quelques éléments de base de la presse quotidienne ou hebdomadaire américaine et britannique. Nous aimerions qu'ils puissent distinguer entre trois types d'articles, *a column*, *an opinion piece*, *an editorial* et qu'ils en maîtrisent les règles de fonctionnement. Il est également important qu'ils sachent identifier les journaux, leurs appartenances idéologiques et leurs habitudes afin de les intégrer dans l'analyse (*The Economist* en particulier). Il n'est pas très heureux de découvrir que *The International Herald Tribune* est un journal irlandais.

### **Le choix des thèmes**

On célébrait en 2004 le 50<sup>e</sup> anniversaire de *Brown v. Board of Education* et le 40<sup>e</sup> du Civil Rights Act. Cela implique que les candidats possèdent quelques connaissances sur ces deux monuments de l'histoire américaine, en particulier sur les questions de discrimination raciale. On pouvait s'attendre à ce que la notion de *separate but equal* soit évoquée, ainsi que son origine (*Plessy v. Ferguson* en 1896 qui est une lecture par la Cour suprême du Quatorzième Amendement). Par ailleurs, la campagne des primaires, le débat autour du mariage homosexuel, la révélation que le Sénateur Strom Thurmond, candidat ségrégationniste aux élections présidentielles de 1948, avait une fille noire et le débat continu dans la presse américaine sur religion et politique fournissaient des thèmes prévisibles et repérables. Il y avait aussi les thèmes communs à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis comme les tentatives de mettre en place une carte nationale d'identité, qui offraient des pistes de réflexion sur l'héritage commun de l'*habeas corpus*. En Grande-Bretagne, la préparation des élections de 2005, la réforme du NHS et de l'enseignement supérieur, l'Europe, la relation spéciale avec les Etats-Unis étaient des thèmes attendus. On a également pu faire travailler les candidats sur des "phénomènes de société" et donner par exemple un texte sur le renouveau de la psychanalyse en Grande-Bretagne et un texte sur la célébration de Bloomsday à Dublin.

### **Attente en matière de connaissances**

Pour les futurs anglicistes, on attend une connaissance sûre de la chronologie politique au sens large du terme, des années de l'après-guerre. Il faut pouvoir situer précisément les présidents américains, en particulier ceux dont on dit qu'on les admire et qu'ils ont fait tant "in a decade" pour les Etats-Unis qu'ils ont gouverné de 1961 à 1963 par exemple (JFK), et les grandes ruptures historiques (1968, 1980 aux Etats-Unis). De même, à partir du moment où les thèmes de l'année mettaient en jeu des amendements à la Constitution (Premier, Huitième sur la peine de mort, Quatorzième pour *Brown*) on aimerait que les candidats sachent ce qu'est un amendement et comment il est adopté. Des notions basiques comme celle de *checks and balances* et de séparation des pouvoirs relèvent autant de la culture générale, de la philosophie que de l'anglistique. On ne peut donc accepter d'entendre que la Cour Suprême "vote des lois". De la même manière, en Grande-Bretagne, on pourrait s'attendre à ce que le terme de constitutionnalisme soit connu à propos des réformes sur la dévolution, ou la Chambre des Lords. Il y aura en 2004 des élections présidentielles et législatives aux Etats-Unis et, en 2005, Tony Blair se représente devant les électeurs. Une mauvaise connaissance du système électoral de l'un des deux pays ou des grands enjeux des élections sera forcément préjudiciable. Mais il ne faut pas penser que les lacunes des candidats sont sanctionnées de manière drastique : une candidate au parfait accent américain, qui n'avait aucune idée du nombre d'états aux Etats-Unis (même à la dizaine près) a eu 14, une candidate qui ne pouvait pas du tout se rappeler du terme "habeas corpus" a eu 13, une candidate qui ne savait pas que Kerry était Roman-Catholic et non WASP a eu 14... Elles sont toutes les trois normaliennes aujourd'hui et sauront sûrement remédier à ces lacunes.

Nous recommandons cependant aux candidats de lire la presse anglo-saxonne avec assiduité ainsi que d'écouter la télévision ou la radio afin de se familiariser avec les actualités et les formulations idiomatiques.

Il y a quelques écueils à éviter : que ce soit sur les Etats-Unis ou la Grande Bretagne, on aura avantage à éviter les explications de type essentialiste ou généralisant, (“they are different”, “it’s their history”, “you know it’s an island”, “it’s a very big country”, “the USA is a very young country without much of a history”...). A entendre certains candidats, les Américains sont génétiquement programmés pour l’impérialisme (et accessoirement le racisme) et les Anglais pour une splendide isolation. De même, et quelle que soit la répulsion que le politique puisse inspirer, il serait bon de ne pas tenir un discours dans lequel on dit ne pouvoir faire aucune confiance à un article écrit par un homme politique car il ment forcément et n’a qu’un but, se faire élire.... S’agissant d’un commentaire de texte, il faudra absolument éviter de se servir du texte comme prétexte et, par exemple, lorsqu’il est question d’une injustice particulière, de proposer un catalogue non raisonné de la totalité des injustices commises aux Etats-Unis ou en Angleterre.

### ***Méthode***

Nous recommandons aux candidats de se reporter au rapport 2003. Nous ajoutons quelques remarques. Comme il a été répété en réunion avec les préparateurs, nous n’avons pas de nettes préférences méthodologiques. Nous préférons que le résumé ne soit pas trop long et fastidieux mais il est impératif de faire un exposé d’une vingtaine de minutes. Nous avons entendu de nombreux d’exposés beaucoup trop courts en LV2 notamment, mais aussi en LV1. Nous attendons des candidats qu’ils fassent une présentation organisée et dynamique du document, et non une paraphrase lourde du texte, avant de passer au commentaire. Mais les plans sont souvent confus, annoncés et non respectés. On note encore une absence de distance critique nuisible.

En ce qui concerne la lecture, que les candidats font très souvent après leur introduction (ce qui nous paraît approprié), il serait bon d’éviter les passages contenant des mots que l’on ne sait pas prononcer, en particulier les dates et les nombres, et d’indiquer au jury le passage choisi. Nous rappelons d’ailleurs que si le jury a choisi et travaillé les textes, il ne les connaît pas par cœur, en particulier quand il en a proposé une cinquantaine.

### ***Pratique de la langue***

Nous avons été déçus par certaines prestations parfois très médiocres, même en LV1, ce qui nous a conduit à nous poser des questions sur le fait de se spécialiser en anglais sans investir un minimum le système phonologique et accentuel de la langue. Nous recommandons aux candidats d’enregistrer au moins une interrogation orale afin de pouvoir entendre leurs erreurs et prendre une distance critique envers leurs problèmes d’anglais oral. Sur 42 prestations (il y avait 45 admissibles, mais 3 absents) entendues en LV1, 11 d’entre elles nous ont paru bonnes du point de vue de la langue. Beaucoup de candidats produisent énormément de [i:] longs à la place des i brefs notamment, de [z] ou [s] pour les/th/et on trouve un nombre incalculable de déplacements d’accent. La qualité de la langue a été sanctionnée, tout en tenant compte du fait que les candidats peuvent être déstabilisés par ce type d’épreuve et par l’entretien. Certains candidats en Lettres modernes ont cependant un anglais d’excellente qualité et le jury tient à les féliciter. En LV2, le jury est bien sûr beaucoup moins exigeant tout en demandant aux candidats d’être intelligibles et d’avoir un bagage linguistique suffisant pour faire un commentaire intelligent du texte.

On trouve une abondance de termes mal employés : les termes d’éthique et d’idéologie ont été souvent l’objet de tortures sémantiques. Il y a évidemment des mots à bannir tels que “legitimity”, “humoristic”, “pregnant” (pour prégnant), “instance” (pour instance), “to precise” au lieu de “specify”. Il faudrait éviter de parler de “characters” pour parler des hommes politiques et de “essay” en référence à un article de presse.

En ce qui concerne la grammaire, la forme en BE + ING est utilisée à tort pour parler des textes,



les candidats LV2, Lettres et même LV1 oublient très souvent les marques (S du pluriel et de la 3<sup>e</sup> personne, ED du prétérit), et on constate de grands problèmes dans le maniement des temps et des aspects en général. Attention aussi à l'utilisation des pronoms relatifs (on trouve chez des anglicistes... *Rice which is a leading figure/the vote scandal who take place*).

Il y a également de gros problèmes de détermination nominale (une candidate angliciste a fait référence durant ses 20 minutes d'exposé à *the Great Britain* et n'a pas entendu nos corrections durant l'entretien, on a aussi entendu parler de *the Vermont's high court* ou de *the last week's Economist*). Il nous faut également mentionner les erreurs dans l'utilisation des particules et des prépositions déjà mentionnées dans les épreuves de traduction (Michael Moore gagne la Palme d'or *at Cannes, there are many criticism about Bush, he feels the need of an amendment*).

### **Communication**

Un grand nombre de candidats sont assez ternes et font des exposés solipsistes. On constate que certains lisent leurs notes sans faire d'effort de communication. Nous aimerions que les candidats prennent en compte le contexte du concours et reconnaissent les examinateurs comme des interlocuteurs. Certains candidats n'ont pas une seule fois posé leurs yeux sur les membres du jury. D'autres nous ont donné l'impression de ne pas du tout vouloir passer cette épreuve et surtout ne projettent pas l'envie de réussir. Par ailleurs, il ne faut pas oublier de garder de l'énergie pour l'entretien, c'est encore un moment (10 minutes) durant lequel on juge les candidats pour leur capacité à réagir aux questions.

Si une certaine déception, en particulier face à des candidats anglicistes, perce ici et là dans ce rapport, nous avons eu le plaisir d'entendre dans toutes les séries de très belles prestations chez des candidats très bien préparés, très mûrs, intelligents, enthousiastes et épanouis. Nous rappelons aux candidats que le jury n'est pas là pour les punir, qu'il cherche au contraire à mettre de bonnes notes et qu'il est très heureux de le faire quand elles sont méritées.



## Arabe

### Version

Notes obtenues :

12/20 : 1 candidat

17/20 : 2 candidats

Trois candidats ont choisi la version arabe cette année. Tiré d'un roman de l'écrivain égyptien de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Taha Hussein, ce texte, bien que de facture classique et d'un style recherché, n'a pas posé de problème aux candidats. Leurs notes traduisent une bonne maîtrise du français et une excellente compréhension de l'arabe.

### Traduction proposée

Abderrahmane avait acheté, au marché des esclaves du Caire, une esclave abyssine ou, du moins, lui avait-on prétendu qu'elle l'était. Mais en tous cas, elle était noire et ne manquait pas, peu ou prou, d'éléments négroïdes. Abderrahmane traita convenablement cette esclave : il l'affranchit et la prit pour épouse. Elle lui donna trois enfants. L'un des deux garçons, Saleh, travaillait avec son père dans le commerce, après avoir reçu la même éducation. Le second s'appelait Mohamed ; il n'acquît aucun savoir, ni ne fut attiré par le commerce ; c'était un garçon désœuvré et oisif, une de ces malheureuses victimes qui abondent pendant les moments de progrès et de renouvellement, lorsqu'une civilisation stable et ancienne rencontre une autre civilisation, nouvelle et contingente. La troisième enfant fut appelée Nafissa. Dieu avait voulu réunir dans cette malheureuse gamine toute la laideur du visage et la difformité corporelle que la famille avait pu hériter des deux côtés. Cette jeune fille fut élevée dans un luxe et une sollicitude extrêmes. On eût dit qu'ayant pris conscience de sa disgrâce et de la grossièreté de son aspect, Abderrahmane et sa femme noire avaient eu pitié d'elle, et qu'ils lui avaient prodigué, en échange, beaucoup de soin et de tendresse. Les moqueries de ses deux frères à propos de ses monstruosité physiques et de son apparence répugnante faisaient redoubler la sollicitude et la tendresse de ses parents à son égard. Cette fille avait grandi en nourrissant de nombreux complexes : elle aimait passionnément le luxe au point qu'il était devenu une seconde nature pour elle et un style dans sa vie ; elle faisait preuve d'une sensibilité exacerbée, surtout à l'égard de ce qui pouvait, de près ou de loin, la concerner. Elle s'affectait de ce qui est nuisible comme de ce qui ne l'est pas et s'imaginait que dans toute conversation avec elle ou dans tout propos la concernant il y avait une intention calomnieuse et une tentative de lui nuire.

Taha Hussein, *L'Arbre de la misère*.



## Espagnol

Écrit

Version

Le texte proposé cette année en version, comme d'ailleurs celui de l'an dernier, ne présentait que fort peu de difficultés syntaxiques, ce qui aurait dû permettre aux candidats, tout à la fois, de prendre soin à la morphologie verbale – pas de formes complexes, là encore, mais quelques passés simples qu'il convenait de ne pas déformer- et de se concentrer sur les difficultés lexicales qu'il comportait. Certains, disons-le d'emblée, ont répondu aux espérances du jury, et on relève cette année quelques copies très bonnes, voire excellentes. Mais trop nombreux sont encore les candidats ignorant les règles les plus élémentaires de la grammaire espagnole et aussi, malheureusement, celles de la grammaire française. Peut-on accepter de trouver dans les copies d'un concours de haut niveau des aberrations du type « nous nous rassemblèrent » ? Le jury rappelle d'autre part aux candidats qui l'ignoraient encore que l'accentuation fait partie intégrante de la morphologie verbale : la première personne du pluriel du passé simple de l'indicatif du verbe « voir » est « nous vîmes », non « nous vimes » -et moins encore « on vit » ou « nous avons vu », comme semblent le supposer des candidats peut-être bien intentionnés, mais que le jury soupçonne surtout de ne pas avoir voulu courir de risques excessifs, au détriment de la cohérence verbale du texte. Seule la forme « *habló* », au début du dernier paragraphe, pouvait être traduite par un temps composé, un plus-que-parfait en l'occurrence. Il est inquiétant de noter que des connaissances de base (sens de *después* ou d'*entonces*, construction du superlatif, cf. *infra*) sont à présent ignorées.

Les difficultés lexicales, bien que, par définition, elles ne puissent être que ponctuelles, ont pu parfois désorienter les étudiants ; le jury l'admet volontiers. Il n'en reste pas moins que ceux-ci doivent faire preuve de bon sens, même -et surtout- face à de telles difficultés, et une fois encore, le jury se doit de dénoncer l'incapacité de certains candidats à conserver les liens qui doivent unir leur traduction à la réalité du monde qui les entoure : si nombre d'entre eux ignorent le terme de « gaillard d'avant », ce qui n'est qu'un péché véniel, combien parmi eux peuvent sérieusement prétendre qu'ils ont vu des pétroliers portant à la proue un « château fort en bois » ? Combien ont vu des marins acrobates juchés sur le mât du pavillon d'un navire ? On conçoit qu'un marin puisse porter une sirène tatouée sur son torse, mais à l'inverse combien de sirènes portant un tatouage [de marin ?] sur leur poitrine peut-on voir dans le monde ? Depuis quand un nuage de pluie peut-il regarder les hommes d'un œil méchant, avant de remonter dans le ciel ? Et combien de candidats ont-ils réellement l'habitude – fort dangereuse- d'*astiquer* le pare-brise de leur voiture avant de prendre la route ? Le jury s'est parfois amusé à reconnaître l'influence que certains films ou ouvrages à la mode, même s'ils ne sont pas encore au programme de l'ENS, peuvent avoir sur cet « enchantement » du monde, de *Harry Potter* ou *X-Files* au *Seigneur des anneaux*, mais point trop n'en faut. Le texte ne relevait pas de l'esthétique surréaliste, il n'y avait aucune raison de le réécrire selon les critères de celle-ci.

Il est des conseils que l'on doit répéter sans se lasser dans l'espoir que quelques-uns au moins de ceux qui les lisent sauront ensuite s'en inspirer. C'est pourquoi le jury conclura cette partie introductive par une auto-citation. L'an dernier, l'auteur de ces lignes écrivait en effet : « Le jury ne peut que reprendre à son compte [...] les recommandations des années précédentes : une ou plusieurs lectures attentives du texte de départ, garantissant une compréhension globale de celui-ci, suivies d'une reconnaissance de ses principales difficultés, doivent précéder un travail qui doit conserver une certaine

souplesse ; ce dernier point suppose que le candidat ne passe à l'écrit qu'après avoir mûrement réfléchi à la traduction qu'il propose. À la fin de l'épreuve, le temps consacré à la relecture ne doit pas être réduit à la portion congrue : plusieurs relectures, prenant en compte les principales difficultés d'une traduction (cohérence du sens global du texte, absence de lacune importante, correction syntaxique, morphologie verbale, connaissance du lexique) sont nécessaires. À ce prix, et à ce prix seulement, les candidats peuvent compter sur l'attention bienveillante du jury ». Ces conseils sont toujours d'actualité.

### **Barème**

Les 238 copies corrigées (87 de sciences humaines, 81 de lettres et 70 de langues vivantes) l'ont été selon le barème suivant. Pour chaque copie, les points-faute correspondant aux erreurs commises ont été additionnés puis convertis en une note sur 20.

#### *Orthographe*

1. Fautes peu graves, accents : 0,5
2. Fautes d'accord sur des substantifs/adjectifs : 1
3. Fautes d'accord verbal : 3

#### *Sémantique*

1. Inexactitude ou maladresse 0,5
2. Faux-sens caractérisé, selon gravité 1 ou 2
3. Contre-sens : 3
4. Barbarisme 3
5. Non-sens sur un membre de phrase 5

#### *Grammaire*

1. Syntaxe 4
2. Faute de temps (si confusion passé/passé) 1
3. Faute de temps (un présent pour un passé) 2
4. Barbarisme de conjugaison 4

Faute d'ordre sémantique : pas de cumul (si la faute réapparaît)

Cumul des fautes sur les verbes

La moyenne générale obtenue à partir de ce barème a été de 8,73/20, les notes s'échelonnant de 1,5 à 19,5.

### **Fautes les plus fréquentes**

Il a été fait mention plus haut des difficultés lexicales présentes dans le texte, difficultés indéniables qui ont conduit le jury à faire preuve de clémence chaque fois que la traduction proposée se rapprochait sensiblement de la réalité évoquée : des termes comme « *atalaya* » (tour de garde ou tour de guet) ou « *balandro* » (défini dans le DRAE comme une « *balandra pequeña* », cette dernière étant quant à elle une « petite embarcation couverte pourvue d'un seul mât », du français « balandre », ce qui autorise à traduire ce terme par le mot « cotre ») peuvent être ignorés des candidats sans honte

pour ceux-ci. D'autres termes, sans être aussi rares ou aussi techniques, pouvaient poser problème : *encabritarse* (se cabrer) employé dans l'évocation d'une route, *rompeolas* (même si, en l'occurrence, le terme français « brise-lame(s) » est construit d'une façon rigoureusement identique), *festonear* (*festonner* était la traduction exacte, mais le jury a accepté *orner*), *buque de carga*, *herrumbroso* (quelques traductions évoquent au moins l'idée de fer, faute d'évoquer celle de rouille), *zarzal*, *atufar* (souvent traduit par *étouffer*, alors qu'il signifie *empuantir*), *descampado* (terrain vague), sont parmi les plus remarquables. Dans tous ces cas, le jury a soigneusement distingué les traductions qui ne trahissaient pas [trop] le texte initial (*grimper*, *escalader* pour *encabritarse*, *entremêlement* pour *zarzal*, *terrain*, *champ*, ou toute autre désignation d'un lieu dégagé pour *descampado*) de celles qui constituaient de véritables contre-sens (*plonger* pour *encabritarse*, *vagabond* pour *descampado*) ou des non-sens (*bouquets de charge* pour *buques de carga*) ; seules les secondes ont été lourdement sanctionnées. De même, le jury a faiblement sanctionné les traductions fautives de *gaviota*, dès lors qu'elles renvoyaient à une espèce d'oiseau (buse, chouette...) ; en revanche, la traduction par *gavotte*, voire par le barbarisme *gaviote*, a été considérée comme un non-sens. Parmi les erreurs lexicales les plus fréquentes, on relève encore la traduction d'*astillado* (*fendu*, *étoilé*, et non *mouillé*, *sale* ou, pis encore, *astiqué*), déjà évoquée dans le paragraphe précédent, ou l'orthographe curieuse du mot *cargo*, devenu *cargot*, dans la traduction de « *buque de carga* » (pour lequel on a aussi accepté la traduction par « navire marchand » [plus exact que « navire de marchandises » : les navires ne sont pas des trains] ou « paquebot », compte tenu de l'étymologie de ce dernier terme). L'expression « *un día de mil demonios* » a souvent été traduite mot à mot, ce qui n'a pas de sens. Il fallait rechercher un équivalent acceptable en français, en ayant conscience que c'est le temps qu'il fait qui est ici en cause ; l'expression proposée dans le corrigé est évidemment ironique et à prendre au second degré.

D'autres mots ou expressions ont fait l'objet de traductions fautives, alors qu'ils sont d'un usage relativement courant. L'expression « *mar adentro* » a fait l'objet de nombreux contre-sens : des candidats, soit parce qu'ils connaissent l'expression parallèle « *tierra adentro* » (à l'intérieur des terres), soit par déduction malheureuse, ont traduit par « au fond de la mer » ce qui signifie en réalité « au large ». « *Discurrir* » est un verbe qui traduit le mouvement (passer, s'écouler...) et non le calque du français « discourir », qui n'avait rien à faire ici. « *Extraviada* » (perdue, égarée), où l'on peut facilement reconnaître le terme « *via* », *chemin*, et le préfixe « *extra* », *hors de*, a été traduit de façon... extravagante. « *Lloviznar* » est un verbe renvoyant à l'idée d'une pluie fine, d'un crachin, et non à celle d'un déluge ; dans le dernier paragraphe, il convenait de maintenir la répétition « *apestoso... apestosos* », sans pour autant trahir le sens de cet adjectif, qui est actif et non passif (*empuanti*, *empesté* ne convenaient donc pas) : *puant* ou, mieux, *nauséabond* ou *fétide* étaient des traductions possibles.

Quelques règles, concernant la traduction des noms propres doivent être rappelées ici, car elles sont de toute évidence inconnues des candidats : les prénoms peuvent se traduire, même si cette pratique tend à disparaître, à condition qu'ils le soient bien tous ; les noms de famille ne se traduisent pas ; les surnoms se traduisent systématiquement ; en matière de toponymie, les noms de pays, de régions, de villes, de fleuves... se traduisent quand il existe une forme dans la langue d'arrivée (Zaragoza est Saragosse pour les Français, Rouen est Ruán pour les Espagnols ; Valladolid reste Valladolid) ; les noms de quartiers, de rues ou de places ne se traduisent pas en général : on ne parle pas de la place de la Porte du Soleil (*Puerta del Sol*) quand on évoque Madrid en France, ni du quartier des *Lonjas* (les Halles) quand on évoque Paris en Espagne. Dans notre texte, les noms de Horta et La Salud, qui désignent des zones de la ville, ne devaient donc pas se traduire, d'autant moins que les traductions proposées ont souvent été hautement fantaisistes. Rappelons au passage que les voitures, en espagnol, sont désignées par des noms masculins (emploi induit par le terme sous-entendu de *coche* précédant le nom) : « *el Lincoln* » désignait donc une voiture Ford Lincoln, à traduire par « la Lincoln » ; parler du « pare-brise du Lincoln » transformait cette voiture en camion – faute vénielle –, parler du « pare-brise

de Lincoln » revenait à créer un nouveau personnage, ce qui constitue un contre-sens ; le jury ne fera aucun commentaire sur la copie qui fait intervenir dans l'histoire une statue du président Lincoln.

Un manque de rigueur certain dans l'emploi des prépositions a parfois été cause d'erreurs plus ou moins graves : on ne peut pas voir des anneaux dans les oreilles des marins ; les navires « ancrés (et non *en*crés !) à l'horizon » ne peuvent l'être dans ce qui n'est qu'une ligne, une limite immatérielle ; ceux qui naviguent vers le sud ou en direction du sud, ou cap au sud, ne naviguent pas, en revanche, jusqu'au sud, car ce dernier terme ne peut à lui seul désigner une limite à atteindre. Un manque d'attention de même nature, touchant cette fois l'emploi des articles définis ou indéfinis, a touché la traduction de la dernière phrase : parler d'« un samedi dans l'après-midi du mois d'avril » constitue un calque de la phrase espagnole ; mais en français, le complément du nom prime sur le complément de temps, et cette traduction, de ce fait, laisse supposer que ce mois d'avril ne comprend qu'un seul après-midi, subdivisé en jours [dont le samedi], ce qui n'a guère de sens ; mais évoquer « le samedi après-midi d'un mois d'avril » n'est pas plus acceptable, car cela revient cette fois à dire que ce mois ne comporte qu'un seul samedi. Une autre maladresse de traduction a conduit de nombreux candidats à parler d'un « vent gelé » là où il fallait parler d'un « vent glacial » : le vent, contrairement à l'eau, ne peut pas geler.

L'adresse au lecteur de la fin du premier paragraphe (« *si te fijas...* ») a souvent été traduite à l'identique par les candidats – du moins par ceux qui connaissaient le sens de « *fijarse* »- ; or le français utilise peu le tutoiement dans ces situations : même les publicitaires préfèrent utiliser le vouvoiement sur leurs affiches, là où le tutoiement est systématique en Espagne (« *Cómprate...* »/ « Achetez »). Il était donc souhaitable de traduire ce passage en utilisant le vouvoiement ou des tournures impersonnelles.

La tournure emphatique « *Fue... cuando* », beaucoup plus rare en espagnol qu'en français, mais que tant d'étudiants s'obstinent à utiliser dans les exercices de thème, n'a paradoxalement pas été reconnue, et sa traduction a donné lieu à de très nombreux contre-sens ou non-sens, comme l'an dernier. Un autre point élémentaire de la syntaxe espagnole – enseigné il y a peu encore en classe de 4<sup>e</sup> – mis à mal par les candidats touche à la construction du superlatif, qui n'a pas été reconnu comme tel dans de très nombreuses copies, faute sans doute de comporter une répétition de l'article défini devant l'adjectif, à l'image du français : « *el humo más azul y más transparente que jamás haya soldado...* » ne peut rien signifier d'autre que « la fumée la plus bleue et la plus transparente qu'ait jamais produite... », tout hispanisant devrait le savoir ; la phrase a d'ailleurs été cause d'un autre type d'erreur, les candidats ignorant de toute évidence aussi que « jamais » peut dans certains cas se construire en français – comme « jamás » en espagnol- sans négation.

### Proposition de traduction

Par beau temps, depuis la partie haute de la ville, depuis cette rue qui se cabre sur la colline comme si elle voulait se mirer dans la Méditerranée, la vue porte très loin au large et le cœur s'abuse : le quartier endormi est une tour de guet au-dessus d'un rêve qui n'en finit pas de s'écouler. Parfois, cependant, au-delà du port et de son brise-lames, au-delà de la blanche écume des cotres qui festonne le littoral, à la poupe des cargos qui semblent ancrés à l'horizon et sur le gaillard avant rouillé des grands pétroliers qui naviguent vers le sud, nous avons vu étinceler les anneaux d'argent aux oreilles des marins accoudés au bastingage, les sirènes tatouées sur leurs torsos de bronze et les cœurs traversés d'une flèche sous un nom de femme ; à condition de bien observer, évidemment, à condition de vouloir voir ce que l'on regarde et de ne pas se laisser aveugler par le soleil.

Mais par temps gris, le regard s'empêtre dans le maquis de brumes et de fumées rasantes qui empuantissent le labyrinthe de Horta et de La Salud, et ne parvient pas à aller au-delà. La ville s'aplatit, lointaine et grise, comme une mare boueuse, une eau morte.



Ce fut l'un de ces mauvais jours, fait de crachin et de rafales de vent glacé, que nous nous retrouvâmes dans la voiture pour un petit travail spécial. Par la vitre de la portière, nous vîmes une mouette qui planait, perdue au milieu de la bourrasque. Par moments, le vent redoublait et la pluie semblait alors suspendue dans l'air, silencieuse et oblique. Ensuite, la mouette se laissa tomber en piqué sur nous, frôla de son aile cendrée le pare-brise étoilé de la Lincoln et avant de reprendre de la hauteur, elle nous regarda de côté de son œil de plomb.

- Un jour du tonnerre de Dieu, dit Marés assis au volant, et il nous offrit une cigarette. Ouvrez bien les yeux.

Il avait parlé avec sa voix de ventriloque, sans remuer les lèvres. Et comme dans les rêves, à travers la fumée la plus bleue et la plus transparente qu'ait jamais produite une cigarette nauséabonde fabriquée dans des années nauséabondes, nous vîmes traverser le terrain vague dans notre direction une femme portant un béret gris et une gabardine claire, très pâle et très jolie et en pleurs. C'était un samedi après-midi d'un mois d'avril qui ressemblait à novembre.

D'après Juan Marsé, *Teniente Bravo*, 1987.

## Thème

Le texte proposé cette année à la sagacité des 71 candidates et candidats spécialistes d'espagnol ne nous semblait pas, de prime abord, présenter de difficultés majeures. Il devait, à nos yeux, permettre à des candidats bien préparés d'apporter la preuve d'une relative maîtrise de la morpho-syntaxe espagnole et du lexique le plus courant. Toutefois, force est de constater que, dans une épreuve de spécialité, et malgré un éventail de notes des plus larges (de 00/20 à 19/20), moins de quatre copies sur dix ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne. De très bonnes, voire d'excellentes copies, voisinent encore trop souvent avec des prestations médiocres et parfois même exécrables.

Les causes qui font du thème une épreuve très sélective sont connues. Ce sont, cette année, les mêmes que celles des années antérieures. De ce point de vue, rien n'est nouveau sous le soleil...

- Barbarismes de conjugaison, après sept années théoriques, au moins, d'apprentissage... :

« me pusí a... », « la compañía », « andé », « eligí », « servía », etc...

- Régimes prépositionnels fautifs : “sobre la galería”, “en la luz”, “acabó con dudar”, “objeto en plata”, “servir de nada”, etc.

- Méconnaissance des règles régissant la traduction des formules emphatiques : “C'est avec Sélina que j'ai commencé”...

- Oubli (?) de la préposition « a » dans la construction du complément d'objet direct désignant une personne définie : « elle recevait son ami »...

- Méconnaissance des règles de la concordance des temps : « j'attendais... qu'ils soient bien occupés... »

- Confusion entre « ser » et « estar » : « qu'ils soient bien occupés »...

Ce relevé des fautes les plus fréquentes et les plus graves n'a pas pour objet, à nos yeux, de se lamenter

sur une quelconque « baisse de niveau » mais d'indiquer quels ont été les critères de correction et de signaler aux futurs candidats quelles sont les exigences du jury dans cette épreuve.

A cette nomenclature qui ne concerne que les fautes les plus graves, il faut ajouter une fois encore une méconnaissance trop fréquente des règles de l'accentuation et une pauvreté parfois affligeante des ressources lexicales pour le vocabulaire le plus usuel. Comme par le passé, ce thème a fait l'objet d'une correction par points-faute, allant de (-3) à (-20), cette dernière rubrique étant réservée aux barbarismes verbaux.

### **Proposition de traduction**

Con Aixa y Selima, cogí otra costumbre : me puse a robar.

Con Selima fue con quien empecé. Cuando recibía a su amigo en el funduj, o cuando iba al restaurante, la acompañaba. Me situaba en un ángulo, agazapada junto a una puerta, como un animal, y esperaba el momento. El amigo de Selima era francés, profesor de geografía en un instituto o algo por el estilo, algo bueno. Era un señor que iba bien vestido; traje de franela gris, chaleco, y zapatos negros bien lustrados.

Con Selima, tenía sus costumbres, primero se la llevaba a almorzar a un restaurante del casco antiguo, luego la acompañaba al funduj y se instalaba en la alcoba sin ventana. A mí me traía caramelos, a veces me daba unas monedas. Yo permanecía sentada delante del dormitorio, como un perro guardián. En realidad, me esperaba un rato largo a que estuviesen bien atareados, y a gatas me metía en el cuarto. Me deslizaba por entre la penumbra hasta la cama. Lo que estaba haciendo Selima con el francés me tenía sin cuidado. Yo iba por la ropa. El profesor era un hombre cuidadoso. Se plegaba los pantalones y ponía la chaqueta y el chaleco en el respaldo de una silla. Entonces mis dedos hurgaban en los bolsillos, como un animalito vivaracho, cobrando cuanto encontraban.

Me llevaba el botín a la galería para revisarlo a la luz del día, escogía unos billetes, unas monedas, y de vez en cuando me quedaba con algún objeto que me hacía ilusión, gemelos de nácar o la pequeña pluma azul.

Creo que el profesor acabó maliciándose de algo porque un día me hizo un regalo, una pulsera de plata preciosa en un pequeño estuche, y al dármele me dijo: "Esta sí que es tuya". Era buena persona, me dio vergüenza lo que había hecho, y al mismo tiempo no podía dejar de reincidir. No lo hacía por instinto malvado sino más bien como un juego. Dinero no necesitaba. A no ser para comprarles regalos a Selima, a Aixa o a las demás princesas, el dinero no me servía para nada.

D'après J. – M. G. Le Clézio, *Poisson d'or*, 1997.

## Oral

## Explication de texte sur programme (LV-1)

Les huit candidats ont tiré au sort un fragment des *Coplas por la muerte de su padre* de Jorge Manrique (strophes xxxiii-xl), deux scènes du *Retablo de las maravillas* (« CASTRADA. *Aquí te puedes sentar... BENITO. Y aun peor cincuenta veces* »; « CHANFALLA. *Si os han de dar la parte... CHIRINOS. ¡Dios lo haga!* ») et une scène de *La cueva de Salamanca* (« LEONARDA. *Cristina, mira quién llama... LEONARDA. [...] que vale para todas las cosas* ») de Miguel de Cervantes, quatre fragments de *Pedro Páramo* de Juan Rulfo (« *El agua que goteaba... Iba muy muy lejos* », « *Tocó con el mango del chicote... Olvidate de Media Luna* », « *Pardeando la tarde... Nos veremos, patrón* »).

Les explications ont été souvent bonnes, celle portant sur Manrique a été en tout point remarquable. Le jury a eu le sentiment que toutes les œuvres au programme étaient bien connues, que les préparateurs avaient su, pour chacune d'elles, identifier les enjeux fondamentaux du sens. Cela encourage le jury dans le choix qu'il a fait de ne retenir que des textes forts de la culture hispanique. Quelques problèmes de méthode sont apparus, néanmoins : telle candidate s'est montrée incapable de démêler le jeu, parfois complexe, des voix dans le récit de Rulfo ; telle autre a usé, dans l'approche du *Retablo*, de notions sémiologiques et sociologiques confuses.

En deux occasions, la langue a fait problème : barbarismes, solécismes, très nombreux déplacements d'accent.

Linéaires, les explications ont été le plus souvent justes, cohérentes et menées avec vivacité. Une certaine lenteur à poser les axes de lecture, une difficulté à formuler avec précision les confrontations notionnelles qui produisent le sens ont été réparées lors de l'entretien, décidément très utile et parfois décisif. Que le candidat veille bien à ménager un peu de temps pour permettre à celui-ci d'être fructueux.

La lecture, une fois encore, a été expédiée. Rappelons qu'il s'agit pourtant d'un moment important de l'épreuve puisque le candidat peut à cette occasion faire partager au jury le plaisir qu'il a eu de comprendre et le gagner d'emblée à son interprétation du texte.

Dans l'ensemble, les performances ont donc été encourageantes. Les rapports antérieurs ont été compris et le bon niveau de la préparation littéraire en espagnol se confirme.

## Analyse de texte hors programme (LV1 - LV2)

Le jury d'espagnol a examiné cette année 8 candidats en langue vivante 1 et 18 en langue vivante 2. Il a utilisé tout le spectre de la notation, allant de 18 à 5 en langue 1 et de 11 à 1 en langue 2.

Furent proposés aux candidats des textes tirés des quotidiens espagnols (*El País*,...) et hispano-américains (*La Jornada*,...) qui portaient sur des sujets d'actualité récente. Les candidats, comme les autres années, étaient invités à en faire une analyse et un commentaire ordonnés. Rappelons une nouvelle fois que cet exercice est différent d'une épreuve de civilisation. Il vise à tester le niveau de langue des candidats, leurs qualités d'analyse et leur maîtrise d'un minimum de références concernant le monde hispanique contemporain. L'épreuve dure en tout une demi-heure : de 15 à 20 minutes sont consacrées à l'exposé du candidat et le temps restant à l'entretien avec le jury. Bien que ces normes soient souples, elles méritent d'être respectées : le jury sanctionne les candidats qui ne parviennent pas à développer leur exposé au-delà de 10 minutes ; symétriquement, il rappelle que l'entretien intervient dans l'évaluation et qu'il constitue, pour les candidats, une opportunité d'approfondir leur analyse, de lever des malentendus, de manifester leur solidité linguistique, etc. Cette

année, ces indications semblent avoir été prises au sérieux par les candidats de langue 1. Ils ont manifestement préparé l'épreuve dans cet esprit et la qualité des prestations et des évaluations l'atteste. En revanche, on peut déplorer qu'il n'en ait pas été de même pour les candidats de langue 2, où la méconnaissance de l'exercice s'accompagna trop souvent de carences linguistiques graves. Aussi, en regard des performances de qualité, réalisées notamment en langue 1, faut-il, rappeler une nouvelle fois les défauts récurrents constatés, justifiant des notes parfois très faibles :

De graves difficultés et négligences d'expression : grammaire et lexicale sont trop souvent méconnus ou l'objet d'une désinvolture inadmissible, alors qu'il va de soi que la correction grammaticale et lexicale constitue la première exigence d'une épreuve de langue.

les analyses, trop souvent pauvres, confuses et dépourvues d'esprit critique, révèlent parfois des ignorances confondantes sur le monde contemporain : sans exiger des candidats de connaissances spécialisées en la matière, il est important de leur rappeler que la compréhension des articles qui leur sont soumis nécessite la maîtrise d'un minimum de repères.

Comme par le passé, il faut rappeler que les manques les plus gravement sanctionnés peuvent être évités par une préparation sérieuse, régulière et rigoureuse. La preuve en fut donnée cette année par les candidats de langue 1 dont la moitié eut une note égale ou supérieure à 12.

## Italien

### Version

Soixante-quatre candidats ont rendu une copie de version italienne, et ont été départagés par des notes allant de 0 à 18,5. Le jury a pu lire quelques très bonnes copies, mais certaines versions témoignaient d'une méconnaissance quasi absolue de la langue italienne, en particulier pour certains candidats de la série Sciences Humaines.

Cet extrait du roman d'Alberto Moravia *Agostino* ne présentait pas de difficultés majeures, mais requérait de la part du candidat une attention minutieuse.

Le texte comportait peu de problèmes lexicaux, hormis *adusto* (maigre, sec). Le terme de *patino* présentait une difficulté particulière, dont les candidats se sont le plus souvent bien sortis en le traduisant simplement par "barque". Il s'agit en fait d'une embarcation sur deux flotteurs, généralement en plastique, qui peut être actionnée soit grâce à des pédales (et c'est dans ce cas un pédalo), soit grâce à des rames, ce qui est explicitement le cas ici, et un terme plus générique comme canot ou barque convient alors.

D'un point de vue grammatical, le texte n'était pas beaucoup plus difficile. On se contentera ici de trois remarques. D'une part, la récurrence du syntagme "*la madre*" rendait nécessaire une alternance entre l'article défini et l'article possessif selon les cas en français. D'autre part, beaucoup trop souvent, les candidats ne savent pas reconnaître l'expression du futur dans le passé à travers les conditionnels passés italiens, qui doivent alors être traduits par un conditionnel présent (*era sicuro che la madre avrebbe rifiutato* : c'est le conditionnel présent "refuserait" qui convient ici). Enfin, le verbe dissoudre, comme absoudre (mais contrairement à résoudre) ne possède pas de passé simple en français. Dans le cas d'un verbe comme *si dissolse*, on ne peut que recommander aux candidats de ne pas risquer un barbarisme : il faut soit choisir un autre verbe, soit opter pour une formule comme "sembla se dissoudre". Au-delà de cette difficulté particulière, le jury a constaté un nombre élevé de graves fautes de français, sévèrement sanctionnées.

### Traduction proposée

Un matin, la mère se trouvait sous le parasol, et Agostino, assis sur le sable à côté d'elle, attendait que vienne l'heure de l'habituelle promenade en mer. Tout à coup, l'ombre d'une personne debout cacha le soleil devant lui : ayant levé les yeux, il vit un jeune homme brun et maigre qui tendait la main à sa mère. Il n'y prêta pas attention, pensant à l'une de ces habituelles rencontres fortuites, et s'étant mis un peu à l'écart, il attendit la fin de la conversation. Mais le jeune homme ne s'assit pas comme on le lui proposait ; indiquant sur le rivage le canot blanc avec lequel il était venu, il invita la mère à une promenade en mer. Agostino était sûr que sa mère refuserait cette invitation comme tant d'autres semblables auparavant ; sa surprise fut donc grande lorsqu'il la vit tout de suite accepter, commencer aussitôt à rassembler ses affaires, ses sandales, son bonnet de bain, son sac, et enfin se lever. La mère avait reçu la proposition du jeune homme avec une simplicité affable et spontanée, en tout point semblable à celle dont elle faisait preuve dans ses relations avec son fils ; avec la même simplicité et la même spontanéité, se tournant vers Agostino qui était resté assis, tout occupé, la tête baissée, à faire couler du sable dans son poing fermé, elle lui dit qu'il pouvait bien aller se baigner seul, elle partait faire un petit tour et serait de retour d'ici peu. Le jeune homme, pendant ce temps, comme sûr de son fait, se dirigeait déjà vers le canot ; la femme lui emboîta le pas docilement, avec son habituelle lenteur, majestueuse et sereine. Le fils, en les regardant, ne put s'empêcher de se dire que cette fierté, cette vanité,

cette émotion qu’il éprouvait lorsqu’ils partaient en mer, devaient maintenant remplir le cœur du jeune homme. Agostino vit sa mère monter sur le canot et le jeune homme porter l’embarcation en dehors des eaux basses du rivage, en quelques coups de rames vigoureux, le corps étiré vers l’arrière et les pieds arc-boutés sur le fond. Le jeune homme ramait, la mère en face de lui se tenait au siège de ses deux mains et semblait bavarder. Puis le canot rapetissa progressivement, entra dans la lumière éblouissante que le soleil répandait sur la surface de la mer, et en elle, lentement, s’évanouit.

Resté seul, Agostino s’étendit sur la chaise longue de sa mère et, un bras sous la nuque, les yeux tournés vers le ciel, prit une attitude pensive et indifférente. Il lui semblait que, de même que tous les baigneurs de la plage devaient avoir remarqué ses départs avec sa mère les jours précédents, de la même façon il ne pouvait leur avoir échappé que ce jour-là sa mère l’avait laissé sur le bord pour s’en aller avec le jeune homme du canot. C’est pourquoi il ne devait absolument pas montrer les sentiments de désappointement et de déception qui le chagrinaient. Mais même s’il essayait de se donner une contenance et un air serein, il lui semblait malgré tout que tout le monde devait lire sur son visage l’inconsistance et le caractère forcé de cette attitude. Ce qui l’offensait le plus n’était pas tant le fait que sa mère lui avait préféré le jeune homme, mais le bonheur joyeux, empressé, comme prémédité avec lequel elle avait accepté l’invitation. C’était comme si elle avait décidé en son for intérieur de ne pas laisser passer l’occasion, et de la saisir sans hésiter dès qu’elle se présenterait. C’était comme si, au cours de toutes ces journées où elle était sortie en mer avec lui, elle s’était toujours ennuyée, et qu’elle n’y était allée qu’en l’absence d’une meilleure compagnie.

D’après Alberto Moravia, *Agostino*.

## Thème

Vingt candidats ont participé à cette épreuve, les notes attribuées allant de 16 à 0,5. Le texte proposé, tiré d’un roman de Pierre Loti (*Le Roman d’un enfant*, 1890) présentait quelques difficultés d’ordre lexical, demandait parfois des choix de traduction bien réfléchis et mettait à l’épreuve, naturellement, la connaissance de la grammaire fondamentale de l’italien. Si le jury n’a pas lu de copies vraiment excellentes (à l’exception peut-être d’une seule), le niveau général a été néanmoins relativement satisfaisant, le nombre de copies vraiment mauvaises étant limité.

En dehors des fautes d’orthographe (*spechio*, *privileggio*, *chiachierare* etc.), des traductions maladroites (*con tanta volontà* pour “résolument”, *nel momento della sua giovinezza* pour “au temps de sa jeunesse”, etc.) et des fautes grammaticales les plus “ordinaires” (*era potuto coprirla*, *era dovuto essere traslocata*, *si ne provevano*, *ne si provava*, *educare suo secondo figlio* etc), le jury a dû sanctionner une série de barbarismes, de contresens et de non-sens révélateurs d’une maîtrise insuffisante de l’italien, et parfois même d’une compréhension incertaine du texte français. Si les relatives difficultés lexicales qui se concentraient dans deux ou trois passages du texte pouvaient justifier quelques hésitations, elles n’autorisaient certainement pas les solutions linguistiquement absurdes que d’aucuns ont adoptées (*grandi armature di lastra verde*, *ornamenti di gallone verde*, *cigli di nastro verde*, *orrecchi di rubano* ou *grande triscie di rubano* pour “grandes coques de ruban vert”; *cuffiato con un cappello dell’anziano tempo* ou *pettinata con una ciuffà alla moda anziana* pour “coiffée d’un bonnet de l’ancien temps”). Des solutions fantaisistes ont d’ailleurs été proposées même pour traduire des expressions qui auraient dû être inoffensives (*pazzezza* pour “folie”, *capelleria* pour “cheveux”, *altrettanto più strano* pour “d’autant plus singulier”). Dans deux ou trois copies, l’accumulation de ce genre de fautes faisait penser à une traduction fournie par un candidat à l’italophonie improvisée. Neuf copies ont toutefois atteint ou dépassé la moyenne, deux s’en approchant. L’impression générale du jury a donc été assez positive.

## Traduction proposée

La camera dove questo accadeva aveva dovuto essere arredata verso il 1805, quando si era sposata la povera vecchissima nonna che ci abitava ancora e che, quella sera, seduta sulla sua poltrona di foggia Direttorio, cantava da sola senza badare a noi.

Confusamente me ne ricordo, di quella nonna, perché la sua morte è sopraggiunta poco dopo quel giorno. E dato che non incontrerò quasi neanche più la sua immagine viva nel corso di questi appunti, apro qui una parentesi per lei.

Pare che un tempo, in mezzo ad ogni sorta di traversie, fosse stata una valorosa e ammirevole madre. Dopo rovesci come se ne subivano in quei tempi, avendo perduto suo marito molto giovane alla battaglia di Trafalgar, e poi il figlio maggiore nel naufragio della *Medusa*, si era messa risolutamente a lavorare per tirare su il suo secondo figlio - mio padre - fino al momento in cui lui aveva potuto in cambio circondarla di cure e benessere. Verso gli ottant'anni (che non erano lontani dallo scoccare quando venni al mondo) l'infanzia senile aveva improvvisamente stroncato la sua intelligenza; l'ho quindi praticamente conosciuta solo così, le idee smarrite, lo spirito assente. Si fermava a lungo davanti a un certo specchio, per chiacchierare, col tono più cortese, con il suo riflesso che chiamava "la mia buona vicina", o "il mio caro vicino". Ma la sua follia consisteva soprattutto nel cantare con esaltazione eccessiva la *Marsigliese*, la *Parigina*, il *Canto della partenza*, tutti i grandi inni di transizione che, al tempo della sua gioventù, avevano appassionato la Francia; tuttavia era stata molto calma, in quelle epoche agitate, occupandosi solo della sua casa e di suo figlio - e si trovava tanto più singolare quest'eco tardiva delle grandi bufere di allora, risvegliata in fondo alla sua testa nel momento in cui si compiva per lei il nero mistero della disorganizzazione finale. Mi divertivo molto ad ascoltarla; spesso ne ridevo, - benché senza canzonarla in modo irriverente, - e mai ella mi faceva paura, perché era rimasta assolutamente bella: lineamenti fini e regolari, lo sguardo dolcissimo, magnifici capelli appena bianchi, e, sulle guance, quei delicati colori di rosa secca che i vecchi della sua generazione avevano spesso il privilegio di conservare. Non so che di modesto, di discreto, di candidamente onesto era in tutta la sua personcina ancora graziosa, che rivedo più spesso avvolta in uno scialle di cachemire rosso e con la testa coperta da una cuffia del tempo antico, con grandi fiocchi di nastro verde.

Oral

### Explication de texte sur programme (LV1)

Cinq candidates admissibles ont tiré au sort les textes suivants: Petrarca, *Canzoniere*, 35; Vasari, *Le vite...*, "Giovanni Cimabue", depuis le début jusqu'à "...et utile certo grandissimo"; Vasari, *Le vite...*, "Michelangelo Buonarroti Fiorentino", de "Onde, scoperto questo Giudizio..." jusqu'à "...che per lui non furono dipinti"; Collodi, *Pinocchio*, chap. 19, de "Preso allora dalla disperazione..." jusqu'à la fin; Erri De Luca, *Montedidio*, p. 65-66 de l'édition Feltrinelli, de "Il resto me lo racconta il giorno dopo..." jusqu'à "...e non mi fa salire ai lavatoi". Les notes obtenues ont été respectivement: 13; 9; 12; 15; 14.

Comme chaque année, il faut rappeler que le candidat doit s'attacher à analyser précisément le texte, et non pas s'en servir comme d'un prétexte, d'un moyen de faire part au jury de l'étendue de ses connaissances sur l'œuvre. Cela implique notamment de bannir les introductions trop longues, qui présentent la biographie de l'auteur et une interprétation générale de son œuvre. Il est en revanche utile et souhaitable de faire appel à d'autres passages, lorsqu'ils servent à éclairer le texte

ou lorsqu'ils permettent de montrer son importance dans l'économie générale du livre – ce que d'ailleurs certaines candidates ont su faire très intelligemment.

Les textes proposés peuvent avoir des longueurs variées : il est bien évident que l'on n'utilisera pas les mêmes critères pour juger de l'analyse d'un sonnet de Pétrarque ou de l'explication de deux longues pages des *Vite* de Vasari. Dans le second cas, on attend aussi du candidat qu'il fasse preuve d'esprit de synthèse, qu'il rende compte des principaux aspects thématiques du texte, et qu'il sache en repérer les éléments discursifs et descriptifs les plus saillants. Les candidats doivent aussi savoir que le jury est conscient des difficultés particulières que présentent certains textes longs et touffus, et qu'il en tient compte dans la notation.

Après environ vingt minutes d'explication, le candidat doit répondre aux questions du jury pendant une dizaine de minutes. On rappellera qu'il est particulièrement important d'écouter attentivement les questions, et que l'on peut à bon droit s'accorder quelques secondes de réflexion ; répondant de façon précipitée et sans réfléchir, une candidate a donné l'impression d'être peu ouverte à l'échange et au dialogue.

La langue est bien sûr prise en compte. Le niveau général était relativement satisfaisant, mais nous recommandons aux futurs candidats d'être plus vigilants sur les voyelles finales, marquant le genre et le nombre (fautes constatées : “le arti italiano”, “diverse fantasia”, “più brevo”, “l'origina”, “il parallele”, “nelle frase”...).

### Analyse de texte hors programme LV1

Cinq candidats se sont présentés à cette épreuve, les notes attribuées allant de 10 à 16. Les textes tirés étaient des articles extraits de la presse italienne (*La Stampa*, *La Repubblica*), portant sur des débats liés à l'actualité politique et culturelle ainsi que sur des phénomènes de société. Les prestations des candidats ont été plutôt satisfaisantes dans l'ensemble : presque tous parlaient un italien correct et relativement fluide (en dehors de quelques fautes lexicales ou d'accent, comme *necrologia* pour *necrològio*, *elogiosa*, *anacronico* pour *anacronistico*, *ambiti* pour *àmbiti*, *superficiè*, *inerzia* etc), et proposaient des analyses de texte structurées et convaincantes ou du moins plausibles (même si le niveau de culture générale laisse un peu à désirer : Croce a été étiqueté comme un philosophe du XIX<sup>e</sup> siècle...). Une candidate ayant dû commenter un article qui évoquait les conditions difficiles de l'école publique en Italie a fourni une prestation où le pathos juvénile l'emportait sur l'analyse de la structure, du langage et de l'idéologie du texte. Le jury se félicite, en revanche, de la disponibilité au dialogue qu'ont montrée les candidats de cette année, ce qui leur a permis de préciser ou corriger leur commentaire et de faire preuve d'une attitude d'écoute intelligente qui sera précieuse pour de futurs enseignants.

### Analyse de texte hors programme LV2, Lettres et Arts, Sciences sociales

Les conditions et modalités de passage sont les mêmes que pour l'oral LV1 (les textes étaient tirés de *L'Espresso*, *Il mondo*, *La Stampa*). Les résultats ont été inégaux pour les candidats en LV2, dont certains ont fourni une prestation honorable, d'autres sont restés loin de la moyenne, une maîtrise très insuffisante de l'italien les handicapant lourdement. A cela s'est ajouté parfois une méconnaissance presque totale de l'actualité italienne (une candidate n'avait jamais entendu parler de l'entreprise Parmalat, qu'elle prononçait tour à tour *paràma* ou *parmàla*) ou une attitude inhibée face aux questions du jury (qui pourtant s'efforce d'être aussi bienveillant que possible).

La candidate en Lettres et arts et le candidat en Science sociales ont par ailleurs fourni de bonnes prestations, malgré (dans le dernier cas) les limites de la maîtrise de l'italien.



## Polonais

Écrit

Version

Le texte proposé cette année était tiré d'une nouvelle récente de Pawel Huelle, écrivain contemporain bien connu de tous ceux qui portent un intérêt à la culture polonaise. Il ne présentait pas de difficulté particulière sur le plan lexical, ni sur celui de la syntaxe, si ce n'est la présence de quelques phrases un peu longues. Pour réussir l'épreuve avec succès, il fallait toutefois tenir compte du fait que cette page, écrite à la première personne et évoquant un amour d'enfance du narrateur, tentait de restituer le point de vue de l'enfant sur une jeune fille plus âgée et inaccessible. A cette voix enfantine, qui n'est bien sûr qu'un artifice, le texte doit toute sa poésie.

Le jury a eu à corriger deux copies de qualité très inégale. Il ne peut que se féliciter de l'excellent niveau de l'une d'elles, qui témoignait d'une parfaite connaissance et maîtrise du polonais comme du français. Il a pu déplorer quelques lourdeurs ainsi qu'un certain nombre de faux-sens très légers : « établissement » au lieu de « bâtiment » pour « gmach », « tableau » pour « tablica » qui désignait en l'occurrence la plaque avec le nom du lycée, « étang » pour « sadzawka » qui signifie « bassin » (ce que le candidat aurait pu deviner puisque la chose en question se trouvait dans un jardin). Il s'agit sans doute là bien plus d'inattention que de réelles failles dans la connaissance du polonais. Quelques lourdeurs stylistiques ont par ailleurs pu faire légèrement baisser la note de cette copie excellente dans l'ensemble, qui proposait aussi quelques solutions judicieuses pour traduire certaines tournures idiomatiques. La moins bonne des deux copies a en revanche étonné le jury à la fois par la méconnaissance de la langue polonaise et par la faible qualité du français dont elle faisait preuve. Ainsi par exemple les « petits rochers » (« skalki ») agrémentant le bassin se sont transformés en « mosaïque » ; le « rêve », en « paradis », les lunettes de moto (« gogle ») en « gants ». Nous n'insisterons pas sur le fait qu'il s'agit là d'un vocabulaire courant dont on ne peut admettre l'ignorance. L'auteur de cette copie ne s'est pas montré capable de rétablir en français la concordance des temps, écueil bien connu lors du passage du polonais en français et auquel ceux qui se livrent à ce genre d'exercices devraient être attentifs. De nombreuses maladresses stylistiques (notamment dans la traduction des phrases énumératives) ainsi que plusieurs fautes d'orthographe (fautes d'accord mais aussi « apercevoir », « hillard »...) ont parachevé la mauvaise impression d'ensemble. Faut-il rappeler enfin que les noms de rue, ainsi que les noms propres, ne doivent pas être traduits ?

Le jury ne saurait donc trop conseiller aux candidats de commencer l'épreuve par une lecture attentive du texte, qui permettra sans aucun doute de lever les difficultés et les ambiguïtés lexicales, ainsi que de définir le ton du texte afin de puiser les mots et les tournures dans le registre approprié. On leur recommandera également de veiller constamment à la correction et à l'élégance du français, et enfin, de finir par une relecture tout aussi attentive de la traduction, afin d'en éliminer les fautes d'orthographe.

### Traduction proposée

Quelques jours plus tard je rencontrai Basia dans la cour de notre école. Sur la manche de son corsage blanc était cousu l'insigne rouge du lycée. Elle tenait dans ses mains un livre qu'elle feuilletait lentement de ses doigts fins tout en se promenant le long du mur. C'était le premier tome des

*Cendres*. Je ne sais ce qui me plaisait le plus : son bronzage couleur de pêche, sa tresse sombre, presque bleu marine, ses doigts tournant les pages du livre ou bien le simple fait qu'elle lisait pendant la récréation, concentrée et absente. Je voulais être près d'elle. J'avais envie de toucher sa longue tresse et la peau couleur de pêche de son épaule, j'aurais voulu savoir de quoi parlait son livre, lui demander si elle aimait les mobylettes, si elle préférait la plage de Jelitkowo ou celle de Brzezno, si elle collectionnait les disques, non pas les cartes postales, mais les sérieux vinyles noirs, ainsi que Jazz. Pourtant je ne lui demandai rien. L'insigne cousue sur ma manche était bleu, comme tous les insignes des collègues, je ne lisais pas *Les Cendres*, et l'aile gauche du bâtiment, où Basia disparut après la sonnerie, m'était inaccessible. Un abîme nous séparait et cette découverte soudaine emplît mon cœur d'amertume. Par chance pas complètement. Une place y était restée pour la foi et l'espoir qu'un jour elle finirait quand même par me remarquer.

Désormais, tous les jours après la classe, j'attendais sous la plaque Youri Gagarine et dès qu'elle apparaissait je lui emboîtai le pas jusque chez elle. Elle habitait dans une vieille villa allemande à côté de Polanki. Lorsqu'elle disparaissait derrière le portail en fer couvert de vigne sauvage, je distinguais un gazon bien tondu et un petit bassin. A côté de la maison où nous louions notre appartement, il n'y avait ni gazon, ni bassin décoré de petits rochers.

« Elle habite comme au paradis, me disais-je en silence. Voilà pourquoi elle ne veut pas lever les yeux sur moi. »

Après tout elle savait que je la suivais. Pourtant, jamais elle ne ralentit le pas, ne se retourna pour regarder en arrière, ne dit un seul mot. Je commençais à me décourager. Mais j'étais incapable de renoncer.

Il ne restait plus que quelques jours jusqu'au début des vacances. J'espérais que quelque chose allait arriver. Et en effet, un samedi, alors que la grille en fer me déroba la vue du jardin et que je me tenais, comme d'habitude, debout sur le trottoir afin de conserver l'image du miroir de l'eau où se reflétaient les lis d'eau, les fleurs alpines et la longue tresse noire, un Jazz radieux surgit sur sa mobylette. Il portait un élégant blouson de motard, de véritables lunettes de rallye et une chemise en flanelle rayée aux manches retroussées.

« Demandez et l'on vous donnera, dit-il. On drague ? »

« Qu'est-ce que tu racontes, Jazz, ai-je répondu, en haussant les épaules, c'est juste comme ça, pour tuer le temps. »

## Thème

Un candidat a composé cette année en thème polonais. Le texte proposé était tiré du roman de Georges Perec, *Un homme qui dort*. En dépit de sa simplicité apparente ce texte exigeait des connaissances solides en matière de vocabulaire. Les phrases, malgré leur structure facile, ne se laissaient pas transposer en polonais telles quelles.

La copie a dans l'ensemble produit une impression très favorable. On peut déplorer un certain nombre de « mal dit » : ainsi le candidat n'a pas toujours su trouver les termes appropriés pour traduire les différents bruits que le personnage de Perec entend de son lit (« gwar » est par exemple mal venu pour désigner le bruit produit par les voitures) On regrettera une certaine propension au calque : « zostajesz w łóżku » pour « tu restes au lit », alors que le polonais dira plus naturellement « leżysz w łóżku » ; de même « arriver à l'heure » se dit « zdażyć », « stanąć na czas » et ne doit pas être traduit littéralement ainsi que le fait le candidat (« przyjsc na dana godzine ») ; pour « tu ne diras pas... », étant donné qu'il s'agit d'une épreuve écrite, on préférera « nie napiszesz » au lieu de « nie powiesz » ; de même une « épreuve écrite » est un « egzamin pisemny » et non « pisemne zadanie » (qui signifierait plutôt « devoir écrit »). L'« Autre » de « la connaissance de l'Autre » devra être tra-

duit par « Inny » et non « Drugi ». On déplorera la présence de quelques barbarismes : « mlekarz » au lieu de « mleczarz », « myślicielsko », « trąbnięcie ». On conseillera au candidat de revoir l'utilisation des cas, notamment de l'instrumental dont il a une certaine tendance à abuser : lorsque l'agent d'une action est un être humain, l'instrumental ne peut être employé (on dira donc « obudzony przez mleczary » et non « mleczarzami »). En revanche le verbe « napęlniać się » se construit bien avec un instrumental et non un génitif.

Dans l'ensemble cependant, la copie fait état d'un nombre réduit de fautes. Le candidat a su, la plupart du temps, rendre le ton du texte et faire preuve d'une aisance certaine et de beaucoup de naturel dans le maniement du polonais.

### Traduction proposée

Później nadchodzi dzień twojego egzaminu, a ty nie wstajesz z łóżka. Nie jest to czynność przemyślana, zresztą w ogóle nie jest to czynność, tylko brak czynności, czynność, której nie wykonujesz, czynności, których unikasz. Położyłeś się wcześniej, spałeś spokojnie, budzik był nastawiony, usłyszałeś jak dzwoni, czekałeś, aż zadzwoni, co najmniej od kilku minut, zbudzony już przez upał, lub światło, lub hałas robiony przez mleczarzy, śmieciarzy, albo czekanie.

Budzik dzwoni, nie ruszasz się, leżysz w łóżku, ponownie zamykasz oczy. Budziki zaczynają dzwonić w sąsiednich pokojach. Słyszysz szum wody, zamykanie drzwi, śpieszne kroki na schodach. Ulica Saint-Honoré wypełnia się odgłosami samochodów, piskiem opon, zgrzytaniem skrzyń biegów, krótkimi dźwiękami klaksonów. Okiennice zamykają się z trzaskiem, sprzedawcy podnoszą żelazne kurtyny.

Nie ruszasz się. Nie ruszysz się. Ktoś inny, jakiś bliźniaczy stwór, sobowtór widmowy i skrupulatny, być może wykonuje za ciebie te czynności, których ty już nie wykonujesz : wstaje, myje się, goli, ubiera, wychodzi. Pozwalasz mu zbiec po schodach, pędzić po ulicy, złapać autobus, stanąć na czas przed drzwiami sali, zdyszany, triumfujący. Dyplom Wyższych Studiów Socjologii Ogólnej. Pierwszy egzamin pisemny.

Wstajesz za późno. Tam, twarze wyrażające gorliwość lub znudzenie pochylają się w zamyśleniu nad pulpitemi. Spojrzenia twoich przyjaciół, być może niespokojne, biegną ku twojemu miejscu, które pozostaje wolne. Nie napiszesz na czterech, ani na ośmiu, ani na dwunastu stronach, tego co wiesz, tego co myślisz, tego co wiesz, że trzeba myśleć na temat alienacji, robotników, nowoczesności, ani rozrywek, białych kołnierzyków, ani automatyzacji, rozumienia innego, Marxa jako rywala Tocqueville'a, Webera jako wroga Lukacs'a. I tak nic byś nie napisał, ponieważ niewiele wiesz i nic nie myślisz. Twoje miejsce pozostaje puste. Nie zdobędziesz licencjatu, nie zaczniesz nigdy magisterium. Nie będziesz już studiować.

Przygotowujesz, jak co dzień, kubek rozpuszczalnej kawy, dodajesz, jak co dzień, kilka kropli słodkiego, skondensowanego mleka. Nie myjesz się, ledwie się ubierasz. W miednicy z różowego plastiku namaczasz trzy pary skarpet.



# Portugais

Écrit

Version

## Commentaire sur l'épreuve

Le texte ne présentait pas de difficultés majeures de compréhension mais exigeait une bonne connaissance du système verbal portugais, en particulier de l'usage du passé simple, du conditionnel, du futur et de l'imparfait du subjonctif qui n'ont pas exactement la même valeur que dans le système verbal français. Il fallait aussi savoir traduire les différents registres de langue, celui du narrateur et celui des personnages, le père et la mère, dont les discours étaient rapportés soit en style direct soit en style indirect libre.

Contrairement au français où l'usage de l'imparfait du subjonctif correspond à un registre de langue soutenue, l'usage de ce temps en portugais fait partie du registre de la langue orale courante exigé par la simple concordance des temps, aussi n'était-il pas souhaitable de traduire par un imparfait du subjonctif les ordres donnés par la mère à la bonne (qu'elle allât, qu'elle apportât etc). Une autre difficulté était la traduction du conditionnel et du futur dans des phrases qui exprimaient un doute, une hypothèse sur l'événement : *que seria?* (que pouvait-il bien se passer?); *será um boato* (ce doit être une rumeur).

Le récit du narrateur est au passé simple, temps qu'il convenait de garder en français, sauf dans les dialogues où il fallait bien évidemment traduire le passé simple portugais par un passé composé en français : « bien sûr que ça a été sérieux » et non pas « bien sûr que ce fut sérieux. »

La mère s'adresse à la bonne en utilisant la troisième personne du subjonctif présent ce qui excluait le tutoiement.

Les deux candidats qui ont composé ont révélé une bonne connaissance du portugais et les notes obtenues 13/20 et 12/20 montrent qu'ils ont, dans l'ensemble, assez bien réussi leur traduction. Nous avons laissé de côté les quelques expressions fautives, dues peut-être à des étourderies (orthographe, conjugaison, accord de participe passé), pour nous attacher aux réels problèmes de traduction que présentait ce texte. Il va sans dire que notre traduction est une proposition qui n'exclut pas d'autres choix possibles.

## Traduction proposée

Lorsque je me réveillai, une limpide clarté entra par la fenêtre dont j'avais oublié de fermer les volets. Mais ce qui m'avait réveillé, c'était un brouhaha venant de l'intérieur, de l'agitation, des éclats de voix dans toute la maison. Il était encore tôt, huit heures seulement. Mais je me sentais reposé, de bonne humeur, et je réagis, poussé par la curiosité. Que pouvait-il bien se passer? Je me levai pour aller voir. Ma mère faisait les cent pas dans le couloir, donnait des ordres à la bonne, qu'elle aille tout de suite à l'épicerie, vite, avant qu'elle ne ferme, si du moins elle était ouverte, qu'elle en rapporte des pommes de terre, de la morue, du riz, et du sel, surtout qu'elle n'oublie pas le

sel. La bonne se préparait à sortir, revenait sur ses pas pour ajouter dans sa mémoire encore une recommandation, encore un nom sur la liste. Mon père se contentait de dire qu'il fallait garder son calme, qu'on n'entendait rien, que ce ne devait être qu'une rumeur, qu'il fallait d'abord savoir ce qui s'était passé. C'est ce que je demandai. La réponse vint de ma mère, sur un ton dramatique : le boulanger avait apporté la nouvelle, il avait dit qu'il y avait eu une révolution. Mon père fit observer que s'il y en avait eu une, il n'y en avait plus, puisque tout était calme. La bonne semblait terrifiée à l'idée de la révolution, mais elle était impatiente de sortir, sous prétexte d'aller à l'épicerie, pour savoir de quoi il s'agissait. Ma mère répondait aux observations de mon père : - Il ne se souvenait donc plus de ce qu'était une révolution ? Il ne se souvenait plus que toutes les boutiques fermaient à cause des pillages ? Et la fois où ils étaient restés cinq jours sans pouvoir rien acheter nulle part. Il répondait que, justement, cette fois là, malgré les coups de feu et tout ce qui se passait dans la rue, l'épicier n'avait jamais manqué d'envoyer son pauvre commis pour demander si on avait besoin de quelque chose et apporter les courses.

- Mais qu'a dit le boulanger ?

- Qu'il y a eu une révolution cette nuit.

- Où ?

- Ici, à Lisbonne ! – et ma mère ajouta : Je m'attendais bien à ce que ça arrive un jour ou l'autre.

Ils en avaient assez de la paix et de la tranquillité, voilà tout. Et maintenant ça va être aussi infernal qu'avant.

- Mais on ne sait pas ce qui s'est vraiment passé, et tout est calme, on n'entend rien, ça doit être une rumeur. Où alors ça n'a pas été sérieux – disait mon père.

- Bien sûr que ça a été sérieux ! Ce genre de chose, c'est toujours très sérieux. Que personne ne sorte de la maison – et ma mère nous regardait fixement, mon père et moi –, parce que je ne veux pas me faire de souci, et puis toute seule ici, sans hommes à la maison. Jamais de la vie.

- Tu es folle ? Alors, je ne vais pas aller au bureau ?

A la porte, la servante hésitait. Ma mère lui lança un ordre : - Allez à l'épicerie, et en chemin demandez ce qui s'est passé – et elle sortit.

Mon père dit : - Il vaut mieux que je téléphone au bureau, pour savoir ce qui s'est passé, ce qu'il y a.

Jorge de Sena, *Sinais de fogo*.

## Russe

Écrit

Version

Vingt-deux candidats ont composé au titre de cette épreuve. Le russe était la spécialité de neuf d'entre eux, inscrits en série « Langues vivantes ». Les treize autres candidats (dix inscrits en série « Sciences humaines » et trois inscrits en série « Lettres et arts ») avaient choisi le russe comme langue vivante lors de leur inscription au concours d'entrée à l'ENS-LSH.

Les notes obtenues se répartissent comme suit :

- Série « Langues vivantes » : 03 ; 05 ; 08 ; 08 ; 12 ; 13 ; 13 ; 13 ; 13,5 (moyenne : 09,8)
- Série « Lettres et arts » : 00,5 ; 02 ; 12,5 (moyenne : 05)
- Série « Sciences humaines » : 00,5 ; 01 ; 03 ; 03 ; 03 ; 04 ; 05 ; 11 ; 14 ; 16 (moyenne : 06).

On a adopté le même principe que l'année dernière : un barème adouci a été appliqué aux treize spécialistes d'une autre discipline que le russe. Cependant, neuf de ces candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 5. Précisons que l'on a attribué la note de 00,5 aux deux candidats qui n'ont traduit qu'une très mince partie du texte, sans que la qualité compense d'ailleurs la médiocre quantité. Nous ne pouvons donc qu'insister sur ce qui avait déjà été dit l'année dernière : langue « rare » ne signifie pas bonne note systématique.

Les notes obtenues cette année amènent cependant d'autres remarques que ce simple rappel. En effet, si la moyenne des spécialistes reste supérieure à celle des non-spécialistes, les deux meilleures notes ont été obtenues cette année par des candidats inscrits en série « Sciences humaines ». Le faible écart entre 13,5 et 14 peut s'expliquer par la différence de barème, mais la copie qui a obtenu 16 en série « Sciences humaines » était indiscutablement meilleure que celle à qui l'on a attribué 13,5 en série « Langues vivantes ». Nous nous réjouissons qu'il y ait des historiens, des géographes et des philosophes bon russisants et connaisseurs de la Russie parce que nous espérons que ces futurs chercheurs trouveront dans cette aire culturelle un champ d'application fructueux pour leurs travaux. Toutefois, nous souhaitons qu'il n'y ait pas là l'amorce d'une tendance lourde, conséquence d'un effet de système.

En effet, contrairement à l'idée reçue selon laquelle le russe, langue « rare », serait la voie de la facilité, les candidats qui le choisissent comme spécialité au concours s'engagent sur un chemin ardu. L'ENS-LSH n'est pas une fin en soi ; il est essentiel d'en sortir dans de bonnes conditions, c'est-à-dire en ayant été admis à l'un des concours de recrutement de l'enseignement du second degré, agrégation ou CAPES. Un spécialiste de russe fait donc le pari en entrant à l'École d'être agrégé ou certifié dans les trois années qui suivent. La précarité du CAPES et de l'agrégation de russe, désormais ouverts un an sur deux « en alternance », et le très petit nombre de postes offert à ces concours peuvent légitimement conduire des élèves solides à choisir une porte moins étroite qui leur laisse la possibilité de retrouver la Russie en tant que chercheurs.

Il ne nous semble pas très significatif de dresser la liste des contresens qui parsèment les copies auxquelles ont été attribuées les notes les plus basses. Nous nous bornerons donc à en citer un ou deux pour montrer à quel point ces traductions sont éloignées du texte d'origine. Ainsi « *Čto, kazalos' by, moglo byt' prošče togo, čto uže bylo ?* » a été traduit par « Qu'est-ce qui, semblait-il, pouvait être plus singulier que tout le reste ? » et « *Ved' ne nado sozdavat' nevidannogo* » par « Bien entendu, il ne fallait pas créer ce qu'il ne fallait pas voir ». C'est par une accumulation de

contresens, voire parfois de non-sens, de ce type que s'expliquent les notes les plus basses obtenues par certaines copies.

Le texte proposé ne présentait pas de grosses difficultés de vocabulaire. En revanche, il nécessitait une lecture minutieuse.

Sur le plan grammatical tout d'abord, les candidats ont souvent été déroutés par le style indirect libre qui impliquait pour le français le rétablissement de la concordance des temps : ainsi par exemple « *ona kstati umeet ladiť s ljud'mi* » ne devait pas être traduit au présent. Nombre d'entre eux ont oublié que si « *s nim* » désigne en russe exclusivement un masculin ou un neutre et « *ee [umu]* » exclusivement un féminin, le pronom personnel « lui » a en français un genre ambigu, tandis que l'adjectif possessif « son » n'indique rien sur le genre du possesseur. Il fallait donc que la traduction lève ces ambiguïtés, sous peine de brouiller la compréhension du texte.

Sur le plan lexical, nous signalerons à titre d'exemples quelques méconnaissances surprenantes.

Le mot « *gosudarstvo* » (« Etat ») a été très souvent traduit par « gouvernement », confusion particulièrement inopportune pour qui aspire à entrer dans la fonction publique.

La phrase « *I tut-to zaključalas' tajna* » a souvent donné lieu à des traductions voisines de « Le mystère se refermait sur lui-même ».

Les termes de « milicien » et de « vigile » ont été considérés comme erronés pour traduire « *milicioner* ». La version requiert une connaissance précise du lexique français, dans la connotation comme dans la dénotation. Pour étrange que cela paraisse aux francophones, un dictionnaire unilingue français est un outil indispensable si l'on veut progresser dans cet exercice.

Enfin, le mot « *oxota* » a posé aux candidats des difficultés auxquelles le jury ne s'attendait pas. De nombreuses copies l'ont traduit par « chasse » sans se soucier de l'incohérence que cela donnait à la phrase. Cette incohérence aurait dû les mettre sur la trace de l'adverbe « *oxotno* ». Le jury a vu dans « chasse » un contresens et dans « plaisir » un faux-sens.

D'autres passages du texte permettaient d'apprécier plus finement les compétences des candidats en matière de traduction. Ainsi, il fallait prêter attention à la traduction des adjectifs neutres substantivés dont les sens étaient soit voisins (*novogo / nebyvalogo, staroe / byloe*), soit opposés (*novogo / starogo, nebyvalogo / byloe*). De même, le jeu des préverbes (*sooruženiem / peresooružayet, sozdaniem / peresozdaet*) devait apparaître dans la traduction. Le jury a bien sûr apprécié les trouvailles heureuses, mais il a également été sensible aux tentatives parfois un peu malhabiles qui reflétaient une bonne qualité de lecture du texte. On pense notamment ici à tous les candidats qui ont traduit « *v svoem podpol'e* » par « dans son souterrain » ; la formulation est maladroite car peu claire pour un lecteur français, mais elle témoigne d'une connaissance de la culture russe qui mérite d'être saluée.

Soulignons également que si l'expression « *moskovskaja oxranka nakanune Fevralja* » a été curieusement traduite dans une copie par « conservé à Moscou sous l'ombre de Fevralia », plusieurs candidats l'ont bien comprise et correctement traduite, soit en transcrivant « *oxranka* » par « Okhrana », soit en l'interprétant comme « police politique ». Un candidat a même poussé la précision jusqu'à transcrire dans sa traduction et expliquer dans une note de bas de page. Si le jury a choisi la glose dans sa propre traduction en considérant que le lecteur français d'un texte littéraire ne sait pas forcément ce qu'est l'Okhrana, il a naturellement accepté la transcription lorsque celle-ci était correcte : on a récusé une « *Okpana* » qui mêlait lettres cyrilliques et latines.

Enfin, l'expression « *neprikosnovennyj zapas* » était d'autant plus délicate à traduire qu'elle éclaire la situation de l'historien durant la période soviétique et montre combien l'incompréhension à laquelle se heurte Olga Vassilievna face aux recherches de son mari est de nature idéologique.



Cette expression a un sens technique, elle désigne une « réserve de précaution », que l'on ne doit pas entamer ; on a donc accepté les traductions qui allaient dans ce sens, même si elles étaient parfois un peu lourdes (« réserve intouchable », « réserve à laquelle on ne doit pas toucher »). Par ailleurs, l'adjectif « *neprikosnovennyj* » renvoie également aux notions juridiques d'inviolabilité et d'immunité ; aussi a-t-on considéré comme recevables les traductions de « *neprikosnovennyj* » par « intangible » ou « inviolable », même si, en français, ces adjectifs qualifient essentiellement des abstraits ou des lieux. Toutefois, on a voulu tenter de refléter dans la proposition de traduction les différentes connotations du russe, et c'est pourquoi l'on a choisi la notion de « sauvegarde ».

### Proposition de traduction

Elle ne parvenait pas à comprendre ce qui arrivait à Sérioja. Non pas qu'elle fût accaparée par son travail, par le laboratoire et les relations complexes qui existaient dans son univers comme partout ; d'ailleurs, elle savait vivre en bonne entente avec les gens et les difficultés ne lui faisaient pas peur. Non, mais la spécialité de Sérioja lui semblait être un curieux mélange de simplicité et de mystère. Que pouvait-il apparemment y avoir de plus simple que ce qui avait déjà existé ? Toute science a pour préoccupation d'aller de l'avant, de construire du nouveau, de créer ce qui n'existe pas ; seul le domaine de Sérioja, l'histoire, reconstruisait l'ancien, recréait le passé. Olga Vassilievna voyait l'histoire comme une immense file d'attente sans fin, où venaient les uns derrière les autres les époques, les Etats, les grands hommes, les rois, les grands capitaines, les révolutionnaires ; la tâche de l'historien avait quelque chose de celle du policier qui venait les jours de première maintenir l'ordre à la caisse du cinéma « Le Progrès ». Il devait veiller à ce que les époques et les Etats ne se mélangent pas et n'échangent pas leurs places, à ce que les grands hommes ne resquillent pas, ne fassent pas d'esclandre et ne cherchent pas à prendre avant leur tour leur billet pour l'immortalité...

Mais cette simple fonction de police causait bien du tourment à Sérioja. Là était le mystère qu'elle ne parvenait pas à percer. Pourquoi ne pas passer deux, trois ou cinq mois dans les archives, s'appliquer autant de temps qu'il le fallait à extraire de cette gigantesque file d'attente tout ce qui concernait la police politique de Moscou à la veille de la révolution de Février, pour exploiter ensuite consciencieusement ces éléments ? Il n'avait pas besoin de créer de l'inédit. Ce n'était pas comme le stimulateur biologique de compatibilité (SBC) sur lequel Andreï Ivanovitch et elle s'échinaient. Eux, ils essayaient d'inventer quelque chose qui n'avait encore jamais existé nulle part au monde, ni en Amérique, ni au Japon, ni dans la Grèce antique, ni en Egypte. Serioja était du matin au soir aux archives. Il avait rempli trente-six gros cahiers de notes. Trente-six ! Elle en avait fait récemment le compte exact. Et pourtant, il lui manquait toujours quelque chose, une dernière étude à faire, une dernière expérience ; ou bien étaient-ce la passion, l'appétit qui lui manquaient ?...

[...]

Sans parvenir à imaginer tout à fait l'ampleur et la nature du travail qu'il avait en tête, elle soupçonnait de plus en plus souvent qu'il s'était attelé à une entreprise démesurée, sans limite. [...] Il ne lui parlait pas sérieusement de son travail, ou plutôt il ne lui dévoilait jamais le fond de sa pensée ; elle sentait bien qu'il gardait certaines de ses idées enfouies au plus profond de lui-même, comme une réserve que l'on sauvegarde.

Iouri Trifonov  
*Une autre vie, 1975*

## Thème

Le jury a eu le plaisir de constater que cette année encore neuf candidats avaient composé en thème (épreuve de spécialité), et que, malgré la crise de l'enseignement du russe dans le secondaire que nous connaissons, le nombre de candidats au concours d'entrée à l'ENS-LSH se maintient.

Cependant on déplorera un niveau d'ensemble assez moyen cette année, puisque les notes des neuf copies vont de 10,5 à 04. Les deux meilleures copies n'ont pu être notées que 10,5. Deux autres copies notées 10 et une notée 09,5 restent assez décevantes du fait de l'abondance de fautes de construction et de flexion : « кусочком дерева », « он никогда тот же самый », « не может делать по-другому, чем... », « на этот момент », « при ней у Лаллы », « довольно любит », « на левом уху », « сорванные (брюки) », « не совсем похож на себя », « никак освободиться », « становится », « невежливо захватил », « великом лестнице ». Deux copies ont obtenu 06,5 et, les deux plus mauvaises 04, accumulaient barbarismes, solécismes et non-sens et montraient une maîtrise nettement insuffisante de la morphologie et de la syntaxe russe. La moyenne de l'ensemble est de 07,8.

Le texte proposé aux candidats, un texte littéraire, tiré du roman de J.M Le Clézio intitulé *Désert*, était très semblable à celui de l'année précédente. Ce texte, composé de phrases courtes, jouait sur les mêmes registres - factuel, voire familier lors de la restitution du langage de jeunes enfants, et descriptif (portrait de Radicz). On attendait des candidats qu'ils se montrent sensibles à ces choix stylistiques de l'auteur et qu'ils traduisent le texte dans la même tonalité de langue simple, quotidienne et familière, sans tomber dans une emphase inappropriée (« зреницы » pour « глаза », « взором », « потупил веки »).

Ce texte, choisi parce qu'il ne comportait aucun problème majeur de syntaxe ni de vocabulaire, était un peu plus court que celui de l'an dernier (439 mots contre 459 en 2003). Il ne comportait qu'une seule difficulté lexicale, la traduction de « encoignure de porte », que certains candidats ont surmontée en traduisant par « сидел у двери, в углу » ou « прижавшись телом к углу, он сидел у двери ». Quant au mot « incisives », il suffisait de traduire par « острые зубы », le terme « резцы », très peu usité, étant d'une précision inutile dans le texte.

Ce texte a pourtant révélé une extrême pauvreté des ressources lexicales des candidats. Nous voudrions rappeler, que l'exercice de thème à un niveau de Bac+2, est impossible sans un minimum de bagage lexical et qu'il semble étonnant que les candidats ignorent des mots simples comme « orange » (traduit par « оранжа », « апфелсин »), ou « chaussette » (traduit par « тряпочки »), « pantalon » (traduit par « трусы »), « escalier » (traduit par « корридор »), « anneau » (traduit par « колесо »), « veston » (traduit par « пальто »).

Il ne s'agit pas d'entrer dans le débat des candidats russophones et non russophones (rappelons que les deux précédentes agrégées de l'Ecole n'étaient pas des russophones), mais de faire preuve de davantage de rigueur et d'attention, indispensables à ce niveau d'études.

Les copies ont été évaluées selon un système de points-fautes, selon trois niveaux de gravité.

Les erreurs les moins graves comprennent par exemple les légers faux-sens et approximations lexicales (« куском дерева на полу », « он протянул рукой » « скрывается от ветра », « тёмная кожа », « он хорошо относится (к Лалле) », « безумные истории », « кивнул головой », « веткой »; les transcriptions erronées des noms propres : « Ляля », « Радикс » (« Радиз » et « Радис » ont été acceptés) ; les calques mineurs : « тонкого дождя », (« мелкого дождя » a été accepté), « заблудился в мечте », « тугие и чёрные волосы ».

La deuxième catégorie de fautes inclut les gros faux-sens « она ему нравится », (« он хорошо к ней относится » a été toléré), « обычного взгляда », « унесла это на обед », « захватил апельсин » ( au lieu de « схватил »), « Лалла проговорила, что читать не умест », « рванные брюки нанесённые до шнура », « потянул руку » (au lieu de « протянул »), « сорванные брюки », « насыпанных пятнами »; les maladresses syntaxiques (« не может делать иначе, чем засмеяться с ним », « невозможно было читать многого в его глазах », « которые выглядят как тень », « то, что значил этот взгляд так, как у животных », « он показал удивленный вид », « мимо вокзала » (au lieu de « возле »), « заблудился » au lieu de « заблудился »; les tournures idiomatiques employées à mauvais escient (« тебе же не холодно », « как бы у животного в глазах »).

Les erreurs les plus lourdes comprennent les fautes de grammaire et de déclinaison (« прекрасный улыбок », « левой ухе », « качнул голова », « кусок хлеба и апельсин, которых ... », « кроме кусочки хлеба », « покачал голову », « в других днях », « в угле »; « при ней у Лаллы », « на слевом ухе », « один над другом », « что себя зовут Радиез », « совсем нет как », « спросила него », « на великом лестнице », « целые часа ») ; les fautes d'orthographe grammaticales (« уси »); les barbarismes (« пехотым », « загарной », « становливается », « крельцо », « мужскином парчике », « веселён », « сидяющим », « кожных », « свещают ») ; les fautes de syntaxe graves (« в улице », « встречала его по улицам », « в лестнице », « над землёй »).

Les non-sens (« он никогда не совсем похож на себя », « не является совсем по-одному », « вовремя он расскажет ») ; les fautes d'aspect et de verbes de mouvement (« было невозможно читать », « не благодарив », « он протягивал руку », « качнул головой », « нравится встретить его », « каждый раз он чуть-чуть изменился », « качнул », « часто его увидела », « он идёт босиком », « он посмотрел на неё и не опускал глаза », « надел », « не говоря спасибо », « будет засмеиваться »).

### Les difficultés du thème étaient

- Ligne 7 : attention au gallicisme. Le russe donne au verbe un complément de manière ou d'instrument : ex : « Пожимать плечами », et ici « покачал головой ». « кивать/кивнуть » plus souvent en signe d'approbation, « качать/покачать » plus souvent en signe de désapprobation.

- Ligne 10 : « Il a pris l'orange brusquement » : penser à dire en russe les choses plus concrètement qu'en français : le russe dit « жадно есть » et dispose d'un verbe qui signifie « prendre brusquement » (« схватить »).

- Ligne 9 : penser à avoir recours aux verbes dont on dispose en russe, comme « прихватила », même si « взяла с собой » est correct.

- Ligne 11 : « Ensuite elle l'a revu souvent », traduire par « он часто встречался ей ».

- Ligne 12 : « quand le temps le permettait » : traduire par « когда позволяла погода » serait un calque du français ; celui-ci a une tendance plus elliptique que le russe qui précisera « когда погода была хорошая ».

- Ligne 13 : « sans faire attention aux gens » : « не обращая внимания на людей » : le russe sera là encore plus précis et dira « прохожих ».

« Mais il aime bien Lalla, peut-être à cause de l'orange » : « она ему нравится » est un faux-sens, mais « хорошо к ней относится » a été toléré. Si « из-за » indique traditionnellement une cause négative, l'usage actuel tend à gommer cette distinction. On pouvait contourner cette difficulté, comme l'ont fait certains candidats en traduisant « Но Лаллу он любит, потому что она дала ему апельсин ».

- Ligne 14 : attention au gallicisme (« показался удивлённым ») : « mais il eut l'air étonné » ne peut se traduire que par « удивился ».

- Ligne 17 : « et il prétend que c'est de l'or ». Penser à « будто » pour introduire la nuance de doute.
- Ligne 18 : « enfilés les uns par-dessus les autres » : « натянутые » est correct, mais on dispose en russe d'un terme familier qui correspond à la tonalité stylistique du texte : « напялить ».  
Mais il est pauvrement vêtu : Pour éviter la répétition du verbe « носить » penser à la construction synonyme « ходить в » qui implique aussi la répétition de l'action.
- Ligne 19 : « un veston d'homme trop grand pour lui » : « велик » n'est pas grammaticalement incorrect, mais l'usage renforcera volontiers la forme courte par « слишком ».
- Ligne 19 : « Il est pieds nus » : attention à l'expression « ходить босиком » qui signifie « être pieds-nus » et conduirait à un faux sens, il fallait penser à « носить обувь на босу ногу ».
- Ligne 25 : La transcription du nom de l'auteur, J.M. Le Clézio, doit se faire par « ё » : « Ле Клезё », qui est la seule norme productive pour les noms qui n'ont pas de notoriété. La transcription « Ле Клезио » a néanmoins été acceptée.

### Traduction proposée

Вот здесь она и увидела впервые Радича. Он сидел у входа в подъезд, забившись в угол, кое-как укрываясь от ветра и моросившего дождя. Казалось, он сильно озяб и, когда Лалла подошла к нему, он посмотрел на неё странным взглядом, совсем не так, как смотрят обычно мальчишки на девочек. Он смотрел на неё, не опуская глаз, и в этом взгляде, как в глазах у животных, нельзя было что-либо угадать.

Лалла остановилась перед ним и спросила:

– Что ты здесь делаешь? Тебе не холодно?

Мальчик, не улыбаясь, покачал головой, затем протянул руку.

– Дай мне что-нибудь.

У Лаллы ничего с собой не было, кроме кусочка хлеба и апельсина, которые она прихватила для себя на обед. Она отдала их мальчику. Он жадно схватил апельсин и, не поблагодарив её, принялся есть. Вот как Лалла с ним познакомилась. После этого он часто встречался ей на улицах, около вокзала или же на большой лестнице, когда погода была хорошая. Сидит он там часами и смотрит прямо перед собой, не обращая внимания на прохожих. Но Лаллу он любит – может быть, из-за апельсина. Он сказал ей, что зовут его Радич, даже написал это имя на земле веточкой, но удивился, когда Лалла ему сказала, что она не умеет читать.

У него красивые прямые чёрные волосы и смуглая кожа. Глаза у него зелёные, а над губами тонкие – словно тень – усики. Особенно прекрасная у него иногда бывает улыбка – тогда видно, как блестят его белоснежные острые зубы. Он носит на левом ухе маленькое колечко и утверждает, будто оно золотое. Но одет он убого – он ходит в старых дырявых брюках в пятнах, в куче старых свитеров, напяленных один на другой, и в мужском пиджаке, который слишком велик для него. Чёрные кожаные ботинки он носит на босу ногу.

Лалла любит встречать его случайно на улице, потому что он всякий раз меняется. Бывают дни, когда его глаза печальные и тусклые, словно он погружён в свои мечты и отвлечь его от них ничего не может. В другие дни он весёлый и глаза его блестят. Он рассказывает разные небылицы, которые он на ходу выдумывает, и начинает долго и тихо смеяться, и Лалла не может удержаться от смеха и тоже смеётся с ним.

Ж.-М.-Ж Ле Клезё

*Пустыня, 1980*

## Oral

Le jury de russe a entendu deux candidates : l'une dans le cadre de l'épreuve de langue vivante 2 du concours, l'autre au titre des deux épreuves de la série « Langues vivantes » (option « russe »).

Le sujet tiré par la candidate de langue vivante 2 était un article de Evgenij Kiselev, intitulé « Ne spešite horonit' politiku », extrait de l'hebdomadaire *Moskovskie Novosti* (n°11, 26 mars-1<sup>er</sup> avril 2003, p. 1-2). La candidate a obtenu la note de 10. C'est d'autant plus dommage qu'elle semblait connaître suffisamment l'actualité russe pour commenter honorablement le texte, mais elle a commis de nombreuses fautes de langue dont un manque évident d'assurance a augmenté le nombre. Comme l'année dernière, le jury ne peut qu'insister sur la nécessité de s'entraîner le plus souvent possible aux épreuves orales dans les conditions du concours pour apprivoiser l'exercice et apprendre à maîtriser le stress.

Les sujets tirés par la candidate inscrite en série « Langues vivantes » ont été les suivants :

- commentaire d'article de presse : Vadim Terexin, « O literature i okolo », *Literaturnaja gazeta*, n° 12-13, 31 mars-6 avril 2004, p. 7,
- texte d'auteur sur programme : extrait de *Odin den' Ivana Denisoviča*.

Les notes obtenues ont été :

- commentaire d'article de presse : 10,
- commentaire de texte d'auteur : 10.

La candidate n'a pas véritablement compris le sens de l'article de presse qui lui était proposé, ce qui témoigne d'une méconnaissance tant de la vie littéraire et culturelle de la Russie contemporaine que de la place tenue traditionnellement par la littérature dans la vie publique russe et soviétique.

L'explication de texte d'auteur sur programme s'apparentait davantage à un résumé qu'à l'analyse d'un texte littéraire. La candidate a replacé correctement l'extrait proposé dans l'économie générale de la nouvelle. Malheureusement elle s'est souvent bornée à en commenter le sens littéral, sans en dégager vraiment la signification profonde : à travers les gestes banals du moment essentiel que constitue le repas pour les détenus transparaît toute une philosophie de la liberté intérieure et de la dignité humaine que l'individu parvient à sauvegarder même dans les conditions du Goulag. A ce titre, la nouvelle d'Aleksandr Solženicyn s'inscrit dans une tradition littéraire russe, celle de la littérature concentrationnaire, qu'illustrent par exemple les noms de Fedor Dostoïevskij, Evgenija Ginzburg ou Varlam Šalamov, tradition que la candidate n'a pas évoquée spontanément. Répondant à une question du jury, elle a mentionné le nom de Šalamov, mais le nom de Dostoïevskij n'a pas été prononcé.

On notera que la candidate a commis sur une phrase importante du texte d'auteur un contresens surprenant si l'on considère que la page à commenter était extraite d'une œuvre sur programme dont il existe de surcroît une traduction française.

Par ailleurs, la candidate n'a pas situé non plus cette œuvre dans son contexte politique et culturel. Une question du jury à ce propos ne lui a pas permis de faire état des connaissances générales que l'on pouvait attendre d'elle sur le « dégel ».

Enfin, l'expression russe de la candidate laissait parfois à désirer tant sur le plan lexical que syntaxique. Sa langue était plus aisée au cours de l'exposé sur le texte d'auteur que sur le texte de presse. Sans doute faut-il attribuer la moins bonne performance lors de cette dernière épreuve à l'anxiété que suscite souvent toute interrogation orale.



## Oral de la série Lettres et arts

### Allemand

#### Analyse d'un texte hors programme

Le jury a entendu 9 candidats ; ils ont obtenu les notes suivantes :

16 (1), 14 (1), 11 (1) 09,5 (1), 09 (1), 07 (2), 06 (2).

Les textes proposés étaient extraits de :

*Die Zeit :*

- Aufstand des schlechten Gewissens (18.09.2003)
- Mit vier Jahren in die Schule (13.11.2003)
- Geist gegen Geld (22.01.2004)
- Die Angst-Macher (19.02.2004)

*Neue Zürcher Zeitung:*

- An ihren Werken sollt ihr sie erkennen. Das 'Internationale Germanistenlexikon 1800-1950' (31.12.2003)

*Frankfurter Allgemeine Zeitung:*

- Kinderreich im Osten (15.04.2004)
- Entzaubert (11.05.2004)

*Die Welt:*

- Sieben Länder wollen Kopftuch-Gesetz einführen (11.10.2003)

*Focus :*

- Komplimente für Schröder (07.06.2004)

Cette année encore, le jury s'est efforcé de confronter les candidats à des textes, échelonnés sur une période courant de septembre 2003 à juin 2004, qui traitaient de faits de société (l'évolution de la natalité à l'est par rapport à l'ouest, la question de la prise en charge de la petite enfance en Allemagne, les méthodes populistes du journal allemand *Bild*), de points relatifs à l'actualité politique allemande (la réforme de l'école, les manifestations étudiantes, le débat sur le foulard islamique) mais aussi de différents événements qui ont poussé les Allemands à réfléchir sur le passé (la participation de Schröder aux festivités du débarquement, l'élargissement de l'Union Européenne et ses répercussions sur les points d'ombre de l'exode allemand de 1945, l'étude d'un historien qui met à mal le mythe de la résistance de l'aristocratie allemande, et enfin la parution d'une encyclopédie des germanistes qui indique à quel point les germanistes allemands se sont engagés aux côtés du parti national-socialiste). Les textes choisis se caractérisaient par la diversité des styles et des registres de langue. Ils présentaient également un éventail relativement large de formes journalistiques : à côté d'articles « classiques », les candidats ont pu être confrontés à des entretiens, à des commentaires ou

encore à des critiques de livres. La forme de l'article, si elle se distingue des habituels textes informatifs, devrait d'ailleurs être intégrée au commentaire.

La grande majorité des candidats a semblé avoir profité des cours dispensés au long de l'année et avoir acquis une connaissance certaine de l'actualité allemande : le débat sur le foulard islamique, le système fédéral allemand, l'Europe des 25 sont autant de points connus et qui ont fait l'objet de commentaires intéressants. Si les textes proposés cette année ne demandaient pas de connaissances pointues de la politique allemande (la période de 1933-1945 est supposée connue ; un journal comme *Bild* fait partie du panorama médiatique allemand), les commentaires ne s'en trouvaient que plus riches lorsque les candidats renvoyaient à telle ou telle spécificité du système politique allemand. Cependant nous relevons cette année encore deux écueils habituels : le premier est celui qui consiste à noyer le texte sous des développements « plaqués ». Le commentaire se détache alors complètement du texte et il est impossible de savoir (avant l'entretien) si le candidat a véritablement compris le texte. Une fois de plus il faut souligner qu'il est essentiel de partir du texte, sans toutefois tomber dans le second écueil : en effet, trop de candidats pensent encore que la citation ou la paraphrase peuvent tenir lieu de résumé ! Il est particulièrement important de comprendre qu'un résumé est destiné à faire ressortir les articulations principales, les points forts, les enchaînements, du texte, bref, à le déconstruire pour faire ressortir les éléments saillants qui feront l'objet du commentaire.

Une lecture attentive est ainsi le premier pas vers une bonne analyse : la perception du style, du niveau de langue, de la structure du texte sont autant de points qui pourront entrer dans l'introduction ou le commentaire. Rappelons d'ailleurs que si le relâchement formel noté l'année passée semblait moins visible, plus de la moitié des candidats a encore présenté des exposés aux contours flous, oubliant souvent de formuler une introduction ou d'indiquer la structure de l'article. Notons à ce propos que la simple division du texte en trois ou quatre parties, sans tenter d'en faire ressortir la progression ou encore les oppositions thématiques, ne saurait suffire. Il faudrait également veiller à l'équilibre entre le résumé et le commentaire. S'il faut éviter dans le commentaire de répéter ce qui a déjà été dit dans le résumé, s'il faut se méfier également des développements hors-sujet, il n'est pas mauvais d'enrichir les commentaires en renvoyant à un contexte plus large ou encore de discuter (et éventuellement de remettre en question) le point de vue adopté par l'auteur.

Dans l'ensemble, le dialogue a semblé plus facile et plus riche que les années passées, même si la transition vers l'entretien mériterait d'être encore travaillée davantage : le jury serait extrêmement reconnaissant aux candidats s'ils pouvaient ouvrir leur conclusion, car conclusion il doit y avoir, sur un sujet de dialogue. Pendant l'entretien, le jury ne cherche pas, notons-le, à déstabiliser les candidats : s'il lui arrive de poser des questions qui peuvent sembler plus pointues, ce n'est pas pour tester les connaissances du candidat sur le présent (ou sur le passé) des pays de langue allemande, mais c'est pour éclairer éventuellement la compréhension du texte ou encore pour approfondir la discussion entamée avec le candidat.

Les problèmes de langue ont semblé plus accentués, mais surtout plus généralisés. Les erreurs habituelles se concentrent cette année encore sur le genre (même sur le genre de mots connus comme *Wort!*), le pluriel, les prépositions (*zwischen, gegen, mit*), mais surtout sur la conjugaison des verbes et la structure de la subordonnée (notamment l'infinitif avec *zu*). En ce qui concerne la présentation, il serait souhaitable de faire quelques efforts pour acquérir un accent convenable et d'éviter de se laisser dépasser par des tics de langage comme des *eah* répétés systématiquement.

Cela étant rappelé, le jury tient à remercier les candidats qui ont su allier à leur maîtrise de la langue un réel intérêt pour la culture allemande, un esprit curieux et ouvert au dialogue.



## Anglais

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve « Anglais analyse de document (LV1, LV2, Lettres) » de la série Langues.

## Espagnol

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve « Espagnol analyse de texte hors programme LV1 et LV2 » de la série Langues.

## Latin

18 candidates et candidats (soit cinq de moins qu'en 2003) se sont présenté(e)s à l'épreuve. Les notes obtenues ont été les suivantes (de la plus faible à la plus forte) : 1 [2 notes], 3 [1 note], 5 [1 note], 7 [1 note], 8 [2 notes], 8,5 [1 note], 11 [2 notes], 12 [2 notes], 13 [1 note], 14 [2 notes], 15 [1 note], 18 [2 notes]. La moyenne générale est de 9,97/20 (2003 : 10,78/20). Si l'on ajoute les deux candidates du concours langues (qui subissent exactement la même épreuve), dont les notes ont été plus homogènes (13 et 16), la moyenne des 20 candidats entendus s'élève alors à 10,425/20, ce qui est très proche des résultats des deux sessions précédentes.

Les textes donnés ont été tirés des auteurs suivants : Catulle, César, Cicéron, Horace, Juvénal, Lucrèce, Martial, Pétrone, Phèdre, Quintilien, Tite-Live.

La période couverte correspond à peu près à celle de la latinité dorée. Sur les 20 textes tirés au sort (en intégrant les candidats du concours langues), 13 étaient en prose (dont le texte de Martial, tiré d'une préface) et 7 en vers. Contre toute attente, c'est Tite-Live, avec quatre textes tirés au sort, qui a le plus mal réussi aux candidats (moyenne : environ 4/20). C'est une surprise désagréable. Paradoxalement aussi, les candidats ayant tiré un poète obtiennent la moyenne de 11/20, mieux donc que ceux qui ont eu à traduire de la prose (10,12). Parmi les poètes, des auteurs réputés difficiles, Horace et Juvénal (deux extraits chacun), permettent aux candidats concernés d'obtenir 12,5 en moyenne. C'est mieux que Cicéron (3 textes ; moyenne : 12) ou Quintilien (2 textes ; moyenne 12). Le champion de l'année est César (2 textes ; moyenne : 15).

Exemples de sujets : Catulle, 64, 188-204 ; César, *Guerre des Gaules*, VII, 4, 1-6 ; Cicéron, *De Officiis*, III, 38 ; Juvénal, 3, 232-246. Rappelons qu'il est utile d'avoir des notions de scansion, en particulier pour les hexamètres et pentamètres dactyliques. La rectification d'une traduction par une scansion bien faite est toujours du meilleur effet.

On connaît le déroulement de l'épreuve : à partir d'un texte de 150 mots environ, ou d'une quinzaine de vers, il est demandé au candidat : 1) de présenter rapidement le passage, en évitant les généralités et en faisant ressortir les traits saillants ; 2) de lire le texte soigneusement, c'est-à-dire de façon expressive et sans le trahir (attention aux abréviations des prénoms), même si le jury doit souvent interrompre la lecture, simplement par manque de temps ; 3) de traduire le texte, en relisant les groupes de mots latins et en essayant, dans la mesure du possible, de respecter le mouvement de la phrase latine ; 4) d'en proposer des éléments de commentaire, selon une forme qui est laissée à son gré.

Si la traduction ne peut être le seul élément d'appréciation, elle constitue cependant un moment primordial de l'explication, ne serait-ce que parce qu'elle seule permet au jury d'estimer les connaissances grammaticales du candidat et au candidat de proposer un commentaire vraiment fondé sur le texte. Plusieurs candidats n'ont pas pu traduire la *totalité* du texte. Pour regrettable que cela soit

(naturellement, pour tirer d'un texte un bon commentaire, mieux vaut le connaître dans son intégralité), cette situation n'est pas rédhibitoire. Si un passage n'est pas compris, le candidat peut tout à fait le sauter provisoirement dans sa traduction, quitte à y revenir ensuite sur l'invitation et avec l'aide du jury. L'essentiel est de ne pas se laisser arrêter complètement par le texte, ni de perdre du temps en hésitations : laisser au jury la possibilité de revenir sur des problèmes de traduction peut au contraire aider le candidat à améliorer aussi son commentaire.

Après une préparation d'une heure, commettre des fautes de traduction est sinon inévitable, du moins excusable. Mais il y a faute et faute, et surtout on attend du candidat, puisqu'il est dans la plupart des cas (et dans la limite du temps disponible) aidé par le jury, qu'il soit capable de corriger ses erreurs. Le jury a naturellement apprécié de façon très différente le candidat (ou la candidate) capable de voir, et même d'expliquer ou de commenter son erreur, et celui (ou celle) qui reste bloqué(e) sur une traduction incompréhensible, ou sur une construction impossible. En d'autres termes, la capacité à se corriger, le plus rapidement possible, et la réactivité aux questions du jury sont des atouts essentiels. Hormis quelques candidats vraiment désemparés, la plupart de ceux qui ont été entendus, après parfois quelques suffocations d'angoisse vite maîtrisée, se sont montrés à cet égard vifs et dynamiques.

Parfois l'erreur rectifiée (ou non) était franchement évitable : plusieurs candidats ont négligé d'exploiter le titre, le chapeau ou les notes annexées au texte latin. Ainsi, il aurait dû être évident que *Gallus* n'était pas à traduire par « Gallus », mais par « un Gaulois »...

Le jury a plusieurs fois observé des erreurs de traduction dues à une lecture hâtive du dictionnaire. Ainsi la forme *labor*, interprétée comme un substantif (contre toute construction du passage) alors qu'il s'agissait du verbe. Ou *moritur* confondu avec *moratur*. Récurrente aussi l'erreur de syntaxe concernant la coordination : *et* ou *-que* doivent être interrogés et le candidat doit toujours se demander quels éléments du texte sont l'objet de la coordination.

En ce qui concerne le commentaire, mis à part les candidats faibles qui n'avaient à peu près rien compris au texte proposé et qui, évidemment, se trouvaient fort dépourvus, les candidats sont manifestement bien préparés à l'épreuve. Devant des textes variés, ils font preuve de certaines connaissances littéraires ou historiques souvent bien en place. L'art oratoire, la vie quotidienne à Rome, les genres littéraires latins leur sont assez familiers. La plupart proposent un plan et s'y tiennent. Souvent, certes, l'organisation se borne à repérer les différentes parties du texte, prises dans un ordre chronologique, ce qui peut être satisfaisant pour certains textes argumentatifs ou narratifs. Mais d'autres vont jusqu'à un plan composé, ce qui est souvent plus intéressant et permet de briller davantage.

Les plus habiles n'hésitent pas à enrober dans un bel emballage jusqu'aux morceaux du texte qu'ils savent avoir mal interprétés, espérant sans doute dissuader le jury d'y revenir, tâchant d'attirer son attention sur des formules alambiquées et des éléments de terminologie (voire de jargon) qu'ils maîtrisent. Mais le jury aussi a du métier...

Rappelons également que le candidat doit adopter, tant pour la traduction que pour son commentaire, un niveau de langue adapté à son objet ; si une tournure familière peut être bien venue dans une traduction de Pétrone (et ce fut le cas, avec une candidate qui a brillamment tiré parti de son Trimalcion, sans pour autant, de son propre aveu, avoir lu le *Satiricon*), elle aura beaucoup moins sa place dans un commentaire de Tite-Live.

Le jury se déclare donc satisfait des candidats de la session 2004. A quelques catastrophes près, qui s'expliquent par un niveau trop faible ou une trop grande émotivité, les candidats sont plutôt doués et si leur latin n'est pas toujours de la meilleure qualité, leur réactivité, leur promptitude, leur concentration et leur savoir-faire sont d'un bon aloi.

## **Oral de Latin (LV2) de la série Langues vivantes**

Deux candidates se sont présentées. Voir le rapport pour l'épreuve orale de latin de la série Lettres et arts dont l'épreuve est exactement similaire.



**Série Sciences  
économiques et sociales**



## Économie

### I

Le jury a entendu 14 exposés, les notes s'échelonnent entre 1/20 et 17/20 avec une moyenne qui s'établit à 9,36.

Comme les autres années, les 14 sujets tirés par les candidats privilégiaient des questions qui incitent à combiner une réflexion sur les grands débats en économie avec une mobilisation des connaissances de base des outils d'analyse de la discipline en microéconomie (« La rationalité du producteur », « La concurrence imparfaite », « Monopoles naturels et services publics »), et en macroéconomie (« Peut-on prévoir en économie ? », « Faut-il craindre un retour de l'inflation ? », « Arbitrage consommation - épargne »...); les thèmes pouvaient d'ailleurs donner lieu à une réflexion transversale par rapport aux deux approches, microéconomique et macroéconomique (« L'articulation microéconomie – macroéconomie dans l'étude du marché du travail »...). Les sujets de politique économique invitaient les candidats à développer une analyse de mécanismes économiques en se référant aux débats théoriques ainsi qu'aux expériences et faits économiques contemporains (« Politique économique : règle ou discrétion ? »...). Certains sujets incitaient les candidats à appliquer les outils de l'analyse économique à la réflexion sur de grands problèmes économiques contemporains (« La réforme des retraites », « Le financement de la protection sociale »). Plusieurs sujets portaient sur des connaissances de base concernant des grandes questions de l'analyse économique (« L'arbitrage efficacité - équité », « La spéculation »).

### II

Les candidats ont disposé d'une heure pour préparer le sujet tiré. L'épreuve orale a consisté en une présentation d'un quart d'heure suivi d'une discussion d'un quart d'heure avec le jury. La discussion avait pour objet de faire préciser ou compléter certains points de l'exposé, d'aborder certains aspects du sujet non traités par le candidat et d'élargir la réflexion sur d'autres thèmes afin de mieux apprécier la culture économique du candidat, tant dans le domaine théorique que dans celui des faits économiques et des problèmes économiques contemporains. Par leurs questions, les membres du jury ont visé un équilibre entre la vérification des connaissances théoriques, maîtrise des principaux indicateurs (comptabilité nationale) et capacité à nourrir l'analyse avec des exemples concrets.

Les candidats ont été essentiellement jugés sur la solidité de leurs connaissances de base, la rigueur de leur réflexion et leur maîtrise des concepts utilisés. Le jury n'attendait pas de plans particuliers, mais il souhaitait que les aspects et les dimensions essentielles du sujet soient traités dans un exposé structuré. Lorsque ce n'était pas le cas, la discussion invitait le candidat à compléter son exposé. Les questions du jury pouvaient aussi l'inviter à corriger des erreurs ou des imprécisions éventuelles.

### III

Le jury a noté une assez forte inégalité des prestations des candidats, tant dans les exposés que dans les discussions. Pour plusieurs candidats, les insuffisances relevées ont concerné en particulier le traitement partiel du sujet (un sujet mal cadré conduit à un exposé sans unité), une connaissance imprécise des concepts, une approche superficielle des débats théoriques et une connaissance limitée des faits. Les candidats paraissaient insuffisamment familiarisés avec le domaine de la monnaie et du financement de l'économie et avec les notions de base de la comptabilité nationale.

Faut-il rappeler qu'il est nécessaire que les candidats actualisent leurs connaissances des grands courants de la théorie économique ? La tendance, sur de multiples sujets, à se limiter à une opposition néoclassiques - keynésiens ne permet pas une approche pertinente des sujets à traiter. On remarque une tendance à peu illustrer les analyses par des exemples, en particulier, les références à l'actualité et à l'histoire économiques sont pratiquement absentes. Il serait utile pour les candidats de connaître quelques ordres de grandeur pour situer le poids de variables qu'ils mobilisent dans leur exposé.

Ces constatations conduisent à plusieurs remarques pour aider les candidats à mieux préparer l'épreuve orale en économie :

1 – Les candidats devraient davantage s'entraîner à dérouler un raisonnement économique en partant de la question ou du thème de réflexion proposé pour présenter les hypothèses de base, puis les étapes du raisonnement et les résultats, ainsi que les débats sur le sujet et les conclusions. Les candidats doivent savoir mettre en œuvre les principaux clivages méthodologiques permettant de structurer le raisonnement (conjuncturel/structurel, court terme/long terme, approches microéconomique/macroéconomique, variables endogènes/exogènes...).

2 – Les candidats doivent bien maîtriser les connaissances et les raisonnements de base en microéconomie et en macroéconomie, en accord avec le programme officiel. Les questions monétaires ainsi que les principaux débats actuels ou récents sur la politique économique doivent être connus. On a constaté comme les autres années que les candidats ont des difficultés à traiter les sujets concernant le domaine monétaire et financier (par exemple à propos de la création monétaire, des contreparties de la masse monétaire, de la préférence pour la liquidité, des instruments de la politique monétaire, de l'illusion monétaire...).

3 – Une vision plus précise de la réflexion théorique des vingt dernières années est nécessaire pour pouvoir situer les débats et utiliser les concepts de façon pertinente. Si le jury n'attend pas des connaissances approfondies, les candidats doivent éviter des jugements par trop hâtifs, partiels, superficiels, caricaturaux ou manichéens des théories, jugements qui révèlent un manque de connaissances et de culture théoriques. Il n'est pas judicieux de placer dans l'exposé de vagues références aux théories économiques si cela n'apporte aucun éclairage sur le sujet.

4 – On ne saurait trop recommander aux candidats la lecture approfondie de manuels de base très récents (et dans leur dernière édition) dans les domaines de l'analyse économique concernés par le programme (macroéconomie, microéconomie, économie monétaire, politique économique, histoire de la pensée économique).

5 – Les candidats ne doivent pas négliger l'information économique ; ils doivent lire la presse économique et connaître les grandes évolutions et les grandes questions économiques actuelles, concernant notamment la France et l'Union européenne. Ils doivent connaître les ordres de grandeurs des variables caractéristiques de la situation et des évolutions économiques contemporaines. Ils doivent connaître et maîtriser les notions et les termes économiques couramment utilisés dans les médias en matière économique. Les candidats doivent savoir traiter un sujet en combinant si nécessaire les raisonnements de base de la microéconomie, de la macroéconomie, en s'appuyant sur quelques connaissances factuelles et sur une mise en perspective historique.

6 – Au niveau de la forme, une attention accrue doit être accordée à l'introduction de l'exposé, qui devrait définir les termes du sujet et les principales questions s'y rapportant et présenter la problématique guidant le fil directeur de l'exposé. La problématique doit s'appuyer sur des raisonnements de base de l'économie. Les candidats doivent prendre garde au risque de ne traiter que partiellement le sujet proposé ou de l'aborder sous un angle inapproprié.

7 – Les candidats font des efforts pour bien gérer le temps dont ils disposent et pour utiliser le tableau. Ces efforts sont à poursuivre. Il peut être utile de recourir au tableau pour guider le raison-



nement par des graphiques, des schémas ou des relations formalisées simples. L'intervention au tableau doit s'inscrire dans une bonne gestion du temps de façon à ce que ce ne soit pas au détriment du développement de l'exposé, compte tenu de la brièveté du temps imparti. Certains candidats ont utilisé le tableau pour présenter un graphique ou quelques équations de base, ce qui a amélioré la partie technique de leur exposé. Il est cependant clair que tous les sujets ne s'y prêtent pas nécessairement.

8 – Les réponses aux questions du jury doivent être denses, précises et structurées : elles constituent un complément important de l'exposé. Le plus souvent, ces questions invitent le candidat à réfléchir à des mécanismes, à expliciter un raisonnement ou une argumentation, à compléter l'exposé sur des points oubliés ou à préciser un concept ou une référence théorique ou factuelle. Les candidats doivent aussi s'entraîner à la partie discussion de l'épreuve, qu'il s'agisse de la construction de réponses ou de l'expression orale.



## Sociologie

Nous avons entendu cette année 14 exposés.

Nous rappelons que même si une certaine fébrilité est inhérente à ces situations d'oral, il est important que le candidat réussisse à faire entendre au jury son propos. Nous ne saurions trop recommander l'entraînement à l'oral.

Cette session s'est révélée globalement décevante : le niveau en sociologie de la plupart des candidats est faible. L'absence de données empiriques et statistiques de cadrage est alarmante : les candidats n'ont pas de connaissances – ou des connaissances socialement situées - de la société dans laquelle ils vivent. Ainsi avons-nous appris au fil des exposés avec une certaine surprise que la France comptait 20 % d'agriculteurs et 10 % d'ouvriers, ou encore que 60 % des hommes appartenaient à la même CSP que leur père... Le jury rappelle que l'INSEE publie régulièrement des *Données sociales* qui rassemblent de façon synthétique des descriptions empiriques de la société française et de ses évolutions dans plusieurs domaines.

Dans un autre registre, l'absence de culture sociologique est également problématique. Trop d'exposés restent encore insuffisamment référencés, ou référencés de manière fantaisiste : Durkheim est ainsi l'auteur de *Qu'est-ce que la sociologie?*, Baudrillard a enquêté sur le choix des prénoms, et les Pinçon, Pinçon-Charlot sont des spécialistes du vote ouvrier.

Ces approximations, voire ces impasses, loin d'être des exceptions, sont fréquentes. Elle vont souvent de pair avec une problématisation insuffisante des sujets donnés : en particulier, le travail de définition de notions pourtant classiques (domination, pouvoir, pratiques, goûts, âges, générations,...) est trop léger.

Les notes s'échelonnent entre 02/20 et 18/20 : 02, 03 (2), 04 (2), 05 (2), 07, 09, 12, 14 (2), 18 (2). La moyenne est de 08,43.



## Géographie

Six candidats ont présenté cette année l'épreuve d'option de géographie, avec des résultats très contrastés : trois candidats ont obtenu entre 5 et 8, trois autres entre 16 et 18. Cette répartition des notes montre d'abord que, pour peu qu'on la travaille, la géographie peut rapporter des points utiles pour le concours.

Les notes les plus faibles reflètent des exposés qui n'ont pas su exploiter les documents proposés aux candidats. Ainsi, il est nécessaire de présenter tous les documents dès l'introduction et de les utiliser dans la suite du propos. Par exemple, la carte de Fécamp était accompagnée de photographies et de croquis présentant le clos-masure, qui n'ont pas été utilisés par le candidat, ni dans son exposé, ni dans les réponses aux questions. Il est également nécessaire de construire un commentaire équilibré, qui ne passe pas à côté de la principale thématique de la carte : un bon exposé sur Calais doit d'emblée localiser l'espace concerné comme à la fois une portion du littoral de la Manche et comme une frontière, qui donne lieu à des aménagements massifs dont le terminal du tunnel. De plus, s'il est appréciable que tous les candidats aient fait des efforts de problématisation, on doit regretter que certaines problématiques choisies tiennent plus du poncif que du raisonnement circonstancié : une opposition entre tradition et modernité ou un rappel qu'une région littorale est au bord de la mer ne font pas une problématique pertinente. Des connaissances générales et régionales sont bien évidemment requises et ont parfois manqué : il faut savoir associer le Crétacé à la craie, pouvoir situer la deuxième révolution agricole, connaître la définition de l'openfield et du bocage, identifier une côte à falaises... Il est également rappelé aux candidats de bien veiller à la maîtrise du temps car il est très dommageable d'être interrompu par le jury au moment où sont abordés les points essentiels. Enfin, il est indispensable de faire preuve de conviction, de présence, voire de charisme : il faut savoir se détacher de ses notes pour regarder le jury et le public.

*A contrario*, les bons commentaires ont su déterminer une problématique pertinente : insularité, tropicalité, rapport à la métropole pour Pointe-à-Pitre par exemple. Sur cette base, ils ont su développer un raisonnement pertinent et démonstratif, s'appuyant minutieusement sur chacun des documents. Ils ont su mettre en évidence des contrastes régionaux, avoir une vision diachronique à partir de documents qui ne le sont pas toujours et ont été précis dans le vocabulaire mobilisé. La séance des questions a souvent été pour eux l'occasion d'un approfondissement des raisonnements brillants tenus pendant l'exposé. À chaque fois, les candidats ont su repartir des documents pour élaborer une réponse et non asséner des idées générales.

Rappelons que les candidats disposent en salle de préparation comme en salle de passage de deux cartes de France à l'échelle 1<sup>er</sup> janvier 000 000<sup>e</sup>, une carte routière et une carte géologique, auxquelles il peut être particulièrement utile de se référer pour préciser une situation géographique ou éclairer un problème de géographie physique.



## Histoire

Les candidats font souvent montre, pour l'histoire de la France, d'une connaissance insuffisante du cadre chronologique. La succession des gouvernements est souvent laissée dans le vague et des dates-clés semblent inconnues. Ainsi, sur un sujet portant sur les socialistes français au XX<sup>e</sup> siècle, le 6 février 1934 et ses suites – la naissance du rassemblement populaire et ses objectifs - ne sont pas évoqués ni, du reste, le nom de Léon Blum en 1936 ; la naissance du PS n'existe pas ni le programme commun de la gauche. Une biographie classique sur de Gaulle voit, dans l'appel du 18 juin une réponse à la collaboration issue des pleins pouvoirs accordés à Pétain puis, de Gaulle fait des « va et vient » au gouvernement de 1946 (ou 1947, car la candidate reste dans un flou artistique) à 1958. Les conditions de son retour au pouvoir en 1958 ne sont pas développées et la guerre d'Algérie se limite à l'attentat du petit Clamart. De la même façon, des données fondamentales des Relations Internationales ne sont pas maîtrisées. Une candidate, qui devait traiter l'Europe après la seconde mondiale, a passé à perte et profit les conférences de Yalta et de Potsdam ; le terme de « destructions » a été prononcé, sans plus, et le nombre de morts a seulement été jugé « assez important » ; la candidate a été incapable, à ce propos, de donner un chiffre des pertes civiles et militaires, ne serait-ce que pour l'Allemagne et l'URSS.

L'histoire économique, par ailleurs, semble déconcerter les candidats alors même qu'ils préparent la série de sciences économiques et sociales. Un sujet sur les « miracles » italien et allemand a été tiré vers la politique et vers la démographie mais n'a analysé ni les formes ni les fondements de la prospérité ; la politique économique du chancelier Ludwig Ehrardt a été omise de même que le rôle de la libéralisation des échanges. Les exposés sur les sujets d'histoire sociale et culturelle pèchent parfois par leur imprécision. Un candidat traitant de la société de consommation et de la culture de masse en France a savamment parlé de Maurice Halbwachs et de Pierre Bourdieu mais il ignore le nombre d'automobiles en circulation en 1930 comme en 1969. Il ne connaît pas mieux l'équipement des ménages en radio dans les années 1930 et en télévision dans les années 1960. Il sous-estime le rôle de média de masse du cinéma dans les années 1920. Soulignons que sur ce type de sujet, les candidats ont une vision archaïque de l'entre-deux-guerres. Ils ont du mal, par ailleurs, à concevoir qu'il y a évolution et continuum plus que rupture et que la modernité ne fait pas irruption seulement dans les années 1960.

Quelques candidats, enfin, ont des connaissances révélées lors de l'interrogation, mais ils ne savent pas les mobiliser d'emblée et font des exposés trop courts.

Cela dit, le jury a apprécié de bons exposés, ainsi sur la contestation des années 1968. Certains candidats ont su améliorer leur note par leurs réponses vives et pertinentes lors de l'interrogation, par exemple sur l'Indochine de 1945 à 1975.

Nous ne pouvons que conseiller aux futurs candidats de ne négliger ni la chronologie politique, ni les informations factuelles et statistiques élémentaires en histoire économique, sociale et culturelle.





## **Oral de langue de la série Sciences économiques et sociales**

### **Allemand**

5 candidats se sont présentés à l'épreuve orale d'allemand du concours 2004 de la série SES, soit un nombre inférieur à celui des années précédentes. Parmi ces 5 candidats, 2 d'entre eux ont obtenu la moyenne. Les notes attribuées s'établissent entre 17 et 2, cette dernière note ayant été attribuée à un candidat incapable de s'exprimer en allemand. Du reste, les autres notes inférieures à la moyenne s'expliquent par un niveau de langue très faible (fautes grammaticales, lexicales, de prononciation et d'accentuation), par des erreurs de compréhension, des lacunes de culture générale (ex. : méconnaissance de l'actualité politique allemande) et de méthodologie.

Les articles de presse tirés par les candidats étaient extraits de grands quotidiens ou hebdomadaires allemands (*Spiegel*, *Frankfurter Rundschau*, *Süddeutsche Zeitung*) et portaient sur des sujets variés de l'actualité économique et sociale : relations germano-polonaises, débat sur les OGM, réforme du système universitaire allemand, fiscalité en Suisse, perspectives de coalition des Verts.

Peut-être convient-il de rappeler brièvement que l'exposé du candidat - d'une durée de vingt minutes - doit être structuré et que l'on doit donc bien distinguer entre le compte-rendu de l'article (présentation des idées principales du texte et de leur articulation, en évitant l'écueil de la paraphrase) et l'analyse critique du texte.

Le jury est bien sûr très sensible aux qualités linguistiques des candidats, à la clarté de leur exposé, à leurs remarques sur la nature, l'orientation ou le style de tel ou tel article, à leur distance critique vis-à-vis d'un sujet donné et à l'argumentaire développé. Dans l'ensemble, on a pu regretter un manque d'ouverture sur l'actualité européenne et internationale, alors que l'élargissement de la perspective évoquée s'imposait dans bien des cas.

L'exposé du candidat est suivi d'un entretien de dix minutes avec le jury dont l'importance est tout à fait capitale pour l'ensemble de la prestation. Un candidat qui, au vu de son exposé, aurait mal compris un article, peut très bien rebondir sur les questions des examinateurs et améliorer notablement sa prestation, en manifestant son aptitude au dialogue.

Les examinateurs ont particulièrement apprécié la clarté de certaines prestations (expression aisée, richesse et variété sémantique de la langue) et la qualité de la présentation des exposés. Il est également appréciable que certains candidats regardent le jury et ne se contentent pas de lire leurs notes du début à la fin de l'exposé.

### **Anglais**

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve « Anglais analyse de document (LV1, LV2, Lettres) » de la série Langues vivantes.

## Espagnol

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve «Espagnol analyse de texte hors programme (LV1 et LV2) de la série Langues vivantes.

## Italien

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve «Analyse LV2, Lettres et arts, Sciences sociales» de la série Langues.

## Latin

Le jury a interrogé cette année 3 candidats qui avaient choisi l'option latin. Les candidats ont eu à traduire et à commenter de courts passages tirés des discours de Cicéron (*Pro Archia poeta* et *Pro Milone*) et un passage tiré des *Elégies* de Tibulle. Même s'il est difficile de tirer des conclusions à partir d'un si petit nombre de candidats, on peut noter que les résultats sont similaires à ceux de l'an dernier. Les notes (17 ; 9 ; 8) sont très honorables et la moyenne s'établit à 11,33. Les candidats n'ont donc pas été désavantagés par le choix de l'option latin. De façon significative c'est sur Tibulle qu'a été obtenue la meilleure note : c'est la preuve, et le jury s'en félicite, que les admissibles du concours Sciences Sociales ne manquent ni de connaissances en latin, ni de sensibilité littéraire.

## Usuels

### Liste des usuels mis à la disposition des candidats

#### 1) dans toutes les salles de préparation aux épreuves orales

##### *Dictionnaires*

- GRIMAL, Pierre, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, Presses universitaires de France, cop. 1951, 1 vol. (nombreuses rééditions).
- LITTRÉ, Emile, *Dictionnaire de la langue française*, éd. intégrale, Paris, Gallimard-Hachette, 1964, 7 vol. (nombreuses rééditions).
- FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel*, Paris, SNL-Le Robert, cop. 1978, 3 vol.  
ou FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 3 vol.
- REY, Alain (dir.), *Le Grand Robert de la langue française*, 2e éd. du Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert, Paris, Dictionnaires Le Robert, cop. 2001, 6 vol.
- REY, Alain (dir.), *Le petit Robert des noms propres alphabétique et analogique*, éd. revue, corr. et mise à jour, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2003, 1 vol.
- DUBOIS, Jean, LAGANE, René, LEROND, Alain, *Dictionnaire du français classique*, Paris, Larousse, cop.1971, 1 vol.
- DUBOIS, Jean, MITTERAND, Henri, DAUZAT, Albert, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse, cop.1998, 1 vol.

#### 2) dans la salle de préparation de la série «Lettres»

- Nouveau Testament*, traduction œcuménique, Paris, Cerf, 2000, 1 vol.
- Ancien Testament*, traduction œcuménique de la Bible, Paris, Cerf, 1984, 1 vol.
- GAFFIOT, Félix, *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, nouv. éd. revue et augmentée sous la dir. de Pierre Flobert, Paris, Hachette, cop. 2000, 1 vol.
- BAILLY, A. *Dictionnaire grec-français*, éd. revue par L. Séchan et P. Chantraine, Paris, Hachette, cop. 2000, 1 vol.
- GREIMAS, Algirdas Julien, KEANE, Teresa Mary, *Dictionnaire du moyen français : la Renaissance*, Paris, Larousse, cop.1992, 1 vol.
- HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, 1925-1967, 7 vol.

#### 3) dans la salle de préparation de la série «Langues»

- La Bible*, traduite et présentée par André Chouraqui, Paris, Desclée de Brouwer, cop. 1985, 1 vol.
- GAFFIOT, Félix, *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, nouv. éd. revue et augmentée sous la dir. de Pierre Flobert, Paris, Hachette, cop. 2000, 1 vol.

**4) dans la salle de préparation de la série «Sciences humaines»**

*La Bible de Jérusalem*, trad. française sous la dir. de l'école biblique de Jérusalem, nouv. éd., Paris, Desclée de Brouwer, cop.2000, 1 vol.

HAYT, Frantz, *Atlas d'histoire*, Bruxelles, De Boeck, cop. 2003, 1 vol.

DUBY, Georges, (dir.), *Grand Atlas historique*, Paris, Larousse, cop. 2004, 1 vol.

SOLODEL, Michel, (dir.), *Grand atlas d'aujourd'hui : la France, l'Europe, le Monde en 400 cartes*, Paris, Hachette, cop. 2000, 1 vol.

*Atlas Bordas historique et géographique*, Paris, Bordas, cop. 1998, 1 vol.

Cartes affichées (4) :

France physique

France routière

France géologique

Aéroposter de la France

**5) dans la salle de préparation de la série «Sciences économiques et sociales»**

*La Bible de Jérusalem*, trad. française sous la dir. de l'école biblique de Jérusalem, nouv. éd., Paris, Desclée de Brouwer, cop.2000, 1 vol.

GAFFIOT, Félix, *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*, nouv. éd. revue et augmentée sous la dir. de Pierre Flobert, Paris, Hachette, cop. 2000, 1 vol.

GRESLE, François, (et al.), *Dictionnaire des sciences humaines : sociologie, psychologie sociale, anthropologie*, Paris, Nathan, cop. 1990, 1 vol.

REY-DEBOVE, Josette, (dir.), REY, Alain, (dir.), *Nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, cop. 1993, 1 vol. (nombreuses rééditions).

*La Grande chronologie illustrée de l'histoire mondiale*, Artemis, cop. 1998, 1 vol.

HAYT, Frantz, *Atlas d'histoire*, Bruxelles, De Boeck, cop. 2003, 1 vol.

DUBY, Georges, (dir.), *Grand Atlas historique*, Paris, Larousse, cop. 2004, 1 vol.

SOLODEL, Michel, (dir.), *Grand atlas d'aujourd'hui : la France, l'Europe, le Monde en 400 cartes*, Paris, Hachette, cop. 2000, 1 vol.

*Atlas Bordas historique et géographique*, Paris, Bordas, cop. 1998, 1 vol.

Cartes affichées (4) :

France physique

France routière

France géologique

Aéroposter de la France



Achevé d'imprimer  
ENS Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes, BP 7000  
69342 Lyon cedex 07  
Dépôt légal novembre 2004